This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

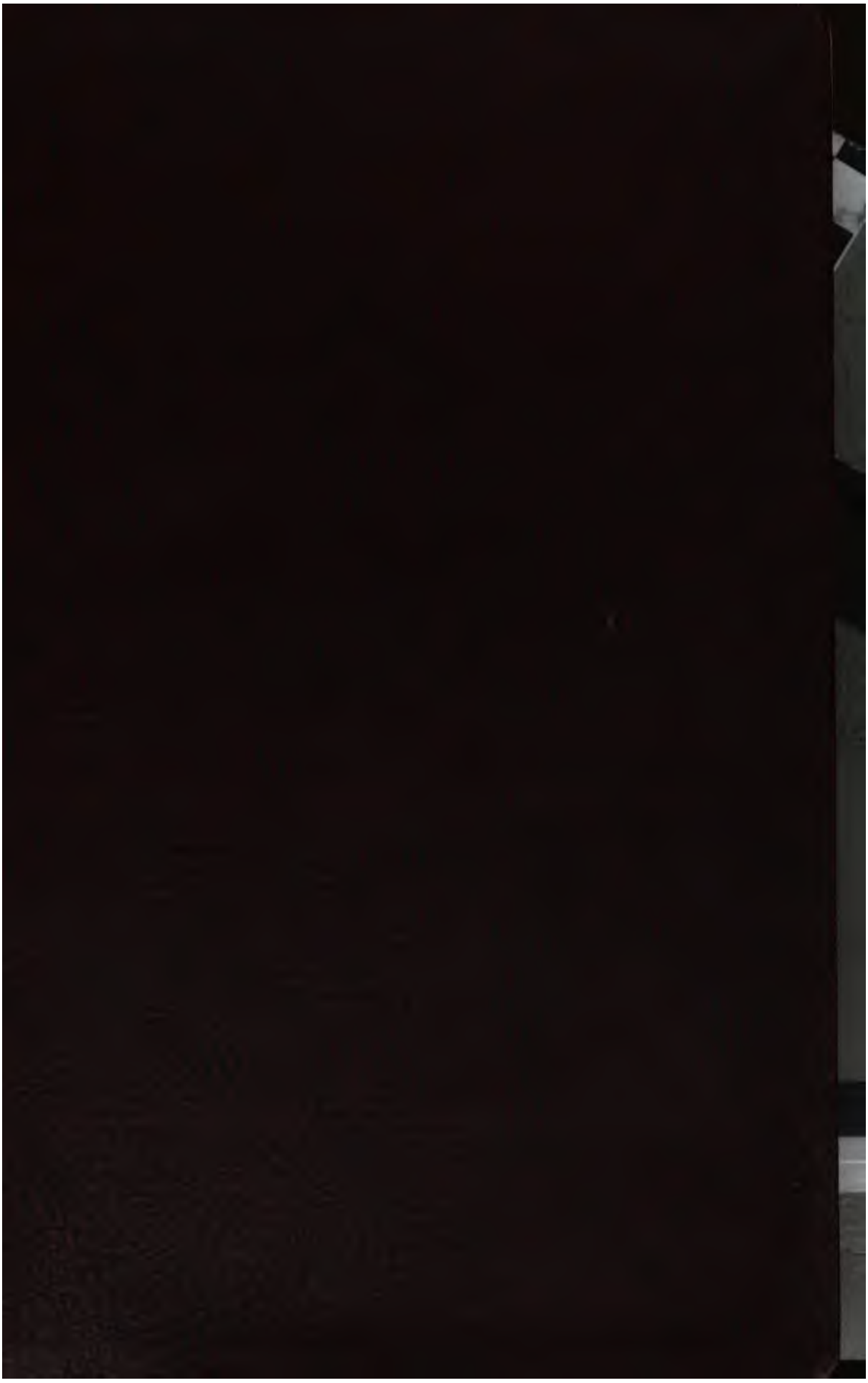

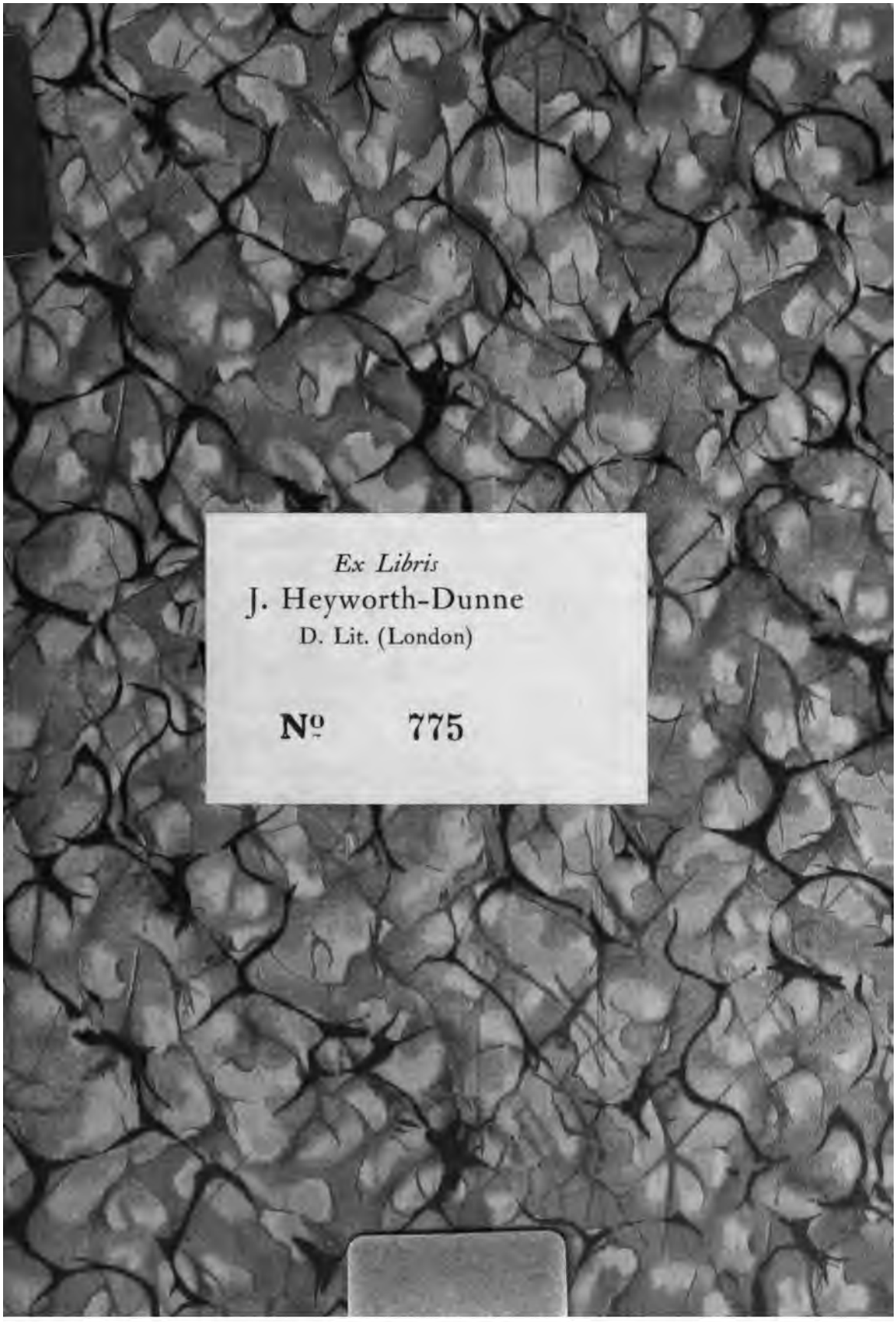
Ex Libris
J. Heyworth-Dunne
D. Lit. (London)
No 775

THE HOOVER LIBRARY

James Hepworth-Dunne
Collection

STANFORD LIBRARIES

MERVEILLES

BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Droits de traduction et de reproduction réservés.

MERVEILLES

BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

OU

CHRONIQUES

DU

CHEIKH ABD-EL-RAHMAN EL DJABARTI

TRADUITES DE L'ARABE

PAR

CHEFIK MANSOUR BEY - ABDULAZIZ KAHIL BEY - GABRIEL NICOLAS KAHIL BEY

ET ISKENDER AMMOUN EFFENDI

Ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique

---

TOME IX

LE CAIRE

IMPRIMERIE NATIONALE

1896

SEULS DÉPOSITAIRES:

FRANCE

ERNEST LEROUX

PARIS, 28, Rue Bonaparte.

ITALIE

LOESCHER & Cie

Rome, 307, Via del Corso.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE

OTTO HARRASSOWITZ, à LEIPZIG

HOOVER LIBRARY

DT96
J124
v.9

205670

THE HOOVER LIBRARY

ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

ANNÉE
MIL DEUX CENT VINGT-HUIT.

Mois de Moharram.

Ce mois commença un lundi.

Le même jour, des nouvelles de la Haute-Égypte nous apprirent que le fils du Pacha, Ibrahim bey, avait arrêté et fait pendre Ahmed effendi, fils de Hafiz effendi, qui tenait les registres des terres de main-morte, et qu'il avait fait donner de nombreux coups de bâton à l'écrivain Kassim effendi, fils d'Emin el Dine. Ahmed effendi et Kassim effendi avaient été donnés par Mohammed Aly à son fils pour l'aider dans ses travaux et pour lui faire connaître les affaires. Le second, surtout, avait été attaché d'une manière spéciale à sa personne et était comme son vizir et son ami. Il avait 80 bourses de traitement par an en dehors des munitions et de l'habillement et devait donner des conseils à Ibrahim bey et s'occuper activement de découvrir les abus cachés et de chercher à faire rentrer de l'argent au Trésor. Il paraît qu'il manqua à un de ses devoirs, et Ibrahim bey écrivit à son père pour lui signaler son infidélité, ainsi que celle d'Ahmed effendi, et pour lui dire que ces deux personnes étaient absorbées par les plaisirs et les jouis-

sances. Sur ces plaintes, le Pacha autorisa son fils à leur infliger le traitement que nous avons indiqué et à confisquer tous les biens qu'ils avaient réunis. Celui-ci le fit et dit que c'était pour les punir de s'être adonnés au péché.

Le 20, Ibrahim bey arriva au Caire.

Le même jour, une contestation s'éleva entre Hussein effendi directeur de la Rouznamah, et deux de ses écrivains, Mous[illegible] effendi et Kitas effendi. Ces deux écrivains, probablement poussés à agir ainsi, portèrent au Pacha une plainte contre leur chef et lui firent savoir que Hussein effendi faisait quelquefois des actes qu'il tenait secrets, et que si un compte était fait de sa situation à la Rouznamah, il serait reconnu débiteur de plusieurs milliers de bourses. Le Pacha ordonna à ces deux écrivains de faire ce compte en ne s'occupant toutefois que des quatre dernières années. Ceux-ci se firent accompagner d'un écrivain turc et se rendirent à l'improviste dans la maison d'Othman effendi el Sardji, frère de Hussein effendi. Ils ouvrirent l'armoire où se trouvaient les registres et emportèrent tous ceux-ci dans la maison d'Ibrahim el Defterdar, fils du Pacha. Dès le lendemain et pendant plusieurs jours, ils se mirent à vérifier les comptes, contradictoirement avec le dit Othman effendi, mais dans cette vérification, ils montrèrent un grand parti pris contre Hussein effendi. Tous les soirs ils se rendaient auprès du Pacha pour le mettre au courant de leurs travaux et lui faire part des sommes qu'ils trouvaient à la charge du directeur ; le Pacha les encourageait et leur recommandait la plus grande rigueur ; aussi sortaient-ils de sa présence plus disposés que jamais à contester les actes et les comptes de Hussein effendi.

Quant à celui-ci il ne s'était pas attendu à ce qui lui arrivait. Il avait eu jusqu'à ce jour l'habitude, étant un honnête homme

et se voyant chargé d'une mission de confiance, d'administrer librement les deniers de l'État et de ne soumettre ses comptes au chef du Gouvernement que d'une manière générale, sans lui parler des détails. Ces comptes étaient, du reste, inscrits non seulement dans les registres tenus par les écrivains musulmans, mais aussi sur des registres tenus en hébreu par des écrivains juifs et qui servaient à contrôler les premiers.

Lorsque Mohammed Aly devint maître absolu de l'Égypte et qu'il chercha par tous les moyens à avoir de l'argent, il inventa des impôts qu'il fit enregistrer par les écrivains de la Rouznamah, et le produit de ces impôts devait, comme toutes les autres rentes de l'État, être entièrement mis à la disposition du directeur de la Rouzmanah, qui avait, en conséquence, la liberté de le réclamer ou de ne pas le réclamer, de le dépenser ou de ne pas le dépenser. Ce directeur, de son côté, avait pleine confiance dans un de ses écrivains, intelligent et connaissant bien les pratiques administratives, appelé Ahmed Elyatim. Cet écrivain était, entre tous ses collègues, celui dont les avis étaient toujours suivis; il s'était arrogé le droit de maltraiter ceux-ci, de leur faire des reproches, même s'ils avaient une position plus élevée que la sienne. Le chef écrivain lui-même était soumis à ses volontés, car il était très capable.

Un jour on intrigua contre Ahmed effendi; on lui tendit un piège dans lequel il tomba. Il dut payer une somme de 80 bourses au Pacha. Son chef, Hussein effendi, dut à cette occasion en payer 400. Ahmed effendi cessa dès ce jour de se rendre à son bureau et le Pacha nomma Kalil effendi contrôleur à la Rouznamah.

Rien dès lors ne pouvait être écrit sans lui être soumis et ne pouvait avoir d'effet s'il n'était contresigné par lui.

Kalil effendi, par ce moyen, fut mis au courant de toutes les affaires de l'administration, affaires sur lesquelles il ne manquait pas à son tour de renseigner le Pacha. Peu à peu le Divan tout

entier fut transféré dans sa propre maison, sise à l'Ezbékiah, en face de celle du fils du Pacha, Ibrahim bey. Kassim effendi, chargé des comptes mensuels, son parent Kitas effendi et Mou tapha effendi eurent la direction des bureaux.

Quelques mois après, Ibrahim bey partit et emmena K... effendi. Ses deux collègues restèrent au Caire et continuèrent à être, à cause de lui, l'objet des attentions et de la protection du directeur de la Rouznamah et de Mohammed effendi, son fils. Mais aussitôt que la nouvelle de la disgrâce de Kassim effendi arriva au Caire, cette conduite changea et le fils du Rouznamedji donna libre cours à son inimitié pour eux. Il leur fit des observations et employa, en s'adressant à eux, des termes amers. Les deux écrivains décidèrent alors de recourir au Pacha, et ils le firent comme nous l'avons raconté.

Il arriva un jour que Hussein effendi ayant demandé au Pacha l'autorisation de payer le traitement des employés et les pensions, celui-ci l'autorisa par écrit à faire ce paiement en entier aux savants cheiks, aux écrivains et à Sayed effendi el Mahrouki. Quant aux autres employés, ils ne devaient être payés que du quart de ce qui leur était dû. Hussein effendi fit alors observer que certaines personnes méritaient une attention spéciale tels que certains savants pauvres, les habitants des deux villes saintes qui s'étaient réfugiés au Caire avec leurs familles et qui n'avaient que leur pension pour vivre, et certains concessionnaires de terrains, qui avaient pris l'habitude de payer ce qu'ils devaient au trésor avec les sommes qui leur étaient affectées.

Mohammed Aly ne pouvant s'occuper des détails de cette affaire, donna alors au directeur de la Rouznamah le pouvoir d'agir comme il l'entendait. Celui-ci, confiant dans cette autorisation, se mit à payer à quelques-uns le 1/3 et à d'autres les 2/3. Il paya le 1/4, conformément aux ordres reçus, au public et aux veuves, parmi lesquels il y avait des vieillards et des aveugles qui durent souffrir toutes espèces d'ennuis, aller et

venir plusieurs fois. Or lorsqu'on discuta les comptes du directeur de la Rouznamah, on ne voulut pas accepter ce qu'il avait payé en plus du quart. Il alla voir le Pacha, mais celui-ci ne consentit à lui compter que les sommes payées moyennant autorisation écrite et nia les ordres verbaux qu'il avait donnés.

Quelquefois le Pacha donnait l'ordre verbal au directeur de la Rouznamah de payer des sommes aux chefs de l'armée; celui-ci n'osant pas demander d'ordres écrits et comptant sur ses bonnes relations avec le Pacha, payait. On refusa d'admettre beaucoup de ces paiements.

De cette manière le directeur de la Rousznamah se trouva créditeur de plus de 1,200 bourses pour une seule année, et, partant de cette base, on calcula que sa dette, pour les cinq années, devait atteindre 5,000 bourses.

Cette situation terrifia Hussein effendi, car il ne trouvait aucun aide ni aucune personne qui voulût prendre son parti et intercéder pour lui.

Vers la fin du mois, le Pacha fit des fêtes à l'occasion de la circoncision du fils de Bonaparte qui se trouvait à Hedjaz. Le cortège eut lieu le vendredi après la prière et une foule de monde s'assembla pour le voir passer.

A la même époque les craintes de la peste augmentèrent car celle-ci avait déjà fait quelques victimes à Alexandrie. Le Pacha ordonna une quarantaine à Rosette, à Damiette, à Borollos et à Choubrah. Il ordonna en outre au kachef de la province de Béhéra de ne laisser passer aucun voyageur par terre. Il ordonna aussi de faire tous les soirs, et dans l'intention d'empêcher l'épidémie, la lecture du Bokhari à la mospuée d'El Azhar et des prières dans les autres mosquées. On se réunit à El Azhar pendant trois jours et on cessa ensuite par paresse.

Le lundi 29, dans la matinée, le soleil s'éclipsa aux 3/4. Cet astre se trouvait dans le signe du sceau, c'est-à-dire que nous étions en hiver. Aussi, la population ne s'aperçut-elle pas de l'obscurité qui régna au moment de l'éclipse. Elle pensa qu'elle était causée par des nuages.

Mois de Saffar.

Ce mois commença un mercredi.

Le premier jour de ce mois, un vent du nord très froid et excessivement violent se leva vers le soir. Il dura jusque dans l'après-midi du samedi. La violence de ce vent augmenta le vendredi et cela nous amena une poussière jaune et du sable. Le ciel était couvert de gros nuages et il plut un peu.

Le mardi 7, des nouvelles au Hedjaz annoncèrent que les troupes égyptiennes s'étaient emparées, sans résistance, des villes de Djeddah et de la Mecque.

Lorsque l'expédition envoyée du Hedjaz fut mise en déroute et revint de la façon que nous avons racontée, c'est-à-dire dans un état de misère et par des routes différentes, lorsque le Pacha eut ordonné, pour sa tranquilité, l'exil des chefs qui s'étaient hâtés de fuir et de retourner sans attendre ses ordres, de ceux qu'il craignait et de ceux qui pensaient être plus dignes que lui de commander, tels que Saleh Og Soliman et Haggou; lorsqu'il eut aussi ordonné le meurtre d'Ahmed aga Laz, une autre expédition fut organisée et le Pacha apprit par les chefs bédouins, ses alliés, et par le chef de la tribu de Houetat que la première défaite était due aux bédouins des tribus de Harb et de Seffra. « Ces tribus, lui dirent-ils, font la guerre uniquement pour la religion, car les Wahabites ne leur donnent rien. Si donc vous leur donniez de l'argent et des cadeaux,

ils ne manqueraient pas de se mettre de votre côté et de nous livrer le pays ».

Mohammed Aly chercha par tous les moyens à réunir de l'argent. Il prépara l'expédition et fit dire qu'il allait partir lui-même. Au mois de Chaban il fit camper les troupes en dehors de la porte de la Victoire; il sortit en grande pompe, désigna Bonaparte, le kazendar, pour les commander; il lui donna des caisses pleines de monnaies et d'habillements et le fit accompagner par Abdine bey et d'autres.

Il continua a aller au camp et à retourner à la Citadelle, à l'Ezbékiah ou à Choubrah. Tous les lundis et les jeudis il faisait faire aux troupes des exercices d'après la règle de la guerre des Européens.

Vers la fin de Chaban, Bonaparte partit, mais le camp était toujours établi pour recevoir les soldats qui venaient de leur pays par la voie d'Alexandrie et de Damiette. Tous les jours plusieurs de ces soldats entraient en ville le matin et retournaient à leur camp le soir sans manquer de faire du mal aux marchands, aux bourriquiers et à d'autres personnes.

Le Pacha fit tuer Ahmed aga Laz vers la fin du mois de Ramadan. Abdine bey partit au mois de Chawal, et Moustapha bey et Dali pacha partirent un mois après, amenant un grand nombre de soldats. Yehia aga partit ensuite avec 500 hommes environ, et de temps à autre partait une compagnie. Le camp, cependant, était toujours rempli et les soldats y faisaient des exercices.

A son arrivée à la ville de Yanboh, Bonaparte s'occupa de s'attirer l'amitié des bédouins. Ebn Chedid el Houeti et d'autres allèrent de sa part chez le chef de la tribu de Harb et parvinrent à lui faire entendre raison. Ils le ramenèrent à Bonaparte avec d'autres chefs bédouins; celui-ci les honora, leur donna des pelisses, des habits, des châles de Cachemire et de très grosses

sommes d'argent. Il donna au chef de la tribu de Harb 100,000 tallaris de France dont 18,000 pour lui-même. Il promit, en outre, de donner mensuellement à chaque homme 5 tallaris du biscuit et une mesure de lentilles.

Les bédouins, de leur côté, leur livrèrent le pays ainsi que la ville de Médine, dont le commandant était un des leurs.

Tout cela fut arrangé par le chérif Ghaleb pendant l'absence du fils de Massoud el Wahabi, qui, après avoir accompli le pèlerinage, s'était rendu au Tayef. Ce chérif trouvera sa punition.

Aussitôt après la réception de ces nouvelles, le mardi 7, on tira de nombreux coups de canon, et le lendemain on ordonna d'illuminer la ville du Caire, le Vieux-Caire et Boulac. On fit les illuminations pendant cinq jours, c'est-à-dire du mercredi au dimanche.

Pendant ces cinq jours, le froid fit éprouver à la population une très grande souffrance, car elle devait veiller longtemps. On voyait chaque commerçant assis dans sa boutique, un réchaud devant lui et enveloppé d'habits en laine ou de couvertures.

Le mercredi au soir, le Pacha se rendit au camp; avant lui s'y étaient rendus des chameaux chargés de tapis, de coussins, de filtres à eau, de poudre et de feux d'artifice. Tous les jours il faisait faire des jeux accompagnés de coups de canon et de fusil que l'on tirait sans interruption. Les musiques, d'autre part, jouaient depuis le lever du soleil jusqu'à midi.

Le premier jour de ces jeux, le fils du Pacha, Ibrahim bey, fut atteint d'une balle qui, après avoir traversé le corps d'un palefrenier, le blessa à l'épaule. Cette blessure n'était pas grave, mais elle retint Ibrahim bey chez lui pendant deux jours, le troisième il sortit en voiture et se rendit au camp des troupes.

Le dimanche à midi, le Pacha remonta à la Citadelle. On démolit les tentes et on donna l'ordre de cesser l'illumination. On avait cependant déjà rempli les lanternes d'huile, car on savait que l'illumination devait durer pendant sept jours. Cet ordre fut accueilli avec plaisir car il délivrait la population du froid, de l'obligation de veiller, d'abandonner ses affaires et de faire des dépenses insupportables pour elle. Il y avait, en effet, des personnes qui étaient obligées de faire ces frais, et qui ne possédaient pas en réalité de quoi nourrir leurs familles et même de quoi allumer une seule lumière dans leurs maisons.

Le Pacha fit part au Sultan de la nouvelle dont nous avons parlé. La lettre fut portée par Emin Giawich. Il communiqua également cette nouvelle à toutes les provinces, et à cette occasion il conféra des dignités à quelques-uns de ses favoris.

Pendant ce mois nous sûmes que des pluies abondantes et de la neige étaient tombées dans la Basse-Égypte du côté d'Alexandrie, de Rosette et dans les limites des provinces de Garbiah, de Ménoufiah et de Béhéra ; que le froid y était tellement intense que des hommes et des bestiaux en moururent et que les cultures furent endommagées. Nous sûmes aussi qu'on avait trouvé sur le rivage une quantité de poissons morts, laissés par les vagues de la mer. Plusieurs bateaux aussi avaient fait naufrage.

Le 7, c'est-à-dire le jour de l'arrivée des nouvelles du Hedjaz, le Pacha fit venir le directeur de la Rouznamah, Hussein effendi, et lui donna une pelisse, c'était lui indiquer qu'il pouvait continuer à exercer ses fonctions. Il lui demanda cependant 2,500 bourses.

Pendant que Hussein effendi réglait ses comptes, le Pacha lui avait demandé 500 bourses en acompte sur la somme dont il serait définitivement reconnu débiteur. Hussein effendi n'ayant pas cette somme, envoya son fils à Mahmoud bey el Douedar

pour le prier d'intervenir pour lui. Mahmoud bey, qui n'était pas un homme franc, alla avec lui, le laissa dans un coin et se mit à causer en particulier avec le Pacha. A la fin de cet entretien, il lui dit que bien que les comptes ne fussent pas encore terminés, son père était déjà reconnu débiteur de plus de 5,000 bourses ; mais que cependant, sur son intervention, le Pacha était disposé à lui abandonner la moitié de cette somme, sous condition de payer le reste, soit 2,500 bourses. « Comment pourrons-nous payer cette somme importante, répondit le fils de Hussein effendi, étant destitués de nos fonctions, nous ne pouvons pas contracter de dettes, car personne n'a plus confiance en nous » ?

Mahmoud effendi rentra chez le Pacha et revint dire à son protégé que le Pacha ne voulait rien réduire de ses demandes, mais qu'il leur rendait leurs fonctions. « Que votre père vienne ici demain, il recevra l'ordre de rentrer dans son administration, et Dieu vous aidera dans le paiement de cette dette ».

Le fils de Hussein effendi alla raconter à son père ce qui venait de se passar. Cette nouvelle ne put qu'augmenter sa peine. Il alla cependant le lendemain matin chez le Pacha, qui lui donna la pelisse, et il commença dès ce jour à vendre ses biens.

Le lundi 13, le Pacha donna une pelisse à Moustapha effendi et on vint le féliciter des nouvelles fonctions qui venaient de lui être confiées.

Le mercredi 23, des nouvelles annoncèrent que le 26 Moharram, l'armée du Hedjaz avait pris possession du Tayef et mis Maddifi en fuite. On tira pendant trois jours, en signe de réjouissance, un grand nombre de coups de canon et de fusil.

Le Pacha fit des préparatifs pour le départ de son fils Ismaïl qui devait porter cette nouvelle à Constantinople.

A la même époque on installa à la Citadelle un divan pour contrôler les balances et les poids. Chaque marchand devait apporter ses poids et on les contrôlait : si on reconnaissait qu'ils étaient conformes au type, on les marqnait et on percevait 3 paras pour chaque poids, dans le cas contraire, on les gardait et on les remplaçait par de nouveaux poids en fer que l'on faisait payer à raison de 100 paras pour un rotoli et de 50 paras pour un demi-rotoli.

Ce fut encore là une porte par laquelle entrèrent dans le trésor un certain nombre de bourses.

A la même époque le Pacha réclama 70.000 tallaris de France aux bédouins de la tribu de Faouayed. Ils refusèrent de payer cette somme, se répandirent dans la province de Djizah, volèrent les bestiaux et dévalisèrent les habitants. Le Gouverneur de Djizah accourut pour les chasser, mais ayant rencontré des chameaux chargés d'objets leur appartenant et accompagnés de femmes et d'enfants, il s'en empara et s'en retourna avec ce butin.

A la même époque, Ibrahim bey, fils du Pacha, partit pour la Haute-Égypte.

On apprit que la peste faisait des progrès à Alexandrie. Cette nouvelle ne fit qu'accroître la frayeur du Pacha et celle de ses soldats.

Mois de Rabi el Awal.

Ce mois commença un jeudi.

Le 1er de ce mois on confia à Hussein el Bourali, Katkhoda de Katkhoda bey, les fonctions de directeur de Beit el Mal, en remplacement de Radjab aga.

C'était un homme bon et dont on ne peut dire du mal. Aussitôt après sa nomination il envoya à tous les cheiks des quartiers et des rues, l'ordre de lui donner avis de tous les décès qui pourraient survenir dans leurs quartiers respectifs, même si la personne décédée laissait des enfants ou d'autres héritiers.

Il fit la même recommandation aux personnes chargées d'ensevelir les morts, et envoya les mêmes ordres dans les provinces.

Le dimanche 4, le Pacha fit venir le Rouznamdji Hussein effendi et lui réclama le paiement de sa dette. Hussein effendi avait vendu ses concessions, ses immeubles et sa maison d'habitation, mais n'avait pu réunir plus de 500 bourses. Il exposa sa situation au Pacha, mais celui-ci lui répondit que les prétextes ne lui serviraient à rien et qu'il devait aussi se défaire des richesses qu'il tenait cachées.

Hussein effendi répliqua qu'il n'avait aucun bien caché et qu'il demandait aux personnes qui prétendaient le contraire, de prouver leurs dires. A cette réponse le Pacha s'emporta violemment, insulta son interlocuteur, lui tira la barbe et le frappa au visage. Il tira son épée pour l'en frapper, mais son Katkhoda et les autres personnes présentes intervinrent en faveur de Hussein effendi. Le Pacha le fit alors jeter à terre et battre par ses cawas, après lui avoir donné lui-même plusieurs coups de canne. Hussein effendi perdit connaissance. On finit par le relever, on le mit sur un âne et on le fit conduire chez lui par ses domestiques. Des soldats l'accompagnèrent aussi pour l'empêcher de monter à son harem ou d'y envoyer quelqu'un. Mahmoud bey el Douedar, sur l'ordre du Pacha, le suivit et fit une perquisition dans sa maison et dans celle de son frère Othman effendi. Hussein effendi fut ensuite reconduit à la Citadelle et mis en prison.

Quant à son fils et à ses deux frères, ils avaient disparu dès le jour de la réclamation.

Le lendemain, Ibrahim, chef des agas de la porte, se rendit à la prison de Hussein effendi et lui réclama le paiement de 800 bourses. « Je ne puis rien payer, répondit Hussein effendi, parce que mon frère Othman qui m'aide et qui s'occupe de mes affaires est en prison et aussi parce que vous avez gardé les registres qui indiquent l'état de mes affaires ».

Ibrahim aga rapporta cette réponse au Pacha et la mise en liberté d'Othman effendi fut ordonnée.

Le 11, le Pacha se rendit à Djizah dans l'intention de partir pour le Fayoum. Il amena avec lui des écrivains musulmans et coptes et fit répandre le bruit que le but de ce voyage était de vérifier si les terres étaient justement imposées. Il partit le lundi 12 au soir, après avoir fait partir son fils Ismaïl pour la Turquie.

Le 25, Latif aga, qui était allé à Constantinople porter la nouvelle de la prise des deux villes saintes, revint au Caire. Il raconta qu'à son arrivée près de Constantinople, les notables étaient sortis à sa rencontre et l'avaient fait entrer en grande pompe dans la ville, qu'il avait avec lui plusieurs clefs que les Turcs prirent pour celles de la Mecque, de Djedda et de Médine. Ils les mirent sur des plateaux d'or et d'argent, les firent précéder de personnes portant des encensoirs d'or et d'argent et des parfums, et les firent suivre par des musiciens. Des coups de canon et de fusil avaient été tirés en l'honneur de ces clefs et le Sultan ainsi que les dignitaires de sa Porte, donnèrent à l'envoyé de Mohammed Aly, des pelisses et des cadeaux. On l'appela Latif pacha.

Le même jour, on annonça que le cahwagi pacha du Sultan devait venir apporter des pelisses et des cadeaux au Pacha et des brevets de gouverneurs de province aux personnes que celui-ci désignerait. Des ordres furent donnés à Alexandrie et à Damiette pour la réception de cet envoyé impérial lorsqu'il débarquerait dans l'un de ces ports.

Le même jour, Halil bey, gouverneur d'Alexandrie, arriva au Caire, fuyant l'épidémie qui avait augmenté dans cette ville et qui avait emporté la plupart de ses soldats et de ses gens.

Mois de Rabi el Tani.

Ce mois commença un dimanche.

Le 8, le Pacha arriva à l'improviste à Djizah, il revenait du Fayoum. On dit qu'à son arrivée à Béni-Souef il monta un mulet si rapide, que, accompagné de quelques-unes des personnes de sa suite, montées sur des dromadaires et des mulets, il arriva en 4 heures à Fayoum, laissant derrière lui plusieurs de ses compagnons, et que 17 dromadaires tombèrent morts.

Le mardi 10, on fit la fête habituelle du tombeau de Hussein. Sayed el Mahrouki, directeur des affaires de ce tombeau, qui avait fait les préparatifs de la fête, resta dans la maison de Sadat, voisine du tombeau. Cette maison avait été mise à sa disposition.

Ce jour-là, le Pacha ordonna une quarantaine à Djizah et déclara qu'il comptait séjourner dans cette ville. La peur avait augmenté chez lui, car la peste avait fait son apparition au Caire et avait emporté les médecins français et quelques chrétiens grecs.

On croyait que la quarantaine empêcherait la peste, et le grand cadi était de cet avis; aussi le Pacha et les personnes de son entourage en furent-ils persuadés, car ils tenaient beaucoup à la vie.

Un des gens du cadi étant mort, celui-ci ordonna de brûler ses habits, de laver la chambre dans laquelle il se trouvait et d'y brûler diverses denrées. Il ordonna aussi de laver tous les objets que cet homme avait touchés et de les parfumer.

La police avait ordonné à tous les habitants de balayer, d'arroser les rues, de les tenir toujours propres et de mettre leurs habits en plein air. Les lettres étaient trouées et parfumées, avant leur distribution.

Lorsque le Pacha décida d'établir une quarantaine à Djizah, il envoya à tous les habitants de cette ville l'ordre d'en sortir dans l'espace de 4 heures, s'ils n'avaient pas de quoi se nourrir pendant soixante jours et d'aller habiter où il leur plairait. Ils durent obéir à cet ordre quoiqu'il leur causât un grand dérangement et apportât un grand trouble dans leurs affaires. On se trouvait en effet, en ce moment, à l'époque de la récolte des céréales, et les habitants de la ville avaient des comptes à régler avec les cultivateurs.

On alla jusqu'à boucher les trous qui étaient pratiqués dans le mur d'enceinte de la ville et on en enleva les portes. On empêcha les barques de traverser le Nil.

Le Pacha s'enferma dans sa maison de l'Esbékiah et ne vit personne jusqu'au vendredi. Ce jour-là, il se rendit de bonne heure, au chateau de Djizah. Il fit placer 2 barques vis-à-vis l'une de l'autre à Djizah et au Vieux-Caire. Si son lieutenant ou Moallem Ghali lui envoyait un papier, ce papier, après avoir été désinfecté au mastic et au soufre, était donné au moyen d'un long bâton au batelier qui se trouvait du côté du Caire et celui-ci s'approchait de l'autre barque et le donnait également au moyen d'un long bâton. Le batelier de celle-ci se servait encore

d'un bâton semblable pour donner la lettre à quelqu'un qui se trouvait sur la rive. Celui-ci trempait la lettre dans du vinaigre la parfumait et la remettait au Pacha.

Le Pacha resta plusieurs jours à Djizah. Il se rendit ensuite à Fayoum et en revint après avoir envoyé à Siout ses mamlouks et les personnes qui lui étaient les plus chères.

Le samedi 7, on annonça dans les rues, que Sayed Mohammed el Mahrouki était nommé chef des négociants du Caire, et qu'en cette qualité, il avait le droit de donner des ordres à tous les négociants, marchands, artisans et de juger les différends qui pourraient s'élever entre eux.

Le même jour de nombreux soldats turcs arrivèrent au Caire par la voie de Damiette. On leur dressa un camp en dehors de la porte de la victoire. Près de 500 artisans, maçons et charpentiers les accompagnaient et on les logea dans une okelle au quartier Kaliffa.

Le dimanche 8, le négociant Mahmoud Hassan fut nommé inspecteur des poids et mesures. Il traversa la ville précédé d'une balance et vêtu d'une pelisse. Il fit annoncer que le type des poids devait être le rotoli de 24 onces dont se servent les marchands de beurre, d'huile et de légumes, et ordonna une diminution sur le prix de la viande et de divers autres objets. La population fut satisfaite de ces mesures, mais elles ne furent pas longtemps en vigueur.

Le mercredi 11, le ciel demeura pur jusque dans l'après-midi, mais à ce moment il se couvrit de nuages qui l'obscurcirent et il s'éleva un vent du nord très violent. Deux coups de tonnerre, dont le second plus fort que le premier, se firent entendre et on vit des éclairs. Il plut un peu et aussitôt le vent se calma

et le ciel se découvrit. C'était le septième jour du mois copte de Bachans et le dernier jour du mois grec d'avril. Louange au Dieu puissant qui change les événements!

Le surlendemain, vendredi, nous eûmes la même température; il y eut des nuages, du tonnerre et une pluie plus abondante que la fois précédente.

Mois de Djamad el Thani.

Le 12, arriva par le Nil, venant par la voie de Damiette, un envoyé de la Sublime Porte, portant le titre de kahwaghi pacha du Sultan. Mohammed Aly le fit descendre dans son palais de Choubrah, et fit tirer en son honneur, devant ce palais, des coups de fusil et de canon et fit illuminer la rive du Nil.

Le lendemain, c'est-à-dire le dimanche, un grand cortège se forma à Choubrah, pour conduire en ville l'envoyé du Sultan. Ce cortège, composé des agas de toutes les troupes à cheval, du corps de Dallat, de toutes les corporations portant leurs signes distinctifs et des musiques turques, entra par Bab el Nasre, traversa la ville et s'arrêta devant la maison d'Ibrahim bey, fils du Pacha, située à l'Ezbékiah, à Kantaret el Dike, où l'envoyé du Sultan devait descendre. Quant aux soldats à pied, ils s'étaient répandus comme des sauterelles dans toutes les rues de la ville. Le défilé du cortège dura deux heures et quart. On y remarquait les cadeaux envoyés par le Sultan et composés de 4 paquets contenant des pelisses, de 2 poignards montés en pierres précieuses, d'un sabre, de 3 plaques d'honneur montées en pierres précieuses et surmontées de plumes et autres choses. Il y avait pour le Pacha une fourrure, un poignard et une plaque d'honneur. Son fils Ibrahim eut des cadeaux semblables.

Le Pacha envoya chercher son fils dans la Haute-Égypte; celui-ci vint à dromadaire jusqu'à Djizah, de là, il vint par le Nil jusqu'à Choubrah où son père se trouvait. Il reçut sa pelisse et sa nomination de gouverneur de la Haute-Égypte, et après avoir passé trois jours auprès de son père, il retourna a Djizah par le Nil. Arrivé dans cette ville, il ordonna que la barque qui l'avait amené fut submergée et que les gens qui l'avaient accompagné prissent des bains dans le Nil et y lavassent leurs habits avant de monter à terre. Tout cela par crainte de la peste et de la mort.

Le 25, Ibrahim bey retourna dans la Haute-Égypte.

Le même jour, les troupes qui étaient parties pour la Haute-Égypte au mois de Rabi el Awal, revinrent au Caire. ainsi que les écrivains musulmans qui étaient allés pour vérifier les comptes des écrivains coptes et pour mesurer les terres.

Vers la fin du mois on ordonna que la quarantaine devait continuer à Djizah pendant les mois de Radjab et de Chaban, et on donna aux habitants qui voulaient sortir de la ville ou qui n'avaient pas une nourriture suffisante pour deux mois et trois jours, un délai de trois jours pour quitter la ville.

Presque tous les habitants de la ville en sortirent et se répandirent dans la campagne. Beaucoup d'entre eux se construisirent des cabanes en paille dans les champs et y demeurèrent pour se garantir du soleil.

Les personnes qui étaient dans la ville ne pouvaient rien recevoir de celles qui étaient en dehors, elles pouvaient seulement leur parler à une grande distance. Les soldats seuls sortaient de la ville et y entraient librement. Ils achetaient des légumes, des pastèques et différentes choses et les revendaient dans la ville au plus haut prix. Ils empêchaient les gens qui

étaient dans la ville et qui voulaient en sortir, de prendre n'importe quel objet avec eux.

Vers la fin du mois, un envoyé de la Sublime Porte, arriva au Caire, porteur d'un firman ordonnant aux personnes chargées de faire le sermon dans les mosquées, de dire, en faisant les vœux pour le Sultan à la prière du vendredi : « Le Sultan, fils du Sultan Mahmoud Khan, fils du Sultan Abd el Hamid Khan, fils du Sultan Ahmad Khan, le victorieux, le serviteur des deux villes saintes ». Le Sultan croyait pouvoir prendre ces dernières qualifications parce que ses soldats avaient repris les lieux saints aux étrangers qui s'en étaient emparés. Le moufti de Constantinople avait en effet déclaré infidèles ces étrangers parce qu'ils avaient eux-mêmes déclaré infidèles les musulmans, qu'ils s'étaient révoltés contre l'autorité du Sultan et qu'ils avaient tué des musulmans. Ce moufti avait déclaré en conséquence que celui qui leur ferait la guerre serait considéré comme faisant une guerre sainte, et comme martyr s'il venait à mourir.

Ce firman fut lu au grand Tribunal, le dimanche 28, devant le lieutenant du Pacha, le grand juge, les cheikhs, les dignitaires de l'État et une grande foule de personnes. On tira un grand nombre de coups de canon et de fusil à la Citadelle, à Boulac et à Djizah, et on continua ainsi pendant 10 jours à toutes les heures de la prière.

Mois de Radjab.

Vers le milieu de ce mois, Bonaparte, le khazendar arriva du Hedjaz par la route de Kosséir.

Vers la fin du mois, le kahwaghi pacha repartit pour Constantinople après avoir donné une somme d'argent très importante aux personnes qui avaient été attachées à son service. Le Pacha

le chargea de présents pour le Sultan et pour les dignitaires de l'Empire. Ces présents comprenaient 40,000 dinars et 60,000 demi-dinars en or pur, 500 balles de café, 100 kantars de sucre doublement raffiné, 200 kantars de sucre raffiné, 200 vases en porcelaine de Chine pleins de confitures et de sirops parfumés au musc et à divers autres parfums, 50 chevaux avec harnais montés en pierres précieuses et en perles et 50 chevaux sans harnais, des étoffes des Indes, tels que cachemires brochés d'or, des soieries, de l'encens, du bois d'aloès, de l'ambre et différents autres objets.

A la même époque, un envoyé du Sultan, appelé Ganem effendi, arriva au Caire porteur d'un firman annonçant au Sultan la naissance d'un fils auquel on avait donné le nom d'Othman. Ce firman fut lu au grand Divan en présence des cheiks et des notables. On tira des coups de canon et de fusil pendant sept jours et cinq fois par jour.

Le mardi 20, correspondant au 23 du mois copte de Misra, le Nil atteignait sa hauteur voulue et on annonça dans la ville que le Khalidj serait coupé le lendemain matin. Le peuple se rendit en foule à Rodah et à l'embouchure du canal, et les personnes qui habitaient les maisons riveraines du Khalidj, invitèrent leurs amis.

A la fin de la journée, et contrairement aux habitudes d'après lesquelles le Khalidj devait être coupé le lendemain même du jour où la crue atteignait la mesure réglementaire, on annonça que la coupure était différée d'un jour, c'est-à-dire remise au jeudi.

Ce jour-là, en effet, le Khalidj fut coupé en présence du Pacha et l'eau y coula. Mais les habitants des maisons riveraines durent faire double dépense pour leurs invités.

MOIS DE RAMADAN.

Le mardi 5, Ismaïl, fils du Pacha, revint de Turquie. Il s'était rendu dans ce pays pour porter la nouvelle de la prise des deux villes saintes. Il descendit à Choubrah et fut salué par des coups de canon tirés de la Citadelle, de Choubrah, de Boulac, et de Djizah.

Il avait été honoré à Constantinople et on lui avait donné des présents.

Le 10, un envoyé de l'Empire apporta au Caire la nouvelle de la naissance d'une fille au Sultan. On réunit à la Citadelle les cheiks, les notables et les dignitaires, et on lut le firmant annonçant cette nouvelle et ordonnant à tous de se réjouir. Des coups de fusil et de canon furent tirés en l'honneur de cet événement pendant cinq jours et cinq fois par jour.

Sous les anciens Sultans on ne parlait jamais de la naissance des filles et on ne faisait de réjouissance que pour la naissance des garçons.

Le mardi 26 au soir, le Pacha réunit dans sa maison de l'Ezbékiah les dignitaires de son gouvernement, les cheiks et les 3 juges, c'est-à-dire Bahgat effendi qui était juge du Caire, Sadik effendi qui avait été juge de cette ville l'année précédente et qui était nommé juge à la Mecque, et le juge qui devait partir pour la ville de Médine. On dressa le contrat de mariage de son fils Ismaïl pacha avec la fille d'Arif bey qu'il avait amenée de Turquie. On dressa aussi le contrat de mariage de la fille du Pacha avec le defterdar Mohammed effendi.

Après la cérémonie on distribua à chacun des personnages présents, un châle de Cachemire, une pièce d'étoffe brochée et deux pièces de soie. On distribua des mouchoirs aux personnes de condition moindre.

Depuis ce jour, le Pacha se prépara à partir pour le Hedjaz. Il fit faire 40 caisses en fer blanc, recouvertes d'une couche de cire au dedans, de bois au dehors, et enveloppées de cuir de vache. Ces caisses étaient destinées à transporter l'eau du Nil bouillie qui devait être bue par lui et par les gens de son entourage.

Tous les mois, Sayed Mohammed el Mahrouki devait lui envoyer des caisses pareilles.

Mois de Chawal.

Ce mois commença un dimanche.

Le samedi 7, on fit dans la ville la procession du tapis destiné au tombeau du Prophète. Ce tapis était terminé depuis cinq ans et déposé dans la mosquée de Hussein. Au commencement du mois on l'avait retiré de cet endroit et nettoyé, car il s'était souillé et on avait remplacé le nom du Sultan Moustapha, qui s'y trouvait brodé, par celui du Sultan Mahmoud.

Raïs Hassan el Mahrouki, sous la direction de qui le tapis avait été fait, faisait partie du cortège.

Le samedi 14, Mohammed Aly pacha partit dès l'aube pour le Hedjaz. Il se rendit à Birket-el-Gameh, où les dignitaires de son Gouvernement, les cheiks et les notables étaient allés pour lui souhaiter un bon voyage.

A huit heures et demie du matin, il se dirigea vers Suez tandis que les troupes de cavalerie sortaient par Bab el Nasre pour prendre la route de terre.

Deux jours avant le départ, des gens montés sur des dromadaires vinrent annoncer la capture au Taïef de Othman el Madaïfi.

Othman s'était rendu au Taïef avec son armée; mais le chérif Galeb, suivi des soldats turcs et des bédouins, lui livra une bataille pendant laquelle le cheval d'Othman fut atteint. Othman mit pied à terre, il se mêla aux soldats et sans être reconnu, s'éloigna à une distance de quatre heures. Mais là, il fut pris par des soldats du Chérif qui le rencontrèrent et le ramenèrent à leur chef, qui lui mit une chaîne au cou.

Au moment où Othman était tombé de cheval, la bataille avait cessé.

Othman était le beau-frère du chérif. Il l'avait quitté pour s'unir aux Wahabites dont il était devenu le principal soutien. Ce fut lui qui, pendant plusieurs années, réunit à lui les tribus arabes et fit une guerre acharnée à ses ennemis. C'est lui qui mit le siège devant le Taïef et s'en empara, qui massacra les hommes et viola les femmes et qui démolit la belle coupole d'Abou el Abbas. Ce fut lui qui, avec les bédouins de la tribu de Harb, mit en déroute les soldats du Pacha à Saffra et à Ghedida.

Othman fut conduit à Djedda, où il fut gardé prisonnier par la chérif qui voulait par là montrer aux Turcs son zèle et son dévouement pour eux.

Mais ceux-ci le récompensèrent bientôt par des faits que nous raconterons en partie dans la suite.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença un mardi.

Dans les premiers jours de ce mois, des nouvelles de Turquie annoncèrent la prise par les troupes turques de la Bulgarie qui se trouvait depuis plus de quarante années sous la domination des Serbes. Dieu sait si cela était vrai!

A la même époque, Mahmoud Hassan fut révoqué des fonctions de prévôt qui furent confiées à Othman aga el Ouardani.

Le 15, Othman el Madaïfi arriva à Ridania. Le lendemain matin on tira des coups de canon en signe de réjouissance, car on était très heureux de le tenir prisonnier.

Saleh bey el Salehdar, suivi d'un grand cortège, alla à sa rencontre, lui ôta ses chaînes, le fit monter sur son dromadaire et le conduisit au lieutenant du Pacha qui se trouvait à la Citadelle entouré de Hassan pacha, de Taher pacha et d'autres personnages, ainsi que de Naghib effendi, qui devait aller comme représentant du Pacha à la Sublime Porte et qui avait retardé son voyage afin de pouvoir emmener le prisonnier avec lui.

On fit asseoir Othman et on causa avec lui. Il répondait aux questions dans un langage correct et avec éloquence; il parlait avec calme et tous les signes de la noblesse et de l'intelligence apparaissaient sur sa figure. Tous les assistants se communiquaient le regret qu'ils éprouvaient de le voir partir pour Constantinople, où il devait certainement être massacré.

Après avoir pris le repas avec les personnes que nous avons citées, il fut amené par le lieutenant du Pacha dans sa propre maison, où il logea et où il fut comblé d'honneurs pendant trois jours.

Il fut ensuite conduit à Boulac pour partir avec Naghib effendi. On lui mit de nouveau les fers au cou, et la barque descendit le Nil.

C'était le lundi 21 de ce mois.

Vers la fin de ce mois, nous apprîmes que Masseoud el Wahabi avait envoyé des parlementaires à Toussoum pacha, qui se trouvait près de Djedda; que ces parlementaires conduits par le chérif Galeb devant Mohammed Aly, avaient déclaré que leur maître proposait de payer 100,000 tallaris de France comme rançon de Madaïfi et qu'il proposait de conclure la paix.

Le Pacha répondit que Madaïfi était déjà parti pour Cons-

tantinople, mais qu'il acceptait la paix dans les conditions suivantes : 1° paiement de tous les frais de cette guerre ; 2° restitution de tous les bijoux et de tous les trésors qui se trouvaient dans le saint-tombeau, ou bien remboursement de la valeur de tous les bijoux manquants.

Les envoyés de Wahabi demandèrent au Pacha de leur donner ces conditions par écrit, mais celui-ci refusa en leur faisant observer que leur maître ne lui avait envoyé aucun écrit.

Le lendemain matin, il les fit assister avant leur départ aux exercices militaires de ses troupes, afin qu'ils pussent faire part de leurs impressions à leur maître.

Mois de Zilhodjeh

Ce mois commença un mercredi.

Le samedi 18 au soir, eut lieu l'affaire de Latif pacha.

Latif pacha était mamelouk de Arif bey, fils de Kalil pacha, qui cinq ans auparavant était cadi du Caire. Arif bey le donna au Pacha, qui l'aima et le fit avancer en grade. Il eut ainsi beaucoup d'autorité au palais et acquit une grande notoriété.

Il avait été, comme nous le savons, chargé de porter en Turquie la nouvelle de la prise de Médine et les prétendues clefs de cette ville ; il avait été aussi chargé d'y conduire Median qni en était le gouverneur

A son arrivée à Constantinople, il fut reçu avec beaucoup d'honneurs par les dignitaires de la Porte, qui allèrent à sa rencontre en barque, à une très longue distance, et qui le firent entrer en grande pompe dans la ville. Ce jour-là on tua Median et on pendit son corps à la porte du palais ; on tira des coups de canon et de fusil en signe de réjouissance et on donna des festins. Le Sultan, ainsi que les dignitaires de l'Empire, offrirent des cadeaux à l'envoyé du Pacha.

Tout cela fit entrer l'orgueil et la présomption dans le cœur de Latif, et ces sentiments se firent remarquer dès son retour au Caire.

Le Pacha et les dignitaires du Gouvernement ne lui firent pas l'accueil auquel il s'attendait, parce qu'il était mamlouk et qu'ils étaient, surtout Katkhoda bey, grands ennemis des mamlouks.

Katkhoda bey se mit dès lors à dire à son maître des choses qui ne pouvaient que lui faire détester Latif pacha. Il lui dit entre autres choses que celui-ci réunissait autour de lui ses compatriotes pour s'en faire des partisans et se révolter. Ces accusations décidèrent le Pacha, qui devait partir, à laisser à son lieutenant liberté entière vis-à-vis de son ancien mamlouk, dans le cas où celui-ci commettrait un acte répréhensible.

Katkhoda bey et les personnes qui l'entouraient se mirent dès lors à surveiller tous les mouvements de Latif, attendant l'occasion de le perdre. Celui-ci ne se doutait cependant de rien et ne connaissait point les méchants desseins de ses ennemis. Un jour il alla demander à Katkhoda bey de lui augmenter sa pension, sous prétexte que ses dépenses avaient beaucoup augmenté; Katkhoda bey lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir d'accéder à son désir et il l'engagea à écrire au Pacha. Une discussion suivit cette réponse et Latif descendit mécontent.

Le soir, il envoya prévenir les mamlouks du Pacha d'aller le lendemain matin faire des courses avec lui, selon leur habitude. Il leur fit dire aussi en secret de se munir de tous les objets précieux et des armes qui leur appartenaient. Ils se préparaient à agir ainsi et sellaient déjà leurs chevaux pour partir, lorsque Katkhoda, prévenu, leur communiqua la défense de sortir. « Ce n'est pas aujourd'hui, dit-il à leur chef, le jour habituel des courses ».

Katkhoda bey envoya à ce moment même chercher Hassan

pacha, Taher pacha, Ahmed aga surnommé Bonaparte el Kazendar, Ibrahim aga, aga de la Porte, Mohou bey, Dabous Oglou, Ismaïl pacha, fils du Pacha, Mahmoud bey el Douedar et d'autres personnages, et tous décidèrent la perte de Latif.

Le lendemain ils l'envoyèrent chercher, mais Latif ayant eu connaissance de la décision prise à son égard, refusa de se rendre à leur appel. Dabous Oglou se rendit alors chez lui, mais il ne put changer en rien sa détermination; il y retourna une seconde fois et déclara à Latif qu'il devait ou quitter l'Égypte ou se rendre à l'assemblée. Latif répondit qu'il n'irait pas à l'assemblée et qu'il quitterait l'Égypte si Hassan pacha ou Taher pacha lui garantissait la vie.

Dabous Oglou le quitta et il resta dans une grande perplexité. On posta des soldats à toutes les portes de la ville et aux portes de la Citadelle, et, à la neuvième heure de la nuit, Hassan pacha et Mohou bey, à la tête de 2.000 soldats, entourèrent la maison de Latif, située à Soueket el Ezza. Ils tirèrent sur cette maison des coups de fusil et de carabine jusqu'au lendemain matin; mais voyant qu'ils ne réussissaient pas à la faire ouvrir, ils montèrent dans les maisons voisines et pénétrèrent chez Latif par les toits. Ils tuèrent les soldats et les domestiques qu'ils rencontrèrent, mais ils ne purent mettre la main sur le maître, car il s'était caché dans une cave avec six de ses femmes esclaves et un mamlouk. Les autres femmes et les mamlouks furent violés, et tous les biens qui se trouvaient dans la maison et dans une vingtaine de maisons voisines, ainsi que dans des boutiques des quartiers, furent pillés.

Jusqu'au matin les habitants des autres quartiers de la ville ne surent rien de cette affaire, mais lorsqu'ils sortirent pour aller à leurs affaires, ils virent les portes de la ville fermées et entourées de gardes; ils virent passer dans les rues des soldats chargés de butin. Cela les décida à ne pas ouvrir leurs boutiques et leurs cafés.

Quant à Latif pacha, il passa la journée tremblant de peur, car il pensait que son eunuque, qui connaissait sa retraite, ne manquerait pas de la révéler. A la tombée de la nuit, voyant que les soldats avaient fini le pillage et avaient quitté la maison, il sortit seul et arriva, en passant par les toits des maisons voisines, à la maison de son kazendar, où se trouvaient le chef de ses troupes et un vieux militaire appelé Youssouf Kachef Diab. Il y passa la nuit et toute la journée du lendemain.

Pendant ce temps, les recherches continuaient activement. On accusait plusieurs personnes d'avoir donné asile à Latif pacha et Mahmoud bey, dont la demeure était voisine de celle de Latif pacha, posta des soldats sur son toit pour la surveiller.

En ce temps-là, vivait au Caire un certain Hassan effendi el Leblebi [1] ainsi surnommé parce qu'il avait toujours les poches pleines de pois chiches grillés qu'il offrait à toutes les personnes chez lesquelles il allait. Il entrait dans toutes les maisons, causait, riait et plaisantait avec tout le monde et prenait ce qu'on lui donnait, sans jamais rien demander. On lui demandait quelquefois de dire à quoi on pensait, et, après avoir compté sur son chapelet, il répondait : « Vous pensez à telle ou telle chose ».

Mahmoud bey alla calomnier cet homme auprès du lieutenant du Pacha, en disant qu'il avait toujours prédit à Latif pacha qu'il gouvernerait l'Égypte et qu'il l'avait encouragé à profiter de l'absence du Pacha pour le renverser. Il ajouta que Latif croyait en cet homme, qu'il allait lui rendre visite, qu'il lui servait une pension, et que, sur son instigation, il cherchait à s'attirer les mamelouks et les soldats, afin de fomenter une révolte et de s'emparer de la Citadelle et de la ville.

Kotkhoda bey fit venir Leblebi devant lui et lui demanda où se trouvait Latif pacha. Il répondit qu'il n'en savait rien. Le

1 Leblcb est un mot turc qui veut dire *pois chiche.*

Kotkhoda bey lui demanda alors de lui dire si cet homme serait pris et il répondit : « Vous le trouverez et vous le tuerez. » Katkhoda bey fit alors signe à ses gens et ceux-ci amenèrent Hassan effendi à Boulac où ils le mirent dans une barque. Ils descendirent le Nil jusqu'à Chalakan et là ils le déshabillèrent et le noyèrent.

Ce jour-là même on connut par l'eunuque de Latif pacha, qui avait été torturé dans ce but, le lieu de la retraite de son maître. On ouvrit la cachette mais on n'y trouva que les six femmes et le mamlouk. Interrogés, ceux-ci déclarèrent que leur maître les avait quittés la veille au soir et qu'ils ne savaient pas où il s'était rendu. On les tira de leur cachette et on s'empara de toutes les richesses et de tous les bijoux qui y étaient enfermés.

Latif pacha continuait à trembler. Voulant quitter la maison du kazendar et se rendre daus un autre endroit, il monta sur le toit, escalada un mur d'où il devait sauter dans une cour voisine ; mais en ce moment il fut vu par un des soldats qui étaient postés au-dessus de la maison de Mahmoud bey el Douedar et ce soldat appela ses camarades. Latif pacha tira sur le soldat et l'atteignit d'une balle, mais il ne tarda pas à être arrêté ainsi que l'officier qui l'accompagnait dans cette fuite. On leur fit passer la nuit chez Mahmoud bey, et des gens allèrent annoncer cette capture chez les notables de la ville afin d'en obtenir des cadeaux.

Le lendemain, c'est-à-dire le mardi, Mahmoud bey amena le prisonnier à la Citadelle. Les grands dignitaires qui se trouvaient réunis dans le divan de Kotkhoda bey, décidèrent sa mort, et le fils du Pacha, Ismaïl, fut de leur avis sur ce point, bien que le condamné ait été à l'origine mamelouk de son beau-père Arif bey.

Arrivé à l'escalier, Latif pacha fut appréhendé au corps. Il pria Mahmoud bey de le protéger, mais celui-ci ne répondit pas. Il mit alors sa main sur la poignée de son sabre, mais des soldats en coupèrent le cordon. Il fut traîné jusqu'au bas de l'escalier et là le bourreau le frappa de plusieurs coups de sabre, mais comme il ne mourait pas, on lui coupa la tête comme on la coupe aux chèvres.

Son compagnon eut le même sort et les deux têtes furent suspendues pendant toute la journée à la porte de Zoueilah.

Le lendemain, c'est-à-dire le mercredi 22, on exécuta Youssouf kachef Diab près de la porte de Zoueilah.

De cette manière cette affaire se termina et les marchands ouvrirent leurs boutiques. La population avait pensé qu'une grande révolte éclaterait et que la ville entière serait pillée par les soldats, surtout par ceux qui étaient au camp de Bab el Nasre. Ces derniers, en effet, nouvellement arrivés, étaient pauvres et n'avaient jamais encore eu l'occasion d'un pillage. Ils auraient causé beaucoup de dégâts si des gardes n'avaient été placés aux portes de la ville pour les empêcher d'y pénétrer.

Tels sont les événements qui se sont succédés dans cette année.

Nous devons cependant faire savoir ici que lorsque Ibrahim pacha fut nommé gouverneur de la Haute-Égypte, il dressa un état de toutes les terres de cette partie du pays et s'empara, pour le compte du trésor, de toutes celles qui étaient concédées et de toutes celles qui étaient constituées en wakf, soit au profit de particuliers soit au profit d'institutions de bienfaisance, soit au profit des chefs des grandes familles qui devaient en employer les revenus pour continuer les bonnes œuvres, les générosités et l'hospitalité de leurs ancêtres.

Ainsi, il y avait à Sohag, un homme très connu, dont les ancêtres eux-mêmes étaient célèbres ; c'était cheikh Aref. Sa

maison était ouverte à tout venant, riche ou pauvre. Il traitait ses hôtes d'après leur rang en leur fournissant tout ce qui leur était nécessaire et il leur donnait, lorsqu'ils partaient, des présents consistant en céréales, beurre, miel et dattes. Il n'avait pour tout bien que la rente de 600 feddans. On lui en prit 500 et ce n'est même qu'après des prières et des interventions puissantes qu'on lui laissa les 100 autres.

Le même fait se passa à Djerdjah, à Siout, à Manfalout, à Farchout et dans d'autres endroits; et si quelqu'un faisait observer au gouverneur que telle personne, ayant une grande maison et recevant des étrangers, devait être considérée et traitée avec ménagement, il répondait: « Personne ne l'oblige à agir ainsi. Votre protégé n'a qu'à fermer sa porte, à vivre seul et à faire des économies et il finira par s'y habituer. Ce qu'il fait n'est que de la prodigalité », ou bien « Les personnes qui descendent chez lui n'ont qu'à se nourrir de leur propre argent en achetant elles-mêmes les choses dont elles peuvent avoir besoin »; ou bien il faisait une autre réponse, toujours conforme aux habitudes de ces gens-là dans leurs pays: « Le Divan, ajoutait-il, mérite plus que personne d'avoir cette terre, car il a des dépenses, des frais, des guerres et surtout l'expédition du Hedjaz ».

Lorsque Ibrahim pacha vint au Caire, au moment où son père se disposait à partir pour le Hedjaz, plusieurs habitants de la Haute-Egypte y vinrent pour se plaindre du traitement qu'ils avaient subi et pour trouver protection auprès des grands cheikhs. Mais si quelqu'un de ceux-ci s'adressait au Pacha, il lui répondait qu'il ne pouvait s'occuper d'affaires pareilles, ayant à préparer son départ, et que du reste les affaires de la Haute-Égypte ne le concernaient point, la Sublime Porte ayant nommé son fils gouverneur de cette province.

On s'adressait alors à son fils, qui renouvelait une des réponses que nous avons citées. Et si on lui faisait observer que

la terre confisquée était affectée à l'entretien d'une mosquée, il disait qu'il savait que les mosquées étaient presque toutes en état de ruine et que les rentes étaient détournées par les administrateurs des wakfs. « Le trésor, ajoutait-il, est plus digne qu'eux d'avoir ces rentes et ils devraient être contents que je ne leur demande pas compte de celles qu'ils ont détournées dans les années précédentes. Du reste j'ai laissé des rentes suffisantes aux mosquées qui étaient encore en bon état de conservation. J'ai constaté que certaines mosquées étaient dotées de terres très vastes, mais mal entretenues et ne rapportant rien ; or, une mosquée n'a besoin que d'un seul *Muezzin* à 2 paras, d'un *Iman* à 1 para et je suis disposé à constituer une petite rente annuelle pour les frais d'éclairage et d'entretien ».

Si l'intervenant insistait davantage, Ibrahim pacha le renvoyait à son père et on ne pouvait plus remettre la main sur lui, car il n'était jamais dans le même endroit. Après le départ de son père, il resta encore quelques jours au Caire, mais il passait une nuit à Djizah et la nuit suivante à Boulac chez son frère.

Il retourna enfin dans la Haute-Égypte afin de compléter la ruine et les souffrances des habitants de cette province. Il leur fit subir, en effet, un traitement de tartare; il abaissa leur dignité et s'empara de leurs biens et des bestiaux qu'ils pouvaient posséder. Il les accusa de crimes qu'ils n'avaient pas commis, afin de leur soutirer des sommes d'argent que souvent ils ne possédaient pas, et pour le paiement desquelles il les battait, les pendait, les brûlait et leur faisait subir les souffrances les plus diverses. On m'a dit qu'une fois il fit attacher un homme à un morceau de bois et qu'il le fit rôtir comme un gigot.

Tout cela n'est pas extraordinaire pour un jeune homme ignorant qui n'a pas encore vingt ans, qui n'a reçu aucune éducation, qui ne connaît aucune loi et qui ne peut distinguer ce qui

est permis de ce qui est défendu. J'ai appris qu'une fois quelqu'un l'avait conjuré par « Celui qui lui avait donné le pouvoir » et qu'il demanda : « Qui donc m'a donné le pouvoir?» « C'est Dieu », lui répondit-on. « Dieu ne m'a rien donné, répliqua-t-il, c'est mon père qui m'a donné le pouvoir, car si c'était Dieu, il m'aurait rendu grand lorsque j'étais encore dans mon pays. Je suis venu ici n'ayant qu'un bonnet sale sur la tête ». Voilà pourquoi il n'écoutait aucune plainte et ne possédait que les sentiments que son père lui avait enseignés, c'est-à-dire le désir de réunir le plus de bien possible par n'importe quel moyen ; voilà pourquoi il abaissa et rendit misérables les habitants de la Haute-Egypte. Et cependant, il y avait parmi ceux-ci des hommes considérables et devant lesquels on n'osait pas parler. Ils avaient de beaux habits, montaient de beaux chevaux, étaient entourés de serviteurs et d'esclaves, entretenaient des maisons toujours ouvertes aux voyageurs, donnaient des cadeaux et faisaient des œuvres charitables. Tout cela disparut; leurs biens leur furent enlevés, leurs maisons furent fermées et la plupart d'entre eux durent quitter leur pays et mourir au loin. Ceux qui restèrent se firent de simples cultivateurs.

J'ai vu des personnes de la grande famille des Houmam — et vous savez ce qu'est un Houmam — venir au Caire pour demander grâce au Pacha et obtenir de lui la restitution d'une partie de leurs biens confisqués par son fils. Ils étaient deux: Abdelkerim et Chahine, fils du grand Houmam, et étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs esclaves. La femme de l'aîné était désignée sous le nom de *la grande dame*, car elle était la mère de ses enfants.

A leur arrivée au Vieux-Caire, les agents de l'octroi retinrent les trois esclaves qui les suivaient et se firent payer les droits sur elles, sans tenir compte de l'assurance que ces esclaves étaient amenées pour le service de leurs maîtres et non pour être vendues.

Les Houmam ne purent voir le Pacha, car il s'était rendu au Fayoum et était ensuite parti pour le Hedjaz. Ils durent rester au Caire jusqu'à l'épuisement de leurs ressources. Je les ai vus un jour passer dans la rue avec des habits déchirés et accompagnés d'un enfant.

Pendant ce séjour il y eut une contestation entre eux et leur cousin Omar et ils portèrent plainte contre lui à Moustapha bey Dali pacha, en l'accusant de s'être emparé de biens leur appartenant. C'était un procès d'un failli contre un autre failli. Moustapha bey fit mettre Omar en prison et je ne sais comment l'affaire se termina.

C'est ainsi que vous abaissez le grand et élevez le petit! Nous vous prions, ô mon Dieu, de nous protéger contre le malheur et la disgrâce.

NÉCROLOGIE.

Pendant cette année est mort le célèbre professeur, l'homme énergique, le chef préféré, l'unique, l'honoré, l'homme le plus extraordinaire de son siècle, cheikh Chams el Dine Mohammad Abou el Anouar ben Abd-el-Rahman, connu sous le nom de Ebn Arefi Sabt Beni el Ouaffa, khalife de la famille Sadat et chef de leur rite, dont la réputation est telle qu'il ne faut pas en parler et dont les bonnes qualités n'ont pas besoin d'être démontrées.

Sa mère était la dame Saffia, fille du professeur Kamal el Dine Youssouf Abou el Archad ben Ouafa. Elle se maria avec le négociant Abd-el-Rahman, connu sous le nom de Arefine, et eut de lui le cheikh dont nous faisons la biographie et son frère aîné cheikh Youssouf.

Il fut élevé avec son frère au milieu du respect et des honneurs. Il apprit le Coran, aima l'étude de la science et suivit les cours des savants de l'époque. Il fut initié au rite et aux prières de ses ancêtres par son oncle maternel, Chams el Dine Mohammed Abou el Achrak Ebn Oauffa, qui lui-même y avait été initié par son oncle paternel cheik Abd-el-Khalek, qui à son tour devait son initiation à son père, cheik Youssouf Abou el Arehad, qui la devait lui-même à son père, Abou el Takcise Ahnel Ouahab ; ce dernier devait son initiation à des initiateurs remontant au professeur Abou el Hassan el Chazeli.

Chams el Dine fréquenta le professeur dont l'exemple doit être suivi, cheikh Moussa el Begharmi, et suivit son cours sur le livre *Oum el Barahine* [1], comme il le rapporte lui-même dans la liste qu'il laissa de ses professeurs. Il suivit aussi les cours du même cheikh sur le commentaire de ce livre, sur la grammaire, sur le commentaire de cheikh Khaled et sur *les soixante questions de Galal el Mehalli* [2].

Chams el Dine suivit ensuite les cours du cheikh Khalil el Mograbi sur le commentaire du livre *Issaoughi* [3] fait par cheikh el Aslam Zakharia al Anssari, sur le commentaire du livre de Samarkandi [4] par Essam, sur le commentaire du livre *el Kotr* [5] par Fakhi, sur le *Taoudih* [6], sur le commentaire de *el Alfia* par Achmonni, sur les origines de la langue arabe et sur *le Moghni* [7].

Il suivit encore les cours du cheikh des cheikhs, cheikh Ahmed el Megri el Mallaoui sur le livre exact de Bakhari et sur le

[1] C'est un livre rédigé par Senoussi sur l'unité de Dieu.
[2] Ces soixante questions se rattachent à la théologie.
[3] Livre sur la logique.
[4] Ce livre donne des règles sur les comparaisons littéraires.
[5] Ce livre traite des règles de la langue.
[6] Commentaire de l'Elfia par Ebn Hecham. L'Ilfia du mot Alf (mille) est une poésie en 1.000 vers comprenant toutes les règles de la grammaire.
[7] Livre sur la langue arabe par Ebn Echam.

commentaire du cheikh Abd-el-Salam sur le *Djohara*[1]. Ce professeur lui donna une autorisation générale de répéter tout ce qu'il avait dit et écrit, afin que ses paroles et sa mémoire puissent se transmettre par la tradition.

Une autorisation pareille lui fut donnée par cheikh Ahmed el Djohari el Chaféï, dont le fils, cheikh Mohammed el Djohari, était son ami et son condisciple.

Chams el Dine suivit aussi les cours du professeur el Hefni sur le commentaire du *Talkhiss*[2] par Saad el Taftazani, du *Tahrir*[3] par cheikh el Islam, de *l'Alfia* par Ebn Akil et par Achmouni, ainsi que les cours de cheikh Omar el Tahlaoui el Malki, sur le commentaire de la grammaire par cheikh Khaled et sur une partie du commentaire de *Hamzia*[4], par Hafez Ebn Hagar et du commentaire de *Tafsir el Djalalein*[5] et de *Bedaoui*[6]. Il suivit également les cours du cheikh Moustapha el Sandoubi el Chaféï sur les commentaires *d'Ibn Kassem el Gazi* du livre *d'Abou Chogah*[7], les cours de Sayed el Beledi sur le commentaire de *Tahzib*[8] fait par Habissi, les cours du cheikh Attlia el Adjhouri el Chaféï sur le commentaire de *Khatib* sur le livre d'Abou Chogah, sur le commentaire de *Tahrir* par cheikh El Aslam et sur le *Tafsir el Djalalein;* les cours du cheikh Mohammed el Nari sur le livre de *Soullam*[9] et sur le commentaire du *Tahrir;* les cours de cheikh Ahmed el Koussi sur le grand commentaire de *Warrakat*[10] fait par Ebn Kassem el Abadi.

[1] Livre écrit en vers sur l'unité de Dieu.
[2] Le Talkiss est un livre qui traite de la haute littérature et de l'éloquence.
[3] Livre de droit chaféïte.
[4] Poésie sur les qualités du prophète.
[5] Petit commentaire du Coran commencé par el Djabel el Mehalli et terminé par Djalal el Siout. C'est pourquoi on l'appelle le commentaire des deux Djalals.
[6] Commentaire du Coran. C'est un livre étendu et bien fait.
[7] Petit livre de droit du rite chaféite.
[8] Traité de logique.
[9] Poésie comprenant les règles de la logique.
[10] Livre traitant des principes de la religion.

Le plus grand savant du Maroc en ces temps, cheikh Mohammed Ebn Soda el Taoudi el Fassi el Maleki, lors du séjour qu'il fit au Caire en 1182 en allant au pèlerinage, apprit le *Mousalsal*[1] à Chams el Dine et lui donna une adjaza écrite de sa propre main et contenant le Sened[2]. Il lui donna aussi une adjaza pour réciter la prière de *Dalayel el Kherat* et celle de *Ahzab el Chazeli*.

Chams el Dine eut aussi une adjaza du professeur Abd-el-Ouahab Ebn Abd-el-Sallam el Afifi el Marzouki, et, en 1179, lors du pèlerinage qu'il fit à la Mecque, le prieur Ebn el Rayess Mohammed el Zamzami lui donna la permission de réciter la prière de *Moussalbaat* et lui demanda de lui donner à son tour celle de réciter les prières qu'il avait l'autorisation de réciter lui-même.

Sayed Mohammed Abou Hadi étant mort en 1176 sans laisser d'enfants, et sa famille se trouvant ainsi éteinte, Chams el Dine désira être le khalife de cette maison. Il porta la couronne et la coiffure qu'on avait l'habitude de porter lorsqu'on possédait cette dignité ; mais on lui opposa Sidi Ahmed ben Ismaïl bey, connu sous le nom de Dali et surnommé Abou el Amdad car, il était parent de Sayed Mohammed Abou Hadi au même degré

[1] Le Mousalsal est le Hadith, c'est-à-dire la réunion des paroles prononcées par le prophète Mohammed, mais répétées de la manière et dans les circonstances où elles furent dites par lui.

[2] Le diplôme, tel qu'il est compris en Europe, n'existe pas dans les universités musulmanes. Chaque savant possède un diplôme particulier lui donnant le droit d'enseigner un livre particulier, et le diplôme lui est délivré par un autre savant, le plus souvent son professeur, qui doit avoir lui-même l'autorisation d'enseigner ce livre. Ce diplôme s'appelle *adjaza*, c'est-à-dire permission, et cet adjaza doit contenir le *sened*, c'est-à-dire le nom du savant de qui le signataire tient son adjaza et ainsi en remontant jusqu'à l'auteur même du livre, s'il l'a enseigné lui-même ou bien jusqu'au nom d'un savant célèbre qui l'aurait enseigné. Dans ce dernier cas la célébrité du professeur supplée à la nécessité d'indiquer tous les noms des professeurs qui, après l'auteur, ont enseigné le livre avant lui.

Quelquefois l'adjaza est donné non pour un livre déterminé, mais pour une science déterminée. Dans ce cas, le savant qui la donne doit posséder un adjaza semblable.

d'alliance que lui, sa mère étant la dame Oum el Mafakher, fille du cheikh Abd-el-Halek.

Sidi Ahmed est d'une famille noble; sa maison est aussi vaste qu'une maison d'émir, les chambres y sont bien décorées et elle contient aussi un jardin planté de palmiers et de différentes autres espèces d'arbres fruitiers.

Dans les temps où nous vivons, l'importance d'un homme résulte de la grandeur de sa maison, de la richesse de ses habits, de la grande quantité de ses rentes et du grand nombre de ses serviteurs, et cette importance augmente lorsque la personne qui jouit des avantages dont nous venons de parler, possède aussi quelques-unes des qualités qui intéressent les autres hommes, telles que la bienfaisance et l'hospitalité. Ainsi, si nous supposons un homme réunissant toutes les qualités de l'âme et toute la science du monde, cet homme, s'il n'a pas de fortune, est déconsidéré et n'est l'objet d'aucune attention.

La dignité de khalife de la famille ayant donc été confiée à Sidi Ahmed, Chams el Dine dut se résigner et se consoler en espérant.

En 1179, il fit le pèlerinage au Hedjaz, comme nous l'avons dit, et à son retour il se maria avec la mère du cheikh Mohammed Abou Hadi et la fit loger dans une maison contiguë à celle du khalife.

Cheikh Abou el Imdad ne vécut pas longtemps; il mourut en 1182, et Chams el Dine n'ayant plus de compétiteur le remplaça. Après avoir enterré son prédécesseur, il se rendit, accompagné des cheikhs, du cheikh Ahmed el Bakri et des gens de sa secte, à l'endroit de retraite de son grand-père, située au quartier de Koronfech. Après y avoir passé une heure pendant laquelle des prières furent récitées par les gens de la secte, il se rendit, toujours suivi des cheikhs, chez le gouverneur de la ville qui, à cette époque, était Aly bey. Celui-ci leur donna à chacun une pelisse et chacun retourna chez lui.

Il devint dès ce moment le khalife des ancêtres de la famille et le chef de leur rite, dignités dont il était digne et qui le mirent au-dessus de son frère aîné, cheikh Youssouf, qui étant bon et vertueux, subissait son influence et ses intrigues.

Le nouveau dignitaire se conduisit bien avec les cheikhs, il les traita comme un chef poli et tranquille. Il se fit l'ami des personnages haut placés et chercha à leur être agréable sans pour cela commettre aucune bassesse ou aucune action déshonorante. Il occupait une partie de son temps à lire, à causer des questions religieuses et morales, à fréquenter les savants et à discuter avec eux. Il réunit des livres sur toutes les sciences.

Cela ne le distrayait cependant pas des affaires mondaines ; il travaillait activement à augmenter ses revenus et il employait à cet effet son influence et son habileté. Il discutait la moindre dépense, faisait ses comptes avec le Trésor mais ne payait pas et on aurait cru commettre une impolitesse en lui réclamant un paiement. Il ne payait non plus aucun droit d'octroi sur les objets qui entraient en son nom dans la ville.

Chams el Dine respectait les cheikhs de l'ancienne génération et il était poli avec eux, car ils suivaient les vieilles traditions des savants, en se conduisant d'une manière très honorable et en s'abstenant le plus possible de la fréquentation des hommes. Mais ce respect ne se transmit pas aux cheikhs qui les suivirent c'est-à-dire aux professeurs actuels. Ceux-ci, en effet, n'ayant pas les vertus de leurs devanciers, allaient beaucoup le voir. Ils mangeaient à sa table, le flattaient, baisaient sa main avec exagération et faisaient des poésies en son honneur, espérant par tous ces moyens en obtenir des récompenses et espérant aussi s'élever en dignité par la connaissance des hauts personnages qu'il rencontrait chez lui. Mais lui, paraissait ne tenir aucun compte de tout cela et devenait de plus en plus fier et orgueilleux ; il arriva à ne plus se lever pour beaucoup d'entre eux lorsqu'ils entraient chez lui.

Quant aux cheikhs et aux personnes qui allaient le voir, il y en avait qui n'entraient devant lui qu'avec le plus grand respect et qui, lorsqu'ils s'approchaient de lui, se prosternaient et embrassaient le pan de son habit. Les personnes plus haut placées embrassaient sa main et alors il ne manquait pas, après leur départ, de demander de l'eau et du savon pour se laver et faire disparaître de sa main la trace de leurs lèvres.

Lorsqu'on lui faisait un compliment il ne répondait que par les mots : *c'est bien, c'est bien !*

Dans les conversations il aimait beaucoup à critiquer les autres.

En 1190, Abd-el-Razek effendi, l'un des personnages les plus considérables de l'Empire Ottoman, vint au Caire en qualité de chef des écrivains. Chams el Dine le fréquenta, devint son ami, lui offrit des présents et lui donna des festins. En cette même année, Mohammed pacha el Egati fut envoyé au Caire en qualité de gouverneur de l'Égypte, il lui fit savoir par l'intermédiaire de son ami Abd-el-Razek que la mosquée de ses ancêtres avait besoin de réparations et il fit insinuer auprès de lui par cheik Mohammed Mortada, qui donnait des leçons à Abd-el-Razek et qui était très écouté par les Turcs, que la réparation de cette mosquée était un acte nécessaire à l'accomplissement des rites musulmans, cette mosquée étant une de celles qui devaient être le plus respectées. Le Pacha promit de s'occuper de cette affaire; il écrivit en effet à la Porte qui l'autorisa à dépenser 50 bourses pour les réparations dont nous avons parlé.

Chams el Dine fit alors démolir les murs de cette mosquée: il la fit agrandir au préjudice de plusieurs tombeaux qui l'entouraient et la décora de dessins, de plaques et de colonnes en marbre de différentes couleurs. Il fit ensuite savoir à la Porte que les réparations n'étaient pas encore terminées, il dit que celui qui faisait une bonne action devait la compléter et il obtint 50 autres bourses au moyen desquelles il mit l'édifice dans

l'état où il se trouve actuellement. Il construisit les maisons qui l'environnaient et dans lesquelles il résidait avec sa famille à l'époque de la fête annuelle de la mosquée.

Cette affaire terminée, il envoya à Constantinople son lieutenant et vizir, cheikh Ibrahim el Sandoubi. Il était porteur pour les grands dignitaires de l'Empire de lettres par lesquelles son maître demandait le dégrèvement des impôts établis sur le village de Zifta et sur les autres villages dont il était le concessionnaire. Ibrahim el Sandoubi était très adroit, très malin et très persuasif; aussi arriva-t-il à ses fins non seulement sans payer les sommes qu'on a l'habitude de payer pour terminer une affaire, mais encore en faisant quelques bénéfices.

Lorsque Hassan pacha el Djazayerli arriva au Caire, au commencement de ce siècle, il confisqua tous les biens des émirs qui durent se réfugier dans la Haute-Egypte, fit arrêter leurs femmes et leurs enfants et les fit vendre aux enchères publiques sous prétexte que ces personnes étaient les esclaves de Beit el Mal. Les cheikhs se réunirent à cette occasion et se rendirent chez lui, et Chams el Dine lui dit: « Êtes-vous venu en Égypte de la part du Sultan pour établir la justice et abolir l'injustice, comme vous le dites, ou bien y êtes-vous venu pour vendre les personnes libres et les mères des enfants et pour déshonorer les femmes? » — « Ce sont des esclaves du Beit el Mal », répondit le gouverneur. — « Cela n'est pas vrai et personne ne peut le prétendre », répliqua le cheikh.

Cette réponse irrita le Pacha et il appela son secrétaire pour prendre le nom des personnes présentes, afin, dit-il, de faire connaître au Sultan qu'elles faisaient de l'opposition a ses ordres. Mais Sayed Mahmoud el Benoufari lui dit: « Ecrivez ce que vous voulez et nous sommes même disposés à signer ».

Devant cette opposition, les femmes ne furent pas vendues, mais le Pacha fut fort contrarié.

Celui-ci, ayant appris que Ibrahim bey el Kébir avait, ayant

son départ, remis un dépôt au cheikh Chams el Dine et que Mourad bey en avait remis un à Mohammed effendi el Bakri, envoya réclamer ces dépôts. Sayed el Bakri s'exécuta, mais cheikh Chams el Dine refusa de lui remettre les biens qu'il gardait. « Leur propriétaire n'est pas encore mort, dit-il, et tant qu'il sera en vie je ne remettrai rien, car il possède un engagement écrit de moi ». Cette réponse augmenta encore les mauvaises dispositions du Pacha contre le cheikh. Il songea à le faire massacrer, mais Dieu le protégea par la grâce qu'il accorde à ceux qui se font les champions de la justice.

Hassan pacha quitta l'Égypte, et les émirs reprirent le gouvernement. Mourad bey obligea alors Sayed el Bakri à lui payer une très forte somme d'argent en remplacement du dépôt qu'il lui avait confié et Sayed el Bakri, pour obtenir cette somme, dut vendre ses concessions, chose à la suite de laquelle il tomba malade et mourut. On dit même que Mourad le fit empoisonner par son médecin.

La remise du dépôt fut une faute de la part de Sayed el Bakri. On dit même que c'est lui qui en signala l'existence au Pacha afin de se mettre dans ses bonnes grâces et afin d'en obtenir une partie pour lui-même, et ces soupçons se confirmèrent par ce qu'on vit à partir de ce jour Sayed el Bakri mener une vie plus large. Il pensa, comme beaucoup de personnes, que la puissance des émirs était éteinte à jamais et il ne considéra pas que les événements de ce monde changent à chaque instant. Mais nous devons l'excuser car personne n'est à l'abri d'une faute.

Quant au cheikh Chams el Dine, il rendit le dépôt à son propriétaire, et cet acte honnête augmenta sa bonne renommée chez les émirs et leur amitié pour lui.

En ce moment-là, Sayed Mohammed effendi el Bakri se déchargea en faveur du cheikh Chams el Dine de la direction de la mosquée de Hussein qui appartenait depuis longtemps à

sa famille, et il lui envoya une caisse contenant les registres de l'administration des biens de cette mosquée. En retour de cet acte, Chams el Dine promit à Sayed Mohammed de lui abandonner la direction des biens wakfs de chaffeï, mais il n'accomplit jamais cette promesse; il la nia même, car il trouva plus profitable de garder les deux charges. Profitant même de sa situation privilégiée et de l'amitié des émirs, il s'empara d'autres directions telles que de celle de la mosquée de Nafissa, de celle de la mosquée de Zenab et de celles d'autres tombeaux dont les revenus étaient considérables et auxquels on apportait des offrandes et des vœux.

Il s'occupa dès lors à faire les comptes des agents et des employés de ces mosquées. Il leur demanda compte de tous les revenus et leur contesta la moindre dépense. Il les insulta et les fit battre sur la plante des pieds avec des branches de palmier durcies au feu; entre autres il traita de cette manière Sayed Badaoui, écrivain de la mosquée de Hussein, qui était un homme honorable et très connu.

Sayed Badaoui avait suscité beaucoup d'ennuis à Sayed el Bakri et avait été cause de l'abandon fait par lui de la direction de la mosquée. Il agissait en effet toujours d'une manière contraire à ses ordres, percevait les revenus de la mosquée, ne faisait pas les dépenses les plus nécessaires et attribuait tous ces actes au directeur.

Le traitement infligé par Chams el Dine à Sayed Badaoui et aux autres comptables des mosquées, mit la peur dans leur cœur et dans celui de toutes les personnes qui exerçaient les mêmes fonctions. Ils se mirent à s'accuser les uns les autres et Chams el Dine leur réclama tous les objets tels que cierges, bétail et toutes les aumônes qui étaient données à leurs mosquées, choses qu'ils avaient l'habitude de garder pour eux-mêmes, ce qui donnait de l'aisance au moindre d'entre eux.

Lorsque Chams el Dine voulait battre quelqu'un ou l'insulter,

il s'arrangeait de manière à éviter les conséquences fâcheuses que cet acte pouvait entraîner, surtout s'il savait que la victime avait un protecteur; ainsi, avant de battre Sayed Badaoui, il alla voir cheikh El Aroussi et les autres cheikhs importants et leur fit part de son projet.

Il arriva jusqu'à faire des reproches aux écrivains du tribunal du cadi, à les insulter et quelquefois même à les battre lorsqu'ils écrivaient un titre d'échange ou un titre de location à long terme d'un immeuble qui devait un jour, peut-être dans un délai de plusieurs années, revenir à l'un des tombeaux placés sous sa direction. Dans ce cas il effaçait la copie de l'acte, du registre du cadi.

Et cependant les jurisconsultes avaient décidé que la constitution d'un wakf ou la donation faite en faveur d'un tombeau était nulle. Elle est bien permise en faveur des pauvres, mais les employés des tombeaux, loin d'être pauvres, sont maintenant les gens les plus riches. Les vrais pauvres sont les personnes de famille qui ne gagnent rien et les savants qui vivent fièrement retirés et que pour cette raison les ignorants croient très riches.

Lorsque Chams el Dine eut la direction de la mosquée de Hussein, il s'empara de la maison de Sayed Badaoui qui se trouvait située à l'est de cette mosquée, la démolit et construisit sur son emplacement une maison pour lui-même. Il habitait dans cette maison pendant les jours de la fête annuelle de la mosquée et il y venait aussi une fois toutes les semaines ou tous les quinze jours.

Lorsque la construction de cette maison fut terminée, l'époque de la fête se trouvant rapprochée, il y vint avec ses femmes et ses gens et fit ordonner par les agents de la police à tous les marchands de laisser leurs boutiques ouvertes et de les illuminer pendant les quinze jours que devait durer la fête, choses qui dans les années précédentes ne se faisaient que pendant une soirée seulement.

Durant toute la fête, il y eut de la musique, des illuminations et des réunions très nombreuses d'hommes du bas peuple qui se disent consacrés à différents rites, tels que les Ahmadia, les Sadia, les Chéébia. Toute cette populace criait et appelait les cheikhs des rites en proférant des paroles ignobles. Pendant trois soirées cette foule forma des processions qui passaient sous la nouvelle maison pour être vues par les émirs et les notables de la ville qui y avaient été invités. Abdine pacha fut invité à la grande soirée de la fête.

Chams el Dine, une fois établi dans la nouvelle maison, senti qu'il était incommodé par l'odeur du bassin aux ablutions et celle des lieux d'aisance de la mosquée, car ces endroits se trouvaient précisément au-dessous de lui. Pour se débarrasser de ces incommodités, il acheta, en 1206, une maison contiguë à la mosquée du côté du sud et il en fit entrer une partie dans cet édifice; seulement il éleva le niveau de cette nouvelle construction afin qu'elle soit distincte de l'ancienne. Dans cette nouvelle partie de la mosquée, il construisit une Mehrab[1]. De là on passait à un joli vestibule dans lequel il fit une chambre de retraite ayant vue par une fenêtre sur la grande salle de prière.

Dans la partie restante de la maison achetée, il établit un bassin d'ablutions et des lieux d'aisance, en remplacement des anciens, dont l'odeur, comme nous l'avons dit, l'incommodait.

Mais quelques jours après, la mauvaise odeur pénétra dans la mosquée et gêna les personnes qui y faisaient leurs prières; le parquet de celle-ci se trouva de plus souillé par les eaux sales qui gisaient près du bassin et qui s'attachaient aux pieds des personnes qui de là passaient dans l'intérieur de l'édifice.

Le public, surtout les Turcs du quartier de Khan el Kalil et les négociants qui avaient l'habitude de faire leur prière dans

[1] Endroit indiquant la direction de la Mecque.

la mosquée, ne purent supporter cet état de choses ; ils se levèrent tous, fermèrent la porte communiquant avec la salle des prières de la mosquée à l'endroit où se trouvait le bassin et empêchèrent ainsi celui-ci d'être utilisé.

Cette affaire fit honte à Chams el Dine, qui ne put que rouvrir l'ancien bassin, c'est-à-dire remettre les choses en l'état où elles se trouvaient avant le commencement des constructions faites par lui. Il démolit le nouveau bassin et loua la chambre où il se trouvait à une personne qui gardait les ânes du public.

Dans la maison d'habitation de la famille, située sur le Birket el Fil[1], Chams el Dine fit de nouvelles constructions et des agrandissements pour lesquels il prit une partie des terrains du lac. Il construisit une grande salle de réception de forme carrée et ayant vue de deux côtés sur le lac. Au milieu de cette salle il fit élever une colonne en marbre, et à côté il fit construire une chambre à coucher. Pour entrer dans cette salle on devait passer par un grand vestibule donnant sur le lac, vestibule dans lequel se trouvaient aussi huit portes : celle de l'ancien salon de réception surnommé le *salon de la gazelle qui regarde de côté;* celle d'un escalier de service menant au lac et celle qui conduisait à un petit vestibule contenant des chambres de service et des lieux d'aisance. Toute cette nouvelle construction fut appelée la Assadia[2].

Le cheikh eut, après cela, l'idée de faire exécuter d'autres changements : il démolit et fit entrer dans la cour de la maison la grande salle appelée *Oum el Afrah*[3], qui avait été construite par cheikh Abou el Tahsis et qui était la plus belle de la maison, car tous les murs en étaient recouverts de dessins dorés et de porcelaine de Chine, le parquet était en marbres de diverses

[1] Un petit lac au milieu de la ville du Caire qui se remplit d'eau au moment de la crue du Nil.

[2] La plus heureuse.

[3] Salle des fêtes.

couleurs et on y voyait une fontaine, un jet d'eau et des vitres dorées. Il démolit également le salon, auquel on montait par un escalier, ainsi que les chambres qui se trouvaient au-dessous; il les remplaça par une salle dont le parquet était de niveau avec celui de la cour et y construisit un bassin en marbre. En cet endroit il plaça une porte par laquelle on montait aux appartements des dames. Cette salle fut appelée *el Anouaria* en souvenir du nom d'Abou el Anouar. En dehors de cette salle, il construisit un grand vestibule par lequel on entrait dans l'allée qui, traversant le jardin, aboutissait à la salle *Assadia*.

Il démolit aussi la vielle chambre dans laquelle il y avait la colonne ainsi que les chambres du rez-de-chaussée et il construisit à leur place une mosquée dans laquelle il faisait sa prière le vendredi. Il fit cela parce que sa maison était éloignée des mosquées publiques et qu'il était trop fier pour faire une longue course et pour se mêler au peuple.

Le cheikh prit une grande partie de la maison du Katkhoda des chawiches et s'en servit pour l'agrandissement de son jardin. Il passa la plus longue partie de son existence à rechercher les biens et les plaisirs de ce monde. Il eut toutes les choses que l'homme peut désirer, il acheta des esclaves des deux sexes et des deux couleurs, ainsi que des Abyssins et des eunuques, il aimait bien manger, se vêtir élégamment et se parfumer avec les essences et les parfums qui réjouissent l'âme et raniment le corps. Il devint orgueilleux et se crut tellement au-dessus des autres hommes qu'il dédaigna de mettre la couronne, d'assister aux réunions de la fête du Miradj [1] à El Azhar et à celles du rite de sa famille. Pour ressembler aux Emirs et être pris le moins possible pour un cheikh, il se coiffa d'une coiffure d'émir qu'il entoura d'un turban vert [2]. Vers la fin de sa vie, voyant que

[1] Fête de l'ascension du Prophète, qui a lieu le 27 Radjab de chaque année.
[2] Le turban vert est le signe auquel on reconnait les descendants du Prophète.

tous ses collègues et toutes les personnes qu'il respectait étaient mortes et remplacées par des gens de leur suite et par des mamlouks qui se tenaient debout devant eux tandis qu'eux-mêmes ne s'asseyaient qu'avec respect devant lui, son orgueil augmenta et d'autre part son importance et son prestige crût à leurs yeux. Aussi, leur disait-il toujours des choses blessantes, les obligeait-il à obéir à ses ordres et lorsqu'il leur parlait des grands Emirs, leurs maîtres, ne disait-il que « Notre fils l'émir tel ».

Il arriva un jour qu'un des plus grands écrivains coptes fit quelques difficultés sur l'exécution d'un ordre donné par le cheikh. Celui-ci le fit appeler, l'injuria et le frappa sur la tête sans aucune considération pour son émir qui était précisément l'émir de la ville. L'écrivain ayant porté plainte à son maître, celui-ci lui répondit: « Et que voulez-vous que je fasse à un grand cheikh qui a battu un chrétien ? »

Il arriva aussi que plusieurs personnes appartenant à de bonnes familles de la ville, passant la soirée dans la maison d'un de leurs amis, firent des plaisanteries sur le compte de quelques personnages importants et imitèrent leurs manières. Cheikh Chams el Dine ayant appris qu'il avait été compris dans ces plaisanteries, fit venir ces personnes l'une après l'autre, les insulta et les fit battre.

Ces traitements se commettaient du reste fréquemment dans sa maison. Il en faisait aussi subir aux paysans des territoires qu'il s'était fait concéder. Il demandait à ces paysans des revenus plus considérables que ceux que les autres concessionnaires leur demandaient, et, pour les obliger à payer, il les faisait fouetter et emprisonner pendant des mois. Je puis dire en un mot que cheikh Chams el Dine a changé les habitudes de sa maison, qui, au lieu de continuer à être une maison de paix, de bon exemple et de piété, devint semblable à celle du chef de la police, faisant trembler toutes les personnes qui avait une faute à se reprocher.

Non seulement les amis du cheikh ne lui faisaient aucune observation, mais ils lui donnaient toujours raison. Eux-mêmes le craignaient, pesaient toutes les paroles qu'ils lui adressaient et ne lui répondaient qu'avec la plus grande politesse et en lui prodiguant les qualifications les plus flatteuses. Sayed Hussein el Mangadaoui, qui faisait le sermon dans les mosquées, en arriva même à faire des sermons spéciaux qu'il prononçait les vendredis où le cheikh allait faire sa prière à la mosquée de Hussein ou bien à la mosquée de sa famille, à l'époque de la fête de cette mosquée. Dans ces discours il flattait beaucoup Chams el Dine et priait Dieu d'accorder au peuple, en considération de lui, le bien-être et le pardon des péchés. J'ai entendu quelqu'un dire après la prière qu'il ne restait plus à Sayed Hussein qu'à dire : « Prosternez-vous et adorez cheikh El Sadat ».

Lorsque les Français arrivèrent en Égypte, en l'année 1213, ils ne lui ôtèrent aucun de ses privilèges, le respectèrent, lui rendirent tous les biens qu'ils lui avaient pris et acceptèrent son intervention. Leur chef et les grands d'entre eux fréquentèrent sa maison et il leur offrit des festins. Je l'accompagnais lorsqu'il allait chez eux et je voyais leurs objets d'art, leurs dessins, leurs tableaux et toutes les jolies choses qu'ils possédaient.

Cela dura jusqu'en 1215, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'entrée des Turcs et de la conclusion de la paix d'après laquelle les Français devaient, suivant les conditions stipulées entre eux et le vizir ottoman, quitter l'Égypte et retourner dans leur pays. A ce moment Chams el Dine crut comme beaucoup d'autres au départ des Français et, mû par un sentiment de cupidité, il leur réclama une somme qu'il déclara avoir payée à l'écrivain et à l'interprète de leur armée, pour que ses biens fussent libérés du sequestre. Mais leur chef lui répondit que ces sommes devaient être payées par lui et qu'elles avaient été passées dans

les comptes de la République. Cette réclamation fut une faute de sa part, car elle changea les dispositions des Français à son égard et ce fut la cause d'un refroidissement dans ses relations avec eux.

Lorsque la paix fut violée, que la guerre éclata dans l'intérieur de la ville, que les soldats musulmans et les habitants se barricadèrent et que les munitions cessèrent d'y arriver pendant trente-six jours, les gens riches et les hauts personnages durent nourrir et défrayer les soldats et les personnes qui se battaient dans les quartiers où ils logeaient. Chams el Dine dut le faire comme toutes les autres personnes de sa classe. Il en subit les conséquences, car les Français, lorsqu'ils furent victorieux et lorsque le vizir dut s'échapper avec ses troupes du côté de la Syrie, se vengèrent de lui comme aussi de toutes les personnes qui avaient aidé à les combattre. Ils l'arrêtèrent, le maltraitèrent, le mirent pendant plusieurs jours en prison et l'obligèrent à leur payer une très forte somme d'argent ainsi que nous l'avons raconté en détail. On dit que c'est Mourad bey qui, dans un festin qu'il donna aux Français à Djizah, après avoir conclu la paix avec eux, les poussa à être particulièrement sévères envers Chams el Dine. Mourad bey en voulait en effet à celui-ci car il lui avait adressé des paroles de reproches à la réunion qui eut lieu au Caire lorsqu'on apprit dans cette ville que les Français étaient entrés à Alexandrie. En ce moment, en effet, les émirs s'étaient réunis et avaient réuni les cheikhs pour se consulter avec eux, et Chams el Dine leur avait dit: « C'est par vos mauvaises actions et vos injustices que vous nous livrez aux Européens », et s'adressant à Mourad bey: « Ce sont surtout vos actes et ceux de vos émirs, dit-il, ce sont les confiscations injustes que vous commettez sur leurs marchandises, ce sont les insultes que vous leur faites subir qui sont la cause de tout ceci ». Ces paroles irritèrent Mourad bey, mais il ne dit rien et il attendit pour s'en venger la circonstance que nous venons de mentionner.

Lorsque l'année suivante, les Turcs, protégés par les Anglais, revinrent en Égypte et se rapprochèrent de la ville du Caire, les Français emprisonnèrent à la Citadelle Chams el Dine ainsi que plusieurs autres personnages de distinction qu'ils craignaient comme pouvant fomenter une révolte contre eux.

Pendant qu'il était en prison, son fils Mohammed Nour Allah mourut et on l'autorisa à assister à son cortège funéraire. Il fut cependant toujours gardé à vue par un soldat qui le ramena à la Citadelle après la cérémonie. Cet enfant n'avait encore que 12 ans et son père pensait qu'il serait son successeur et le khalife de sa famille ; mais Dieu ne laisse se réaliser que les événements qu'il veut.

Après le départ des Français, Chams el Dine se plaignit au vizir Youssouf pacha du traitement qu'il avait subi, et voulant se faire rendre, sans rien payer, les biens que les Turcs lui avaient confisqués, il prétendit que les Français l'avaient réduit à la misère, tandis qu'en vérité ceux-ci lui avaient laissé tous ses biens.

A ces plaintes il ajouta des réclamations de toutes sortes. Il invita dans sa maison le vizir et les hommes du Gouvernement et redevint orgueilleux comme par le passé.

Sous le gouvernement de Mohammed pacha Khosroff et du defterdar Chérif effendi, Chams el Dine gagna beaucoup d'argent car il profita de leur bonté et de leur inexpérience.

Mais sa situation changea avec le changement de gouvernement et le retour des Emirs au pouvoir.

Lorsque Mohammed Aly, aidé par le peuple et par Sayed Omar Makram, s'empara du Gouvernement de l'Égypte et chercha à réaliser ses projets, voyant que Sayed Omar lui faisait de l'opposition, il l'exila à Damiette, en 1224, et donna à Chams el Dine la dignité de chef des nobles. Cet exil était désiré par Chams et Dine qui peut-être y aida, car il détestait secrètement Sayed Omar et désirait ardemment le remplacer

dans la dignité dont nous venons de parler. Il prétendait que cette charge devait appartenir à sa famille car elle avait été occupée pendant quelques jours par cheikh Abou Hadi et ensuite par Abou el Amdad qui l'avait abandonnée à Mohammed effendi el Bahri el Kébir.

Chams el Dine, non seulement avait des prétentions sur la dignité de chef des nobles, mais il alla jusqu'à se procurer un firman de Constantinople consacrant cette prétention ; il dut cependant cacher ce firman tant que vécut Mohammed effendi el Bakri el Kébir. A la mort de celui-ci, lorsque cette dignité passa à son fils Mahammed effendi, il montra cet acte, s'en prévalut, mais il ne put parvenir à ses fins, car les chérifs se réunirent en très grand nombre dans la mosquée de Hussein et déclarèrent qu'ils ne voulaient pas de lui pour chef ni pour juge.

A la mort de Mohammed effendi, Chams el Dine pensa qu'il allait être investi, sans aucune contestation, de la dignité qu'il convoitait, mais par l'influence de Mourad bey et d'Ibrahim bey elle fut déférée à Sayed Omar. Cette nomination l'irrita beaucoup, mais il dut se taire car Sayed Omar ayant accompagné ces deux émirs dans leur exil lorsqu'ils s'étaient réfugiés dans la Haute-Égypte, était leur ami et leur protégé. Il était cependant fort irrité et il manifestait quelquefois son dépit, d'autant plus que dans son idée Sayed Omar n'était pas digne d'occuper cette importante fonction.

Chams el Dine garda encore en lui-même sa rage après la sortie des Français, lorsque Sayed Omar rentra au Caire et reprit la dignité de chef des nobles qui avait été déférée, pendant la durée de l'occupation française, à Sayed Khalil el Bakri. A partir de ce moment, en effet, l'influence de Sayed Omar devint considérable, et après l'avènement de Mohammed Aly, elle augmenta au point que c'était lui qui décidait les affaires les plus importantes. A cette époque Chams el Dine, non seulement refou-

lait en lui-même sa haine pour Sayed Omar, mais encore lui montrait une certaine amitié. Celui-ci, de son côté, le détestait tout en lui manifestant des sentiments contraires.

Mais Sayed Omar une fois disgracié, Chams el Dine, ayant obtenu la dignité tant convoitée, ne cacha plus ses véritables sentiments; il les montra au grand jour, calomnia son ennemi et les personnes de son parti et adressa à la Porte un rapport dans lequel il accusait Sayed Omar d'un grand nombre de mauvaises actions. Entre autres faits, il l'accusa d'avoir inscrit des coptes dans le registre des nobles et de leur avoir donné des pensions enregistrées d'abord au nom de véritables nobles; d'avoir été cause de la ruine de l'Égypte en y fomentant les révolutions et en poussant les émirs à se mettre à la tête du Gouvernement, en prenant la ville d'assaut par surprise le jour de la coupure du Khalidj, c'est-à-dire au jour où le Pacha, ses soldats et les habitants étaient occupés aux réjouissances publiques; d'avoir poussé les émirs à massacrer Aly pacha el Taraboulsi à son arrivée en Égypte en qualité de gouverneur; d'avoir correspondu avec les Anglais et de leur avoir donné ainsi que Elfi, l'ambition de s'emparer de l'Égypte à l'époque où ils vinrent à Alexandrie et où ils furent repoussés par les soldats musulmans. Dans ce rapport se trouvaient aussi d'autres accusations contraires à la vérité.

Ce rapport fut signé par les cheikhs, seul cheikh el Tahthaoui el Hanafi, pour ne pas être coupable d'un faux témoignage, refusa d'y apposer son cachet. Pour cette raison ce cheikh fut maltraité et destitué de ses fonctions de Moufti.

Nous avons parlé de tout cela en l'an 1224, et si nous en reparlons ici, ce n'est que pour donner une biographie complète de Chams el Dine.

En 1226, Chams el Dine construisit une grande maison dans le voisinage de la sienne. Il y dépensa une très forte somme d'argent, y aménagea des salons, des chambres à coucher, des

appartements de service et des fontaines. Il y fit un jardin dans lequel il cultiva toutes sortes de fruits et qu'il agrandit en y englobant les vieilles maisons d'émirs qui l'entouraient. Ce jardin fut encore agrandi plus tard par l'adjonction d'un jardin voisin, celui de la maison de Sidi Ahmed el Bakri. Après la sortie des Français de l'Égypte et sa chute de la dignité de chef du rite des Bakri et de celle de chef des nobles, Sayed Kalil el Bakri avait acheté une maison située dans la rue du Four et y avait fait faire un joli jardin. Un châlet ayant vue sur ce jardin était affecté à l'habitation de son fils Sidi Ahmad. Après la mort de Sayed Kalil, Chams el Dine obligea Sidi Akmed à lui céder ce jardin à un prix dérisoire. Il l'adjoignit à celui de la nouvelle maison dont nous venons de parler, l'entoura d'un mur qui, du côté de la maison de Bakri, fut élevé à une hauteur telle qu'il obstrua les fenêtres et intercepta la lumière et la vue.

Plus la vie de Chams el Dine durait, plus son orgueil augmentait, plus ses bienfaits diminuaient et plus ses violences se multipliaient. Lorsque sa santé s'affaiblit, il en prit prétexte pour ne plus se lever lorsque le plus considérable des hommes entrait chez lui, et il se mit à prendre des drogues vivifiantes et des compositions excitantes, mais le pharmacien ne peut rien faire pour réparer les ravages des années.

Au mois de Chawal de l'année où il mourut, Chams el Dine fit venir son neveu Sidi Ahmed, qui lui succéda plus tard. Il lui mit une pelisse sur les épaules et une couronne sur la tête et le nomma son représentant dans la dignité de chef des nobles. Il le fit monter ensuite sur une jument et l'envoya au Pacha accompagné de Sidi Mohammed Abou Deffia et précédé de ses gardes. Le Pacha se contenta de le féliciter et ne voulut pas lui donner une pelisse, donnant pour raison qu'il n'avait pas été nommé directement par lui, mais bien par son oncle. Sidi Ahmed retourna dans la maison que son oncle avait affectée à

son habitation et qui est voisine de la mosquée de Hussein ; là il reçut les félicitations des visiteurs.

Pendant cette année aussi, Chams el Dine eut l'idée d'ajouter quelque chose aux agrandissements qu'il avait faits en 1206 dans la mosquée de Hussein. Dans ce but, il démolit le mur qui séparait la mosquée de l'endroit où il avait construit le bassin aux ablutions et le remplaça par une rangée de colonnes. Cet endroit fit, de cette manière, partie de la grande salle des prières.

Chams el Dine fit commencer aussi la construction d'une grande maison où il devait habiter aux époques de la fête de la mosquée, en remplacement de celle qu'il avait donnée à son neveu. Cette maison devait être éloignée des mauvaises odeurs du bassin aux ablutions et devait donner sur le grand chemin afin que les cortèges et les processions pussent passer devant sans avoir besoin de traverser la mosquée. Elle devait aussi avoir vue sur l'intérieur de la mosquée afin que ses habitants pussent voir les réunions et les illuminations intérieures. Lorsque cette maison fut sur le point d'être terminée, la maladie du cheikh augmenta de telle sorte, qu'il ne put plus sortir de son harem. Il ne pensait cependant pas qu'il allait mourir, car il faisait venir l'architecte et le chef des ouvriers et les maltraitait afin de hâter les travaux, faisant valoir que l'époque de la fête de la mosquée approchait et qu'il n'avait pas d'autre endroit où il pût habiter pendant cette époque.

Sa maladie s'aggravait cependant, ses pieds s'enflaient, ses forces s'épuisaient et il vit bien qu'il allait mourir. Il légua alors des sommes d'argent aux gens de sa suite et 500 tallaris à Zulfikar, qui était lieutenant de Elfi et qui est actuellement directeur du jardin du Pacha situé à Choubrah. Il fit cette dernière donation car Zulfikar était marié avec la camarade de sa femme (toutes les deux étaient esclaves de Ismaïl bey el Kébir) et comptait sur lui pour aider celle-ci dans ses affaires.

Il donna une somme pareille à Sidi Mohammed Abou Deffia, pour récompenser les services qu'il lui avait rendus et le dévouement avec lequel il s'attachait à sa personne.

Enfin, pour être original jusque dans sa mort, il ordonna que son corps devait être lavé[1] sur le lit indien dans lequel il couchait pendant sa vie.

Il mourut dans l'après-midi du dimanche, 18 Rabi el Awal de cette année, et le lendemain matin son corps fut lavé sur son lit, mis dans un linceul et conduit en grande pompe à la mosquée d'El Azhar. Là, un chanteur récita, avant la prière mortuaire, une poésie de regrets composée par le savant cheikh Hassan el Attar, poésie dans la première strophe de laquelle l'auteur paraissait faire allusion à l'orgueil du défunt, car il disait: « Je quitte le monde, puisque la gloire le quitte ».

La cérémonie terminée, le corps du défunt fut enterré dans le tombeau qu'il avait, de son vivant, fait construire pour lui-même à côté de celui de ses aïeux.

Le même jour, son cousin Sayed Ahmed, fils du cheikh Youssouf, surnommé Abou el Akbal, le remplaça comme chef du rite de la famille. Cette nomination fut favorablement accueillie par le public.

Le nouveau dignitaire reçut, avec son frère Sidi Yehia, les compliments de condoléance des visiteurs, et le lendemain il se rendit dans la chambre de retraite de sa famille située au quartier de Coronfech. Cette chambre est celle où son aïeul s'était retiré lorsqu'il arriva des pays de l'ouest[2] au Caire et les descendants de celui-ci avaient pris l'habitude, lorsqu'ils

[1] Tous les corps des musulmans décédés doivent être lavés avant d'être enterrés. Il y a dans les grandes villes des personnes qui font le métier de laveurs.

[2] Par les pays de l'ouest on entend la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie, car ces pays se trouvent à l'ouest de l'Egypte.

étaient nommés cheikhs du rite de la famille, d'y aller passer un instant de la matinée, afin de recevoir la grâce du ciel et la sainteté. Chams el Dine avait fait comme eux, mais il avait démoli un des murs de cette chambre de retraite, prétendant qu'il serait le dernier saint de la famille et que ceux qui le remplaceraient n'en seraient pas dignes. Il pensait comme s'il avait été dans les secrets de la Providence et comme s'il avait cru que Dieu allait arrêter la création, que la sainteté est l'œuvre de l'homme et qu'elle peut s'acquérir par des moyens humains. Dieu a dit: « Dieu, mieux que quiconque, sait choisir ses envoyés ». Dieu nous accorde le bonheur et la sagesse et nous préserve de l'orgueil!

Le nouveau dignitaire voulant célébrer les anciennes cérémonies, se rendit à la chambre de retraite, accompagné des cheikhs, de Sayed Mohammed el Mahrouki, des gens de son rite et d'une foule de curieux. On avait remplacé le mur démoli de cette chambre par un rideau derrière lequel il se retira pendant que le public lisait au dehors une partie du Coran. Lorsqu'il en sortit, il était en extase. Il fut reçu par le chef des nobles et par le cheikh El Bakri qu'il embrassa et qu'il accompagna, toujours suivi de la foule, à la Citadelle, où le lieutenant du Pacha lui donna une pelisse.

En descendant de la Citadelle, Sayed Ahmed, toujours précédé des gens de sa secte et accompagné des cheikhs, alla rendre visite au tombeau de sa famille où des prières furent lues. Il rentra ensuite à la maison mortuaire où il se tint avec son frère pour recevoir les visiteurs et pour assister aux lectures du Coran.

La mort de Chams el Dine fut annoncée au Pacha, qui se trouvait au Fâyoum, par un courrier spécial envoyé par son lieutenant. Ce courrier revint trois jours après avec une réponse dans laquelle le Pacha ordonnait que jusqu'à son retour, les choses fussent laissées en l'état.

Quatorze jours après, c'est-à-dire le samedi 8 Rabi el Akher au soir, le Pacha revint, et, à peine arrivé à Djizah, il donna l'ordre d'apposer les scellés sur la maison du défunt. Cet ordre fut exécuté à l'instant par Hussein, le lieutenant du Katkhoda bey et par un délégué du Beit el Mal qui arrêtèrent aussi Abd-el-Kadous, l'écrivain copte du défunt, et le domestique qui avait sa confiance.

A l'arrivée du Pacha au Caire, les cheikhs, accompagnés du neveu de Sayed Ahmed, se rendirent à la Citadelle. Ils exposèrent au Pacha que les maisons des cheiks ayant toujours été respectées, il était contraire à l'usage d'y mettre les scellés, d'autant plus que cheikh Chams el Dine était en lui-même un personnage très considéré et respecté. Le Pacha répondit: « Je ne désire pas déshonorer la maison du défunt ni enlever à sa famille aucune des fonctions ni aucun des privilèges auxquels elle a droit; mais vous savez que le défunt, pendant toute sa vie, qui a été longue, a toujours aimé l'or, et il en a réuni car il possédait des terrains et des concessions. Vous savez aussi qu'il n'aimait pas ses parents, qu'il ne leur donnait rien et qu'il les a déshérités pour léguer toute sa fortune à sa femme et celle-ci est une esclave valant 1,000 piastres environ. Or, il n'est pas juste qu'une esclave possède tous ces biens, alors que le trésor est gêné et que nous avons besoin d'argent pour soutenir la guerre contre les envahisseurs des lieux-saints et pour les repousser. En tous cas, je suis disposé par égard pour vous, à enlever les scellés ».

Ces paroles terminées, le Pacha donna à Sayed Ahmed une nouvelle pelisse pour le confirmer dans sa dignité de chef de la maison de Sadat. Il donna une pelisse pareille à Sayed Mohammed el Daouakhli et il lui conféra la dignité de chef des nobles qu'il ne voulut pas laisser à Sayed Ahmed. Il confia à Sayed el Mahrouki la direction de la mosquée de Hussein, direction que le défunt avait donnée, de son vivant, à son neveu.

Le lendemain, les agents du pacha enlevèrent les scellés qui avaient été posés sur la maison de Sadat. Ils firent appeler le saka[1], le battirent violemment et lui demandèrent, ainsi qu'à l'architecte qui avait construit la maison, de leur indiquer l'endroit où se trouvaient les cachettes. Ils le firent, mais les agents n'y trouvèrent que des étoffes, des coussins en velours, des ustensiles de cuivre, du coton et des ustensiles en faïence de Chine.

Le lendemain, une autre cachette fut ouverte et on y trouva plusieurs sacs fermés. On crut qu'ils contenaient de la monnaie, mais on n'y trouva que des grains de café, du savon et des bougies. Aucune trace de monnaie.

Dans une armoire du salon de réception, les agents purent cependant trouver 127 bourses en espèces. Ils les emportèrent.

On persécuta la femme de Chams el Dine et on la menaça de la jeter dans le Nil si elle ne montrait pas les trésors de son mari. Et pour connaître la somme d'argent laissée par le défunt, on ordonna à l'écrivain de celui-ci de dresser un compte de toutes ses dépenses et de ses revenus pendant plusieurs années.

Dès ce moment, Sayed el Mahrouki chercha, au nom de la veuve, à transiger avec le Pacha, et il y arriva moyennant une somme de 1,050 bourses plus 5 bourses pour le Beit el Mal. On déduisit de cette somme celle que l'on trouva dans la maison. Sayed el Mahrouki se porta caution du paiement du reste.

Le Pacha, d'autre part, reprit les concessions qui étaient accordées au défunt et qui avaient été enregistrées au nom de sa veuve, concessions parmi lesquelles se trouvaient les villages de Kalkachanda, de la province de Gallioubiah; Saouana et Daffrina, situés dans la Haut-Égypte.

[1] Domestique mâle, auquel les usages permettent, en dehors des eunuques, d'entrer dans l'appartement des dames.

A l'expiration de la retraite légale de la femme de Chams el Dine, Sayed el Mahrouki demanda au Pacha de l'autoriser à se marier avec Sidi Ahmed Abou el Ekbal, le neveu de son mari qui lui avait succédé dans la dignité de chef du rite de la famille. Cette autorisation fut accordée et le mariage eut lieu. Le nouveau marié, à cette occasion, fut mis en demeure par sa sa nouvelle épouse de répudier son ancienne femme. Celle-ci lui avait donné plusieurs enfants, mais c'était une ancienne esclave que sa nouvelle femme lui avait donnée en mariage du vivant de Chams el Dine.

Sidi Ahmed demeura le khalife de la famille et le chef de son rite. Il habita la même maison que son frère Sidi Yehia. Que Dieu augmente leur bonheur, leurs biens et resserre leur union.

Est mort aussi pendant cette année le cheikh ermite Mohammed Ebn Abd-el-Rahman el Youssi el Moghrabi. Il vint au Caire et il s'y fixa après avoir accompli le pèlerinage. Il descendit dans la maison de l'épicier Hadj Moustapha el Haghin, où il vécut retiré, détaché des biens de ce monde. Il ne recevait que les visites des personnes qui venaient solliciter sa bénédiction, lui demander de prier pour elles et lui poser des questions auxquelles il répondait humblement et à la satisfaction générale. Il eut une maladie qui dura plusieurs années et il mourut le mardi, 28 du mois de Moharram. On pria sur son corps dans la mosquée d'El'Azhar devant une assistance nombreuse et on l'enterra dans le grand cimetière des étudiants à côté du prédicateur el Cherbin.

ANNÉE
MIL DEUX CENT VINGT-NEUF.

Mois de Moharram

Ce mois commença un vendredi.

Pendant la nuit du jeudi 7 au vendredi 8, des lettres arrivant du Hedjaz annoncèrent que le Pacha avait arrêté le chérif Ghaleb, émir de la Mecque, ses trois enfants et quatre de ses eunuques et qu'il avait envoyé ces prisonniers à Djeddah pour être embarqués pour l'Égypte.

Celui qui avait apporté les lettres était arrivé dans un petit bateau appelé *El Saggan*, qui avait précédé à Suez le bateau sur lequel devaient arriver les prisonniers.

Ces lettres annonçaient également qu'après la capture du chérif, Mohammed Aly avait nommé à sa place son neveu Yehia, fils du chérif Serrour.

Elles disaient aussi que le vizir du chérif qui résidait à Djeddah avait été arrêté, envoyé en Égypte avec son maître et remplacé comme directeur des douanes par un Turc nommé Aly el Ouagagli.

Aussitôt ces nouvelles parvenues à Sayed Mohammed-el-Mahrouki, il se rendit auprès de Katkhoda bey et les lui communiqua.

Le lendemain on fit tirer un grand nombre de coups de canon, en signe de réjouissance.

Le même jour, le lieutenant du Pacha s'occupa de faire les préparatifs des fêtes et des réjouissances à l'occasion du mariage d'Ismaïl pacha, fils de Mohammed Aly pacha, avec la fille de

Arif bey, fils de Khalil pacha, qu'il avait amenée avec lui de Constantinople, et du mariage de Mohammed bey el Defterdar avec la fille du Pacha, mariages dont les actes avaient été dressés comme nous l'avons déja dit, le soir du 27 Ramadan de l'année précédente, avant le départ du Pacha pour le Hedjaz.

Katkhoda bey chargea de tous ses préparatifs Sayed Mohammed el Mahrouki et il s'entendit avec lui pour que les fêtes eussent lieu sur la place[1] de l'Ezbékiah, en face de la maison du Harem du Pacha et de celle de Taher pacha. On devait recevoir les invités et dresser les tables des festins dans cette dernière maison, et on devait établir les cuisines dans les ruines de la maison de Saboundji.

On lança des invitations. Les invités furent divisés en plusieurs séries, d'après leur rang. On éleva au milieu de la place plusieurs mâts destinés à supporter les lanternes des illuminations. Ces lanternes furent disposées de manière à ressembler de loin soit à une barque, soit à deux lions se battant l'un contre l'autre, soit à un arbre, soit au chameau portant le tapis sacré, ou bien encore elles représentaient des phrases écrites telles que celle-ci: « Dieu peut faire ce qu'il veut ».

Deux rangées de canons furent également placés sur la place. Les acrobates tendirent les cordes sur lesquelles ils devaient faire leurs exercices, depuis la maison du Pacha jusqu'au minaret situé du côté de la rue de Faouala, derrière le quai El Hachab où se trouvaient les constructions ruinées lors des derniers événements, c'est-à-dire près de l'hôpital et des constructions non encore achevées de Mohammed pacha Khosroff. D'autres acrobates s'établirent de l'autre côté de la place.

Sayed Mohammed el Mahrouki, afin de mieux veiller sur les préparatifs de la fête, quitta sa maison et vint se fixer dans la maison de Charaïbi, située vis-à-vis de la mosquée de Azbak.

[1] C'est plutôt le mot « lac » qu'il faut employer au lieu de « place ». J'emploie cependant ce mot, car le lac, desséché à cette époque de l'année, formait une place.

Le samedi, premier jour des fêtes, était le jour fixé pour l'invitation des cheikhs; ceux-ci furent divisés en deux séries: l'une devait venir le matin et l'autre vers le coucher du soleil.

Ce jour-là l'Ezbékiah se remplit de joueurs publics de tous genres: gymnasiarques, prestidigitateurs, personnes qui font danser et jouer les singes, danseurs et autres. Les rues aboutissant à cette place regorgèrent de personnes de tous les sexes, de toutes les nationalités et de toutes les classes, qui venaient en masse de tous les points de la ville pour voir la fête et y assister.

Le canon ne cessa de se faire entendre jour et nuit depuis ce jour-là jusqu'au vendredi de la semaine suivante. Pendant toutes les nuits on tira aussi des fusées, on brûla des feux d'artifice et des feux de bengale. Les chrétiens, de leur côté, firent aussi des illuminations et tirèrent des feux d'artifice dans leur quartier. Comme ces jours-là concordaient avec la fête de Noël, ils établirent aussi des jeux et des balançoires.

On donna ordre à tous les artisans de construire des chars de différents genres représentant leur industrie, afin que ces chars fissent partie du cortège de la mariée. Chacune des corporations industrielles se mit donc à construire son char et à l'embellir, afin de le rendre plus remarquable que celui des autres corporations. Cette construction se faisait aux frais communs de la corporation, de telle manière que l'artisan qui avait une idée, ou dans l'esprit duquel le démon mettait une idée concernant la construction ou l'embellissement du char de sa corporation, devait en faire part à son chef qui avait entre les mains l'argent réuni à cet effet. Cet argent avait été levé non pas proportionnellement au nombre des membres de la corporation ni à leur richesse, mais bien d'uue manière autoritaire.

Le char une fois terminé, ressemblait à une boutique, le marchand s'y asseyait et s'entourait des objets de son com-

merce. Ainsi le confiseur s'entourait de toutes espèces de douceurs, de sucreries et de boîtes à bonbons et il attachait des gâteaux et des biscuits tout autour de son char.

De la même manière faisaient le marchand de sirops, l'épicier, le marchand de soie, le passementier du pays, le passementier grec, le marchand d'huile, le forgeron, le menuisier, le tailleur, le tisserand, le scieur de bois qui sciait dans le char, le meunier, le boulanger qui cuisait le pain dans un four placé sur le char, le pâtissier, le boucher qui s'entourait de viande de mouton et de bœuf, les rôtisseurs de viande, le marchand de fromage et de poisson, les fabricants de chaux et de plâtre dont les meules étaient tournées par un bœuf dans le char même, le maçon, le poseur de dalles, l'étameur, le ferblantier. Tout cela faisait 91 chars, y compris celui des bateliers qui était formé par une barque de plaisance complètement gréée et montée sur des roues.

Le mercredi, les membres de chaque corporation, portant de riches habits, pour la plupart empruntés, et précédés de musique, conduisirent leurs chars par la porte de Bab el Haoua sur la place de l'Ezbékiah. Après les avoir fait passer devant la maison du Pacha, ils se rangèrent sur le quai de Kachab. Toutes ces corporations étaient reçues par un personnage désigné spécialement à cet effet, qui distribuait au chef de chacune d'elles, tantôt un châle en cachemire et 2,000 paras, tantôt une pièce d'étoffe de coton, tantôt quatre pics de drap, selon l'importance de la corporation. Ceci dura toute la journée.

Le lendemain jeudi, dès le matin, on organisa le cortège et on chargea plusieurs personnes, sous la direction de Sayed Mohammed Darb el Chams, de veiller à ce que le cérémonial adopté fut observé. On sortit de la maison du Harem qui appartenait à cheikh Khalil et Bakri et on se rendit au palais d'Ismaïl

pacha, situé au sud de Boulac en passant par les rues du Mouski, de Taht el Rabh, de Bab Zouelahs de Gouria, de Bein el Sourein, de Margouch et par la porte Bab el Hadid. On mit toute la journée à faire le trajet.

Voici maintenant quel était l'ordre du cortège : Une compagnie du corps de Dallat, le chef de la police, le prévôt, les agas des janissaires, les masques, les tambours qui étaient au nombre de dix et enfin les chars des corporations et ceux des négociants de Gouria, de Khan el Khalil, du Hamzaoui et d'autres négociants. Aussi était-ce une belle journée ; toutes les rues dans lesquelles le cortège devait passer, même la route conduisant à Boulac, furent remplies de curieux et les maisons et les boutiques donnant sur ces rues furent louées au plus haut prix.

Des coups de canon furent tirés à Boulac, à l'Esbékiah et à Djizah au moment de l'arrivée de la mariée à son palais.

On comptait commencer le samedi suivant les fêtes du second mariage, mais on décida de les renvoyer à une semaine, car la mère de la mariée et les dames qui l'accompagnaient voulurent passer toute cette semaine à Boulac. Les mâts, les cordes et tous les préparatifs qui existaient à l'Ezbékiah, furent laissés dans le même état.

Le dimanche 17, Sayed Ghaleb, chérif de la Mecque, arriva au Vieux-Caire, La barque qui l'avait emporté du Hedjaz l'avait amené au port de Kosseir. Ibrahim pacha s'était porté à sa rencontre et l'avait amené à Kéné. Dans cette dernière ville le chérif s'embarqua sur le Nil avec ses enfants, ses esclaves et les soldats qui l'accompagnaient, et c'est ainsi qu'il arriva au Vieux-Caire.

Aussitôt que la nouvelle de cette arrivée parvint à Katkhoda bey, il fit tirer des coups de canon pour l'annoncer. Saleh bey el Salehdar et Ahmed aga, frère du Katkhoda, se portèrent avec une nombreuse suite à la rencontre des arrivants. Ils

devaient les ramener dans la maison d'Ahmed aga, située dans la ruelle d'Ibn Abdallah bey, quartier de Seroudjia, où un appartement leur avait été préparé. Quant à Katkhoda bey, il attendit le chérif dans cette maison avec Bonaparte el Khazendar, Mahmoud bey, Mohou bey, Ibrahim aga, aga de la Porte, et Sayed Mohammed el Mahrouki.

Tous ces personnages se portèrent à la rencontre du chérif, dès son apparition à la porte de la maison. Ils lui embrassèrent la main et le lieutenant du Pacha le prit par le bras et le conduisit dans le salon de réception. Tous ces personnages restèrent debout jusqu'à ce que le chérif leur eût permis de s'asseoir.

Le lieutenant du Pacha présenta ensuite Sayed el Mahrouki au nouvel arrivant, et celui-ci l'ayant salué et lui ayant permis de s'asseoir, il s'assit à côté du lieutenant pour lui servir d'interprète, causer avec lui et le tranquilliser.

Le Katkhoda demanda ensuite congé au chérif, invoquant les affaires du Gouvernement. Il lui déclara qu'il mettait son frère à sa disposition pour lui rendre les services dont il pourrait avoir besoin. Il se retira ainsi que toutes les autres personnes, sauf Sayed Mohammed el Mahrouki et Mahmoud bey qui avaient reçu l'ordre de rester encore une heure. Ces deux personnages prirent leur repas avec le chérif, ses trois enfants, ses esclaves, puis ils se retirèrent.

Aucun cheikh ni aucun négociant de la ville ne put obtenir la permission de voir le chérif.

Quant à la manière dont celui-ci fut fait prisonnier, il nous a été dit qu'à l'arrivée du Pacha à la Mecque, il se mit ainsi que son fils Toussoum, dans les meilleurs termes avec le chérif et se jurèrent réciproquement amitié et fidélité dans le sanctuaire même où se trouve le tombeau du Prophète. Pendant quinze jours du mois de Zilkadé, le Pacha ou son fils allèrent voir le chérif sans escorte et celui-ci leur rendait leurs visites de la même manière. Enfin, un jour, Toussoum pacha ayant

fait appeler le chérif, celui-ci arriva, mais il trouva chez Toussoum un grand nombre de soldats, et à peine fut-il assis que Abdine bey, suivi d'une nombreuse escorte, arriva. Il monta dans la salle où le chérif se tenait, s'approcha de lui, lui enleva son sabre et lui dit qu'il était appelé à Constantinople. Le chérif déclara qu'il était prêt à partir, mais demanda un délai de trois jours pour arranger ses affaires. Ce délai lui fut refusé et on lui déclara qu'il devait partir à l'instant.

Cette arrestation causa une grande émotion parmi les soldats et les esclaves du chérif. Ils montèrent sur l'enceinte de son palais et voulurent se battre, mais le Pacha les menaça, s'ils ne se tenaient pas tranquilles, de brûler la ville et de tuer leur maître; il leur envoya même ce dernier pour les empêcher de se battre. Le cheikh Ahmed Torki, ami intime du chérif, alla de son côté tranquilliser les enfants de celui-ci. Il leur dit que leur père était appelé à Constantinople pour être consulté sur les affaires et qu'en attendant son retour, le Pacha allait le faire remplacer par le plus âgé d'entre eux. Ces paroles trompèrent l'aîné des enfants et il se rendit sous escorte avec ses frères dans un autre endroit que celui où leur père se trouvait.

Pendant ce moment, le Pacha faisait venir le chérif Yehia Ebn Serour, neveu du chérif Ghaleb et le nommait émir de la Mecque. Cette nomination et la destitution du chérif Ghaleb furent annoncées dans la ville comme ayant été ordonnées par la Porte.

Le chérif Ghaleb resta encore quatre jours chez Toussoum pacha. Il fut ensuite envoyé, ainsi que ses soldats, au port de Djedda, où ils furent embarqués pour l'Égypte.

Le mercredi, un courrier arriva de Turquie, porteur de deux documents, et le lendemain 21 au matin, une grande réunion eut lieu pour en entendre la lecture. L'un de ces deux documents confirmait Mohammed Aly pacha au gouvernement de l'Égypte

pour l'année nouvelle; l'autre donnait avis de la conquête de la Serbie par les Turcs. Des coups de canon furent tirés à la citadelle après cette lecture.

Dans l'après-midi du même jour, la femme du Pacha revint de Boulac à sa maison de l'Esbékiah. On tira des coups de canon et on s'occupa des préparatifs des fêtes du second mariage : celui de la fille du Pacha avec le Defterdar.

Ces fêtes, qui commencèrent le samedi, furent plus brillantes que celles du mariage précédent. Le chérif Ghaleb et ses enfants y assistèrent d'un endroit que l'on avait réservé pour eux dans la maison de Charaïbi. Mais ils continuèrent à être gardés à vue et à être tenus au secret dans la maison où ils étaient descendus lors de leur arrivée.

Le mercredi, les chars des corporations se réunirent et passèrent la nuit dans les environs de la place où se célébraient les fêtes; ils étaient sous des tentes que l'on avait dressées pour les garantir de la pluie, car le temps était pluvieux. Ils étaient de quinze plus nombreux que les chars qui avaient fait partie du cortège précédent, et on remarquait parmi les nouveaux venus, un char où l'on fabriquait du verre.

Le lendemain, tous ces chars prirent rang dans le cortège, et celui-ci se mit en mouvement. Il passa Bab el Haoua, la rue du Mouski, par Bab el Hark, Darb el Djamamiz, Saliba, Meuzfer, Seroudjia, Kassabet Radouan bey, Darb Zouela, Ghouriah, Djamaliah, Mardjouch, Bein el Sourein et à la revint maison des nouveaux époux qui se trouvait située à l'Ezbékiah.

Cette maison avait appartenu à la fille d'Ibrahim bey qui était mariée à Ismaïl bey et ensuite, après la mort de celui-ci, à son mamlouk Mohammed aga, connu sous le nom de Elfi.

Mohammed aga avait été nommé par le Gouvernement actuel chef du corps de Moustahfezan. Il avait ajouté deux appartements à sa maison, l'avait embelllie de très belles peintures persanes que les artistes mirent deux ans à terminer.

A la mort de sa femme, au commencement de cette année, Mohammed aga continua à habiter cette maison et le Pacha y fit descendre aussi l'ancien cadi du Caire, Behdjat effendi et le cadi de la Mecque, Sadik effendi, lorsqu'il arriva de Constantinople. Le Pacha ayant ensuite décidé de faire loger sa fille dans cette maison, donna ordre à Mohammed aga de l'évacuer, et celui-ci le fit dans le commencement du mois de Chawal. La maison fut, dès ce jour, livrée aux peintres qui y firent de nouvelles décorations; elle fut meublée et on y transporta le trousseau de la mariée ainsi que les cadeaux, les bijoux et les objets d'art que les personnages haut placés, leurs femmes et même les malheureuses femmes des émirs d'Égypte durent lui offrir.

Nous devons faire observer ici que ces cadeaux de différentes sortes ont consommé la ruine de beaucoup de personnes. Il y eut en effet certaines dames qui durent vendre tout ce qu'elles possédaient et s'endetter afin de pouvoir offrir des cadeaux à l'occasion des deux mariages. Les cadeaux des plus grandes d'entre elles étaient soumis à la femme du Pacha, mère de deux époux, et celle-ci recevait toujours les bijoux, les pierres précieuses et les étoffes brochées d'or. Quant aux autres choses, elle ne les recevait que si elles lui plaisaient, sinon elle les faisait rendre à la dame qui les avait envoyées, en lui faisant dire que ces cadeaux n'étaient pas dignes de la femme ou de la fille de tel émir. La pauvre femme se trouvait alors obligée d'ajouter quelque chose à son cadeau et, en dehors de cette nouvelle charge, blessée dans son amour-propre.

Deux jours avant le cortège, des agents de la police, accompagnés d'hommes portant une mesure, circulèrent dans toutes

les rues où le cortège devait passer. Ils abattirent toutes les constructions qui rendaient les rues trop étroites pour les chars et les voitures qui devaient y passer. Ils endommagèrent de cette manière beaucoup de bâtiments.

Le mercredi, on ordonna aux habitants de ces mêmes rues et aux propriétaires des magasins qui les bordaient, d'illuminer leurs maisons et leurs boutiques.

Le jeudi, un événement météorologique se produisit: au moment où le cortège avait déjà fait la moitié de sa tournée, le ciel s'obscurcit et il tomba une pluie tellement abondante, que les rues devinrent comme des ruisseaux et se remplirent de boue. Les hommes et les femmes qui étaient sortis pour voir passer le cortège, surtout ceux qui s'étaient mis sur les toits, furent mouillés; le désordre se mit dans la marche du cortège, et les personnes qui étaient obligées d'en faire partie se troublèrent et virent se gâter leurs habits. Ce déluge détériora aussi les étoffes brochées d'or, de soie et les châles du Cachemire qui ornaient les chars et les voitures, et l'eau pénétra même dans l'intérieur de celles-ci et tomba sur les dames qui s'y trouvaient. Beaucoup de personnes glissèrent et tombèrent dans la boue, d'autres quittèrent le cortège et s'enfuirent par les ruelles. Les ânes ne purent continuer leur chemin, les chevaux s'emportèrent et les préparatifs de l'illumination furent anéantis. Ce jour-là des objets d'une grande valeur furent perdus, mais rien ne peut empêcher l'accomplissement des décisions divines.

La nouvelle mariée arriva dans sa maison un moment seulement avant le coucher du soleil. A ce moment même le ciel s'éclaircit et les nuages disparurent. Ce jour-là correspondait au 13 du mois copte de Touba.

Ce grand orage qui s'étendit sur tout le pays fit grand bien aux plantations de céréales et de bersim.

Le même jour, des correspondances parvenues de Akala annoncèrent l'arrivée, sous la conduite de Moustapha bey Dali pacha de la caravane des pèlerins accompagnée du tapis sacré.

Le vendredi 29, un grand nombre de pèlerins turcs et d'autres pèlerins arrivèrent par mer à Suez. Un homme de la suite de Kahwadji pacha arriva aussi et déclara qu'il avait laissé son maître à Akaba et qu'il était arrivé par mer à Suez avec la mère d'Abdine bey.

Mois de Saffar.

Ce jour-là, les ouvriers de la poudrière située à Bab el Louk chargèrent une dizaine de chameaux, d'outres pleines de poudre pour les transporter à la Citadelle. Ils passèrent avec ce chargement par les rues de Bab el Hark et Taht el Rabh. Arrivés en face de la fabrique de bougies, ils se prirent de querelle avec un soldat qui les accompagnait et celui-ci tira sur l'un d'eux un coup de pistolet. Ce coup atteignit l'une des outres qui prit feu; l'explosion se communiqua à toutes les autres. L'incendie fut terrible, le toit de la rue, ainsi que toutes les maisons et toutes les boutiques voisines furent brûlés. Les personnes qui passaient par là en ce moment, le soldat et les chameaux furent aussi brûlés. En ce moment une des grandes dames de la ville passait par là avec une compagne; leurs habits prirent feu et elles coururent dans cet état vers leur maison qui se trouvait rapprochée de là.

Lorsqu'elles y arrivèrent, tous les habits et presque tout le corps de la première étaient brûlés et la seconde était nue et brûlée entièrement. Celle-ci mourut le soir même et l'autre dame ne lui survécut que jusqu'au lendemain matin.

Plus de cent personnes de tous les sexes et de tous les âges moururent dans cette catastrophe. Quant aux chameaux, on les

retrouva noirs de brûlures et on les mena dans la maison de Abou el Chaouareb. On réserva ceux qu'on croyait pouvoir sauver et on tua les autres.

Tout ce que nous venons de décrire eut lieu en un clin d'œil.

Le lundi 2, Moustapha bey, chef de la caravane des pèlerins, arriva au Caire laissant ceux-ci à Dar el Hamra[1]. Il passa la nuit dans sa maison et se rendit le lendemain à Birket el Hadj pour rentrer le mercredi avec le tapis sacré.

Ce jour-là les pèlerins entrèrent aussi dans la ville. Ils étaient fatigués car Moustapha bey leur avait fait faire le voyage en vingt et un jours.

Moustapha était retourné en Égypte disgracié par le Pacha; il avait conduit ses soldats et ceux du chérif de Taïef à Tourba et y avait été battu par une femme qui commandait dans cette dernière ville.

Cette affaire indisposa le Pacha contre lui et il reçut l'ordre de retourner au Caire avec la caravane.

Le même jour, le Pacha fit demander deux ou trois de ses esclaves qu'il indiqua nominativement, ainsi que cinq cuisinières négresses. On fit partir le jour même toutes ces personnes pour Suez accompagnées de la vieille Nefissa, qui était aussi une des esclaves et qui était mariée à Kadi Oglou, mort l'an dernier au Hedjaz.

Le même jour, les femmes du chérif Ghaleb arrivèrent à Suez. On prépara pour leur logement, celui du chérif et de ses enfants, une maison située près de Sueket el Azzi, où on continua à les faire garder.

[1] Partie du désert qui se trouve aux portes du Caire.

Le Pacha s'empara de tous les biens du chérif Ghaleb, consistant en monnaies, meubles, dépôts, trésors cachés, marchandises, café et épices se trouvant à la Mecque et à Djedda, aux Indes, au Yémen. Tous ces biens formaient une valeur que Dieu seul connaît.

Il fit sortir ses femmes et ses esclaves de son palais avec les seuls habits qu'elles avaient sur elles, et cela après les avoir fait fouiller d'une manière déshonorante.

C'est ainsi que le chérif Ghaleb sortit de son pays et perdit tous ses biens. Pendant le trajet de la Mecque à Djedda, les soldats qui l'accompagnaient lui avaient même pris l'argent et les objets qu'il avait dans ses poches. Tout cela doit servir d'exemple aux peuples, car ces malheurs et ceux qui doivent encore tomber sur ce chérif ne sont que la punition de ses injustices, de sa désobéissance à la loi et de sa cupidité, qui ne le faisait reculer devant aucun des moyens par lesquels il pouvait acquérir les biens de ce monde. Que Dieu nous accorde la paix et une bonne fin !

Le jeudi 5, l'aga circula dans la ville et fit annoncer dans tous les marchés que le tallari ordinaire valant 90 paras devait seul servir de moyen de transaction dans les achats et ventes de café et d'épices. Jusque-là les négociants qui vendaient ces espèces de marchandises n'acceptaient en paiement que les tallaris de France et refusaient toutes les autres monnaies, ce qui causait une grande gêne pour les petits marchands au détail qui ne pouvaient acheter qu'un kantar au plus.

Maintenant, depuis cet ordre, qui fut donné sur le conseil de Sayed Mohammed el Mahrouki, l'acheteur s'entend avec le vendeur en prenant pour base le tallaris de 90 paras, et il paye avec la monnaie qu'il lui plaît.

Le même jour, Mahmoud bey, accompagné de Moallem

Ghali, partit pour la Basse-Égypte afin de contrôler l'arpentage des terres commencé par les géomètres et écrivains musulmans et chrétiens depuis l'époque de l'abaissement des eaux du Nil. Cet arpentage se faisait avec une mesure moins longue que la mesure qui jusqu'à ce moment avait été employée par les arpenteurs.

Le lundi 9, les femmes du chérif Ghaleb arrivèrent au Caire venant de Suez. Elles étaient au nombre de cinq, dont une esclave de couleur blanche et quatre abyssines. Elles étaient accompagnées d'une suite de négresses et d'eunuques. On le fit descendre dans la maison de Sayed Mohammed el Mahrouki, où le chérif, accompagné de Ahmed aga, frère du lieutenant du Pacha, et de vingt soldats environ, vint les voir.

Ces dames et le chérif continuèrent à loger dans cette maison, où ils furent traités d'une manière digne d'eux. On leur fit faire de riches habits en étoffe brochées d'or et en étoffes de Cachemire ou des Indes.

Le samedi 14, Mohou bey, appelé par le Pacha, se rendit avec ses troupes au quartier d'El Azhar, afin de partir pour le Hedjaz par le port de Kosseir. Le vent étant contraire, il dut passer plusieurs jours dans ce port et il ne put faire voile que vers la fin du mois.

Pendant le mois dernier et pendant les premiers jours de ce mois, une quarantaine avait été établie à Alexandrie et à Damiette.

Mois de Rabi el Awal.

Le premier de ce mois, Mahmoud bey et Moallem Ghali revinrent de leur voyage.

Le même jour, le chérif Ghaleb et sa famille quittèrent la maison de Sayed el Mahrouki et s'installèrent dans la maison de Latif pacha qu'on avait préparée pour eux. Cette maison était située dans la rue Soueket el Gazzi; elle fut gardée par un corps de soldats.

Le même jour, Katkhoda bey montra un ordre qu'il venait de recevoir du Pacha et d'après lequel il devait reprendre, pour être régies par le Gouvernement, toutes les concessions de terrains. Les concessionnaires devaient seulement toucher en compensation des pertes que cette mesure leur faisait subir, une rente payable par le Trésor.

La nouvelle de cet ordre se répandit dans le public et y causa une grande émotion. Les cheikhs allèrent voir le lieutenant du Pacha et celui-ci leur déclara que la nouvelle était vraie et qu'il se disposait à exécuter les ordres du Pacha. Ils lui firent alors observer qu'on ne pouvait pas ainsi couper les vivres aux gens, étant donné surtout que parmi les concessionnaires se trouvaient des veuves et des vieillards qui n'avaient pour toute ressource, que la concession d'un kirat ou d'un demi-kirat de terre; mais le lieutenant répondit que ces personnes ne perdaient rien, car une rente sur le Trésor devait leur être constituée. Une discussion s'établit alors entre les deux parties, et les cheikhs demandèrent à Katkhoda bey de ne rien faire avant qu'ils aient écrit au Pacha et obtenu une réponse. Il y consentit pour terminer la discussion et la séance fut levée. Cheïkh El Mahdi rédiga aussitôt une requête au Pacha, et la fit signer par les cheikhs. Certains d'entre ceux-ci, qui n'avaient aucune concession de terrain, refusèrent cependant leur signature, et ce refus fut cause de beaucoup de querelles entre les cheikhs.

Le 5, un grand nombre de femmes, concessionnaires de terres, vinrent à la mosquée d'El Azhar. Elles crièrent de telle

manière que les cours durent être suspendus. Elles éparpillèrent les livres et les papiers des cheikhs. Un grand nombre des habitants de la ville se joignirent à ces femmes et le tumulte continua jusque dans l'après-midi. A ce moment un homme vint leur faire un discours trompeur qui les calma. Les femmes s'en allèrent en menaçant cependant de revenir recommencer les mêmes scènes tous les jours jusqu'à ce que leurs concessions leur fussent rendues. Ces pauvres femmes et le public croyaient que les cheikhs gardaient encore quelque pouvoir et qu'ils pouvaient les protéger. Ils ignoraient qu'ils s'étaient tous rendus au maître qui faisait peser sur eux sa force, et que chacun d'eux avait quitté la bonne voie et suivi la mauvaise: celle de ses caprices.

Lorsque le lieutenant du Pacha connut l'incident que nous racontons, il en demanda la cause à un cheikh, et celui-ci lui répondit que ces femmes s'étaient réunies parce qu'elles avaient appris qu'on leur avait enlevé leurs moyens d'existence. « Personne ne leur a enlevé ces moyens, répliqua Katkhoda bey. C'est vous autres qui, dans des vues personnelles, les poussez à ces actions. Je saurai qui a poussé ces femmes à agir ainsi et je punirai le coupable ». Il fit ensuite venir le wali et lui demanda de lui indiquer les noms de ces femmes. Celui-ci lui répondit qu'il ne les connaissait pas car on ne pouvait les distinguer les unes des autres, mais que la plupart d'entre elles étaient des femmes de soldats. Il ajouta qu'il ne pouvait rien faire pour empêcher leurs manifestations.

Le même jour, Mahmoud bey et Moallem Ghali revinrent au Caire, et le 13 ils en repartirent.

Le même jour, on fit venir de la province de Menoufiah, Hassan aga Moharrem, connu sous le nom de Nadjati. Il était malade et il mourut le lendemain.

Le 15, l'aga, le wali et leur suite circulèrent dans la ville, enjoignant aux habitants de balayer les rues et de les arroser immédiatement: cet ordre fut exécuté sur-le-champ.

Le 19, arriva au Caire le cheikh Abdallah, fils du chérif Serrour. Il avait été exilé du Hedjaz et envoyé en Égypte par le Pacha. On le logea dans la maison d'Ahmed aga, frère de Katkhoda bey, et on ne laissa personne communiquer avec lui.

Le même jour, on demanda beaucoup de tallaris de France, car il en fallait non seulement à l'hôtel des monnaies, mais on voulait aussi en envoyer au Pacha. On obligea les négociants à en fournir au Trésor de grandes quantités. On leur donna des piastres en échange.

Ce jour-là on pendit un homme nommé Saleh, près de Bab Zouela et on laissa son corps exposé pendant deux jours. Cet homme, qui prétendait être saint, s'était marié à une femme et s'était emparé de tous ses biens. Elle en devint folle. Le Katkhoda bey, instruit de l'affaire, ordonna son emprisonnement et l'obligea à rendre une partie des biens extorqués. Mais les plaintes du public contre cet homme ayant augmenté, il ordonna qu'il fût pendu.

Vers la fin du mois, Ibrahim bey, fils du Pacha, revint de la Haute-Égypte. Il descendit dans la maison qu'il avait achetée dans le quartier de Gamaliah, rue de Masmat et qui appartenait primitivement à Ahmed ebn Moharrem.

Mois de Rabi el Thani.

Ce mois commença un mercredi.

Le dimanche 5 au soir, Meimech aga arriva du Hedjaz pour hâter le départ de Hassan pacha. Quelques jours avant, le Pacha avait envoyé demander 7,000 hommes et 7,000 bourses et Katkhoda bey s'était mis à enrôler des hommes de la basse classe tels que des Moghrabins, des gens de la Haute-Égypte et des paysans. Toute personne qui ne trouvait plus les moyens de vivre, s'enrôlait ; si cette personne était d'une classe un peu élevée, on lui donnait le commandement de 100 ou de 200 hommes et on lui donnait de l'argent à distribuer entre ses troupes. Elle achetait alors un cheval et des armes et portait un sabre et des pistolets. Les hommes aussi portaient l'habit militaire, mettaient une boîte à poudre sous leur bras et un fusil sur leur épaule et marchaient devant leur chef. Et cependant ces soldats n'étaient en vérité que des ouvriers et des barbarins. Il y en avait dont l'occupation consistait à porter la terre et le mortier dans les constructions.

Le lieutenant du Pacha envoya des délégués au Fayoum et dans d'autres villes pour réunir des hommes. On enrôla en effet, par force, beaucoup de gens appartenant à des corporations tels que des boulangers, des menuisiers, des forgerons, etc; à cause de cela les boulangers durent fermer leurs fours, et le pain manqua pendant plusieurs jours.

Le lundi 6, Hassan pacha, pressé par Meimech aga, commença les préparatifs de son voyage.

Le même jour on arrêta les Juifs qui fournissaient l'or et l'argent à l'hôtel des monnaies; on les bâtonna et on les obligea à fournir des tallaris de France. Cette espèce de monnaie avait beaucoup diminué sur la place, car elle était très réclamée et il n'en arrivait plus de l'étranger.

Ces Juifs devaient fournir journellement à l'hôtel des monnaies 7,000 tallaris, c'est-à-dire 63,000 drahmes, et une

quantité de cuivre trois fois plus forte. On mélangeait ces deux matières et on frappait les piastres.

Cette grande consommation de cuivre éleva le prix de ce métal à tel point que le vieux cuivre se vendit au prix de 120 paras.

Le 9, Mahmoud bey el Douedar et Moallem Ghali revinrent au Caire, appelés par Ibrahim pacha qui voulait les consulter sur quelques affaires. Ils repartirent quatre jours après, car ils contrôlaient l'arpentage des terres dans les provinces et pressaient la rentrée des fonds du Trésor.

Le 15 de ce mois, Ibrahim pacha retourna à Siout. Son frère Ismaïl et ses autres petits frères l'accompagnèrent par crainte de la peste.

Le même jour se termina la construction de la mosquée que Dabous Oglou avait voulu édifier près de sa maison, dans la rue Gheet el Edda. Cette mosquée, qui est celle de Dohar el Emir, étant tombée en ruines, il l'avait démolie et reconstruite en entier. Pour cette construction il s'était servi d'une grande quantité de pierres, de bois et de marbre provenant de la maison de Abou el Chaouareb. Dabous Oglou fit faire dans la nouvelle mosquée, une chaire d'un art remarquable. Il reconstitua les biens de cette mosquée en les retirant aux personnes qui les avaient usurpés.

Le même jour on envoya au Hedjaz une grande quantité de bois réclamés par le Pacha.

Le même jour on donna aux habitants de la ville de Djizah, l'ordre de quitter la ville avant le samedi au coucher du soleil. Passé ce moment, ils ne pourraient plus en sortir et on déclara

que personne ne pourrait plus y entrer. Un grand nombre d'habitants sortirent avec leurs enfants et leurs bagages, et n'ayant pas le temps de se rendre dans une autre ville, ils durent passer la nuit dans les champs. Un grand nombre de soldats ne voulant pas être prisonniers dans la ville en sortirent aussi, mais ces derniers émigrants commirent ce jour-là, beaucoup de vols et de pillages, ils dépouillèrent de leurs bagages et de leurs bêtes de somme, toutes les personnes qu'ils rencontrèrent.

Les habitants de Djizah, souffrirent beaucoup ce jour-là et tout cela par pure crainte, car la peste ne sévissait presque pas dans cette ville.

Le 23, on envoya à Suez, pour être embarqués pour le Hedjaz, 2,500 bourses en pièces d'une piastre. Un grand nombre de soldats du corps de Dallat partit pour escorter ce trésor.

Mois de Djamad el Awal.

Ce mois commença un vendredi.

Le 3, Hassan pacha sortit avec ses troupes et alla camper dans le camp qu'il avait fait dresser deux jours avant, à Adlia.

Le 4, des courriers envoyés par le Pacha arrivèrent au Caire pour dire à Hussein bey Dali pacha de se rendre au Hedjaz et pour faire envoyer au Pacha des bois, des chameaux et divers matériaux. On nous apprit que Toussoum pacha et Abdine bey s'étaient rendus avec leurs troupes à Tourba où gouvernait une femme portant le nom de Ghalia, et qu'une bataille s'était engagée. Après avoir duré huit jours, la lutte s'était terminée par la déroute des Égyptiens. On attribue cette déroute

à ce que plusieurs tribus arabes s'étant trouvé froissées de la manière dont le Pacha avait agi envers le chérif Ghaleb, l'avaient abandonné et s'étaient réunies à ses ennemies. L'un des chefs de ces tribus, le chérif Ragheb, avait attaqué les soldats du Pacha, par derrière, au moment où ils livraient bataille. Il s'était emparé de leurs munitions et de leurs biens et avait empêché tout renfort d'arriver jusqu'à eux.

On nous prévint aussi que le Pacha ne trouvant plus de chameaux, en achetait au plus haut prix aux bédouins qui lui étaient restés fidèles.

On dit aussi qu'une grande disette régnait dans les deux villes saintes et qu'elle provenait d'une part de ce que les céréales n'y arrivaient pas en quantité assez abondante et d'autre part, de ce que le Pacha gardait celles qui lui arrivaient d'Égypte et les vendait à des prix très élevés, même à ses propres troupes. La défense de transporter les céréales était tellement absolue que l'on fouillait les voyageurs et les pèlerins à leur départ de Suez afin de voir s'ils ne portaient ni blé ni farine. Dans ce cas on leur prenait ces denrées, même si elles étaient nécessaires à leur subsistance pendant le voyage. On leur prenait aussi les tallaris de France que l'on trouvait sur eux et on leur donnait des piastres en échange.

Le même jour, le change du tallari de France atteignit 320 paras de monnaie ordinaire, soit 8 piastres, et la pièce à effigie (Michakhas) atteignit 20 piastres. Le nombre de ces deux espèces de monnaie, ainsi du reste que celui des Mahboubs d'Égypte, diminua beaucoup sur le marché.

On décida que le tallari devait être échangé à raison de 7 piastres et le Michakhas à 16, et on donna des ordres pour la mise à exécution de cette décision, en menaçant les contrevenants de punition. Des espions furent lancés dans le public afin d'arrêter les personnes qui recevraient ou donneraient ces pièces

pour un taux plus élevé que le taux fixé. Ces personnes étaient en effet jetées en prison, battues et condamnées à payer une amende. Il arrivait même que ces espions allaient tendre des pièges aux marchands: ils faisaient semblant d'acheter un objet quelconque, en discutaient le prix et, en le payant, donnaient entre autres monnaies, un tallari ou un michakhas; ils insistaient pour le compter à un taux plus élevé que le taux ordinaire. Le marchand ne voulant pas manquer une vente qui lui procurait quelque bénéfice ou bien à cause du mauvais état des affaires et de son désir de vendre ses marchandises, était quelquefois obligé d'accepter. Mal lui en prenait, car un instant après il se voyait entouré d'agents et arrêté.

Le 15 de ce mois, une caravane dans laquelle on trouvait un certain nombre de soldats malades et une dizaine de chefs militaires, arriva à Suez. Ces derniers, parmi lesquels se trouvaient Hassan Ogli, Dalli Hassan, Ali Aga Daramalli, Targouan, Hassan Aga Agragouli, Moustapha Misson et Ahmed aga Ambour, étaient tombés en disgrâce auprès du Pacha et avaient été renvoyés par lui en Égypte.

Le même jour, les soldats moghrabins et ceux des différentes nationalités qui faisaient partie de leur corps, se rendirent au Vieux-Caire pour se rendre de là au Hedjaz par la route de Kosseir. Mohou bey se trouvait encore en ce moment à Kéné, retenu par le manque de barques nécessaires au transport de ses troupes.

Le 16, arriva au Caire une caravane dans laquelle se trouvaient divers habitants des villes de la Mecque et de Médine. Cette caravane apportait de grandes quantités de marchandises consistant en grains de café, étoffes, etc. Toutes ces marchandises appartenaient au chérif Ghaleb et avaient été envoyées à

son adresse à Djeddah par des correspondants qui n'avaient pas encore appris son exil. Le Pacha les confisqua et les envoya au Caire où elles furent consignées à Sayed Mohammed el Mahrouki, qui les distribua aux négociants à un prix qu'il fixa lui-même et qu'il les obligea à payer en tallaris de France.

Pendant le courant de ce mois, la nouvelle de la mort du cheikh Massoud, chef des Wahabites, et de son remplacement par son fils Abdallah, parvint au Caire.

Pendant ce mois, les écrivains, les coptes et le defterdar de la Rouznamah se rendirent au village de Djezirat Chalakan pour dresser des états des étendues de terres arpentées et des exécdents d'arpentage.[1]

Un grand nombre de paysans durent vendre leurs récoltes sur pied et leurs bestiaux, afin de pouvoir payer les excédents énormes que l'arpenteur avait déclarés être en leur possession. D'autres préférèrent émigrer de leur village, mais ils y retourneront comme des chiens, car ils sont habitués à ces vexations.

Quant aux concessionnaires des terres auxquels on avait enlevé les concessions, ils se trouvaient en ce moment dans un grand embarras. L'époque des récoltes était venue et ils ne pouvaient même pas récolter sur les terres qui leur étaient propres. Le lieutenant du Pacha leur en donna enfin l'autorisation et ils s'empressèrent de se rendre sur leurs terres ou d'y envoyer un représentant; mais là, ils se virent encore en face d'une difficulét: aucun paysan ne voulut travailler pour eux et il y en eut même qui les insultèrent et le moindre d'entre eux leur

[1] Les excédents proviennent de ce qu'on employait souvent des mesures moins longues que celle dont on s'était servi pour faire l'arpentage précédent. Il en résultait que celui qui avait un feddan était déclaré avoir usurpé une petite partie de ce feddan et cette partie rentrait dans la propriété du Gouvernement. Ces excédents étaient revendus à leurs propriétaires.

répondait, lorsqu'ils lui proposaient de travailler pour eux moyennant salaire: « Allez trouver un autre que moi. Je suis occupé à mes affaires, vous n'avez plus rien à faire dans ce pays, car vos jours sont passés et nous sommes devenus les paysans du Pacha ».

Et cependant, ces mêmes paysans étaient moins que des esclaves avec les concessionnaires, car un esclave, s'il était trop maltraité, pouvait quitter son maître et s'échapper, tandis que les paysans ne pouvaient pas quitter leur village, leurs familles et leurs enfants. Et s'il arrivait à l'un d'eux de s'échapper, le concessionnaire le faisait revenir de force et l'accablait de mauvais traitements.

Au moment de la récolte et au moment des semailles, le concessionnaire ou son représentant faisait appeler les paysans par un de ses hommes, la veille du jour où il en avait besoin pour les travaux à exécuter sur ses terres. Ils devaient tous se rendre à cet appel, et si l'un d'eux ne le faisait pas, il était maltraité, battu et conduit de force au travail. C'est ce qu'on appelait l'assistance ou la corvée. Les paysans s'étaient habitués à cette corvée et avaient fini par considérer ces prestations personnelles de travail comme une dette légitime et un devoir.

Mais ce n'étaient pas là les seules avanies que subissaient les paysans. Ils en avaient aussi à supporter de la part de leurs cheikhs et du percepteur chrétien. Ce dernier était le maître, surtout aux époques de la perception des impôts. Il trompait les paysans et niait les sommes qu'ils lui payaient, et les malheureux ne pouvaient pas se plaindre.

Le percepteur demandait au gouverneur du district de mettre en prison ou de battre celui des paysans qu'il lui plaisait de désigner, et pour être sûr que son désir serait accompli, il n'avait qu'à déclarer que ce paysan devait des arriérés d'impôts.

Et si un paysan payait intégralement toutes les sommes dues par lui et réclamait un reçu de percepteur, celui-ci le renvoyait

à un autre moment, sous prétexte qu'il n'avait pas encore dressé ses comptes. Le paysan ne pouvait rien répliquer et il s'en allait. Il revenait quelques jours après et alors il apprenait qu'il n'était pas complètement quitte et qu'il devait encore quelque chose. Il se voyait alors obligé de payer la somme réclamée ou bien de transiger avec le percepteur en lui donnant un cadeau ou une somme d'argent.

En dehors de cela, il se passait dans les villages des choses qui ne peuvent avoir été inventées par des hommes. Ainsi, si un paysan en accusait un autre, auprès du concessionnaire, de lui devoir une somme d'argent déterminée, celui-ci s'empressait d'écrire une lettre au gouverneur du district ou aux cheikhs, d'appeler le débiteur et de lui faire payer la somme réclamée par le créancier, sinon il le faisait battre et emprisonner jusqu'à ce qu'il eût payé. En marge de cette lettre le concessionnaire indiquait la somme qui devait être payée en surplus pour les frais de déplacement de l'agent qui devait la porter.

A son arrivée au village, l'agent du concessionnaire commençait par réclamer ses frais de déplacement et ce n'est qu'après les avoir reçus qu'il s'occupait de l'objet de la réclamation. Le paysan devait payer cette dernière somme sans la discuter ni la contester, sinon il était battu et mis en prison.

Et si l'agent envoyé mettait quelque retard à revenir, le concessionnaire envoyait un nouvel agent pour presser la solution de l'affaire, agent qui naturellement coûtait de nouveaux frais au débiteur.

Tous les traitements que nous venons de raconter et d'autres vexations étaient subis sans réclamation par les paysans. Je puis même dire que ceux-ci y étant habitués, les trouvaient tout naturels. Mais je dois dire aussi que c'est Dieu qui leur a envoyé ces gouvernants qui les traitent ainsi sans pitié, en punition de leurs mauvaises actions, de leur irréligion, de leur cupidité et du mal qu'ils se font entre eux.

Il pouvait cependant arriver que le concessionnaire fût un homme de bien et qu'il traitât les paysans avec bonté. Dans ce cas les paysans le méprisaient, ne le servaient plus qu'avec négligence, ne lui payaient pas régulièrement leurs redevances, lui donnaient un sobriquet de femme et souhaitaient de voir arriver le terme de sa concession afin qu'il fût remplacé par un concessionnaire cruel et impie qui n'eût aucune pitié d'eux. Ils préféraient supporter eux-mêmes des vexations et des avanies parce que ces actes, s'étendant à tous les paysans, atteignaient aussi les autres.

De même, les cheikhs des villages préféraient les concessionnaires cruels et injustes parce que cela leur permettait d'être à leur tour cruels et injustes envers les paysans placés sous leurs ordres. Ces cheikhs, en effet, profitaient des vexations des concessionnaires, car il leur restait toujours dans les mains quelque chose des sommes qu'ils recueillaient pour son compte. Souvent même ils faisaient payer par les paysans les impôts de leurs propres terres.

Toute cette organisation fut ébranlée par le fait de l'arpentage des terres et elle continuera à crouler à la suite des innovations qui seront successivement introduites.

Le 22, Hassan bey Dali pacha fit dresser son camp en dehors de Bab el Nasre, et le lendemain il s'y rendit en grande pompe afin de partir de là pour le Hedjaz par la voie de terre.

Le mardi 26, une demi-heure avant le coucher du soleil, une armée de sauterelles s'abattit sur la ville. Elle disparut le lendemain, mais une grande quantité d'arbres avaient été endommagés.

Le lundi 10, Hassan pacha quitta le village de cheikh Kamar et se rendit à Birket el Hadj.

Le 15, le defterdar de la Rouznamah et les écrivains arrivèrent au Caire après avoir communiqué aux écrivains coptes l'état des noms des concessionnaires et des étendues de terres qui leur étaient concédées.

Mahmoud bey et Moallem Ghali arrivèrent ensuite au Caire avec les écrivains qu'ils avaient emmenés dans leur voyage. Nous apprîmes que l'arpentage fait avec la mesure qu'ils avaient employée avait donné un excédent d'un quart ou d'un tiers sur toute la superficie mesurée. Cet arpentage avait été fait même sur les biens de mainmorte et sur les terres Wessia. On mesura aussi les terres non cultivées que l'on classa en terres non cultivables et en terres cultivables.

Ce travail fait, on classa les terres en diverses catégories et on les imposa suivant leur qualité, de 15, de 14, de 12, de 11 et de 10 tallaris par feddan. Ce système d'imposition devait rapporter de très grosses sommes au Trésor. Ainsi le village qui, après avoir été bien pressuré et avoir bien souffert, restait débiteur de 1.000 tallaris, et ne pouvait les payer, devait, en vertu de cette nouvelle organisation, être débiteur de 10,000 à 100,000 tallaris.

Le lieutenant du Pacha fit venir à lui Ibrahim aga el Razzaz et cheikh Ahmed Youssouf. Il donna à chacun d'eux une pelisse et les nomma chefs d'un divan qu'il institua dans le but de donner en fermage les terres de l'État. Celui qui voulait prendre des terres, devait s'engager à payer au Trésor, dans un certain délai, la somme fixée par le divan, et en revanche on lui délivrait un acte moyennant lequel il pouvait entrer en jouissance de ces terres.

Quant aux étendues de terres que l'arpentage fit découvrir en trop, dans les terres de mainmorte affectées aux pauvres, aux bonnes œuvres, aux mosquées, aux fontaines et aux écoles, elles devinrent la propriété du divan. Le reste, c'est-à-dire les terres affectées, furent inscrites au nom de leurs possesseurs,

au nom des personnes qui les cultivaient ou de celles que ces personnes avaient indiquées à cet effet au moment de l'arpentage.

Ces terres de mainmorte furent imposées de la même manière que les autres terres du village où elles se trouvaient. Ces impôts étaient cependant réduits de moitié en faveur des possesseurs ou bénéficiaires qui produisaient un titre confirmatif que leurs propriétés avaient été constituées en wakfs à une date postérieure à l'avènement du vizir et de Cherif effendi.

Un divan fut spécialement formé pour contrôler les titres des personnes qui se présentaient comme bénéficiaires d'un wakf. Si ce divan reconnaissait que le titre était nouveau, il délivrait un écrit qui servait de base à l'administration du Trésor pour le recouvrement des impôts.

Mais il faut noter ici que cette reconnaissance ne se faisait jamais sans difficultés : le divan trouvait toujours quelque différence dans les noms des bénéficiaires ou dans celui des propriétaires voisins, et le bénéficiaire se trouvait alors obligé de recourir aux cheikhs du village et au juge de la circonscription. Ce recours lui coûtait des frais de voyage et des fatigues sans compter les ennuis et les dépenses causés par les difficultés que les cheikhs et le juge ne manquaient pas de lui susciter.

Si le bénéficiaire obtenait les documents qu'il sollicitait et revenait au Caire, il était encore possible que de nouvelles difficultés retardassent la conclusion de son affaire.

Toutes ces fatigues et ces peines se supportaient quelquefois pour une petite parcelle de terre, par exemple un feddan ou même moins.

Malgré cela le public se pressa dans le nouveau divan, ce qui constitua pour son directeur une source considérable de revenus, car il n'écrivait aucune note sans se faire payer des droits qui étaient fixés en proportion de l'étendue de la terre dont on s'occupait de rétablir les titres.

A cause de toutes les difficultés qui leur étaient créées et des droits exagérés qui leur étaient imposés, beaucoup de personnes durent abandonner l'idée de renouveler leurs titres. Elles perdirent par cela la terre que leurs ancêtres leur avaient laissée et qui était l'unique source de leurs revenus. D'autres personnes ne voulurent pas renouveler leur titre, dans l'espoir que toutes ces innovations disparaîtraient, que les gouvernants changeraient et que leurs successeurs feraient revivre les anciens usages et respecteraient les anciens droits. Mal leur en prit, car leurs biens passèrent en d'autres mains. C'est ainsi que celui qui n'accepte pas une situation est obligé plus tard d'en accepter une plus mauvaise.

Les terres de mainmorte étaient très souvent meilleures que les autres terres du même village et payaient toujours un impôt plus faible que l'impôt ordinaire, appelé impôt original ou libre. Elles n'avaient pas, d'autre part, à supporter les frais et les impositions extraordinaires qui grevaient les autres terres, aussi leurs possesseurs étaient-ils toujours enviés de tous les habitants des villages. Ces possesseurs recevaient la terre de père en fils et payaient au bénéficiaire une très petite somme que celui-ci ne pouvait pas élever, surtout s'il avait affaire à des cheikhs, car dans ce cas personne n'osait renchérir sur eux.

Les terres de mainmorte étaient souvent très étendues. Elles payaient un impôt très peu élevé, surtout dans la Haute-Égypte où aucun arpentage précis n'avait été fait et où, plus que dans la Basse-Égypte, ces terres s'augmentaient par les alluvions du Nil. La plupart de ces terres étaient affectées à des œuvres de bienfaisance et leurs détenteurs ne payaient aux bénéficiaires que la rente qui avait été établie dans les temps anciens et qui était devenue insignifiante. Souvent même cette rente minime n'était pas payée régulièrement; ainsi il y a des terres d'une étendue de plus de mille feddans dont les détenteurs ne doivent payer au bénéficiaire que cinquante sacs,

c'est-à-dire deux cent cinquante ouebas de céréales ou bien 2,000 paras environ. Et cependant ces détenteurs, qui sont souvent de grands personnages, trouvent trop lourd de payer cette rente modique et la laissent s'accumuler d'année en année, malgré les milliers d'ardebs de céréales que ces terres leur rapportent.

Il arrivait quelquefois, rarement il est vrai, que le détenteur de la terre était un honnête homme, et il arrivait aussi que le bénéficiaire était un personnage ayant le pouvoir de faire respecter ses droits. Dans ces deux cas le détenteur payait la rente, mais après l'avoir réduite. Ainsi, il réduisait les cinquante mesures à 40 et comptait la mesure à un prix dix fois supérieur au prix courant.

Il arrivait aussi que les héritiers du détenteur d'un bien wakf partageaient ce bien comme s'il avait appartenu en propre au défunt, méconnaissant ainsi les droits du bénéficiaire qui était obligé de recourir, dans ce cas, à la force pour obtenir le payement des rentes qui leur étaient dues.

En un mot, je puis dire que la plus grande partie des revenus des notables des villages, provenait de la détention illégale et sans cause des biens wakfs. Cette détention leur permit de faire des dépenses de luxe et de donner l'hospitalité jusqu'au jour où Dieu leur suscita celui qui s'empara de toutes ces terres et qui, à cause de cela, les réduisit à la pauvreté. Ils virent alors leur luxe disparaître et leur prestige se dissiper, et ils durent quitter leurs foyers et leurs villages.

Quelques terres furent cependant oubliées, par suite de la mort de leurs bénéficiaires, et restèrent sans aucune compensation entre les mains de leurs détenteurs. Aussi l'un des cheikhs du village de Birma, de la province de Menoufia, Chams el Dine ebn Hamouda, m'apprit, lors d'un voyage qu'il fit au Caire à cause des mesures que nous venons de raconter, qu'en outre de plusieurs terres pour lesquelles elle ne payait que des

droits très légers, sa famille possédait mille feddans de biens de mainmorte. Cet homme me dit aussi qu'il possédait, sans payer aucun droit, des terres anciennement affectées à l'entretien des mosquées et des fontaines publiques de leurs villages actuellement tombés en ruine, et que pour les terres dont il était le propriétaire, il ne payait que des impôts assez légers, car ces terres faisaient partie d'un des villages dont les rentes étaient affectées aux dépenses du pèlerinage de la Mecque.

Par les nouvelles mesures prises, toutes ces situations furent régularisées.

Le même jour, des nouvelles nous parvinrent que des bateaux chargés de marchandises étaient arrivés à Djeddah. Depuis plusieurs années, les négociants, craignant le despotisme et la cupidité du chérif, n'envoyaient plus leurs marchandises dans ce port, mais cette année, ayant appris que les Turcs s'étaient établis dans le Hedjaz, ils eurent confiance et firent partir leurs cargaisons.

Le Pacha fit payer à ces marchandises des droits dont le total s'éleva à 24 loks, c'est-à-dire 2,400,000 tallaris. Il se fit payer ces droits, partie en monnaie et partie en nature et dans ce dernier cas, il compta les marchandises à un prix très bas.

Se tournant ensuite vers les négociants de la ville qui avaient acheté ces marchandises, il leur dit: « Je vous ai souvent demandé de me prêter de l'argent, et vous m'avez toujours répondu que vous n'en aviez pas. Or les achats que vous venez de faire prouvent la fausseté de votre déclaration. Aussi, allez-vous me prêter 300,000 tallaris ». Les négociants durent transiger avec lui; ils lui donnèrent 200,000 tallaris dont une partie en marchandises qu'il leur compta à 40 °/₀ au-dessous de leur valeur réelle.

Le Pacha se fit en outre donner 30,000 tallaris par les habitants de la ville.

Mois de Radjab.

Le 5, on annonça que les soldats du Pacha s'étaient emparés de la ville de Konféda, où ils n'avaient trouvé que les habitants. Des coups de canon furent tirés en signe de joie.

Le 6, Hussein bey Dali pacha partit par la voie de terre avec ses troupes de cavalerie.

Le même jour, le père du beau-fils du Pacha, Moharrem bey, de retour du Hedjaz, se décida à rentrer dans son pays. Des ordres furent donnés à tous les notables de la ville de lui envoyer des cadeaux et ces ordres furent exécutés. Chaque personnage lui envoya les présents qu'il crut dignes de lui être offerts.

Le dimanche 8, au moment de la prière du soir, on ressentit une secousse de tremblement de terre. Elle dura deux minutes et elle était tellement forte que les Muezzins [1], qui précisément en ce moment se trouvaient sur les minarets, crurent que ceux-ci allaient s'écrouler et ils en descendirent. Une arcade de la mosquée El Azhar fut démolie.

A la cinquième heure de la nuit, une secousse plus légère que la première se fit sentir et une deuxième secousse encore plus légère se fit aussi sentir le lendemain au moment du lever du soleil.

Le 11, de grand matin, le chérif Abdallah, fils du chérif Serrour, prit la fuite. On ne s'aperçut de sa disparition que dans l'après-midi.

[1] Les Muezzins sont les personnes chargées d'appeler les fidèles à la prière, du haut des minarets.

Katkhoda bey donna ordre à tous les chefs des quartiers de la ville de le rechercher. Il envoya aussi à cet effet des bédouins dans différentes directions.

Le fugitif put être arrêté à Hélouan, et le vendredi au soir on l'amena à Sayed Mohammed el Mahrouki; celui-ci le conduisit au lieutenant du Pacha qui l'envoya à la maison de son frère.

Dès ce jour une plus grande surveillance s'exerça sur le chérif: on l'empêcha de sortir de la maison, tandis qu'avant sa fuite, il sortait en pleine liberté et pouvait se rendre chez le chérif Ghaleb, son oncle. Ce dernier aussi fut surveillé plus étroitement.

Le jeudi 19, les cheikhs se rendirent chez Katkhoda bey et causèrent avec lui des nouveaux droits établis en faveur du trésor sur les terres de main-morte. Ils lui dirent que ces mesures ne pouvaient avoir pour conséquence que la ruine des mosquées et l'écroulement de la religion. Il répondit qu'il ne pouvait s'occuper de ces questions, les nouvelles mesures n'ayant pas été prises par lui, mais bien par le Pacha, par Mahmoud bey et par Moallem Ghali.

Les cheikhs demandèrent aussi au lieutenant du Pacha de payer les arriérés des sommes affectées aux pauvres et aux pensionnaires. Il leur promit de le faire lorsque les impôts seraient rentrés, car le trésor était vide en ce moment.

Le samedi, Mahoumed bey et Moallem Ghali arrivèrent de leur voyage et le lendemain les cheikhs allèrent les voir et leur répétèrent ce qu'ils avaient déjà dit au lieutenant du Pacha en ce qui concernait les nouveaux impôts établis sur les Rizgas. Moallem Ghali leur répondit que tous les efforts qu'ils feraient pour changer les décisions prises à cet égard seraient inutiles. Ces mesures, ajouta-t-il, ont été ordonnées depuis l'année dernière par le Pacha et il est de votre devoir de venir à son aide,

car il travaille à reprendre le tombeau de votre Prophète des mains des étrangers. Les cheikhs se retirèrent sans formuler aucune réponse.

Le dimanche 29, c'est-à-dire le 11 du mois copte de Abib, il se produisit une éclipse qui obstrua les deux tiers du soleil. Elle commença aussitôt après le lever de cet astre et disparut deux heures après. Le soleil se trouvait à cette date dans le 21e degré du signe de l'Ecrevisse.

Le même jour, une caravane arriva de Hedjaz par Suez et nous eûmes des détails sur la bataille de Konfeda et sur ce qui se passa après la prise de cette ville. Lorsque Mahmoud bey, Zaïn Ogli et Chérif Aga assiégèrent cette ville par terre et par mer, ils la trouvèrent vide de combattants; ils y pénétrèrent sans coup férir et quoique les habitants de cette ville fussent des gens paisibles, ils les massacrèrent, et leur coupèrent les oreilles qu'ils envoyèrent au Caire pour être expédiées à Constantinople.

Les Arabes de la tribu de Assir, commandés par Tami, qui se trouvaient dans cette ville, en étaient sortis aussitôt qu'ils avaient appris que les Turcs en approchaient. Huit jours après, lorsque ces derniers se trouvaient déjà installés dans la ville, ils revinrent, entourèrent la ville et empêchèrent l'eau d'y pénétrer. Ils livrèrent ensuite un assaut qui dispersa les forces égyptiennes. Mohou bey, Zein Ogli et Chérif Aga, suivis de sept hommes, s'échappèrent dans une barque.

Le Pacha fut fort irrité de cette affaire. Il envoya à Konfeda des troupes de cavalerie, mais celles-ci subirent aussi un échec.

Mois de Chaban.

Ce mois commença un mardi.

Le 2, Meimech Aga arriva du Hedjaz. Il était porteur d'ordres qui enjoignaient à Dabous Ogli et à d'autres chefs militaires de partir avec leurs troupes pour l'expédition.

L'ordre concernant Dabbous Ogli lui fut envoyé dans le village de Bourollos, où il se trouvait, et Katkhoda bey commença à enrôler des soldats moghrabins, turcs, arabes et d'autres nationalités.

Le 4, un corps de troupes partit pour le Hedjaz.

Katkhoda bey envoya des ordres ayant pour but d'empêcher les pèlerins venant de Turquie de se servir des barques qui se trouvaient dans les ports de Suez et de Kosseir pour traverser la mer Rouge. Ces barques devaient être réservées au transport des troupes.

Il faut noter ici que depuis plusieurs années, aucun pèlerin de ces pays n'avait pu aller faire son pèlerinage par crainte des troubles qui se produisaient dans le Hedjaz ; aussi les nouvelles des victoires de Mohammed Aly et de la reprise des deux villes saintes et du Tayef, et l'arrivée à Constantinople d'Ibn Madian, de Madaïfi et d'autres prisonniers, causèrent-elles une vive satisfaction en Turquie et une égale satisfaction en Roumélie et en Anatolie, où elles furent annoncées par ordre impérial. De grandes réjouissances furent organisées dans tout l'empire. On crut que dès ce moment chacun pouvait se rendre librement et sans aucun risque dans les lieux saints.

Des masses de personnes se mirent en voyage avec leurs femmes, leurs enfants et leurs biens, il y en eut même qui, pour accomplir le pèlerinage, vendirent leurs maisons et leurs meubles. A Alexandrie ces personnes apprirent que tout n'était pas terminé au Hedjaz, que la guerre y continuait et qu'une grande disette y régnait.

Ces nouvelles, confirmées au Caire, mirent ces pauvres gens dans un grand embarras. Il y en eut qui se confièrent à Dieu et

continuèrent leur voyage, les autres décidèrent de rester au Caire en attendant des moments meilleurs.

Les pèlerins qui continuèrent leur voyage subirent des peines et des frais considérables. Ainsi, chaque voyageur devait payer pour la traversée de Suez à Djeddah une somme de 20 tallaris de France en dehors des frais de ses bagages et même des provisions qu'il emportait pour sa nourriture. Quant aux personnes qui partirent par Kosseir, elles durent payer d'abord 30 piastres chacune pour le voyage du Vieux-Caire à Kéneh par les barques du Pacha, et ensuite les frais de leur transport de Kéneh à Kosseir et de la traversée de la mer Rouge. Cette traversée, qu'elle eût pour point de départ Kosseir ou Suez, ne se faisait que lorsque le service du Pacha laissait une barque disponible et après mille peines et mille souffrances occasionnées par l'attente et surtout par la cherté et la mauvaise qualité de l'eau.

Personne, du reste, ne pouvait quitter l'Egypte sans autorisation spéciale du lieutenant du Pacha.

J'ai appris que les pèlerins venus de la ville de Constantinople seulement étaient au nombre de dix mille. Beaucoup d'autres vinrent de l'Anatolie et de la Roumélie. Parmi ces pèlerins, il se trouvait quelques personnages de distinction tels que le prieur du Sultan et d'autres. Quelques-uns de ces personnages descendirent dans la maison de l'Aga, ancien représentant de la Sublime-Porte, d'autres descendirent chez Sayed Mohammed el Mahrouki, chez cheikh El Sadât et d'autres, enfin, louèrent des appartements dans les okelles et les hôtelleries.

Le même jour, arriva au Caire un envoyé porteur d'un ordre impérial enjoignant de rendre au chérif Ghaleb tous les biens qui lui avaient été pris. Cet envoyé rapportait au Chérif deux précieux chapelets en perles qui lui avaient appartenus et que le Pacha avait envoyé en cadeau à Constantinople. Il les lui rendit et continua sa route vers le Hedjaz, pour remettre au Pacha l'ordre dont il était porteur.

Le 7 et les jours suivants, des agents voyageant à dromadaire, arrivèrent du Hedjaz pour presser le départ des troupes.

Le samedi 19, en vertu d'ordres parvenus au Caire, enjoignant de faire partir le chérif Ghaleb pour Salonique, ce chérif fut embarqué à Boulak avec ses femmes, ses enfants et ses esclaves. Comme on avait convenu avec lui de lui payer 500 bourses en compensation de tous les biens qui lui avaient été pris, on désira lui payer cette somme en piastres, mais il s'y refusa en déclarant que les sommes qu'on lui avait prises étaient en pièces d'or et en écus et qu'il ne pouvait accepter de la monnaie en cuivre qui n'avait aucun cours hors de l'Égypte. On lui donna alors 280 bourses en monnaie d'or et en tallaris et pour le reste de la somme une assignation payable à Makki el Haoualani, son représentant au Caire.

On donna ensuite au chérif du sucre, des grains de café, du riz et des sirops et il partit par la route de Kosseir pour le Hedjaz avec la personne qui avait apporté l'ordre qui le concernait.

D'autre part, le fils du Pacha de Tripoli et un certain Anga bey, suivis de mille cavaliers arabes et moghrabins, partirent pour le Hedjaz par la voie de terre.

Le jeudi 24, correspondant au 6 du mois copte de Missra, le Nil béni atteignit sa hauteur voulue, et le lendemain vendredi, la digue du Khalidj fut coupée en présence de Katkhoda bey, du Cadi et d'une nombreuse assistance de militaires.

Vers la fin du mois, nous sûmes que le Pacha s'était rendu au Taief, laissant Hassan pacha à la Mecque.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença un mercredi.

Le 4, Moussa Aga Tefekgi pacha arriva du Hedjaz. C'était un de ceux qui avaient pris part à la bataille de Konfeda. Dans la déroute il avait perdu tous ses soldats et ses serviteurs, moins quatre personnes qui rentrèrent au Caire avec lui.

Le 10, des troupes composées de Moghrabins et de bédouins, devant se rendre au Hedjaz, sortirent de la ville et se dirigèrent vers Birket el Hadj. Elles en partirent le dimanche 12.

Le mercredi 15, Dabous Ogli et Hassan Aga sir Chichma, suivis des troupes qu'ils devaient conduire au Hedjaz, sortirent de Bab-el-Fetouh. Ils dressèrent leurs tentes en dehors de cette porte et leurs soldats continuèrent pendant plusieurs jours à entrer dans la ville et à en sortir. Ces soldats mangeaient et buvaient publiquement pendant le jour[1] et soutenaient que, devant partir pour la guerre sainte, ils n'étaient pas astreints au jeûne. Ils passaient dans les rues et s'asseyaient aux portes des boutiques et des maisons en fumant du tabac, sans honte ni respect. Ils circulaient dans le quartier Hussenia, faisaient ouvrir les cafés qui se trouvaient encore fermés et obligeaient les propriétaires à allumer du feu et à leur préparer du café. Et si l'un de ceux-ci se cachait, ils brisaient la porte de son établissement et endommageaient ses ustensiles, de sorte qu'il se trouvait obligé de se présenter.

Mais ce qui est encore bien plus honteux, c'est qu'un grand nombre de femmes de mauvaise vie dressèrent des tentes ou des barraques autour du camp des soldats et qu'à ces femmes se joignirent des débitants de bière, d'eau-de-vie et de hachiche, ainsi que des danseuses et d'autres personnes de la même catégorie. Diverses personnes de la ville s'étaient encore établies dans ce camp pour contenter leurs vices, de telle manière que

[1] Il ne faut pas oublier qu'on était au mois de Ramâdan.

l'on eut le spectacle d'une grande quantité de monde s'enivrant de hachiche et de boissons, s'adonnant à la luxure, jouant publiquement aux jeux de hasard pendant les journées et les nuits du mois de Ramadan, comme si aucune réserve n'existait plus dans le monde et comme si ces gens-là ne craignaient pas le jugement dernier.

Je tiens d'un témoin oculaire que Mahmoud bey el Mohradar, qui est un des plus grands personnages du Gouvernement et qui était chargé avec Mohallem Ghali de l'arpentage des terres, fumait le narghileh dans le divan de son administration situé dans la rue Soueket el Lalla, et prenait publiquement son repas de midi sous prétexte qu'il allait partir pour la province de Charkieh, afin d'y mettre en vigueur les nouvelles décisions prises en ce qui concernait les terres.

Le dernier jour du mois, des envoyés du Pacha arrivèrent pour presser le départ des troupes.

Mois de Chawal.

Ce mois commença un jeudi.

Pendant la soirée de la veille de ce jour on donna à Abdalla Kachef el Darandali le commandement de la caravane du pèlerinage.

Le samedi 3, Dabous Ogli et Hassan Aga sir Chichma sortirent de la ville en grande pompe. Ils se rendirent à leur camp afin de partir pour le Hedjaz.

Le samedi 11, on transporta à la mosquée de Hussein le tapis destiné au tombeau du Prophète. Une grande quantité de personnes se réunirent, selon l'habitude, pour voir passer le cortège.

Le même jour, Mohammed bey et Móallem Ghali établirent leur divan dans la maison de Hassan Aga Nadjati et commencèrent à construire la partie sud. Cette installation fut cause de la destruction du jardin de cette maison, car les écrivains coptes y attachaient leurs ânes.

Quant à la propriétaire de l'immeuble, elle s'établit dans l'une des ailes.

Le 17, Dabous Ogli, Hassan Aga et leurs troupes se mirent en route pour le Hedjaz.

Le jeudi 22, des savants de la ville de Tantah ayant rendu un fetwa [1] sur une question survenue dans leur ville, et la question ayant été portée en appel au Divan du Caire, le Cadi décida que ce fetwa était contraire à la loi. Sur cette décision le lieutenant du Pacha exila à Aboukir le plaignant, les cheikhs qui avaient donné la consultation et le juge de Tantah qui avait décidé conformément à l'avis des cheikhs.

Le samedi 24, on organisa un cortège pour le départ du tapis sacré et le public afflua dans les rues pour le voir passer.

Ce cortège comprenait cent chameaux portant de l'eau, un grand nombre de soldats de Dallat ayant sur la tête leurs coiffures noires et pointues, le commandant de la caravane et enfin les membres des sectes religieuses portant leurs bannières et leurs instruments de musique. Après cette foule venait le tapis.

Ce cortège mit deux heures environ à défiler, mais il n'y avait aucun ordre dans son organisation. Quelle différence avec les beaux cortèges qui se passaient jadis au Caire et qui étaient parfaits d'ordre et d'organisation ! Louange à celui qui change les choses de ce monde !

[1] Consultation légale.

Le même jour, la première femme du Pacha, mère de ses enfants, se mit en voyage pour le Hedjaz dans l'intention d'accomplir le pèlerinage. Elle était accompagnée de Bonaparte el Khazendar.

Son fils Ibrahim pacha, spécialement venu de la Haute-Égypte, son fils Ismaïl pacha, ses beaux-fils Moharrem bey, gouverneur de Djizah, et Mohammed bey el Defterdar, Moustapha bey Dali pacha, que l'on dit être son frère, Taher pacha et Saleh bey el Salehdar la conduisirent jusque hors la ville.

Le 26, elle partit pour Suez avec sa suite.

Le même jour, partirent les soldats moghrabins et les autres personnes qui s'étaient enrôlées.

Le chef de la caravane du pèlerinage quitta Hassoua et se rendit à Birket.

Le mardi, de nombreuses troupes partirent pour le Hedjaz.

Le jeudi 29, le chef de la caravane du pèlerinage et les pèlerins quittèrent Birket à la neuvième heure du jour.

Ce même jour, un vent extraordinairement froid souffla du côté du Nord. Dans l'après-midi, il devint plus violent, le ciel s'obscurcit, de gros éclairs sillonnèrent la nuit et de violents coups de tonnerre se succédèrent sans interruption. Une pluie très abondante tomba enfin et cessa une demi-heure après. Toutes les rues furent inondées. Ce jour-là correspondait au 4 du mois copte de Baba.

Le même jour, nous apprîmes qu'arrivée à Suez, la femme du Pacha avait été assaillie par un nombre considérable de pèlerins de diverses nationalités qui ne pouvaient trouver des

barques pour faire la traversée de la mer Rouge. Ces gens lui dirent que le gouverneur de la ville les empêchait de s'embarquer et que ce retard allait leur faire manquer le pèlerinage pour l'accomplissement duquel ils avaient fait de longs voyages et subi des fatigues et des dépenses considérables. Ils se plaignaient aussi à elle du manque d'eau et des exigences du gouverneur de la ville qui leur demandait 25 tallaris par homme pour les frais de la traversée. La dame jura qu'elle ne s'embarquerait pas si tous les pèlerins présents à Suez ne s'embarquaient d'abord : elle fixa elle-même la somme qui devait être payée par chacun d'eux. Par cette décision, elle vint au secours de ces pauvres gens et cette bonne action lui vaudra une excellente renommée.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença un samedi.

Le lundi, un crieur public communiqua aux habitants de la ville l'ordre d'allumer, chacun d'eux, pendant toutes les nuits, une lanterne devant sa maison ou son okelle. On devait en allumer une aussi pour quatre boutiques.

Le 8, on ridiculisa un homme en le faisant monter à rebours sur un âne dont on lui fit tenir la queue en guise de rênes. On lui entoura la tête des intestins d'un animal de boucherie et on lui en jeta la peau sur les épaules. On lui rasa la moitié de la barbe et des moustaches. On dit que cet homme avait commis un faux et vendu des immeubles appartenant à une femme étrangère qui se trouvait en voyage. Lorsque cette femme revint au Caire, elle trouva sa maison habitée par l'acheteur et elle s'en plaignit au lieutenant du Pacha qui, après avoir vérifié le bien fondé de l'accusation, ordonna que le coupable subît le traitement que nous venons de mentionner.

Le 12, Abdalla, fils du chérif Serour, appelé par le Pacha, partit pour le Hedjaz.

Le même jour, il se produisit un grave incident dans le quartier de Kahkein. Deux soldats du corps de Dallat voulurent arrêter dans la rue un soldat du corps des moghrabins, sous prétexte qu'il devait de l'argent à l'un d'eux. Ils coururent derrière lui, l'épée nue à la main, et le poursuivirent jusqu'au moment où il entra dans la ruelle de Hamam. En cet endroit, les soldats moghrabins qui habitaient cette rue les assaillirent, firent feu sur eux, et atteignirent l'un d'eux. L'autre soldat s'échappa et alla raconter l'affaire à Kathkoda bey qui, après avoir fait comparaître devant lui les chefs des moghrabins, leur réclama le meurtrier. Mais celui-ci n'ayant pu être reconnu, on arrêta le jeune homme qui fuyait devant les deux Dallat et, après quelques jours de prison, on l'amena à Bab Zouela et on le décapita injustement, car ce n'était pas le coupable. Le dallat atteint mourut le vendredi 14 au soir.

Cette affaire causa un grand trouble dans la ville, les marchands des quartiers de Ghouriah, de Chaouaïn et de Fahamine fermèrent leurs boutiques.

Le 20 de ce mois, le fils du Pacha de Tripoli partit avec des cavaliers moghrabins.

Mois de Zilhodjeh

Le 1er de ce mois, des nouvelles du Hedjaz nous apprirent: 1° la mort du secrétaire du Pacha, Tahir effendi, survenue au mois de Chawal; 2° la conclusion de la paix entre le Pacha et le chérif Ragheb. On nous dit que ce dernier s'était présenté au Pacha, avait été l'objet de grandes prévenances de sa part,

qu'il avait reçu de lui 200 bourses et qu'il avait été laissé par lui à Kelha qui se trouve situé entre le Taief et Tourba.

Tels sont les événements qui se sont succédé pendant le courant de cette année.

NÉCROLOGIE.

Il ne nous reste plus qu'à enregistrer le nom de trois personnages décédés pendant cette période de temps. Ce sont:

1° Le grand, le pieux, l'intelligent et le savant cheikh Hussein Rachidi, connu sous le nom de fils du Kachef de Damiette. Ne voulant point entrer, comme son père, dans la carrière des armes, il préféra s'occuper de science. Aussi suivit-il les cours des professeurs de son époque, surtout ceux du cheikh Abdalla el Charkaoui. Il abandonna le rite hanafite et embrassa celui de Chaféi, car il fréquentait le plus souvent des partisans de ce dernier rite et il s'associait à leurs idées sur les sciences apprises par tradition et sur les sciences intellectuelles. Il suivit le cours de Sayed Mortada sur le livre Asanid el Hadith et sur les Misalsellat[1]. Au commencement de sa vie, il avait apprit à Rosette le Coran et quelques-uns des textes.

Il travailla avec zèle à El Azhar, il mit le costume des savants et il étudia la loi et les sciences intellectuelles et autres.

Mohammed pacha Kosrow rencontra cheikh Hussein près du fort d'Aboukir, au moment où il arrivait en Égypte pour prendre le gouvernement de ce pays. Il le nomma son prieur

[1] Ces deux livres traitent du Hadith.

et l'amena au Caire où il continua à exercer cette fonction qui lui profita et lui fit acquérir des concessions et des terres. C'était lui qui désignait les juges des villes et des provinces et ceux-ci ne manquaient pas de lui faire des dons et des cadeaux. En dehors de ces sources de revenus, il eut la direction des wakfs de la mosquée de Azbak et d'autres wakfs et ces directions continuèrent à lui appartenir même après la chute de Mohammed pacha Kosrow.

Cheikh Hussein el Rachidi continua à étudier et à donner des leçons à El Azhar jusqu'à sa mort qui survint vers la fin de l'année.

2° Le pieux cheikh Abd-el-Rahman el Gamal, frère du cheikh Soliman el Gamal.

Cheikh Abd-el-Rahman suivit les cours de son frère et d'autres professeurs de l'époque. Il fut, comme son frère, sévère pour lui-même et éloigné de la fréquentation du monde. A la mort de son frère, arrivée au moment où il dictait son cours à la mosquée de Hussein à un grand nombre d'étudiants d'El Azhar, il continua ce cours et enseigna les livres de *Chamaïel*, de *Maouaeb* et de *Galalein*. Il mourut le 12 du mois de Zilhodjeh.

3° Le cheikh Mohammed el Esnaoui, connu sous le nom de Gad el Maoula.

Cheikh Mohammed fit ses études à El Azhar où il suivit les cours des professeurs de l'époque. Il assista avec persévérance au cours de cheikh Abdallah el Charkaoui, et le suivit dans les réunions où l'on faisait le zikr. Il fut ensuite initié par lui à la secte de Khalouatia et il fut chargé de faire les sermons du vendredi et des jours de fête, à la mosquée d'El Azhar, en remplament du cheikh Abd-el-Rahman el Bakri, à qui on avait enlevé cette fonction.

En 1223, il fit le sermon dans la mosquée d'Amrou, au Vieux-Caire, le jour où il fallut faire des prières publiques pour la crue du Nil.

En 1217, Mohammed pacha Kosrow, ayant fait à la mosquée d'El Azhar sa prière du vendredi, lui donna une pelisse en fourrures et cheikh Mohammed ne cessa depuis ce jour de mettre cette pelisse tous les vendredis et jours de fête, pendant son sermon.

Cheikh Mohammed continua pendant toute sa vie à faire des cours aux étudiants qui commençaient leurs études ; il leur expliquait les livres de cheikh Kaled et El Azharia [1] et il leur lisait ensuite le commentaire de Achmouni sur le Kholassa.

Il termina sa vie, remplie de bonnes œuvres, pendant le mois de Zilhodjeh, à l'âge de quarante ans environ.

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE.

Mois de Moharram.

Ce mois commença un mardi.

Le 5, des nouvelles parvenues du Hedjaz nous firent savoir que le Pacha et les pèlerins avaient accompli le devoir du pèlerinage, qu'ils étaient allés à Arafate et qu'ils avaient fait leur retraite.

[1] Ces deux livres sont les commentaires de la grammaire arabe.

Le 9, Ibrahim pacha vint de la Haute-Égypte et descendit dans sa maison située au quartier Gamaliah.

Le jeudi 10, on annonça que le Pacha revenait par la route de Kosseir. Des coups de canon furent tirés en signe de réjouissance et des agents circulèrent en ville pour annoncer la nouvelle dans les grandes maisons et se faire donner des pourboires.

Le lendemain matin, les deux fils du Pacha et les dignitaires du Gouvernement sachant que Mohammed Aly voyageait vite et faisant le calcul du temps depuis le jour où ils savaient qu'il était arrivé à Kosseir, se portèrent à sa rencontre au village de Bassatine. Il y en eut même qui traversèrent le Nil et se rendirent sur la rive ouest.

Ils attendirent vainement toute la journée et revinrent au Caire.

Le lendemain matin et pendant les deux jours suivants, ils partirent de nouveau et revinrent chez eux le soir sans voir venir le Pacha, ce qui donna lieu à une foule de commentaires parmi la population.

On sut enfin que la nouvelle était fausse et que le Pacha n'avait pas quitté le Hedjaz. Voici l'origine de cette nouvelle : Un bateau contenant dix-sept soldats étant arrivé à Kosseir, le Gouverneur de cette ville leur demanda pourquoi ils venaient et ils lui répondirent qu'ils précédaient le Pacha. Le Gouverneur transmit immédiatement la nouvelle à un écrivain copte de la ville de Kéneh et cet écrivain la transmit au représentant d'un des grands écrivains coptes à Siout, appelé Moallem Bichara. Ce dernier écrivit à l'instant à son maître au Caire et celui-ci communiqua cette nouvelle à Ibrahim pacha qui en fit part au lieutenant du Pacha.

Lorsqu'après plusieurs jours d'attente, on vit que le Pacha n'arrivait pas, chacun se mit à expliquer ce retard à sa manière. Certains dirent que Mohammed Aly était arrivé vaincu; d'autres,

qu'il avait été blessé, d'autres, qu'il était mort. Toutes ces opinions étaient fortifiées par ce fait que les hauts dignitaires du gouvernement avaient quitté leurs maisons de la ville et étaient allés habiter la citadelle avec leurs familles, et par cet autre fait que les soldats albanais avaient quitté leurs logements qui se trouvaient éparpillés dans la ville et étaient tous venus habiter dans le quartier d'Abdine. Ibrahim pacha était aussi de son côté monté à la Citadelle et y avait fait transporter tous ses meubles et ses biens.

Tous ces faits confirmèrent dans l'esprit des habitants de la ville, les bruits dont nous venons de parler. On alla même plus loin et on dit que les dignitaires du gouvernement étaient tous décidés à faire succéder Ibrahim pacha à son père et que le jeudi suivant le nouveau Pacha devait traverser la ville en grande pompe.

Le jeudi, en effet, un très grand nombre de personnes, voulant voir le cortège, se réunirent dans les rues. Elles ne virent rien passer et on sut, peu à peu, que tous les bruits répandus n'avaient aucun fondement.

Pendant cet intervalle de temps, il arriva que Radouan Kachef, connu sous le nom de Charaoui, mura la porte de sa maison qui donnait sur la rue Bab el Charia et la remplaça par une petite porte qu'il fit ouvrir dans une ruelle de derrière. Cet acte fut rapporté au lieutenant du Pacha par quelque ennemi de Radouan Kachef et fut signalé comme étant de nature, vu la haute situation de son auteur, à confirmer les faux bruits qui circulaient dans le peuple.

Kathkoda bey fit venir Radouan et lui demanda de lui indiquer la raison pour laquelle il avait agi ainsi et si un astrologue lui avait prédit quelque chose. Le Kachef répondit que des soldats qui s'étaient disputés dans le quartier, étaient entrés dans sa maison, l'avaient pillée et avaient fait peur aux habi-

tants, qu'il avait fait fermer la grande porte de sa maison pour empêcher le retour de pareils faits. Ces raisons ne parurent pas cependant suffisantes à Kathkoda bey et il ordonna de mettre à mort son interlocuteur. Saleh bey el Salehdar et Hassan Aga Moustafezan intervinrent et le firent revenir sur cet arrêt qui fut commué en la peine de la bastonnade. Cette peine fut exécutée à l'instant et le propriétaire de la maison dut aussitôt après rétablir sa porte telle qu'elle était auparavant.

Le 24, des lettres du Pacha et d'autres personnes, datées du 13 Zilhodjeh, annoncèrent que Mohammed Aly se trouvait à la Mecque, que son fils Toussoum était à Médine et que Hassan pacha, Abdine bey et d'autres chefs se trouvaient à Kolhat, ville située entre le Taïef et Torba.

Mois de Saffar.

Ce mois commença un jeudi.

Le 25, des crieurs communiquèrent au public l'ordre de baisser de 20 paras le change des tallaris de France et d'une piastre celui du Mahboub. Le change de la première de ces pièces avait en effet atteint 8 piastres et celui de la seconde en avait atteint 10. Ces crieurs annoncèrent aussi que le Gouvernement tenait beaucoup à l'exécution de ces ordres et qu'il comptait punir de mort toute personne qui serait convaincue d'y avoir contrevenu.

Des ordres pareils, contenant les mêmes menaces, furent envoyés dans diverses villes du pays.

Vers la fin du mois, Moallem Ghali prit sur lui le payement du montant de l'impôt de capitation dû par les chrétiens, soit 85 bourses. Il fit cela dans le but d'éviter à ses correligionnaires les mauvais traitements que les agents musulmans pouvaient

leur faire subir en cas de non payement. Il était arrivé en effet que l'un de ces agents avait arrêté et insulté un prêtre.

Moallem Ghali payera donc la somme entière au trésor et il se fera rembourser lui-même sans l'intervention des agents musulmans.

Mois de Rabi el Awal

Ce mois commença un samedi.

Le 9, arriva du Hedjaz une caravane dans laquelle se trouvaient Sayed Abdallah el Aknaï et des courriers à dromadaire. Ces derniers étaient porteurs de correspondances qui annonçaient une victoire remportée par le Pacha sur les bédouins. De plus, le Pacha avait fait de nombreux prisonniers et s'était emparé de la ville de Tourba, dans laquelle il trouva un butin considérable consistant en richesses de toutes sortes et en chameaux. Aussitôt ces nouvelles connues, des agents circulèrent dans la ville pour se faire donner des pourboires en les communiquant aux notables, et le lendemain matin de nombreux coups de canon furent tirés à la Citadelle.

Le mardi 14, on célébra la fête du Prophète. Dès le matin des crieurs ordonnèrent que des illuminations eussent lieu pendant trois nuits au Caire, à Boulac et au Vieux-Caire. On illumina ce soir-là et on comptait continuer encore pendant deux jours lorsqu'un contre-ordre fut donné. Cela fit plaisir aux habitants car ils purent ainsi économiser leur argent et s'épargner les fatigues des veillées, d'autant plus qu'un froid très vif régnait ces jours-là.

Pendant ces jours, Mahmoud bey, Moallem Ghali, suivis de plusieurs écrivains coptes et d'effendis de la Rouznamah, parmi lesquels Mohammed effendi, fils de Hussein effendi, partirent

pour contrôler l'arpentage des terres et dresser des états de celles qui avaient été irriguées et de celles qui n'avaient pu l'être. Dix jours avant eux, étaient partis des arpenteurs.

Les kachefs des provinces commencèrent à réclamer aux cultivateurs une partie des impôts qu'ils fixèrent de 9 à 15 tallaris, d'après la qualité de la terre. Cette réclamation était trop prématurée car les récoltes n'avaient pas encore été faites et les paysans n'avaient même pas de quoi suffire à leur existence.

Ce qui est remarquable, c'est qu'aucune pluie n'est tombée cette année. L'hiver est passé, le printemps est arrivé et il n'est tombé qu'une pluie fine et pulvérisée, aussitôt séchée que parvenue à terre. Il y eut cependant beaucoup de nuages et de grands vents.

Vers la fin du mois, le Pacha reçut des présents d'Angleterre. Une personne qui prétendait les avoir vus, m'assura que parmi ces présents il y avait des oiseaux de différentes espèces, de différentes couleurs et de différentes tailles; il y en avait même qui parlaient; de plus, il y avait une machine appelée pompe, destinée à élever l'eau et à la transporter d'un lieu dans un autre, une grande glace d'une seule pièce; une horloge qui sonnait des airs mélodieux tous les quarts d'heure, un bougeoir extraordinaire duquel sortait un homme, qui, au moyen d'une paire de ciseaux, mouchait la bougie toutes les fois que cela était nécessaire et qui rentrait ensuite dans son trou.

Pendant ce mois, on baissa de beaucoup le prix des comestibles tels que la viande, le beurre, le fromage, les bougies. On annonça que le marchand qui dépasserait les prix fixés serait pendu ou bien aurait le nez troué. Ces ordres eurent pour résultat un grand renchérissement de ces denrées; ainsi le beurre frais et l'huile disparurent du marché et ne se vendirent plus qu'en cachette et au prix que le vendeur fixait, le beurre étant plus

demandé, disparut entièrement de la ville, car ce qui en arrivait était retenu pour l'usage des membres du Gouvernement et payé au prix officiel et si quelque peu en parvenait aux marchands, ils le vendaient en secret et au prix le plus exagéré. Le sucre devint rare et atteignit des prix très élevés, car Ibrahim pacha gardait pour son compte, c'est-à-dire pour le compte de son père, tous les sucres de la Haute-Égypte (et il n'en vient que de là); il les vendait au prix qu'il fixait lui-même. Il finit même par les donner aux négociants à condition de participer à leurs bénéfices et cela fit encore augmenter le prix de cette denrée, dont le rotolis qui se vendait 5 paras atteignit 80 paras; quant au savon il disparut du marché car on imposa les importateurs. On en vendit cependant en cachette à raison de 60 paras le rotolis et même plus cher.

Pendant ces jours, le prix du blé et des fèves augmenta de telle sorte que l'ardeb se vendit 1,200 paras, non compris les frais. Et cependant les magasins de Boulak étaient pleins de céréales qui se gâtaient, mais dont le lieutenant du Pacha ne voulait pas autoriser la vente, car il n'avait pas d'ordre de son maître.

Mois de Rabi el Thani

Ce mois commença un lundi.

Le 8, Moharram bey établit à Djizah une quarantaine semblable à celle qui fut établie l'année précédente. De peur de la peste, on dérangea les habitants de cette ville et on en obligea un certain nombre à quitter leurs foyers.

Le même jour, on empala le chef de la tribu des bédouins de Bela entre Kobet el Azab et Hamayel, après lui avoir fait subir une détention de quatre mois.

Le vendredi 28, des coups de canon furent tirés et on dit qu'un soldat était arrivé porteur de correspondances du Pacha et d'autres personnes et de la nouvelle de la prochaine arrivée de Mohammed Aly.

Des personnes circulèrent dans la ville pour porter cette bonne nouvelle dans les maisons, afin de recevoir des pourboires. Elles annoncèrent, les unes, que le Pacha était arrivé à Kosseir; d'autres, qu'il était descendu en mer; d'autres, qu'il était arrivé à Suez. On changea plus tard d'avis et on dit que c'était la femme du Pacha qui était arrivée à Suez. On sut enfin que tout cela était faux et que les correspondances datées de la fin du mois de Saffar, annonçaient que le Pacha avait remporté une grande victoire, qu'il s'était emparé d'une ville appelée Bicha, après avoir tué un grand nombre de Wahabites; qu'il comptait se diriger vers la ville de Konfeda et qu'il allait ensuite revenir en Égypte. Ces correspondances annonçaient aussi le décès de cheikh Ibrahim, l'écrivain du Trésor.

Mois de Djamad el Awal.

Ce mois commença un mardi.

Le dimanche 6, on tira des coups de canon pour annoncer la prise, par le Pacha, de la ville de Konfeda.

Le vendredi 18, le tapis sacré arriva à Birket el Hadj, accompagné de plusieurs personnes. Des correspondances parvenues avec elles annonçaient que Tami, qui avait jusque-là soutenu une guerre très active contre le Pacha et qui avait massacré un grand nombre de soldats à la bataille de Konfeda, avait été fait prisonnier.

Cette arrestation avait eulieu avec le concours de Rageh qui, comme nous l'avons dit, avait conclu la paix avec le Pacha.

Rageh avait en effet promis une somme d'argent à son neveu, s'il faisait tomber Tami dans un piège. Ce traitre accepta par amour de l'argent et invita Tami à un repas; il l'arrêta et l'envoya au camp du Pacha qui donna aussitôt ordre de le diriger vers Djedda d'où il serait embarqué pour l'Égypte.

Tami arriva à Birket el Hadj pendant que la caravanc du tapis s'y trouvait encore.

Le dimanche 28, au soir, des troupes sortirent de la ville pour y faire entrer le tapis en grande pompe. Le tapis traversa en effet le Caire le lendemain matin et aussitôt après lui, le prisonnier entra aussi dans cette ville. Il était monté sur un dromadaire et avait au cou une chaîne en fer qui était attachée de l'autre côté au cou de sa monture. C'était un bel homme ayant une belle barbe. Il était enveloppé d'une abaya et récitait les versets du Coran. Ce jour-là on tira des coups de canon et de fusil.

Le dimanche soir, Abdine bey arriva du Hedjaz et se rendit à sa maison.

Mois de Djamad el Thani

Ce mois commença un jeudi.

Le 5, des soldats arrivèrent par mer à Suez et de là vinrent au Caire. Ils portaient sur leurs coiffures des médailles en argent pour indiquer qu'ils retournaient de la guerre sainte et qu'ils avaient repris les deux villes saintes aux infidèles.

Ils n'étaient du reste pas seuls à avoir de ces prétentions, car Toussoum pacha et Hassan pacha ajoutaient à leur signature le mot « Conquérant ».

Dieu connaît ses créatures mieux que quiconque.

Le 9, on envoya des troupes dans les villes maritimes et sur les côtes, car on avait appris que Bonaparte, le chef des Français, était sorti de l'île dans laquelle il se trouvait, qu'il avait repris le gouvernement de la France, s'était emparé de la Belgique et était parti avec une grande flotte pour une destination inconnue. On craignait que cette destination fût Alexandrie ou Damiette.

Lorsqu'on interrogeait le lieutenant du Pacha sur la raison pour laquelle il avait ordonné le départ des troupes, il répondait que c'était pour les soustraire à la peste, car elles seraient devenues un foyer d'infection pour la ville. La peste s'était en effet déclarée cette année et avait emporté un grand nombre de soldats, de bourgeois, d'enfants, d'esclaves et presque tous les nègres et négresses de la ville.

Vers le milieu du mois, le lieutenant du Pacha fit distribuer des aumônes à tous les enfants orphelins des écoles de la ville, en leur recommandant de prier Dieu de faire cesser les ravages de la peste. On réunissait tous ces enfants dans la maison de Hussein, le lieutenant de Katkhoda bey, et on distribuait 60 paras à chacun d'eux. Le maître d'école ou celui qui prétendait l'être prenait une partie de cette petite somme en dehors de ce qu'on lui donnait personnellement.

Je dis *celui qui se prétendait être le maître d'école*, car les wakfs ne produisant rien, la plupart des écoles étaient ruinées.

Ces réunions d'enfants causèrent un grand vacarme dans la ville, surtout dans la maison où se faisait la distribution d'argent.

Mois de Radjab.

Ce mois commença un vendredi.

Le mercredi 6, des courriers montés sur des dromadaires

arrivèrent de la Haute-Égypte et annoncèrent l'arrivée du Pacha au port de Kosseir. Le lieutenant du Pacha leur donna des habits en signe de contentement, mais il ne voulut pas faire tirer le canon avant d'avoir la confirmation de cette nouvelle.

Le jeudi 7, au soir, un incendie détruisit la maison de Taher pacha à l'Ezbékiah et une maison voisine.

Le vendredi dans l'après-midi, des coups de canon furent tirés de la Citadelle pour annoncer l'arrivée du Pacha à Kéna et à Kos.

Ce jour-là, la femme du Pacha arriva au Caire et descendit au chateau de Choubrah. Toutes les femmes des notables et des dignitaires allèrent lui présenter leurs compliments et lui offrir des présents. Pour laisser la route libre on empêcha les paysans et les voyageurs qui venaient au Caire ou qui en partaient, de se servir du chemin public voisin du château. Ces personnes durent quitter ce chemin qui leur était habituel et faire un grand détour.

Le mercredi 13, une éclipse totale de lune se produisit après la troisième heure de la nuit. Cet astre se trouvait à la fin du signe de l'arc.

Le jeudi 14, pendant la nuit, le Pacha arriva à Djizah. Il y resta jusqu'au matin et se transporta ensuite à sa maison de l'Ezbékiah où il passa deux jours sans vouloir recevoir ni son lieutenant, ni les grands dignitaires de son gouvernement, ni les grands cheiks qui s'étaient tous présentés pour lui souhaiter la bienvenue. Tous ces personnages, les chrétiens et surtout les Arméniens, lui présentèrent des cadeaux consistant en toutes espèces d'objets d'art. Il y en eut même qui lui présentèrent des esclaves blanches couvertes de diamants.

Le bruit courut au Caire et dans les provinces que Mohammed Aly s'était repenti des injustices qu'il avait commises précédemment et qu'il s'était décidé à se conduire toujours avec justice et équité. On dit qu'il avait fait le vœu de rendre les concessions territoriales aux concessionnaires et les biens de main-morte à leurs titulaires, s'il faisait la conquête du Hedjaz et revenait victorieux en Égypte. On dit même qu'il avait fait des restitutions dans la Haute-Égypte. Ces bruits se répandirent dans le pays avec une grande rapidité, et l'idée qu'ils étaient vrais, poursuivit les gens jusque dans leur sommeil.

Au troisième jour de son arrivée, le Pacha fit écrire par le Defterdar une circulaire à tous les anciens concessionnaires. Il leur fit dire que les injustices commises à leur égard par les Coptes étant parvenues à sa connaissance et ayant été désapprouvées par lui, il les priait de se présenter chez lui dans un délai de quatre jours pour faire leurs comptes et recevoir les sommes qui leur reviendraient. Cette circulaire rendit heureux beaucoup d'imbéciles qui crurent à la vérité de ce qui y était relaté et qui firent même courir le bruit qu'on allait empaler Moallem Ghali et tous les autres chefs coptes, devant le château de Choubrah.

Le 24, un grand nombre de bénéficiaires de terres wakfs vinrent de toutes parts portant des drapeaux en signe de joie. Le Pacha se trouvant à Koubbé, où il faisait des courses et des exercices de tir, ils allèrent à lui, mais aussitôt qu'il sut qui ils étaient et pourquoi ils étaient venus, ils les fit battre et chasser.

Le même jour, Mahmoud bey et Moallem Ghali arrivèrent de leur voyage et se présentèrent au Pacha qui leur donna des pelisses. Moallem Ghali mit la sienne et traversa la ville suivi d'une foule de coptes. Il voulait se faire voir, confondre ses ennemis et démentir les bruits qui avaient couru sur son compte.

Peu de jours après, il repartit de nouveau avec Mahmoud bey pour termine.· les travaux de l'arpentage des te res et de la perception des impôts. Avant leur arrivée, ils avaient envoyé des différentes provinces un grand nombre de chameaux chargés de monnaie.

Le même jour, Koraïem, le chef de Ta·houna, de la Haute-Égypte, qui s'était révolté contre le Pacha, confiant sur l'aman qu'il avait ı eçu d'Ibrahim pacha à la suite de la paix conclue entre eux, vint au Caire et donna au Pacha un présent et quarante chameaux. Celui-ci accepta le cadeau et fit décapiter le donateur sur la place de Roumeïlah.

Mois de Chaban.

Le commencement de ce mois trouva le public très préoccupé de la question des biens wakfs et des concessions. Le Pacha, qui s'était emparé de toutes ces terres, avait promis aux bénéficiaires et aux anciens concessionnaires la restitution de ce qui leur était dû d'après les actes authentiques qu'ils avaient entre les mains, et après vérification de ces documents par les écrivains coptes.

Les concessionnaires et les bénéficiaires des wakfs attendirent longtemps l'exécution de cette p:omesse. Tous les jours ils demandaient aux écrivains et aux personnes qui avaient des rapports avec eux, à quelle époque leur affaire serait terminée, car ils étaient à bout de ressources ; ils se se aient, à cause de cela, contentés d'une somme bien moins forte que celle à laquelle ils avaient d oit. Les écrivains leur répondaient toujou·s que cette affaire serait terminée dans trois ou quatre jou s, c'est-à-dire lorsque les registres seraient établis. Lorsque ce travail fut enfin fini, ils adoptèrent une nouvelle réponse. Ils dirent que le Pacha avait ordonné que l'établissement de ces registres devait

être fait sur d'autres bases. Au moyen de ces renvois successifs, le trésor continuait à encaisser les rentes des terres.

Pendant ce mois, arriva au Caire, par la route de Damiette, un Turc qui prétendait avoir vu le commencement du deuxième siècle. Cet homme disait être venu en Égypte avec le sultan Selim et avait assisté à la bataille livrée au sultan el Ghouri. Quelques personnes ayant voulu connaître la vérité sur les prétentions de ce Turc, l'interrogèrent sur plusieurs faits et constatèrent qu'il ne les connaissait pas. Enfin, le Pacha ayant ordonné qu'on l'éloignât de l'Égypte, on l'embarqua et on ne sait pas ce qu'il devint. On dit qu'il fut noyé dans le Nil. Dieu sait la vérité.

Le 25, le Divan se réunit dans la maison du Defterdar et on commença à payer les sommes dues aux concessionnaires, seulement on ne paya à chacun que la moitié au plus de la somme dont il avait été reconnu créancier.

Le même jour, on ordonna à tous les soldats de sortir dans la plaine située en dehors de Bab el Nasre; pour faire des exercices militaires. Ils sortirent dans la dernière partie de la nuit et se mirent dès l'aube à courir et à tirer des coups de fusil à la manière des Européens. Ces exercices terminés, ils rentrèrent en ville avec un grand fracas. Les rues étaient trop étroites et leurs chevaux renversèrent des hommes et même des ânes.

On dit que le Pacha désirait faire un dénombrement des soldats, qu'il allait organiser l'armée d'après un système nouveau, conforme au système européen, et qu'il comptait donner aux troupes un uniforme étroit et différent de celui qu'elles avaient porté jusque-là.

Le lendemain, Mohammed Aly alla à Boulac et organisa les troupes de son fils Ismaïl pacha, d'après le nouveau système. Il déclara qu'il allait introduire cette organisatien, dans tous

les régiments et qu'il était décidé à confisquer les biens, même les habits de la personne qui s'y opposerait, à la faire battre et exiler.

De Boulak, le Pacha se rendit à Choubrah, et dès ce moment une certaine agitation régna parmi les soldats. Il y en eut qui quittèrent leurs chefs et parmi ces chefs il y en eut qui furent mécontents et qui décidèrent de faire un mauvais parti à Mohammed Aly.

Celui-ci quitta Choubrah le jeudi 27 au soir et vint à sa maison de l'Ezbékiah. D'autre part, un certain nombre de chefs militaires, parmi lesquels Hazgou bey, Abdalla Aga, Sari Golla et Hassan Aga el Azrougali, se réunirent dans la maison d'Abdine bey, et, après avoir causé des projets du Pacha, décidèrent de l'attaquer le lendemain dès l'aube.

Abdine bey réussit à sortir de la réunion sans être aperçu. Il alla vite dénoncer le complot au Pacha et revint trouver ses invités.

Le Pacha fit à l'instant venir auprès de lui les soldats de Taher Pacha et leur donna l'ordre d'entourer sa maison ; puis, sans que personne s'en aperçût, il monta à la Citadelle, suivi d'un certain nombre de soldats qui lui étaient dévoués.

Quant aux chefs militaires, voulant mettre leur complot à exécution, ils se rendirent à la maison du Pacha afin de la piller ; mais là, ils furent arrêtés par les soldats de Taher Pacha et il s'en suivit une bataille où plusieurs chefs trouvèrent la mort. Voyant qu'ils n'arriveraient pas à pénétrer dans la maison, ils se dirigèrent vers la Citadelle. Arrivés sur la place de Roumeilah et à Karamidan, ils s'arrêtèrent, ne sachant ce qu'ils devaient faire. Ils étaient fort irrités car ils voyaient bien d'une part qu'ils ne pouvaient rien faire, et d'autre part, qu'ils n'avaient plus aucun intérêt à retourner tranquillement chez eux. Ils ne pouvaient pas surtout prendre ce dernier parti car la retraite aurait été fort humiliante pour eux, aussi décidèrent-ils,

étant donné leur mauvais caractère et leur méchanceté, de se répandre dans la ville et de piller les biens des habitants. Ils sentirent qu'en agissant ainsi leur nombre serait augmenté par celui de leurs camarades qui ne s'étaient pas jusque-là associés à eux dans la révolte, mais que le pillage tenterait et que par ce moyen ils pourraient se faire craindre davantage et imposer leur volonté. Ils n'oubliaient pas non plus que par ce pillage ils seraient maîtres d'un butin considérable.

Cette décision, aussitôt prise, fut mise à exécution. Les soldats descendirent par le centre de la ville sur les quartiers Saliba et Seroudjia, en brisant les portes des magasins et en pillant les marchandises qui s'y trouvaient. Leurs camarades se joignirent à eux, ainsi qu'un grand nombre d'hommes du peuple qui se trouvaient sans pain et qui n'avaient aucune crainte de Dieu.

Je dois faire savoir ici que les marchands, voyant qu'il y avait de l'agitation en ville, n'avaient pas ouvert leurs boutiques et étaient restés chez eux.

La troupe des pillards continua son chemin jusqu'à la rue Kassabet Radouan et Bab Zoueila, brisant les boutiques de la rue Soukkaria et s'emparant de ce qui s'y trouvait en argent et en sucreries de toutes sortes. Ils cassèrent les vases dans lesquels se trouvaient les confitures et il y en avaient qui étaient en belle porcelaine de Chine et d'Europe. Ils mangèrent et emportèrent tout ce qu'ils purent manger et emporter et jetèrent le reste, de sorte que la rue, depuis Bab Zoueila jusqu'à Manahliah, se remplit de sucreries de toutes couleurs et de sirops de toutes espèces.

Il faut encore observer ici qu'à cette époque de l'année les marchands de sucreries venaient de refaire leurs provisions, car il les font au moment de l'abondance des fruits, c'est-à-dire dans ce mois béni; ils remplissent leurs boutiques afin de vendre surtout pendant le mois de Ramadan.

Les pillards passèrent de la rue Soukkaria aux rues Akkadine, Ghouriah, Achrafia et à la rue des orfèvres. Quelques-uns d'entre eux poussèrent même jusqu'à la rue Margouch et s'emparèrent de toutes les étoffes de prix qui se trouvaient dans les magasins et dans les dépôts des négociants. Ils ne purent entrer dans le Kan el Khalili car ils en furent empêchés par les négociants turcs et albanais qui habitaient à Khan el Laban et dans le voisinage, et qui leur opposèrent une grande résistance et tirèrent sur eux des coups de fusil.

Les pillards trouvèrent aussi de l'opposition chez les marchands turcs de chaussures et d'objets de mercerie, dans les maisons de Bab el Zehouna. Ils en trouvèrent aussi qui habitaient chez les Moghrabins du quartier Fahamine et de la rue Kahkiïn. Tous ces marchands organisèrent la défense de leurs quartiers, fermèrent les portes de leurs rues et firent garder chacune d'elles par quelques-uns des leurs. Ils arrivèrent ainsi à repousser les pillards; ils leur tiraient même des coups de feu de leurs fenêtres.

Au Hamzaoui les soldats réussirent à ouvrir la petite porte de la rue, ils brisèrent celles des magasins des négociants syriens et autres et s'emparèrent de l'argent, des étoffes des Indes et de Syrie, des étoffes brochées d'or, des draps et des soieries qui s'y trouvaient. Ils y emportèrent ce qu'ils purent et laissèrent dans la rue ce qu'ils ne purent emporter.

Pendant ce pillage, on remarquait des gens plus forts qui s'emparaient de force du butin fait par les plus faibles, on vit mêmes des personnes tuer d'autres personnes pour leur prendre un objet qui leur plaisait.

Les magasins de porcelaine, de parfumerie et de mercerie, qui se trouvent à côté du Hamzaoui, furent également fracturés et pillés. Et non contents de prendre ce qu'ils en voulaient, les pillards laissèrent la terre couverte de débris de porcelaine et de cristaux et ils répandirent aussi les parfums.

Ces gens-là firent, en un mot, pendant cette journée, des actes bien coupables, et si dans certains quartiers ils n'avaient pas été repoussés à coup de feu ils seraient arrivés à piller les maisons et à violer les femmes. Mais Dieu nous a protégés contre ces malheurs.....

Parmi les pillards on trouvait beaucoup de personnes de la populace et beaucoup de moghrabins. Ces personnes venaient à la suite des soldats et prenaient tout ce que ceux-ci laissaient derrière eux, comme s'ils considéraient que les biens contenus dans les magasins n'étaient plus la propriété de personne, aussitôt que ces magasins étaient fracturés.

Tous les faits de pillage que nous racontons et qui ne sont connus, à mon avis, dans aucun autre pays, se sont accomplis dans l'espace de cinq heures, c'est-à-dire depuis le moment de la p. ière du vendredi [1] jusqu'à celui de la prière du soir.

Il m'est impossible de décrire l'état de trouble et de frayeur dans lequel s'est trouvée la population pendant ce court espace de temps, ni les pertes et les dommages qu'elle a subis. Ce jour-là la prière du vendredi ne se fit pas et on ferma les mosquées situées dans l'intérieur de la ville.

Pendant plusieurs jours, les habitants de la ville continuèrent à être effrayés. Ils se barricadèrent, s'armèrent et veillèrent la nuit de peur de voir se renouveler de pareils faits.

Le samedi 29, correspondant au dernier jour du mois copte d'Abib, le Nil béni atteignit sa hauteur ordinaire. Ce soir-là on vit aussi la lune du mois de Ramadan, mais malgré la coïncidence des deux fêtes dans la même journée, on ne tira aucun coup de canon et on ne fit pas le cortège habituel dans lequel marchaient toutes les corporations des artisans avec leurs musiques. On ne fit pas non plus les fêtes que l'on faisait d'habitude

[1] Midi.

sur le Nil près de l'embouchure du Khalidj. Ces deux événements se passèrent sans que personne s'en aperçut.

Je dois noter ici que la crue du Nil a eu lieu cette année d'une manière extraordinaire. L'eau n'a pas augmenté jour par jour comme tous les ans; depuis le commencement du mois d'Abib jusqu'à deux jours avant la coupure du khalidj, elle n'avait eu qu'une croissance insignifiante, de telle sorte que la population avait eu grand'peur et queles marchands de blé avaient fait disparaître cette céréale du marché, ce qui en avait augmenté le prix; mais en deux jours seulement ce retard fut réparé et au delà, car l'eau arriva avec une telle abondance, que l'on dut couper la digue avant la date habituelle. Pendant tout le cours de ma vie, en effet, le Khalidj fut coupé une seule fois pendant le mois d'Abib: c'est en 1183, c'est-à-dire il y a 47 ans.

Le même jour, le Pacha fit appeler Sayed Mohammed el Mahrouki, et celui-ci se rendit auprès de lui avec une garde de soldats moghrabins. « Je suis la cause du pillage qui a eu lieu, lui dit Mohammed Aly. Je désire que vous réunissiez, corporation par corporation, toutes les victimes de cet événement et que vous dressiez, pour chacune d'elles, une liste exacte de ce qu'elle a perdu, car je compte indemniser ces malheureux sans m'inquiéter de l'importance de la somme totale qu'il faudra payer ».

Sayed Mohammed retourna chez lui et annonça le désir du Pacha, ce qui causa une certaine satisfaction aux victimes du pillage.

D'autre part, les chefs militaires tels qu'Abdine bey, Dabous Oglou, Hagou bey et Mohou bey allèrent voir le Pacha et s'excusèrent de ce qui était arrivé, en faisant retomber la faute sur les mauvais instincts des troupes. Mohammed Aly leur recommanda avec insistance de rechercher chez leurs soldats les objets pillés, et pour obéir à cette recommandation, ils parcoururent

la ville et réunirent tous les objets qu'ils trouvèrent. Ils annoncèrent en même temps l'aman au moyen de crieurs qui les précédaient dans les rues.

Ce jour-là aussi le Pacha donna ordre à la corporation des constructeurs et des menuisiers de réparer à ses frais, et avec le bois qu'il fournissait, les portes des boutiques et des magasins brisées par les pillards.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença un lundi.

Le premier jour de ce mois trouva la population encore remplie de crainte et veillant sur les barricades. On n'osait pas sortir de son quartier et à tout moment des nouvelles alarmantes étaient répandues. Les agissements des soldats justifiaient du reste ces terreurs, car ils ne manquaient pas de maltraiter et même de tuer les personnes qu'ils rencontraient seules dans les rues.

Dès le lendemain au soir [1] Said Mohammed el Mahrouki, cheikh Mohammed el Daouokhli, chef des nobles, le fils de cheikh Aroussi et le fils de Saoui commencèrent à dresser les listes des pertes subies par chaque corporation : chaque marchand devait déclarer les articles qui lui avait été enlevés et affirmer par serment la vérité de cette déclaration. Il devait ensuite abandonner en faveur du Pacha une partie de ses droits et il restait créancier du reste.

On commença par la vérification des pertes subies par la corporation des marchands du quartier du Ghouria et cette corporation fut déclarée créancière de 180 bourses dont on paya les

[1] Pendant le mois de Ramadan, les divans ne travaillaient que pendant la soirée, aujourd'hui encore cette habitude est conservée par les mehkémés ou divans des juges du statut personnel.

deux tiers. Les 60 bourses restant devait être payées plus tard en monnaie si on ne pouvait restituer aucun des articles pillés.

Les marchands de Hamzaoui eurent une indemnité de près de 3,000 bourses et ceux de la rue Soukkariah eurent 70 bourses qui devaient être déduites sur le prix du sucre qu'ils achetaient au Pacha.

Celui-ci continuait à séjourner à la Citadelle arrangeant ses affaires et agissant de manière à se concilier l'affection du peuple et des dignitaires de son gouvernement. A cet effet il dépensa de l'argent et rendit les objets pillés. La population oublia les torts du Pacha et tourna toutes ses fureurs contre les soldats. A cette occasion le Pacha agit avec beaucoup de prudence et de politique et il fut aidé par sa bonne chance. Il reprocha aux soldats leurs mauvaises actions; ils tint aux personnes qui allaient le voir des discours fort modestes. « Quel mal la population a-t-elle fait aux soldats, disait-il, et puisque c'est à moi que ceux-ci en voulaient, ils n'avaient qu'à piller ma maison de l'Ezbékiah dans laquelle ils auraient trouvé de l'argent, des bijoux et beaucoup de meubles, le palais de mon fils Ismaïl, à Boulac, et celui du Defterdar. Il combla de cadeaux les chefs militaires et les troupes et distribua entre eux de très fortes sommes d'argent, il donna 1,000 bourses à Abdine bey.

Si le Pacha n'avait pas agi de cette manière, les troupes auraient trouvé contre lui une grande assistance chez les habitants du Caire et chez les populations des provinces, car toutes ces personnes en voulaient au Pacha de s'être emparé des terres concédées et des terres de main-morte et d'avoir refait l'arpentage des terres.

Pendant cet intervalle de temps le Pacha envoya au Hedjaz une expédition composée de troupes du corps de Dallat. Ces troupes sortirent du Caire par la porte Bab el Fetouh et dressèrent leur camp à l'endroit appelé cheikh Omar.

Le mercredi au soir, le corps des artilleurs, composé d'environ quatre cents hommes, se mutina et parcourut la ville en poussant des cris séditieux. Ces hommes demandaient de l'argent, et le Pacha ordonna de leur compter 25 bourses. Ils reçurent cette somme et se turent.

Le lendemain jeudi, le lieutenant du Pacha traversa la ville et s'assit dans la mosquée de la rue Ghouriah. De là, il ordonna à tous les marchands de cette rue de rouvrir leurs boutiques et de s'y tenir. Ils le firent tout en continuant à trembler, car on sentait que la ville était agitée et on voyait les soldats encore tout disposés à commettre des exactions.

Quant aux habitants chrétiens de la ville, ils fortifièrent et barricadèrent leurs quartiers et leurs rues ; ils bouchèrent certaines portes et s'armèrent de fusils. Le Pacha leur donna de la poudre et des armes, mais il n'en donna pas aux musulmans auxquels Katkhoda bey ne permit même pas de fermer certaines portes de leurs quartiers. Nous avons du reste raconté ce qui était arrivé à Radouan Kachef pour avoir muré la porte de sa maison et pour l'avoir remplacée par une porte donnant sur une autre rue ; nous avons dit comment il fut battu et insulté en plein divan.

Le même jour, le représentant du lieutenant du Pacha, auprès de la Porte, Naghib effendi, arriva à Boulac.

Il fut reçu par Katkhoda bey et par les dignitaires du Gouvernement, par l'Aga et par le gouverneur qui le menèrent en grande pompe à la Citadelle, en le faisant passer par Bab-el-Nasr.

Naghib effendi apportait des pelisses pour le Pacha et pour son fils Toussoum, deux sabres, des ronds en argeut pour mettre sur la coiffure en signe de distinction, des cadeaux et des tabatières enrichies de pierres précieuses.

Des coups de canon tirés à Boulac et à la Citadelle annoncèrent son arrivée.

Le même jour, les soldats du corps de Dallat partant pour le Hedjaz se mirent en route. Hagou bey et ses soldats entrèrent dans la ville.

Le même jour, dans la matinée, après le passage du cortège de Naghib effendi, un grand trouble s'empara de la population; chacun se retira chez soi et on ferma les portes des rues. Cette agitation, qui se communiqua même à Boulak et au Vieux-Caire n'avait aucune raison apparente.

Le soir de ce même jour, le Pacha donna une pelisse à Hagou bey, lui mit une coiffure pointue sur la tête et le nomma chef d'un régiment du corps de Dallat. Le nouveau titulaire et les gens de sa suite quittèrent dès ce moment leur habillement à la turque.

Le corps de Dallat est composé d'hommes originaires de Syrie et du Mont-Liban. Ils prétendent suivre les préceptes de N. S. Omar Ebn el Khattab. Dans leur pays, ces hommes montent sur de mauvais chevaux et portent sur leur tête des coiffures en peaux de jeunes animaux, longues d'un pic et pointues par le bout. Ils ôtent ces coiffures lorsqu'ils entrent aux lieux d'aisance et les laissent à la porte de cet endroit. Je ne sais si c'est par respect pour la coiffure ou pour ne pas risquer de la voir tomber de leur tête.

Le corps de Dallat est célèbre dans l'empire ottoman par son courage à la guerre; on y rencontre quelquefois des hommes se conduisant bien, mais ceux-ci sont rares, car le Pacha a fait entrer dans ce corps un grand nombre de ses Turcs et de ses compatriotes et d'autres étrangers.

Le mardi 16, une nouvelle agitation, plus forte que les précé-

dentes, se produisit en ville. Chacun ferma sa boutique et courut à sa maison. L'eau renchérit à l'instant et fut payée à raison de 10 paras l'outre et de 40 paras la charge de chameau.

L'Aga et ses agents circulèrent immédiatement en ville et firent annoncer par des crieurs qu'il n'y avait rien à craindre. Ils ordonnaient en même temps aux soldats de ne pas porter leurs armes et aux citoyens de bien veiller à leur sécurité.

Cette surexcitation se calma enfin dans l'après-midi : les porteurs d'eau sortirent en plus grand nombre dans la rue, et le prix de l'outre tomba à 5 paras. Cette agitation, comme la précédente, n'avait aucune cause, mais pendant toute sa durée des histoires invraisemblables et de fausses nouvelles circulèrent dans la ville.

Le mercredi 17, le chérif Ragheb arriva du Hedjaz et entra au Caire monté sur un dromadaire et suivi de cinq personnes également à dromadaire. Ils étaient tous accompagnés de soldats albanais du corps de Hassan pacha qui se trouvait en ce moment au Hedjaz.

Le Chérif fut conduit à la Citadelle et ensuite à la maison d'Ahmed Aga, frère du lieutenant du Pacha.

Pendant la soirée du même jour, le Pacha donna à Abdalla Aga, connu sous le nom de Sari Golla, le commandement d'un corps de janissaires. Il mit sur sa tête le tarbouche long et pendant par derrière, qui est la coiffure des soldats de ce corps.

Abdalla Aga est un de ceux qui étaient accusés de faire partie de la révolte.

Le lendemain jeudi, le Pacha donna à tous les chefs militaires des ordres d'après lesquels tous leurs soldats devaient monter à cheval et ne pas porter d'armes. Exception était seulement faite pour ceux d'entre eux qui étaient attachés à la police.

Le lieutenant du Pacha, Ayoub Aga et le gouverneur de la ville continuèrent dès ce jour à circuler dans les rues. Ils s'asseyaient dans les marchés tels que Ghouriah, Gamalieh, Hamzaoui, Bab Zoueila et Bab el Hark, pendant que la plupart des gens de leur suite mangeaient, buvaient et fumaient publiquement sans respect aucun pour le jeûne de Ramadan. Il y en avait même qui lançaient la fumée de leurs pipes sur la figure des passants pour se moquer de leur jeûne. Ces gens-là augmentèrent le nombre de leurs mauvaises actions : ils enlevaient les femmes en plein jour, et il arriva même à quelqu'un d'entre eux de violer une femme dans la mosquée même d'Achrafia, aussitôt après la prière de midi.

Vers la fin du mois, on fit le compte des indemnités dues aux marchands de la rue de Margouche, elles atteignirent 450 bourses dont on paya les deux tiers comptant.

Je dois dire ici que les sommes d'argent en numéraire, volées aux négociants par les pillards, ne furent pas calculées dans les pertes à indemniser, car le Pacha avait défendu ce calcul sous prétexte que ces négociants auraient dû convertir cet argent en marchandises au lieu de le garder en monnaie. Par ce fait, les négociants subirent des pertes considérables et il y en a un du marché d'Emir el Giouch qui mourut de la peine qu'il ressentit de ne pouvoir comprendre dans sa demande, une somme de 8,000 tallaris qui se trouvaient dans son bureau et qui avaient été pillés.

Les négociants de Hamzaoui perdirent aussi des sommes incalculables en bijoux déposés chez eux par les femmes, à titre de gage ou de garantie pour le payement des étoffes qu'elles achetaient.

Un marchand de poissons salés, dont la boutique était située vis-à-vis de Hamzaoui, perdit dans le pillage de cette boutique 4,000 tallaris dont il ne parla pas non plus.

Enfin, le mois de Ramadan se termina et laissa les habitants du Caire dans le même état d'anxiété et de trouble. Pendant tout ce mois, le Pacha ne bougea pas de la Citadelle; cela était contraire à ses habitudes, car il est nerveux, même lorsqu'il parle, et il ne peut rester quelques jours de suite dans le même endroit.

Les chefs militaires, Sayed Mahrouki, le chef des nobles et les cheikhs montaient tous les jours et tous les soirs à la Citadelle où se trouvait le Divan qui s'occupait spécialement des indemnités à accorder aux victimes du pillage.

Le Pacha distribua les habillements qu'il était d'usage de distribuer à l'occasion de la fête.

Aucune personne ne fut désignée comme ayant provoqué ou dirigé l'émeute militaire dont nous avons parlé. Les soldats continuaient cependant à commettre des mauvaises actions dans les rues, à voler les coiffures des passants et des femmes et à les menacer d'un nouveau pillage comme s'il y avait une vieille inimitié entre eux et les habitants de la ville; et si l'un de ces soldats paraissait désapprouver les vols commis, c'est qu'il n'y avait pris aucune part.

Ce ne sont là que des malheurs envoyés par le Ciel sur les habitants de l'Égypte et nous ne pouvons que demander à Dieu de nous faire grâce et de nous accorder la paix et une bonne fin.

Il arriva que la peur s'étant emparée de certaines personnes, celles-ci transportèrent chez elles les biens qui se trouvaient dans leurs magasins situés dans les okelles, et que ces maisons furent pillées tandis que leurs magasins restèrent intacts. La faute de ceci doit retomber sur les habitants de la ville car ils s'espionnaient les uns les autres.

Il y eut certaines personnes qui accusèrent leurs domestiques et leurs employés d'être les auteurs de ces vols, mais cela ne leur réussit qu'à payer des frais à la police, à supporter le péché et la honte d'avoir porté une fausse accusation contre des innocents et à provoquer la haine de ces accusés.

La plupart des biens des négociants qui furent pillés, ne leur appartenaient pas en propre, mais appartenaient à des déposants, à des associés ou bien étaient mis en gage chez eux. Aussi s'éleva-t-il à ce sujet un grand nombre de réclamations.

Je finis par dire que certains négociants de mauvaise foi prétendirent que leurs magasins avaient été pillés en entier tandis qu'ils ne l'avaient été qu'en partie.

Mois de Chawal.

Ce mois commença un mardi.

La fête de Ramadan fut on ne saurait plus froide; elle ne fut indiquée par aucune réjouissance. La seule différence entre ce jour-là et les jours précédents, consistait en ce que l'on ne jeûnait plus. Personne ne changea ses habits ni n'en fit de nouveaux, et si quelqu'un donna au tailleur, dès le mois de Chawal, une pièce d'étoffe pour la lui confectionner, il ne la retira même pas n'ayant pas de quoi payer la façon. Le commerce, en effet, n'allait pas et beaucoup de personnes n'auraient pas trouvé chez elles de quoi acheter un linceul, si quelqu'un était mort dans leur famille. Aussi aucun des marchands et ouvriers, dont les bénéfices se font habituellement à l'occasion des grandes fêtes, ne gagna-t-il rien cette année.

D'autre part, on ne fit même pas dans les familles les pâtisseries d'usage et on n'acheta pas les poissons salés, les fruits secs que l'on achetait d'ordinaire à cette occasion.

Les événements de cette année eurent cependant un bon résultat; ils empêchèrent les femmes d'aller aux cimetières et d'y faire dresser des tentes. Nous n'avons vu y aller, en effet, que quelques femmes de la très basse classe et encore celles-ci avaient-elles bien peur et furent-elles l'objet des mauvais traitements de soldats à Bab el Nasre et à Djameh el Ahmar.

Le 3, le Pacha, escorté d'un grand nombre de soldats du corps de Dallat et de Turcs à cheval et à pied, et accompagné d'Abdine bey, descendit de la Citadelle par la porte qui donnait du côté de la montagne et se rendit au quartier de Athar pour souhaiter une bonne fête à Youssouf pacha, ancien gouverneur de Syrie. Youssouf pacha était malade et logeait dans ce quartier pour changer d'air.

De là, Mohammed Aly traversa le Nil et se rendit à Djizah où il passa la nuit chez son beau-fils Moharrem bey. Le lendemain il s'en alla par le fleuve à son château de Choubrah où il passa aussi la nuit. De là, il vint à sa maison de l'Ezbékiah et remonta à la Citadelle.

Le mardi 8, le Pacha réunit les grands cheikhs et leur dit: « Je désire rendre aux concessionnaires leurs concessions territoriales afin qu'ils les cultivent ou les fassent cultiver pour leur propre compte. Je désire aussi faire un règlement qui puisse tranquilliser le peuple à ce sujet. Dans ce but j'ai donné ordre aux écrivains de la Rouznamah de dresser des états et je leur ai donné un délai de douze jours pour finir ce travail ». Les cheikhs le remercièrent et prièrent pour lui. Cheikh el Chanaouani lui demanda, au nom de ses collègues, de se dessaisir également des terres de main-morte. « Je verrai aussi, répondit-il, les comptes des concessionnaires et les ferai dresser d'une manière convenable, et si quelqu'un d'entre eux veut reprendre sa concession, en s'engageant à payer ce que les paysans doivent au trésor, je la mettrai en sa possession, sinon je la garderai pour mon compte et lui payerai en argent les bénéfices qu'il devait réaliser, conformément aux comptes établis». Les cheikhs firent une autre fois des vœux pour le Pacha et se turent; mais celui-ci leur dit: « Parlez, car je ne vous ai assemblés que pour prendre votre avis ». Ils continuèrent à se taire, aucun d'eux ne trouvant à formuler d'autres paroles que des vœux pour la personne du Pacha.

Du reste ce qu'ils auraient dit aurait été bien inutile, car le discours que le Pacha venait de leur tenir, n'était qu'une ruse et qu'une tromperie qui ne devaient être crues que par les imbéciles, et au moyen desquelles il comptait arriver à ses fins.

Sur ce, la réunion se dispersa et des agents circulèrent chez les concessionnaires pour leur annoncer la bonne nouvelle du rétablissement des concessions et pour en recevoir des cadeaux.

Et cependant tout ce que le Pacha venait de dire était faux et n'avait pour but que de ramener à lui les concessionnaires dont une grande partie se composait de chefs et de femmes de chefs militaires. Ces personnes, en effet, étaient mécontentes du Pacha et lui en voulaient de s'être emparé des concessions dont elles étaient titulaires, il y en avait même qui ne prenaient pas la peine de dissimuler leur mécontentement. Les paroles du Pacha n'étaient donc destinées qu'à tranquilliser toutes les personnes et à calmer leur excitation jusqu'au jour où il trouverait le moyen de les réduire à l'impuissance.

Le même jour, des courriers arrivant du Hedjaz apportèrent des correspondances et des nouvelles annonçant la conclusion de la paix entre Toussoum pacha et Abdalla, qui, après la mort de son père Massoud, était devenu le chef de la tribu des Wahabites. D'après ces nouvelles, Abdallah aurait cessé la guerre et fait sa soumission; vingt hommes environ de sa tribu, dont deux étaient arrivés au Caire, se seraient rendus chez Toussoum pacha.

Il paraît que cette paix ne plut pas à Mohammed Aly, car il n'eut pas l'air satisfait. Il ne voulut pas tout d'abord laisser débarquer les deux Wahabites. Il les vit enfin et leur fit des reproches sur ce qu'ils s'étaient mis en état de révolte. Ils s'excusèrent en disant: « Feu l'Emir Massoud était très entêté et avait un caractère emporté. Il voulait être roi et relever la religion. Son fils, l'Emir Abdallah, est au contraire très souple: il n'aime

pas verser le sang; il suit la conduite tenue par son prédécesseur, feu l'Emir Abdul Aziz, qui était toujours en paix avec la Sublime-Porte et qui fut le plus grand ami du vizir Youssouf pacha pendant que ce dernier se trouvait à Médine. Jamais une discussion ni une divergence d'opinion ne s'éleva entre eux, et ces choses ne se produisirent que sous le gouvernement du Chérif Massoud. L'Emir Abdallah s'est au contraire bien conduit, il a abandonné toute discussion et a rendu les routes libres et sûres pour les pèlerins et les voyageurs ».

Les deux Wahabites continuèrent encore sur ce ton pendant quelques moments, et la séance fut levée. Ils se rendirent dans la maison où ils eurent l'ordre de descendre, escortés de quelques soldats turcs et accompagnés de leurs domestiques.

Ces deux personnages eurent pleine liberté de circuler dans la ville et ils passaient, toujours accompagnés de leur garde, dans les marchés et les rues pour voir la ville et les habitants. Ils entrèrent une fois à la mosquée d'El Azhar à un moment où aucun cours ne s'y faisait et ils demandèrent à voir les personnes qui suivaient le rite de Ahmed ben Hambal et les livres de droits écrits d'après ce rite. On leur répondit que personne en Égypte ne suivait plus le rite hambalite et on leur présenta des livres dont ils achetèrent quelques-uns, tels que le *Hazen,* le *Kachaf,* le *Dagoui* et les six livres reconnus véridiques[1].

J'ai eu l'occasion de rencontrer ces personnages deux fois et j'ai pu constater qu'ils étaient très modestes, qu'ils parlaient avec une grande facilité, qu'ils étaient instruits et même savants, qu'ils connaissaient tous les faits historiques, toutes les questions religieuses et les systèmes des différents rites. L'un d'eux porte le nom d'Abdallah ; l'autre, qui est le plus âgé et le plus influent, s'appelle Abdul-Aziz.

[1] Ces six livres sont: *Bohari, Mosslem, Termazi, Nassaki, Abou Daoud* et *Ebn Maga.*

Le samedi 9, le tapis sacré, après avoir traversé la ville, fut conduit à Hassoua, en dehors de Bab el Nasre. Il était mis sous le commandement d'un officier du corps de Dallat, portant la coiffure pointue et appelé Ozoun Ogli. Le cortège était en plus grande pa tie composé de soldats du même corps, très laids avec leurs coiffures pointues.

Le ridicule a du reste envahi toute l'Égypte et il y a des choses dont la seule vue choque la nature ; ainsi la procession du tapis était dans les temps passés, à l'époque des Emirs, un modèle de luxe et d'ordre et était, comme dit le poète, avec la fête du Nil et les cortèges, les choses les plus remarquables de ce pays ; maintenant tous ces privilèges sont perdus.

Le 23, un envoyé de la Sublime-Porte arriva en Égypte, porteur d'un firman donnant à Mohammed Aly pacha, le gouvernement d'Égypte pour l'année nouvelle. On l'emmena en grande pompe de Boulac à la Citadelle et on tira des coups de canon en son honneur.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença un mercredi.

Le 16, le Pacha partit pour Alexandrie emmenant son fils Ismaïl pacha, Abdine bey et d'autres personnages importants de son gouvernement.

Nedjib effendi et Soliman Aga, ancien représentant de la Sublime-Porte, et qui était un homme de la suite de Saleh bey el Masri el Mohamadi, partirent pour Constantinople. Ils furent à cette occasion chargés par le Pacha de cadeaux pour le Sultan et pour les personnages les plus importants de son entourage. Ces cadeaux consistaient en chevaux recouverts de harnais montés en or et en perles, en étoffes des Indes de différentes

sortes, en cachemires, en étoffes brochées d'or, quatre kantars de monnaie en or et plusieurs kantars de monnaie en argent, du sucre plusieurs fois raffiné, des sirops contenus dans des vases en porcelaine de Chine, etc.

Le même jour, on apprit au Caire l'arrivée de Toussoum pacha à Tor.

Les hauts personnages allèrent à sa rencontre et préparèrent les cadeaux qu'ils devaient lui offrir. Leurs femmes montèrent par bandes à la Citadelle pour complimenter sa mère.

Le dernier jour du mois, Toussoum pacha arriva à Suez. Nedjib effendi revint d'Alexandrie pour le recevoir car il était katkhoda de la Porte.

Mois de Zilhodjeh.

Ce mois commença un vendredi.

Le lundi 4, on donna ordre d'illuminer la grande rue par laquelle devait passer Toussoum pacha.

Le lendemain, l'illumination eut lieu et le nouvel arrivant passa au milieu d'un grand cortège et monta à la Citadelle. Il portait sur la tête des emblèmes de vizir.

On tira ce jour-là un grand nombre de coups de canon et des feux d'artifice.

Le jeudi 14, au soir, Toussoum pacha partit pour Alexandrie afin de voir son père et de le saluer et aussi afin de voir un enfant appelé Abbas bey, qui lui était né pendant son absence. Cet enfant, qui n'avait pas encore deux ans, avait été amené à Alexandrie par son grand-père qui, disait-on, avait l'intention

de l'envoyer à Constantinople. Mais cet envoi n'eut pas lieu car il déplaisait au père de l'enfant.

Nedjib effendi repartit pour Alexandrie en compagnie de Toussoum pacha.

Le samedi 20, Toussoum pacha revint à la hâte d'Alexandrie. Il ramenait son fils. Il monta à la Citadelle et passa la plupart des journées de son séjour au Caire dans un chalet entouré d'un jardin que Katkhoda bey avait construit sur la route de Boulac, derrière Tabbana.

Nous voici arrivés à la fin de cette année pendant laquelle on continua à inventer des impôts et des droits nouveaux et à mettre des entraves à la liberté du commerce, et pendant laquelle les denrées subirent un renchérissement général qui fit atteindre à chacune d'elles un prix dix fois plus élevé que les taux auxquels nous étions habitués dans les temps passés.

La vie devint pendant cette année tellement difficile, qu'elle n'était plus supportable qu'aux agents du fisc et aux fonctionnaires du gouvernement, et même ces dernières personnes n'étaient-elles pas sûres de ne pas être arrêtées, insultées et obligées de vendre tous leurs biens et de s'endetter afin de restituer les sommes qu'on pouvait leur réclamer.

La gêne que l'on éprouvait était encore augmentée par les différences existant dans la valeur des monnaies et dans le prix de leur change et par les difficultés que les négociants et marchands faisaient à ce sujet à leurs clients surtout depuis le jour où l'obligation fut imposée aux marchands de légumes, bouchers, etc., de payer leurs impôts jour par jour ou mois par mois. Cette obligation donna en effet à ces marchands, le droit de fixer eux-mêmes et sans contrôle, le prix de leurs marchandises, d'où un renchérissement général de toutes choses. Ainsi la pastèque qui se payait 2 paras, se paya de 20 à 30 paras; le raisin de Charkieh, dont le rotoli ne valait qu'un seul para, se

paya de 8 à 12 et ainsi pour les pêches, les pommes et les abricots. Quant au prix des raisins secs, figues sèches, amandes, noisettes, noix et de toutes les choses de ce genre, qui arrivent de Turquie, il atteignit un chiffre fort élevé et malgré cela il arrivait qu'on ne trouvait pas souvent de ces articles au marché. Il en fut de même pour les fruits secs qui nous arrivent de Syrie, tels que les pâtes d'abricots étendues, les abricots secs, les pistaches, etc.

NÉCROLOGIE.

Pendant cette année, sont morts :

1° L'unique savant, l'homme de haute intelligence, le seul de son époque, celui qui a réuni les sciences éparses, celui qui n'a pas de rival dans les sciences apprises par tradition et dans les sciences intellectuelles, le dernier des anciens éloquents et des anciens savants, cheikh Mohammed ben Ahmed ben Arafa el Dessouki, du rite malékite.

Né au village de Dessouk, cheikh Ahmed vint au Caire et y apprit de la meilleure manière le Coran, sous la direction de cheikh Mohammed el Menayar. Il suivit les cours de cheikh Aly el Saïdi, de cheikh El Dardir et apprit une grande partie des sciences intellectuelles sous le célèbre cheikh chaféïte Mohammed el Ganaghi. Il fréquenta ensuite, pendant une longue période de temps, mon père, Hassan el Djabarti, et par l'intermédiaire du cheikh Mohammed ben Ismaïl el Nafaraoui, apprit de lui la phisolophie, la cosmographie, la géométrie et l'art de faire un calendrier. Il suivit aussi dans la chambre de Djabart, à El Azhar, son cours de droit d'après le rite hanafite et son cours sur le *Metaoual*[1] et sur d'autres ouvrages.

[1] Long commentaire du livre de Talhis.

Il se mit enfin à enseigner et il se révéla unique dans l'art de faciliter ses leçons aux étudiants. Il exposait toutes les questions avec une grande lucidité et il écrivait dans un style très pur, très clair; aussi ses cours étaient-ils suivis par les étudiants les plus intelligents.

Avec cela il était bon, pieux, humble et simple. Il avait un bon caractère. Il n'avait aucune affectation dans sa manière de parler et il ne cherchait pas, comme le font tant d'autres, les paroles ou les phrases à effet.

Ses écrits sont très clairs et méthodiques et il ne s'y écarte jamais du sujet. Nous pouvons citer ses annotations sur le livre *Mohtassar el Saad Ala el Tahliss,* ses annotations sur le commentaire fait par le cheikh el Dardir, le livre de droit malékite de Sidi Kalil, ses annotations sur le commentaire de *Borda,* appelé *el Djalel el Mehalli,* ses annotations sur le livre de Imam el Senoussi, appelé *el Kobri*, ses annotations sur le commentaire fait par lui du *Sogra* et ses annotations sur le *Charh el Rissala el Ouedeïa*. En dehors de ces ouvrages, cheikh Mohammed laissa à sa mort des notes qu'il n'avait pas pu rédiger.

Il continua à professer, à profiter aux étudiants et à donner des consultations jusqu'au jour où il tomba malade. Il mourut le mercredi 21 Rabi el Thani. On pria sur son corps à la mosquée d'El Azhar, devant une assistance considérable, et on l'enterra dans le cimetière des étudiants, dans le tombeau qui se trouve à l'intérieur de l'endroit appelé Taoulia.

C'est l'honorable Sayed Mohammed el Mahrouki qui fit tous les frais de ses funérailles et des réceptions qui, d'après les usages, doivent les suivre. Il envoya à cet effet dans la maison mortuaire quelques-uns de ses serviteurs et les chargea de la direction de la cuisine, avec ordre de se procurer le bétail, le beurre, le riz, le miel, le bois de chauffage, le charbon, le café et tous les articles nécessaires aux lecteurs du Coran et aux personnes qui viendraient présenter leurs compliments de con-

doléances aux enfants du défunt. Il continua cette dépense pendant les trois semaines qui ont suivi le décès ; il fournit aussi le pain et les pâtisseries qu'il est d'usage de distribuer le vendredi matin, aux pauvres qui se rendent aux cimetières et aux employés de cet endroit.

Notre savant et intelligent ami, cheikh Hassan el Attar, qui est en ce moment le seul qui connaisse la sagesse et qui fasse autorité dans les sciences philosophiques, qui possède un style merveilleux et qui fait des vers semblables aux fleurs du printemps, a fait la poésie suivante à l'occasion de la mort du cheikh Mohammed, dont il était un des meilleurs élèves :

Je parle d'une époque qui nous surprend et nous fait mal, époque qui fait écrouler nos réunions.
La séparation nous a attaqués de la manière la plus rigoureuse.
Et ce malheur a été ressenti dans tous les endroits.
Les malheurs se succèdent de telle manière, qu'il en arrive un aussitôt que celui qui le précède a disparu.
Il nous est arrivé un événement imprévu.
Et cet événement nous a fait verser des larmes et nous a effrayés.
Si le moindre des malheurs qui nous atteignent se renouvelait
Il ferait écrouler les sommets de Radoua et de Tabir [1].
Chaque homme en ces temps fait l'une des deux choses suivantes :
Ou il visite un malade ou il accompagne un mort.
Le jardin de la vie était très florissant.
Il est maintenant stérile et il ne donne plus d'ombre.
Est-il possible à l'homme de ne pas pleurer du sang.
Lorsque les larmes sortent de ses yeux.
Quand il voit son ami
Emporté à la hâte et à l'improviste par la mort.
Chaque jour nous éprouvons des frayeurs consécutives.
Dieu sait ce que notre cœur a éprouvé de frayeurs.
La mort d'un grand docteur est un deuil général,
Car chacun ressent par cette perte, les angoisses de la mort.

[1] Ce sont deux montagnes de Hedjaz.

Je jure que la mort de Dessouki est un grand malheur
Qui remplit le cœur de douleur.
Nos cœurs sont devenus vieux sans que nos cheveux blanchissent,
Lorsque nous avons entendu la voix de la personne qui nous a donné cette douloureuse nouvelle.
Les hommes sont excusables de pleurer et de prendre le deuil pour lui
Puisqu'ils pleurent pour d'autres que lui.
Par sa mort ont disparu des sciences
Dont il était un des grands représentants.
Qui est celui qui pourra après lui, trancher les difficultés
Et dévoiler les vérités scientifiques les plus délicates ?
Et lorsqu'un savant ne pourra pas comprendre un point de science,
Quel est celui qui dorénavant lui portera assistance ?
Lorsque le défunt enseignait l'art de l'éloquence,
Il le faisait avec des phrases dont la beauté charmait l'oreille.
La science a, comme le soleil,
Parcouru tous les horizons.
Il nous a laissé des ouvrages qui nous dirigent
Et au moyen desquels on parcourt le chemin de la vérité.
Il a, par ses écrits, résolu toutes les controverses
Et n'a pas laissé à celles-ci l'occasion de se montrer.
Il a expliqué tous les livres
Qui ont fait éprouver des difficultés à bien d'autres savants.
Et celui qui voudrait compter ses qualités
Serait excusable s'il tenait un long discours,
Car la vérité exige d'être développée,
Et celui qui veut la dire parle toujours longuement.
Il est descendu jusqu'aux étudiants et ils ont profité de ses leçons,
Et cependant sa modestie augmentait sa dignité.
Il était patient et honorable ;
Il était pieux, pur et ne cherchait pas les biens de la terre ;
Il a, pendant toute sa vie, cherché à gagner la bonne renommée,
Et nous ne l'avons jamais vu rechercher autre chose.
Les splendeurs de ce monde n'ont pas attiré son attention
Et ne l'ont pas détourné de la science.
Il s'est occupé pendant toute sa vie de science et de piété.
Aussi ne peut-on pas dire qu'il l'a perdue inutilement.
Nous l'avons perdu mais ses bienfaits dureront toujours ;
Et celui qui laisse la science aux hommes intelligents, ne meurt pas.
Qu'il soit bien récompensé, qu'il ait la couronne des élus
Et qu'il soit honoré par celui qui l'a appelé.

2° L'unique professeur, le glorieux homme qui réunit toutes les bonnes qualités, le savant maître, le jurisconsulte, le linguiste et le logicien, cheikh Mohammed el Mahdy el Hefni.

Le père de cheikh Mohammed était copte, et son fils se fit musulman entre les mains de cheikh el Hefni qui s'intéressait à lui.

Le nouveau converti quitta sa famille et la renia ; il fut élevé par le cheikh el Hefni qui l'aima, le garda dans sa maison avec ses enfants et s'occupa de lui.

Il apprit le Coran et, lorsqu'il devint un peu plus grand, il s'occupa d'acquérir la science et il lut *Aba Chougah*[1], *l'Alfia*[2] et les textes.

Il suivit les cours du cheikh el Hefni, celui de son frère cheikh Youssouf et ceux d'autres savants de ce temps, tels que cheikh El Edoui, cheikh Attia el Adjhouri, cheikh El Dardir, cheikh El Biali, cheikh El Gammal, cheikh El Korachi, cheikh Abderrahman el Macri, cheikh El Charkaoui, etc.

Il travailla jour et nuit, réussit bien, et après la mort du cheikh El Hefni il suivit cheikh El Dardir dans les réunions où on faisait le zikr.

En 1190 il commença à enseigner, et en 1192 il occupa la chaire du cheikh Mohammed el Helbaoui, devenue vacante par sa mort. Il expliqua les commentaires d'Ibn Akil sur l'*Alfia* et continua à faire ses cours avec une grande éloquence et une méthode excellente ; il parlait correctement et facilement et résolvait les difficultés d'une manière très claire. Aussi sa réputation se répandit-elle au loin et continua-t-elle à augmenter.

Avec cela il était beau, il avait la figure souriante, la parole facile, la réponse prompte et une brillante conversation.

[1] Livre de droit.

[2] Règles de la grammaire arabe posées en mille vers.

Il se maria avec la fille du cheikh Mohammed el Hariri el Hanafii et il fut heureux. Il fit la connaissance des grands personnages, et par sa bonne conduite avec eux et la beauté de ses paroles, il en obtint beaucoup de biens.

Il terminait ses affaires avec eux, avec leurs femmes et avec les gens de leur entourage et employait, en parlant à chacun d'eux, les termes qui convenaient à son interlocuteur.

Il devint l'ami d'Ismaïl bey, lieutenant de Hassan pacha el Djazaierli et il le fréquenta beaucoup. Il continua les mêmes rapports avec lui lorsqu'il devint gouverneur de l'Égypte. Il allait continuellement le voir à la Citadelle et il passait souvent la nuit chez lui. Ismaïl bey lui donna des pelisses, lui fit des présents et lui assigna des fonctions à l'hôtel des monnaies et à l'abattoir.

Pendant la peste qui survint sous ce gouvernement, en 1205, et qui emporta la plupart des Emirs et des habitants de l'Égypte, il s'empara de tout ce qu'il voulut dans les concessions et les terres de mainmorte laissées vacantes par leur décès. Par ce moyen ses biens augmentèrent et s'augmenta aussi son désir et son amour des richesses de ce monde. Il fit le commerce de beaucoup d'objets tels que le chanvre, le coton, le riz, etc., et il prit des concessions de terres dans la province de Béhéra, au village de Chabour, dans d'autres villages et dans les provinces de Menoufiah, de Djizah, de Garbiah.

Il se construisit une grande maison dans la rue Roueï à l'Ezbékiah.

Lorsque les Français arrivèrent en Égypte, il n'eut pas peur et ne s'enfuit pas du Caire comme beaucoup d'autres personnages. Il se mit au contraire en rapport avec eux, il les flatta et leur prêta son assistance, aussi l'aimèrent-ils, l'honorèrent-ils, exécutèrent-ils ses désirs et eurent-ils confiance en lui. Il devint ainsi leur conseiller et il fut un excellent intermédiaire entre eux et la population. Toutes ses démarches étaient écoutées par

leurs chefs et on lui donna, à cause de cette situation, le surnom de secrétaire.

Il fut le membre le plus influent du divan que les Français organisèrent pour rendre la justice aux musulmans, et il eut sous ses ordres tous les fonctionnaires de cette institution. Tous l'accompagnaient dans la rue lorsqu'il sortait, soit à pied, soit sur une monture, et il y en avait qui le précédaient pour dégager le chemin.

Pendant cette période de temps, cheikh El Mahdy augmenta beaucoup sa fortune. Il eut plusieurs villages et plusieurs terres et les Français le chargèrent de terminer plusieurs affaires qui les intéressaient. Il recevait les impôts de plusieurs villages et faisait les dépenses nécessaires. De tous côtés, des paysans venaient lui présenter des cadeaux consistant en bestiaux, beurre, miel et autres choses, lui soumettaient leurs affaires et lui demandaient protection dans leurs procès. Il agissait avec eux comme les concessionnaires, en ce sens qu'il les emprisonnait, les battait et leur prenait de l'argent. Il eut des agents et des serviteurs recrutés dans les hautes comme dans les basses sphères de la société, il les envoyait dans les villages pour percevoir les sommes qui lui étaient dues ou bien il les chargeait de traiter ses propres affaires. Il envoyait l'*aman* aux personnes qui avaient quitté l'Egypte à l'occasion de l'arrivée des Français et qui s'étaient rendues en Syrie, et à celles qui étaient cachées dans les provinces et il leur conseillait de rentrer chez elles. Il le faisait sur leur propre demande ou bien de sa propre initiative et par bonté d'âme et par amour du bien. Il protégeait les maisons et les femmes des émigrants et il les défendait de manière à mériter leur reconnaissance.

Je puis dire, en un mot, que cheikh El Mahdy profita de la grande position qu'il occupait pendant ce temps pour faire beaucoup de bien. Il en fit surtout au moment des intrigues et des révolutions qui excitaient les Français et les fâchaient contre

la population, car dans ces occasions il travaillait toujours à les calmer et il y parvenait par sa parole persuasive.

Après le départ des Français, cheikh El Mahdy fut le plus grand personnage auprès des gouvernants turcs qui leur succédèrent. Il se trouva le plus souvent en leur compagnie, il les étonna par ses manières et par son savoir faire. Il se lia d'amitié avec le Defterdar Chérif Effendi, et ne le quitta plus ni jour ni nuit, il obtint de lui tout ce qu'il voulait, c'est-à-dire le maintien de ses fonctions, de ses concessions et de ses privilèges. Il en obtint même d'autres avantages; le tout sans aucun frais.

Cheikh El Mahdy se maria avec plusieurs femmes; il eut d'elles des enfants des deux sexes, dont nous pouvons citer: 1° Cheikh Mohammed Emin, de la fille de cheikh el Hariri, qui se rallia au rite hanafite, qui était celui de son grand'père; 2° Mohammed Taki el Din, qui était malékite comme son père, et qui mourut il y a plus de quinze ans, à l'âge de vingt ans environ; 3° Cheikh Abdel Hadi, qui était chaféïte. Ce dernier ouvrit un cours après la mort de son père, mais il ne put le continuer longtemps, car il fut surpris par la mort.

Cheikh El Mahdy maria ses enfants et ses filles et leur fit de grandes noces à l'occasion desquelles il reçut des cadeaux des plus grands personnages musulmans et coptes, de leurs femmes ainsi que des négociants.

Un incendie ayant détruit, pendant une bataille survenue entre les Français, les Turcs et les Emirs, lors de la première arrivée du vizir, la maison qu'il s'était construite à l'Ezbékiah, il commença à en bâtir une autre dans le quartier de Bab el Chariah, mais il ne la termina pas et il la laissa dans un état de ruine.

Il se maria ensuite avec la fille du cheikh Ahmed el Bichari, mais ce mariage ayant été quelque peu tenu secret, la nouvelle

mariée resta dans une maison située dans le quartier de Tabana près de Souk el Selah et de Soueket el Gazzi, maison à laquelle il se rendait de temps en temps.

Cheikh el Mahdy acheta ensuite une maison située près du Mousky. Cette maison, qui appartenait à quelques affranchis des Emirs égyptiens, était très vaste et contenait deux grandes cours dont la première était située sur le pont du Khalidj connu en ce moment sous le nom du pont de Helfanoui, à cause de la proximité avec la maison de ce dernier.

Dans cette maison se trouvent des salles vastes et nombreuses et entre autres une salle à trois côtés et dont le parterre et les murs étaient recouverts de mosaïques en marbre de couleur et de faïences. Cette salle avait vue sur un grand jardin appartenant aussi à la maison et où étaient cultivées toutes les espèces d'arbres.

Cette maison s'étendait, d'un côté jusqu'à la rue Manassra et au Kom el cheikh Salama, et d'un autre côté, jusqu'à la rue Franque.

Au moment où cheikh el Mahdy passa l'acte d'achat de cette maison, il en paya une partie du prix aux vendeurs comme arrhes.

Il habita ensuite la maison et se mit à renvoyer les vendeurs qui venaient lui réclamer ce qui leur restait dû. Il ne leur donna que de simples promesses. C'était là, du reste, sa manière habituelle de faire toutes les fois qu'il avait des sommes à payer. Enfin il laissa tous ces créanciers et partit pour faire une tournée dans les villes dont il avait la concession et d'autres villes telles que Damiette, Mehalla el Koubra, Tanta et Alexandrie. Cette tournée dura cinq années et lorsqu'elle se termina, la plupart de ses créanciers étaient déjà morts. Il n'en restait qu'une femme, qui voyant que ses réclamations incessantes n'avaient aucun résultat, avait porté plainte contre lui à Katkhoda bey

et au Pacha. Elle put par ce moyen recevoir la somme qui lui était due.

Un des fils de cheikh El Mahdy, Emine, construisit dans le jardin de cette maison une autre maison communiquant avec la première. Il y ouvrit, du côté de Manassra, une porte par laquelle on pouvait sortir près de l'Ezbékiah et de Kantaret el Emir Hussein. Il dépensa pour cette construction des sommes d'argent très considérables. En effet, les marbriers seuls y travaillèrent près de quatre ans. Ce fils du cheikh, en dehors des rentes considérables qui lui étaient personnelles, réalisait d'importants bénéfices par le commerce d'un grand nombre de marchandises.

Lorsque cheikh el Mahdy revint de son voyage, il se tint un peu à l'écart des affaires et se consacra, d'une part, à ses cours d'El Azhar, et d'autre part, à la chimie et à la lecture des livres qui en traitaient. Il faisait ses expériences avec quelques-uns de ses amis, dans leurs propres maisons et à leurs frais. Cela continua quelques mois, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'inimitié se déclara entre le Pacha et Sayed Omar Makram. Il se mit secrètement à la tête du parti qui renversa ce dernier, car ainsi que les autres cheikhs, il était ambitieux et voulait avoir sa liberté d'action en se débarrassant de Sayed Omar. Nous avons raconté, à l'occasion des faits de l'année 1124, ce qu'ils firent pour y parvenir.

Pendant que cheikh El Mahdy travaillait contre Sayed Omar, il demanda au Pacha de lui payer son traitement arriéré pour l'époque de son voyage. Celui-ci donna ordre de lui faire le payement en espèces au taux qu'il fixerait lui-même et au comptant. Il reçut vingt-cinq bourses.

Le jour même du départ de Sayed Omar, cheikh el Mahdy demanda et obtint la direction du wakf de Senan pacha et de celui du tombeau de Chafféï. Ces deux directions étaient entre les mains de l'exilé et lui rapportaient des sommes considérables.

Dès lors, cheikh El Mahdy reprit sa situation ancienne, il alla beaucoup voir le Pacha et les grands dignitaires du gouvernement, afin de terminer avec eux les affaires concernant ses concessions et les wakfs dont il était bénéficiaire, et situés dans la Haute-Égypte et au Fayoum. Il s'occupa, en outre, auprès d'eux, des affaires des personnes qui avaient recours à lui, et le nombre de celles-ci alla toujours en augmentant.

Le cheikh était toujours entouré de monde ; à El Azhar, ses cours étaient écoutés par une foule empressée d'étudiants, et aussitôt qu'il sortait de la mosquée, il se trouvait assailli par un nombre considérable de personnes lui demandant une consultation ou une intervention.

Il écrivait pour l'un, promettait à l'autre et il accompagnait les personnes qui l'en priaient pour aller terminer leurs affaires.

Il passait ses journées et ses nuits à faire des courses, à aller et à venir. Il ne s'arrêtait nulle part, aussi était-il bien difficile de le trouver. Il ne passait qu'une ou deux nuits par semaine dans ses maisons, et, quand il y venait, ce n'était jamais que fort tard dans la soirée. Personne, sauf quelques-uns de ses domestiques, ne savait où il était. Il passait par exemple plusieurs jours à Boulak, se rendant de chez l'un chez l'autre de ses associés et des personnes avec lesquelles il était en relations d'affaires, ou bien il allait à son village de Nahia, à Djizah, ou dans un autre village et il y passait quelques jours.

C'était là toujours sa manière de vivre, et si quelqu'un lui faisait quelque observation, il répondait que sa demeure était le dos de son mulet.

Quoique riche, et malgré ses grands revenus et ses grandes dépenses, cheikh El Mahdy menait une vie sans plaisirs et ne laissait reposer ni son corps ni son esprit. Les dépenses qu'il faisait ne profitaient qu'à ses enfants et aux personnes qui vivaient dans sa maison ; ainsi il arrivait que l'on tuait trois moutons pour ses hôtes, et qu'il déjeunait à Boulak d'un peu de

fromage ou d'un morceau de poisson salé. Il couchait n'importe où, même sur une natte.

Lorsque cheikh Soliman el Fayoumi mourut, il laissa sa femme, connue sous le nom de Sahraouia. Cette dame, qui était très riche et d'une ancienne famille, s'était mariée avec cheikh El Fayoumi pour qu'il défendit ses intérêts, et comme elle était avancée en âge, elle acheta une esclave blanche, l'affranchit et la maria à son mari sans avoir eu elle-même aucun rapport avec lui.

La dame Sahraouia mourut à son tour, et comme elle n'avait pas d'héritiers, cheikh El Mahdy, qui était en ce moment à l'apogée de sa puissance, s'empara de tous ses biens, de toutes ses esclaves, de tous ses immeubles et de toutes ses concessions et maria son affranchie, c'est-à-dire l'autre veuve de cheik El Fayoumi, à son fils Abd el Hadi.

Lorsque le Pacha organisa l'expédition du Hedjaz, sous le commandement de son fils Toussoum, il voulut faire accompagner ce dernier de quelques savants ; il choisit dans ce but cheikh El Mahdy et cheikh El Tahtaoui. Le premier reçut de lui plusieurs bourses et des frais de route : il partit et rentra en Égypte avec ceux qui y revinrent après la défaite des troupes égyptiennes à Saffra.

Après la mort du cheikh El Charkaoui, cheikh El Mahdy fut nommé cheikh de la mosquée d'El Azhar, mais cette fonction lui fut ensuite retirée et donnée à cheikh El Chanaouani. Il ne montra à cette occasion aucun ressentiment.

Le nouveau titulaire alla lui rendre visite, il lui donna même une pelisse et il le combla d'honneurs.

Vers la fin de sa vie, cheikh El Mahdy acheta, en suivant toujours le même système que dans ses autres achats, une maison située à Kahkïin. Cette maison avait appartenu d'abord à cheikh El Hefni, ensuite à cheikh Abd el Rahman el Arichi, ensuite à Ebn el Hanfari et ensuite à je ne sais qui. Il y fit des

réparations et des agrandissements. Pour cela il se procura de grandes quantités de bois, de pierres, de dalles et de marbre. Et comme à côté de cet immeuble il y avait une vieille petite mosquée contenant des sépultures, il la démolit et en fit entrer l'emplacement dans sa propriété, après avoir transporté, à ce qu'il m'a dit lui-même, les ossements que les tombeaux contenaient, dans le cimetière des étudiants. Sur le terrain où se trouvait la petite mosquée dont nous parlons, il construisit un joli salon précédé d'un vestibule auquel on arrivait par la cour de la maison. Il fit avec les tombeaux anciens des cachettes qu'il recouvrit.

Dans cette nouvelle maison où il allait souvent passer la nuit, il logea deux de ses femmes, celle qui avait été d'abord mariée à cheikh El Danghiti, de Damiette, et qu'il avait épousée dans cette dernière ville, et celle qui se trouvait au village de Chabour.

Vers la fin du mois de Moharrem, cheik El Mahdy fut indisposé pendant quelques jours. Il se remit ensuite, il alla au bain, reçut des visites de félicitation sur sa guérison et reprit ses visites chez ses voisins, tels que le negociant Sidi Mohammed ebn el Hadj Taher et Sayed Saleh el Fayoumi.

Le jeudi soir, premier jour du mois de Saffar, il passa une partie de la soirée chez Othman ebn Salama el Sennari et rentra ensuite chez lui à pied. Notre ami cheikh Khalil el Safti l'accompagna jusqu'à sa porte et le quitta pour rentrer à son tour chez lui. Une heure après il fut appelé par un domestique du cheikh El Mahdy, il descendit à la hâte et il trouva ce dernier couché à l'endroit même où étaient les anciens tombeaux. Il le toucha mais il était mort. Cheikh El Mahdy avait soixante-quinze ans.

Ses enfant, avertis, les transportèrent à sa grande maison du Mouski et le lendemain on pria sur son corps à la mosquée d'El Azhar en présence d'une assistance fort nombreuse. On l'enterra à côté du tombeau de cheikh El Hefni. Louanges à Dieu qui ne meurt jamais!

En somme, cheikh El Mahdy était un des plus grands savants, il expliquait dans ses leçons les livres les plus difficiles sur les sciences intellectuelles et sur les sciences de la tradition ; ses explications étaient toujours faites avec soins et sans hésitation. Beaucoup d'étudiants profitèrent de ses leçons et il y en eut même qui devinrent des professeurs célèbres et distingués. Si le défunt avait continué à enseigner et ne s'était pas laissé absorber pas les affaires de ce monde, il serait devenu l'homme le plus extraordinaire de son siècle.

Cette recherche des biens de la terre le préoccupait tellement qu'il ne donnait qu'un ou deux cours seulement par semaine et que souvent il ne terminait pas l'explication de l'ouvrage qu'il avait commencé.

Quoiqu'il fût fort capable de faire des ouvrages, il n'en écrivit aucun ; il ne fit même aucune brochure, il ne s'occupa aucunement de poésie et le style des lettres qu'il écrivait était très ordinaire.

Pendant les trois dernières années de sa vie, cheikh El Mahdy expliqua dans les après-midi du mois de Ramadan le livre d'Ibn Attalla intitulé, *El Hekam* [1].

3° Le savant professeur, l'intelligent juriconsulte, le cheikh poli et modeste Mustapha ben Mohammed ben Youssouf ebn Abdel Rahman connu sous le nom de Saffaoui El Kalaoni du rite chaféite.

Né au mois de Rabi el Awal 1158, il étudia le droit avec

[1] Préceptes et conseils de morale.

cheikh El Mallaoui, cheikh El Sehini, cheikh El Yaraoui et cheikh El Hefni et il s'attacha à notre cheikh, cheikh Ahmed el Aroussi dont il reçut des leçons et qui lui permit de donner des consultations en son nom.

Il annota le commentaire de Ebn Kassem el Gazi sur le livre de droit d'Abou Chogah ainsi que le commentaire du livre de Talkiss[1] fait par El Saad el Teftazani. Il expliqua le commentaire de Samarkandi sur la *Rissala el Adadia* et on lui doit une poésie et un commentaire sur les convenances des discussions, une autre poésie et un commentaire sur la logique, un recueil de poésies qu'il appela *Ethaf el Nazarein fi Mady Saïd el Morsallein*[2]. On lui doit aussi des écrits sur les questions les plus difficiles.

Cheikh Mustapha habitait la Citadelle et venait tous les jours à El Azhar pour faire son cours et instruire les étudiants.

Lorsque le Pacha ordonna aux habitants de la Citadelle de l'abandonner, il descendit en ville et habita dans la rue Emir el Djiouch, quartier de Bab et Charia, et demeura dans cette maison jusqu'à la fin de sa vie.

Il mourut le vendredi 16 Ramadan, au soir. On pria sur son corps à El Azhar et on l'enterra dans le tombeau de cheikh Seradj el Din el Dakli, situé dans la rue Ben el Sayaredj.

Que Dieu ait pitié de lui car c'était un des hommes les meilleurs que nous ayons connus. Il était savant, pieux, modeste et ne fréquentait que très peu de personnes. Il était toujours satisfait, il était pur et d'une très grande délicatesse. Tout le monde l'aimait.

4° Le bon et honoré cheikh Hussein ben Hassan Kenaui ben Ali el Mansouri, du rithe Hanafite.

[1] Livre sur l'origine de la langue.
[2] Louages du Prophète.

Il étudia sous la direction de son oncle maternel, cheikh Moustapha ben Soliman el Mansouri et sous le cheikhs Mohammed el Delghi, Ahmed el Farsi, Omar el Deberki et Mohammed el Mosselhi. Il enseigna le droit à El Azhar dans la chaire de son grand-père maternel.

Il habita, ainsi que son frère cheikh Abd-el-Rahman, la maison de ce grand-père située au quartier de Birket el Fil, dans la rue Habania, et, pendant le séjour des Français au Caire, ils allèrent habiter la rue d'El Azhar.

Cheikh Hussein remplaça Sayed Ahmed el Tahtaoui dans la dignité de cheikh du rite Hanafite, lorsque celui-ci refusa de signer la lettre que les cheikhs écrivirent à la Sublime Porte et à Sayed Omar Makran, à l'occasion de sa disgrâce et de son exil à Damiette. Il garda cette dignité jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le mardi 19 du mois de Moharram. Ce jour-là on pria sur son corps à la mosquée d'El Azhar et on l'enterra au cimetière des étudiants. Que Dieu ait pitié de lui et de nous!

5° L'intelligent et l'éloquent, l'homme rare et le seul homme de son genre en ces temps, notre frère et notre ami en Dieu et pour Dieu, Sayed Ismaïl ben Saad, connu sous le nom de Khachab [1].

Le père de Sayed Ismaïl était menuisier, il fut ensuite marchand de bois et eut un magasin situé en face de la Tekieh de Kolchein, près de Bab Zoueila. Il eut trois fils: Ibrahim, Mohammed et Ismaïl, dont nous parlons. Ce dernier était le plus jeune.

Il apprit le Coran et chercha à acquérir la science. Dans ce but il suivit le cours de Sayed Aly el Makdesi et d'autres grands professeurs de son temp et finit par devenir très fort sur le

[1] Khachab signifie marchand de bois.

droit chaféïte, sur les sciences intellectuelles, sur les pratiques religieuses nécessaires et sur la partie du droit qui traite du partage des successions.

La nécessité de gagner sa vie et celle de sa famille l'obligea à exercer la profession de témoin [1] au grand Mehkemé.

Il aimait à lire les livres de littérature et d'histoire et les ouvrages qui traitent des sectes religieuses. Il apprit beaucoup de poésies, d'écrits et d'anecdotes et sut toutes les vérités enseignées par les partisans des différentes sectes.

Il fut sans égal en son temps pour l'improvisation, la discussion et l'art de l'à propos. Il fit des poésies; il écrivit aussi dans une très belle prose. Aussi devint-il, à cause de ces qualités et à cause de sa bonté et de son caractère sympatique, l'ami de beaucoup de personnes importantes, de chefs écrivains, d'Émirs et de négociants; tous se faisaient un luxe de son amité et il s'estimaient très fiers de se trouver avec lui dans les réunions. Il se lia surtout avec Moustapha bey el Mahmadi, chef du pèlerinage, avec Hassan effendi el Arabia et avec cheikh El Sadat, ces personnages recherchaient sa conversation et s'y complaisaient.

En ce temps-là la vie était facile et le pays était tranquille, aussi Sayed Ismaïl donnait-il libre carrière à son esprit dans les conversations et disait-il à chacun de ses interlocuteurs les paroles qu'il amait le plus à entendre. Il se conciliait tous les cœurs par sa gentillesse.

Lorsque les Français instituèrent un Divan pour trancher les différends qui s'élevaient entre les musulmans, cheikh Ismaïl fut chargé de tenir les procès-verbaux de tout ce qui s'y passait, car les gens de cette nation tiennent beaucoup à conserver des mémoires sur tous les faits qui se passent journellement

[1] Un témoin au Mehkémé est une personne que le juge envoie quelque part pour constater l'existence ou la non existence d'un fait. Lorsqu'il retourne, il déclare ce qu'il a vu, et le jugement est rendu en conséquence.

dans tous leurs divans et dans leur gouvernement, afin de les résumer dans un registre tenu à cet effet. En outre, ils imprimaient tous ces mémoires et ils les distribuaient à toute l'armée, même aux personnes qui ne se trouvaient pas au Caire ; aussi les événements de la veille étaient-ils le lendemain connus de tous les leurs, grands ou petits.

Cheikh Ismaïl fut donc chargé de prendre note de toutes les décisions de ce Divan, de toutes les demandes qui y étaient admises et de tous les réponse qu'on y faisait.

Il eut pour ce service un traitement mensuel de 7000 paras. Il garda ces fonctions tant que dura le Gouvernement de Jacques Menou, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'évacuation du pays par les troupes françaises.

Pendant ce temps, il conserva toujours sa profession de témoin du Mehkémé, car le Divan dont il était secrétaire ne se réunissait que deux fois par semaine, dans la matinée. Il réunit cependant plusieurs cahiers de notes sur les travaux de ce Divan, mais je ne sais ce qu'il en fit.

Lorsque notre savant ami cheikh Hassan el Attar revint de voyage il se lia d'amitié avec Sayed Ismaïl. Les nouveaux amis se frequentèrent beaucoup et passèrent souvent toutes la nuit dans une conversation plus agréable que le zéphir du matin. Ils se réunissaient souvent dans ma maison à cause de l'amitié solide qui me liait à eux, et de cette manière ils se reposaient, abandonnaient toute contrainte et suivaient le conseil du poète qui a dit :

Je suis sérieux d'ordinaire, mais lorsque je rencontre les amis généreux
Je laisse à mon âme sa liberté et je ne pèse plus mes paroles.

Ils tenaient des conversations littéraires ou historiques ou bien ils se plaignaient des tristes changements des temps et des

malheurs des amis, ou bien encore ils se racontaient tout ce qui leur était arrivé.

Tout cela était dit d'une manière plus délicate que les fleurs et plus sensible pour les esprits que les beaux yeux. Ces deux hommes étaient en effet uniques dans leur temps et dans leur pays; aucun ne pouvait leur être comparé.

Leur amitié continua et s'augmenta avec le temps jusqu'au moment où mourut Sayed Ismaïl, laissant cheikh Hassan solitaire, ce dernier ne trouvant personne avec qui causer et discuter, devint triste, délaissa ses travaux littéraires en vers et en prose et ne les reprit que lorsqu'il s'y trouva contraint par la nécessité et par le besoin. Il travailla cependant à quelque chose de plus profitable: il donna des leçons et fit des ouvrages sur les sciences les plus diverses.

Actuellement il sert toujours la science et donne des leçons sur les ouvrages les plus difficiles; aussi a-t-il une grande réputation parmi les étudiants.

Cheikh Hassan el Attar réunit en un petit volume les poésies de son ami défunt. C'est une œuvre très estimée par les personnes qui aiment la littérature.

Sayed Ismaïl avait le défaut d'être très flatteur et d'être trop humble dans ses manières et dans ses discours. Aussi fut-il critiqué à ce sujet. Lorsqu'il se trouvait devant Abou el Anouar, cheikh El Sadat, dont nous avons déjà donné la biographie, il ne lui parlait qu'à la troisième personne, cela plaisait au cheikh car il était orgueilleux. Cet exemple fut suivit par toutes les personnes qui fréquentaient cheikh El Sadat car elles voyaient que cela le flattait. Et cependant il n'y avait aucune raison pour agir ainsi et il n'est jamais nécessaire de commettre une pêché pour flatter un orgueilleux. Mais les hommes aiment à imiter leurs semblables et à faire la cour aux gens riches, même lorsqu'ils savent que cela ne doit leur rapporter aucun bénéfice, c'était là le seul défaut de Sayed Imaïl.

Pendant le séjour des Français au Caire, Sayed Ismaïl s'était pris d'amitié pour un de leurs chefs écrivains qui était beau, gentil et qui connaissait plusieurs sciences arabes. Ce jeune homme parlait correctement l'arabe, connaissait beaucoup de poésies et cherchait à se perfectionner encore dans notre littérature. L'amité de ces deux personnes devint si grande qu'elles ne pouvaient presque plus se quitter. A cette occasion je crois devoir rapporter ici certains beaux vers prononcés par Sayed Ismaïl parlant à son ami :

Je l'ai aimé au moment où il avait des dents de perles et une bouche souriante.
Et j'ai laissé pour lui tous les autres hommes.
Je lui ai donné volontairement mon âme et je lui ai dit :
Quand viendrez-vous me voir, ô mon Roi ?
Il m'a dit, et en ce moment sa langue était liée par l'effet du vin,
Et il riait en courbant le cou :
Je viendrait vous voir lorsque l'aurore aura battu l'armée de la nuit
Et aura mis en déroute ses noirs soldats.
Il vint en effet au moment où l'aurore apparaissait.
Et il semblait qu'il avait fait une querelle, tellement il était désireux d'arriver.
Il portait un costume couleur de nuit,
Embelli par des dessins semblables aux étoiles du firmament.
J'ai pensé qu'il était une lune entourée d'étoiles
Dans une nuit bien noire.
Il vint et s'en alla sans que son esprit fût troublé par la boisson.
Et sans que personne n'ait connu sa visite.

En parlant d'une autre personne appelée Rigue, Sayed Ismaïl dit les vers suivant :

Donnez-nous à boire [1] pendant que nous jouissons des astres et des fleurs,
Et du clair de la lune reflétée dans l'eau du fleuve.

[1] Le poète dans ces vers parle à Rigue.

Donnez-moi à boire pendant que je jouis du son de la musique
Et de votre joue rouge comme le feu.
Dorez le verre argenté par le vin doré
Et teignez mes mains de la couleur dorée du vin.
Voici pour vous des colliers de perles [1].
Qui ont fait sourire de plaisir la bouche du verre.
Déchirez l'habit de la nuit, effacez sa noirceur par la clarté de la boisson,
Et faites circuler entre nous le soleil jusqu'au matin.
Brûlez mon cœur du feu de vos joues
Et éteignez cet incendie par la fraîcheur de votre bouche.
Votre haleine est plus parfumée que le fin musc
Dont l'odeur est un parfum.
Elle est mêlée de l'ambre que le zéphyr répand
Et dont s'imprègnent les fleurs.
Je donne ma vie à celui qui a les paupières baissées et dont le regard blesse comme l'épée ;
A celui dont les paupières sont pleines non de khol, mais d'enchantement.
Gazelle dont les yeux, qui font mourir, ont obligé mon cœur à se répandre en larmes de sang.
C'est celui dont la courroie de l'épée est longue, dont la salive est douce et qui est solitaire.
Celui qui est comme le taureau sauvage [2], qui est beau et fin.
Celui qui a un caractère délicat
Et dont les paroles font oublier les perles, les poésies et la belle prose.
Celui qui prête la flexibilité de sa taille aux lances,
Et dont le sourire est plus joli que les astres.
Celui à qui les branches des arbres tâchent de ressembler
Et elles s'enorgueillissent et se balancent dans leur longue robe verte lorsqu'elles y arrivent.
Celui qui porte une nuit de cheveux sur la lumière de son front,
Une nuit dans laquelle on voit se lever la lune.
Lorsqu'un soir nous nous sommes dit adieu.
Il partit un emportant mon âme.
Il pleura, sa joue s'empourpra
Et se couvrit de larmes semblables à la rosée.

[1] Le poète appelle perles les petites bulles d'air qui se forment lorsqu'on verse une boisson dans un verre.

[2] Le taureau sauvage est réputé chez les Arabes pour la beauté des yeux.

Une fois, cheikh Hassan fit une chanson et Sayed Ismaïl en fit une autre sur la même mesure et la même rime. Dans cette chanson il fit l'éloge de son ami Rigue dont nous venons de parler.

Sayed Ismaïl continua à être tel qu'il était, c'est-à-dire sympathique, honnête, vertueux et aimait les grandes choses. Il gagnait beaucoup mais il dépensait beaucoup aussi. Il habitait de vastes maisons. Il se maria avec la veuve d'un de ses amis nommé Ahmed el Attar et resta trente années avec elle. Cette femme était d'un âge moyen. Elle avait un fils de son premier mari. Il adopta cet enfant, l'éleva avec soin, le maria et lui fit une noce qui lui coûta fort cher.

L'année suivante ce jeune homme fut atteint d'une maladie qui dura plusieurs mois et qui l'emporta après avoir coûté à Sayed Ismaïl des frais considérables. Celui-ci pleura beaucoup ce fils adoptif; il lui fit de grandes funérailles et le fit enterrer, suivant le désir de sa mère dans la mosquée de Kordi au quartier de Husseinia. Cette dame alla elle-même habiter une maison voisine de cette mosquée. Elle y resta trente années et pendant toute cette période de temps elle ne cessa de faire lire le Coran sur le tombeau de son fils et de faire distribuer toutes les semaines des pâtisseries et des vivres aux lecteurs et aux pauvres qui visitaient le tombeau. Son mari faisait tout ce qu'elle voulait et lui accordait tout ce qu'elle lui demandait; il dépensait pour elle, pour ses parents et pour ses domestiques, tout l'argent qu'il gagnait soit d'une manière licite soit d'une manière illicite, et cela sans aucune compensation ni matérielle ni intellectuelle, car cette femme était vieille et laide et il était lui-même d'une constitution faible et presque impuissant. Il fut atteint pendant de longues années de rétention et incontinence d'urine avec cuisson.

Il garda quelques jours la chambre et mourut le samedi 2 du

mois de Zilhodjeh, dans la maion qu'il avait louée dans la rue Darb Kermez. Nous avons, prié sur son corps à la mosquée d'El Azhar et devant une assistance considérable et nous l'avons inhumé à Hussenia, près du tombeau de son fils adoptif.

A propos de celui-ci je me rappelais souvent ce vers du poète :

Vous pouvez considérer comme ayant perdu l'esprit, celui qui élève les enfants des autres.

Vos propres enfants ne vous servent presqu'à rien, à quoi donc voulez-vous que vous servent ceux des autres.

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE ET UN.

Mois de Moharrem.

Ce mois commença un samedi.

En entrant dans ce mois nous retrouvons toujours Mohammed Aly pacha gouverneur et maître de l'Égypte et de ses villes de Djedda, de la Mecque, de Medine et du Hedjaz, car Dieu verse ses bienfaits sur qui il veut. Laz Mohammed est le lieutenant du Pacha et gouverne le pays au nom et par ordre de son maître. Ibrahim aga est l'aga de la Sublime Porte, Mohammed effendi, beau-frère du Pacha, est le defterdar. Moustapha effendi, homme de la suite de Mohammed effendi, est directeur de la Rouznamah, Ghitas effendi tient le grand livre, Soleiman effendi el Kanatsi est le chef comptable, et son camarade Ahmed effendi est chargé des achats nécessaires. Saleh bey el Salehdar, Hassan Aga est chef des janissaires, Aly aga el Charaoui est gouverneur du Caire, Ahmed aga

frère du dit Hassan Aga est chef des agas du Tabdil, Waly Khodja est écrivain du Trésor, Moallem Ghali est chef des écrivains coptes; Ibrahim, fils du Pacha, est gouverneur de la Haute-Egypte, son autre fils Toussoun est le conquérant du Hedjaz, son troisième fils Ismaïl est à Boulac, et son beau-fils Moharrem est à Djizah, Ahmed aga, connu sous le nom de Bonaparte, est Khazendar. Les autres grands personnages du Gouvernement et les gouverneurs des Provinces sont: Dabous Oglou, Hassan Aga Sir Shichma, Hagou bey, Mohou bey et autres.

Le premier jour de ce mois, le lieutenant du Pacha fit arrêter Moallem Ghali et le fit mettre en prison ainsi que son frère Francis et son Khazendar Moallem Semaan.

On avait réclamé à Moallem Ghali 6,000 bourses qu'il devait d'après un ancien compte et il avait répondu qu'il n'était pas à même de payer cette somme immédiatement, car elle se composait de créances qui lui étaient dues et qu'il allait chercher à réunir. Il demanda un délai jusqu'au retour du Pacha.

Katkhoda bey fit parvenir à son maître cette demande et les raisons sur lesquelles elle était appuyée.

Pendant ce temps quelques coptes intriguèrent contre Moallem Ghali auprès du lieutenent du Pacha et lui firent savoir que si on contrôlait ses comptes il serait reconnu débiteur de 30,000 bourses. Ils ajoutèrent que si leur dire n'était pas confirmé par les faits ils payeraient eux-même cette somme. Le Katkhoda fit part au Pacha de cette proposition et le Pacha ordonna d'arrêter Moallem Ghali ainsi que son frère et son Khazendar, de le destituer, de lui réclamer les 6,000 bourses dont nous avons parlé et de contrôler ses comptes. En exécution de cet ordre, le Katkhoda fit venir les adversaires de Moallem Ghali, c'est-à-dire Moallem Djerdjès el Tawil, Mankarious el Batanouni et Hanna el Tawil; il les nomma chefs des écrivains en remplacement de Moallem Ghali et fit mettre

ce dernier en prison. Il le fit ensuite venir avec son frère et son Khazendar ; il fit battre son frère en sa présence et le fit battre lui-même à coups de cravache sur la plante des pieds. Il fit ensuite donner mille coups de cravache à son Khazendar Moallem Semaan qui faillit en mourir et il le fit fouiller, on trouva sur lui 1,000 boundoki et 200 mahboules, soit en tout 22,000 piastres.

Quelques jours après, on mit en liberté le frère de Moallem Ghali et Moallem Seman, afin qu'il leur fût possible de trouver de l'argent, mais ce dernier mourut. Quant à Ghali, il continua à rester en prison, mais on ne le battit plus ni lui ni son frère, de peur de les voir mourir aussi.

Le 10, le Pacha revint d'Alexandrie et il s'occupa aussitôt de faire partir des troupes pour la Basse-Egypte, c'est-à-dire pour la province de Béhéra et pour les villes maritimes. Il voulait punir les habitants de leur insurrection et des pillages qu'ils avaient commis. Les troupes emmenèrent avec elles des canons et des munitions de guerre, elles dressèrent leur camp des deux côtes du Nil en face de Rahmania et les soldats continuèrent pendant plusieurs jours à sortir du Caire.

Mois de Saffar.

Le premier de ce mois, le médecin Giovanni intercéda pour Moallem Ghali, il le fit sortir de sa prison et le prit dans sa maison.

Les soldats continuaient à sortir du Caire sans savoir quelle était leur destination. On parla beaucoup de cela et des versions nombreuses circulèrent à ce propos, mais on n'arriva pas à connaître le but du Pacha.

Mois de Rabi el Awal.

Le premier de ce mois, Toussoum Pacha et son frère Ismaïl partirent pour Rosette et établirent leur camp près des villages de Hammad et d'Abou Mandour.

D'autre part, Hussein bey Dali Pacha, Hassan aga Arzangali, Mohan bey Sari Golla et Haggar bey se rendirent à Béhéra.

Plusieurs autres chefs militaires se rendirent du côté de la branche orientale du Nil et à Damiette.

En envoyant ses fils avec les troupes qui partaient, le Pacha voulait rassurer les soldats et leur faire voir qu'il ne leur voulait aucun mal.

Le 12, c'est-à-dire le jour de la fête de la naissance du Prophète, le Pacha réunit les cheikhs et en leur présence il donna une pelisse à cheikh El Bakri et le nomma chef des nobles en remplacement de Sayed Mohammed el Mahrouki, qui ne voulait pas conserver pour lui cette dignité.

Lorsque le Pacha donna cette dignité à Sayed Mohammed, celui-ci la refusa.

Il fit valoir qu'il était au service de Son Altesse, qu'il était chargé des ses affaires commerciales et de la fourniture de ce qui était nécessaire pour l'Arabie et le Hedjaz. Mohammed Ali ayant autorisé Sayed el Mahrouki à choisir lui-même son successeur, celui-ci choisit cheikh El Bakri qui avait déjà été chef des nobles et qui était plus digne de l'être que toute autre personne.

Ce choix se trouvait conforme au désir des cheikhs.

Aussitôt que cheik El Bakri fut nommé, le Pacha ordonna l'exil de cheikh el Daouakli au village de Dessouk. Cet ordre lui fut signifié par le traducteur Sayed Ahmed el Molla qui, accompagné d'un cavas turc, entra chez lui à l'improviste au moment où il se trouvait dans l'appartement des ses femmes ;

cheikh el Dauoakli, qui ne savait rien de ce qui s'était passé, lut le firman, pâlit et déclara qu'il était prêt à partir. On le conduisit à Boulak, dans la maison qu'il avait achetée après la mort de son fils et de cheikh Salem el Charkaoui. Il perdit ainsi en un instant la situation qu'il avait acquise et il vit se disperser les gens qui l'entouraient.

Les cheikhs, de leur côté, se mirent par ordre du Pacha à rédiger une requête au chef des nobles à Constantinople dont dépend le chef de nobles du Caire

Dans cette requête ils énuméraient les crimes de Daouakli et les raisons qui avaient motivé sa disgrâce. Ils déclarèrent que cette disgrâce avait été prononcée sur leur propre demande. Ils accusèrent cheikh El Daouakli d'avoir insulté et fait mettre en prison Hussein effendi, chef du Riwak des étudiants turcs, qui était un viellard savant et un professeur à El Azhar, parce que ce vieillard n'avait pas voulu recevoir de lui le payement du prix d'une esclave abyssinienne en piastres au lieu de le recevoir en tallaris comme il en avait le droit; cette différence dans la monnaie constituait une perte pour Hussein effendi, car le cheikh ne voulut pas lui payer, la différence du change. Ils accusèrent également le cheikh d'avoir insulté Sayed Mansour el Yaffi, et d'avoir voulu le battre devant une réunion de personnes, pour avoir, dans une consultation légale, déclaré valable, contrairement à l'opinion de la grande majorité des auteurs, la constitution d'un wakf faite par une femme pendant sa dernière maladie. Ils l'accusèrent aussi de contrarier le grand Cadi dans ses jugements et d'être la cause de la diminution des ses revenus. On dit qu'il rédigeait lui-même des actes constatant les transactions auxquelles il amenait les parties, et qu'il élevait des difficultés contre les actes du cheikh de la mosquée d'El Azhar, etc., etc.

Une fois ce document rédigé, les cheikhs apposèrent leurs cachets et l'envoyèrent à Constantinople. Et cependant les mo-

tifs insignifiants invoqués par eux n'étaient pas les vrais motifs de la disgrâce de cheikh El Daouakli, je puis même dire que celui-ci ne les connaissait même pas. Les vrais raisons sont plus importantes ; il y en a que nous n'avons pu connaître et il y en a que nous connaissons; voici ces dernières :

Le Pacha n'aime pas se voir contrarié sur n'importe quel sujet; il veut que ses moindres désirs soient exécutés sans aucune observation. Celui qui veut être dans ses bonnes grâces doit donc s'abstenir de toute observation ou bien il doit l'aider à trouver de l'or par n'importe quel moyen. Or, lorsque la révolte des troupes eut lieu, vers la fin de l'année dernière, le Pacha se tint à la Citadelle et se mit à réfléchir sur ce qu'il devait faire. Il obligea les hauts personnages de la ville à venir le voir tous les jours, et spécialement le cheikh El Daouakli qui, étant le chef des nobles, était le plus important des cheikhs. Les visites nombreuses qu'il dut faire au Pacha l'enorgueillirent et il pensa qu'il était devenu un personnage indispensable. Voyant que le Pacha travaillait à contenter les victimes du pillage et à les indemniser des pertes subies par eux ; qu'il tâchait d'attirer à lui les chef militaires en leur donnant des sommes d'argent importantes, et voyant que le Pacha causait souvent et plaisantait même avec lui, l'ambition entra dans son âme et il lui dit un jour : « Que Dieu conserve Monseigneur et lui donne la victoire sur ses ennemis et ses adversaires. Je le prie, lorsque son esprit sera devenu tranquille et lorsque les effets de cette révolte se seront calmés, de nous faire la grâce de nous ramener aux anciens usages qui nous donnaient le privilège de donner protection et celui de ne pas être assujettis au payement des impôts de nos terres et de nos concessions ». Le Pacha répondit qu'il avait l'intention d'agir ainsi et de donner satisfaction aux cheikhs et à la population. Le cheikh fit de nouveaux vœux pour la conservation du Pacha et ajouta que le moyen de donner satisfaction à la popula-

tion était de rendre les terres de mainmorte aux mosquées et aux pauvres. Le Pacha répondit affirmativement et lui donna une fausse promesse à laquelle cependant il crut car il ne cessa de la répéter dans toutes les réunions qui se tenaient chez lui et il fit répandre dans le public toutes les conversations qu'il avait eues avec le Pacha sur ce sujet.

Lorsque le Pacha donna ordre aux écrivains de dresser le compte des concessionnaires et décida que deux divans devaient être chargés de ce travail, l'un siégeant à la Citadelle pour les hommes de l'entourage du Pacha et pour le chefs militaires, et l'autre siégeant en ville pour tous les autres concessionnaires, cheikh El Daouakli, voyant que le Divan qui siégeait à la Citadelle n'était pas difficile sur les preuves à fournir et qu'il comptait aux concessionnaires prévilégiés dont il établissait les comptes, tout ce qui était porté dans leur propre compte, même les cadeaux et les présents qu'ils recevaient à l'occasion de leurs concessions, tandis que le second divan était bien plus sévère, cheikh El Daouakli, dis-je, demanda au Pacha de se faire établir ses comptes par le 1^{cr} divan, étant lui-même, disait-il, un personnage important. Le Pacha accepta et lui fit même cadeau d'une somme d'argent importante.

Une fois les préoccupations du Pacha disparues et l'affaire des soldats arrangée, le cheikh se mit à lui rappeler sa promesse, à insiter auprès de lui et de son lieutenant pour l'exécution de cette promesse. Il les accusa de lui avoir menti et de l'avoir obligé de mentir lui-même au peuple.

Le cheikh insultait d'autre part, et en présence même du lieutenant du Pacha, les écrivains coptes pour des retards qu'ils apportaient à l'exécution de travaux dont il les chargeait, sans connaître cependant les raisons de ces retards ; cela le faisait détester par eux et ils ne manquaient pas de se plaindre de lui au Pacha et à Katkhoda bey. D'autres plaintes parvenaient aussi à ces personnages de la part du Cadi à cause des juge-

ments auxquels le cheikh se mêlait, et de la part d'autres personnes pour diverses raisons.

Lors de l'un des voyages qu'Ibrahim Pacha, gouverneur de la Haute-Egypte, fit au Caire, accompagné d'Ahmed Chalabi, fils de Zulfikar Katkhoda el Fallah, qui était, je crois, son lieutenant, cheikh El Daouakli eut l'occasion de rencontrer deux fois ce dernier et à chaque fois il lui fit des reproches sévères et publics sur ses agissements. Ahmed Chalabi s'en plaignit amèrement au Pacha et il lui dit : « J'ai mis tout mon zèle au service de Monseigneur et j'ai pu découvrir des choses cachées qu'aucun autre avant moi n'avait pu découvrir, je ne méritais donc pas d'entendre les paroles grossières que ce cheikh m'a dites en public. Si cet homme aimait vraiment Monseigneur, il doit aimer aussi son bien et ne doit pas désapprouver le zèle que l'on met à le servir ».

Telles sont les raisons qui ont exité la haine du Pacha contre Daouakli, et cependant ces raisons ne doivent pas être trouvées mauvaises par les personnes qui veulent faire le bien. Pour moi, la disgrâce du cheikh n'est qu'une juste punition du mal qu'il avait fait lui-même à Sayed Omar Makram, car nous devons nous rappeler qu'il était un des principaux ennemis de ce dernier et un de ceux qui avaient le plus travaillé à le faire exiler. Cheikh El Daouakli a donc subi la loi du talion.

Un grand nombre de collègues de cheikh El Daouakli montrèrent de la joie et firent des festins et des réjouissances à l'occasion de sa disgrâce et de son exil. Tous ces gens ont perdu leur prestige et leur dignité car ils s'occupent des affaires de ce monde, des amusements et des intrigues diaboliques. Ils s'associent aux ignorants pour le péché et ne font que courir comme des chiens derrière les festins, les noces et les réceptions mortuaires où l'on peut manger ; ils acceptent toutes les invitations, mangent avec gourmandise et ne font rien de ce que leur devoir les oblige de faire.

Vers la fin du mois on s'occupa des préparatifs d'un grand mariage dans la maison de Wali effendi, appelé aussi Wali Khodja. Ce personnage est de nationalité albanaise et il est chargé du trésor du Pacha. Celui-ci l'aime et a pleine confiance en lui. Il est chargé, en outre, de la tenue des registres de toutes les sources de revenus. Il construisit, suivant la mode européenne et turque, une grande maison dans le quartier de Bab-el-Louk, près du lac connu sous le nom d'Abou el Chaouaneb; il y fit entrer plusieurs immeubles voisins et il l'embellit avec soin.

Aussitôt que la construction de cette maison fut terminée, Wadi effendi fit venir le Cadi et les cheikhs et ceux-ci dressèrent, en présence des notables de la ville, le contrat de mariage de ses deux fils avec deux filles, parentes du Pacha. La noce se fit avec une grande munificence; elle fut organisée par Sayed Mohammed el Mahrouki comme l'avaient été les noces des enfants du Pacha. Les joueurs et les acrobates se réunirent sur la place; dans la rue voisine de la maison on fit aussi des illuminations et des feux d'artifice et de bengale et on tira des coups de canon. Toutes ces réjouissances durèrent sept jours consécutifs, au bout desquels, c'est-à-dire le jeudi, on fit le cortège. Dans ce but les chars des corporations et des métiers se réunirent comme ils s'étaient réunis l'année précédente, ils étaient même en plus grand nombre. Le Pacha, qui à cause de son absence au Hedjaz n'avait pas vu les fêtes et le cortège de ses enfant, avait tenu à voir celles dont nous parlons: il se tint au collège de Houriah où Sayed el Mahrouki lui présenta le déjeuner et de là il vit le cortège qui, quoique sorti dès le matin, ne passa par là que vers la fin de la journée.

Mois de Rabi el Thani.

Pendant ce mois les troupes continuèrent à sortir de la ville

et à partir pour la Basse-Egypte. Le Pacha finit par dire que le départ avait été ordonné par lui à cause de l'augmentation du nombre des troupes dans la ville du Caire et du danger que cette augmentation pouvait constituer pour la population ; que du reste la présence de tous ces soldats dans la ville était inutile et qu'il était plus prudent que ceux-ci fussent au dehors et fussent chargés de la garde des villes maritimes contre un danger qui pourrait survenir à l'improviste de l'intérieur ou du dehors. Il ajouta que ces troupes recevraient leur solde en quelque endroit qu'elles fussent.

La vraie raison du départ des troupes n'était cependant pas celle que le Pacha indiquait, et celui-ci voulait tout simplement punir celles qui avaient, vers la fin du mois de Chaban de l'année dernière, comploté contre lui, l'avaient trahi et avaient commis les pillages que nous avons racontés. Il avait commencé par faire partir l'un après l'autre, ses fils et ses hommes de confiance, les premiers avaient son secret.

Le Pacha avait fait accompagner son fils Toussoun d'un homme de confiance appelé Ahmed aga el Bohorghi el Medalleli.

Toussoun Pacha avait l'intention de faire du mal aux chefs militaires. Il voulut commencer par un des plus importants, Mohou bey ; il se mit dans ce but à flatter les soldats de celui-ci et il se les concilia presque tous. Il envoya ensuite dire à Mohou bey de venir chez lui, car il voulait le consulter sur un question. Mais Ahmed Aga el Bohorghi el Medalleli alla prévenir Mohou bey du complot. Celui-ci se rendit immédiatement au corps de Dallat et on envoya chercher Moustapha bey, l'un des chefs de ce corps et en même temps frère de la femme du Pacha, et Ismaïl pacha, fils du Pacha, afin que ces deux personnages se chargeassent de faire la paix entre Mohou bey et Mohammed Aly et de faire autoriser de premier à retourner dans son pays.

Moustapha bey et Ismaïl pacha firent prévenir le Pacha de ce qui était arrivé, ainsi que de la révélation de complot faite à Mohou bey par Ahmed Aga el Medalleli. Le Pacha critiqua Mohou bey d'avoir cru Ahmed Aga, et il ajouta que si l'âme de Mohou bey était pure il n'aurait pas ajouté foi à ces propos et il ne se serait pas réfugié chez les Dallat. Il fit ensuite venir Ahmed Aga, il lui fit des reproches, l'accusa de semer les intrigues entre ses enfants et les chefs militaires et ordonna sa décapitation. Cet ordre fut exécuté à l'instant même à la porte de Zouela : on laissa son corps en cet endroit pendant toute la journée, et le soir on le porta dans sa maison. Le lendemain on l'enterra.

Pendant ce mois Ismaïl pacha et Moustapha bey revirent au Caire.

Vers la fin du mois, un des Emirs d'Egypte, appelé Selim Kachef, vint de la part de ses camarades, qui à cause de la persécution du temps, s'étaient réfugiés à Dongola, au Soudan. Ces Emirs, qui se trouvaient à quarante jours de distance des limites sud de la Haute-Egypte, travaillaient la terre de leurs propres mains et vivaient de leurs récoltes.

Plusieurs d'entre eux, tels que Othman bey Hassan, Selim aga, Ahmed aga Chouekar et d'autres étaient morts. Ibrahim bey el Kébir, Abd-el-Rahman bey qui faisait partie de la suite d'Othman bey el Mouradi, Othman bey Youssouf, Ahmed bey el Elfii, mari de M^me^ Adila, fille de Ibrahim bey el Kébir, Aly bey Ayoub et quelques autres mamelouks et émirs de moindre importance, vivaient encore ; mais Ibrahim bey était devenu fort âgé et trop faible. Toutes ces personnes, voyant que le temps passait sans leur apporter aucun espoir, envoyèrent au Caire Sélim Kachef, dont nous avons parlé, muni d'une correspondance pour le Pacha. Ils le priaient humblement de leur

donner sa grâce et de les autoriser à quitter Dongola et à venir s'établir sur le territoire Egyptien où ils se contenteraient pour vivre de la moindre rente, payeraient les impôts et seraient toujours soumis au Pacha.

Sélim Kachef eut une entrevue avec le Pacha et lui donna sur les émirs plusieurs renseignements. Le Pacha lui donna cinq bourses et lui promit de lui faire parvenir sa réponse.

Quelques jours après, le Pacha donna sa réponse à la lettre des émirs. Il s'y engageait à leur accorder sa grâce s'ils voulaient se soumettre aux conditions suivantes : 1° de ne quitter le lieu où ils se trouvaient qu'après l'avoir prévenu de leur intention et après avoir désigné l'endroit où ils désiraient se rendre, afin qu'il pût envoyer un de ces agents à leur rencontre ; 2° de ne prendre aux habitants de la Haute-Egypte, s'ils y venaient, aucune somme d'argent, pas même un poulet ou un pain ; la personne qui serait chargée de les recevoir de sa part aurait cependant l'ordre de leur fournir tout ce dont ils pouvaient avoir besoin pour leur subsistance ; 3° il ne leur donnerait aucune terre ni aucune concession territoriale, mais il leur ferait des rentes suffisantes pour leur entretien et il donnerait des fonctions ou des grades secondaires dans l'armée à ceux d'entre eux qui seraient encore jeunes ; 4° si, arrivés en Egypte, ils réclamaient la moindre terre, cette seule réclamation entraînerai leur disgrâce. Il y avait encore dans cette lettre trois autres conditions dont je ne me souviens pas. Louanges à celui qui humilie les grands et qui change les événements !

Et cependant il est curieux de penser qu'au moment où les émirs rentrèrent au Caire, après le massacre de Taher pacha, et se mirent à la tête du gouvernement du pays, les troupes turques étaient à leur service et Mohammed Aly lui-même recevait sa solde et ses provisions d'Ibrahim bey el Kébir, qui était le grand chef des émirs.

A la même époque, le Pacha fit mettre en prison Ahmed

effendi, contrôleur de la fabrique des monnaies, Abdalla Bektache, directeur de cette fabrique et Salem el Djaouaherdji qui fournissait l'or et l'argent nécessaires pour la frappe de la monnaie, sous prétexte que ces trois personnages commettaient des concussions. Quelques jours après il obligea les deux premiers à lui payer 700 bourses et le troisième à lui payer pareille somme : il les fit remettre en liberté afin qu'ils pussent se procurer cet argent. Ils se mirent à vendre leurs biens, ils s'endettèrent et Hadj Salem fut tellement peiné de ce traitement qu'il en mourut subitement. On dit qu'il avait avalé un diamant. En tout cas il laissa des dettes provenant du premier emprunt qu'il avait contracté afin de s'acquitter d'une somme qu'il avait été obligé de payer.

A propos de l'arrestation d'Ahmed effendi, nous avons à raconter un fait assez original. Cet Ahmed effendi était marié avec la veuve d'Ibrahim bey el Maddad, ancien fonctionnaire de la fabrique des monnaies. Lorsque cette dame apprit que son mari avait été arrêté, elle craignit une perquisition dans sa maison et elle réunit en un paquet tous ses bijoux et toutes ses valeurs et les confia à une dame de ses amies. Un voleur s'introduisit dans la maison de cette dernière dame, emporta le paquet et le déposa chez une de ses parentes, qui habitait près de la mosquée de Miska, en lui disant qu'il reviendrait le prendre. Cette femme y consentit et donna au voleur de quoi manger. Pendant qu'il mangeait le mari de la femme arriva et, voyant que le paquet était lourd, il alla immédiatement prévenir un de ses honorables voisins, Mohammed effendi Selim. Celui-ci réunit quelques personnes du voisinage, entra avec eux dans la maison où se trouvait le voleur et l'arrêta. En ouvrant le paquet, ces personnes y trouvèrent des bijoux et un sac contenant 40,000 pièces d'un para non encore frappées.

L'affaire fut soumise au lieutenant du Pacha à qui le voleur avoua son crime et indiqua l'endroit où il l'avait commis. La

dame volée déclara à son tour que le paquet avait été déposé chez elle par la femme d'Ahmed effendi et cette déclaration confirma les soupçons qui pesaient sur ce dernier. Ahmed effendi, interrogé, déclara qu'il ne connaissait rien de cette affaire et dit que sa femme ayant été anciennement mariée à Ibrahim el Maddad pouvait avoir conservé de lui ces objets précieux. La femme, interrogée a son tour, déclara que son ancien mari avait acheté ces pièces de monnaie à un Moghrabin à l'époque du pillage de l'hôtel des monnaies, c'est-à-dire à l'époque de l'émeute des soldats turcs contre les Emirs. Cette explication ne suffit pas pour effacer le soupçon qui pesait contre Ahmed effendi, aussi s'empara-t-on du paquet, comme acompte sur la somme qu'on lui réclamait.

Le jeudi 20 de ce mois, une réunion composée de cheikhs et d'autres personnes eut lieu dans la maison de Bakri, sur un ordre secret de Mohammed Aly. On y parla des agissements du grand juge et de son ambition. On dit qu'il s'emparait injustement des biens des justiciables.

On rappela que les juges qui venaient de Constantinople étaient, sous le Gouvernement des Emirs, régis par des lois et des usages anciens qu'ils ne pouvaient transgresser et qu'actuellement les juges étaient devenus ambitieux et inventaient toutes sortes de moyens et de ruses pour s'emparer des biens des habitants, des orphelins et des veuves; que chaque juge tâchait de dépasser ce qu'avait fait son prédécesseur et que l'on était arrivé actuellement à cette situation que les grands dignitaires du gouvernement, que Katkhoda bey et le Pacha lui-même, lorsqu'ils avaient des procès, devaient subir leurs vexations. D'après les anciens usages, les revenus de chaque grand Cadi se composaient: 1° d'une somme que les fonctionnaires de son tribunal devaient lui payer; 2° d'une rente mensuelle que chacun des Cadis des quartiers de Salhié, de Bab

Saada, de Bab el Hark, de Bab el Chaira, de Bab Zoueila, de Bab el Fetouh, de Teiloun, de Kanater el Sibah, de Boulac, du Vieux-Caire et des autres quartiers de la ville devait lui payer ; 3° d'une rente en céréales que le gouvernement lui constituait ; 4° d'une droit de cinq paras par signature ; 5° de quelques cadeaux volontaires que lui faisaient les Ulémas et les grands dignitaires de l'État à l'occasion des procès ou des affaires qu'il terminait en leur faveur.

En ce temps-là les Cadis craignaient les savants, car ceux-ci ne craignaient pas de dire la vérité ; mais depuis que les choses étaient changées et que les Turcs gouvernaient le pays, les Cadis se firent les auteurs d'un grand nombre d'innovations ; c'est ainsi que nous pouvons citer la suppression des suppléants des mehkémehs et celle des Cadis du rite chaféite, malékitè et hambalite. Aujourd'hui toutes les affaires doivent être décidées par le Cadi ou par son suppléant, et les parties doivent, aussitôt le jugement prononcé, se rendre auprès du katkhoda du juge pour payer les droits inimaginables que celui-ci leur réclame. Je ne parle pas des dépenses secrètes qu'ils doivent faire avant la solution du procès pour corrompre le juge.

Le Cadi prit pour son compte les revenus provenant de la constatation de la qualité d'héritier et du partage des successions, de telle manière que si quelqu'un appelle un des témoins du mehkémeh pour la rédaction d'un acte de garantie, de vente ou de succession, ce témoins ne peut déférer à cette demande qu'après avoir obtenu une autorisation du Cadi. Celui-ci le fait du reste accompagner d'un agent qui doit aussi recevoir certaine somme.

Ces agents sont, du reste, devenus très exigeants et ne se contentent plus de ce qu'on leur donnait par le passé. Il y en a qui s'enrichirent et qui eurent des positions meilleurs que celles de leurs anciens maîtres.

Maintenant, sur toutes les successions qui s'ouvrent, on

prèlève d'abord 10 °/₀ pour le Cadi, un droit pour le greffier, et un droit pour l'agent envoyé par le juge ; on prelève ensuite les frais des funérailles et les dettes et on partage le reste entre les héritiers, à qui souvent il ne reste rien. D'autre part, le Cadi se fait payer par les créanciers de la succession un droit de 10 °/₀ sur toutes leurs créances.

Une autre source de revenus pour le Cadi est la nomination des fonctionnaires de son Mehkémeh, chaque personne nommée doit, en effet, lui abandoner les profits qu'elle fait dans cette fonction pendant les deux ou trois premières années. Quelque fois le Cadi consent à toucher au comptant une somme moins importante.

Certains Cadis se donnèrent le droit de contrôler les droits des peseurs publics ; il leur demandèrent de produire leurs anciens titres et d'indiquer les personnes de qui ils les tenaient. Ce titres étaient quelquefois accordés à des femmes et quelquefois ils présentaient quelque irrégularité ; aussi ces Cadis réunirent-ils de ce chef des sommes très importantes.

Ils en réunirent aussi au moyen du contrôle qu'ils exerçaient sur les comptes des administrateurs des Wakfs et de l'exercice du droit de révocation et de nomination de ces personnes. A ce propos je dois dire qu'ils obligèrent les chrétiens coptes et grecs à leur payer annuellement des sommes considérables pour éviter le contrôle des comptes des administrateurs des couvents et des églises.

Mais ce qui est plus odieux, c'est que si une action vexatoire non fondée ou insensée est intentée par une personne contre une autre, le défendeur est obligé, malgré le rejet de l'action du demandeur, de payer au Cadi les droits sur toute la somme qui formait l'objet de la réclamation. En cas de refus il y est contraint par corps. Je ne parle naturellement par des frais et des droits que l'on fait payer au demandeur.

Il arriva une fois qu'une personne portégée par le Katkhoda

bey fut traitée de cette manière, c'est-à-dire emprisonnée pour le paiement des frais. Celui-ci envoya au Cadi un des hommes de sa suite pour le prier de faire mettre son protégé en liberté et de lui faire la remise d'une partie des droits judiciaires qu'on lui réclamait. Le Cadi refusa et le lieutenant du Pacha fut tellement fâché de ce refus qu'il fit mettre de force le prisonnier en liberté.

Si maintenant le Pacha ou son lieutenant envoyait au Cadi une affaire pour être jugée par lui, celui-ci rendait le jugement, mais il ne délivrait un acte écrit de sa décision qu'après avoir écorché la partie gagnante, qui cependant était obligée de passer par les exigences du juge afin d'obtenir le document et de le présenter au Pacha ou à Katkhoda bey.

Et cependant les Français, qui ne professent aucune religion, avaient décidé, lorsqu'ils avaient nommé cheikh Ahmed el Arichi grand Cadi du Caire, que celui-ci ne pourrait percevoir sur les procès qu'un droit de 2 °/₀, dont une partie était même affectée au greffiers.

C'est donc la situation que nous venons de décrire qui donna lieu à la réunion tenue dans la maison de Bakri. Celle-ci eut pour résultat la rédaction d'un mémoire dans lequel on signala toutes les innovations et on pria le Pacha de faire cesser les abus qui en résultent en faisant revenir le Cadi soit au système que ses prédécesseurs suivaient sous le gouvernement des Emirs, soit à celui qui était suivi pendant l'occupation du pays par les Français, ou bien encore au système qui était suivi au moment de l'arrivée du vizir. Les cheikhs ajoutèrent qu'ils préféraient, quant à eux, ce dernier système. Le Pacha donna l'ordre demandé et le Cadi dut, bien malgré lui, enregistrer cet ordre et s'y conformer.

Mois de Djamad el Tani.

Vers le milieu de ce mois, la nouvelle de la mort de Mousta-

pha bey Dali pacha, survennue à Alexandrie, parvint au Caire. Il était parent du Pacha et il était aussi frère de sa femme.

Mois de Radjab.

Ce mois commença un mardi.

Le jeudi 3, dans l'après-midi, une grande émotion s'empara, sans aucune cause, du public. Les marchands de Ghouriah, de Margouch, de Hamzaoui, de Khan el Kalili et d'autres marchés fermèrent leurs boutiques et transportèrent leurs marchandises ailleurs.

Le lendemain, l'émotion continua et on parla de la mort du Pacha. Les agas des janissaires et de la police vinrent à la rue Ghouriah et passèrent leur journée à rassurer les négociants et à leur ordonner de rouvrir leurs magasins. Le Gouverneur de la ville, Aly aga, en fit autant à Bab Zoueila.

Le surlendemain samedi, le Pacha se rendit à Koubet el Azzab et s'y livra à des jeux équestres et à des courses. Il retourna ensuite à Choubrah.

De son côté, Katkhoda bey se rendit à Ghouria et ordonna de bâtonner le cheikh de ce marché, ainsi que les marchands qui avaient enlevé leurs marchandises de leurs boutiques. On obéit à cet ordre : le cheikh du marché fut battu et traîné au milieu de la rue, mais plusieurs des négociants prirent la fuite.

Le lieutenant du Pacha, continuant son chemin, fit battre aussi le concierge du marché de Hamzaoui et le cheikh des marchands de la rue Margouche. Il ne fit aucun mal aux marchands de Khan el Khalili et aux négociants chrétiens de Hamzaoui.

Mois de Chaban.

Ce mois commença le jeudi.

Le premier de ce mois, des voleurs s'introduisirent à Choubrah dans la partie du palais du Pacha où se fait le café et emportèrent tous les ustensiles qui s'y trouvaient tels que cafetières, tasses et soucoupes. Le Pacha fit venir les gardiens, il les menaça et les obligea de lui amener les voleurs et les objets volés, en leur déclarant qu'il n'accepterait d'eux aucune excuse et qu'il ne les déchargerait pas de cette obligation, même contre le payement d'un trésor. Il leur donna, sur leur demande, un court délai à cet effet.

Les gardiens amenèrent au Pacha cinq personnes et tous les objets volés ; celui-ci ordonna que les voleurs fussent empalés dans différents quartiers de la ville. On le fit, mais après avoir demandé aux condamnés d'indiquer tous les voleurs qu'ils connaissaient. Ils dénoncèrent une cinquantaine de personnes qui furent toutes pendues dans diverses provinces.

Le vendredi, milieu du mois, correspondant au 4 du mois copte de Missra, le Nil atteignit sa hauteur voulue, et le lendemain samedi on coupa la digue du Khalidj.

Le même jour il se produisit un fait extraordinaire : Une femme mit au monde un enfant à deux têtes et quatre mains. Ce nouveau-né avait deux têtes qui se joignaient au cou d'après les uns et au dos d'après les autres. Il n'avait qu'un seul ventre, mais il avait trois pieds dont l'un avait dix doits.

On dit que cet enfant ne vécut qu'un jour et une nuit. Un grand nombre de personnes l'ont vu et on le fit aussi voir au lieutenant du Pacha et à toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment auprès de lui, Gloire au grand Créateur !

Mois de Chawal.

Ce mois commença un samedi.

C'est le dimanche et non le samedi que ce mois devait commencer, mais des personnes étant venues de la ville de Damanhour vers la fin de Ramadan avaient affirmé que les habitants de cette ville avaient commencé le jeûne le jeudi, le Pacha fit demander en ville si quelqu'un avait vu la lune ce jour-là et deux soldats se présentèrent et déclarèrent l'avoir vue le mercredi soir. On se basa sur cette déclaration pour déclarer que le mois de Ramadan avait commencé un jour trop tard et qu'il devait en conséquence finir le vendredi.

Certaines personnes affirmèrent aussi avoir vu la lune de Chawal le vendredi soir; elles disent que l'arc était encore très petit. Elles prétendirent du moins que c'était la lune parce qu'elles le crurent ainsi, car Mars était en face de Vénus, dans le signe où se trouvait le soleil en ce moment.

On aurait dû faire attention à cette circonstance et ne pas écouter ces gens qui pour le plaisir de témoigner et de faire parler d'eux se mêlent des choses religieuses.

Vers la fin du mois, le Pacha placa un de ses parents nommé Chérif Aga à la tête d'un divan qu'il organisa pour s'occuper des impôts et des taxes que le gouvernement pouvait établir et faire payer aux habitants. Il lui donna des écrivains musulmans et coptes et le nouveau divan s'installa dans la maison d'Abou el Chawareb.

Mois de Zilkadé.

Pendant ce mois un certain nombre des *sakiehs* que le Pacha avait fait construire à Choubra se démolirent à l'improviste

par la force du courant du Nil. Elles entraînèrent dans leur chute plusieurs hommes dont quelques-uns périrent. Mohammed Aly, qui se trouvait en ce moment à son château de Choubrah, fut témoin de ce fait.

Nous voici arrivés à la fin de l'année dans laquelle, en dehors des faits dont nous avons parlé, nous devons signaler :

1° La défense faite à tous les paysans de vendre à toute personne autre que le Pacha les récoltes de chanvre, de sésame, d'indigo, de coton, de cartame, de bleu, de fèves et d'orge des terres Kharadji dont ils payaient l'impôt. Cette vente se faisait au prix que le Pacha faisait fixer par les gouverneurs des province, et la vente une fois conclue, toutes les récoltes étaient transportées dans les magasins de l'Etat et leur prix était payé au comptant en déduction des impôts dus par le vendeur. Et si après cela les paysans avaient besoin de quelques-uns de ces produits ils devaient les acheter au prix, toujours élevé, fixé par le Pacha.

2° L'ordre donné aux gouverneurs des provinces de défendre aux populations de manger des fèves, des pois chiches et des légumes, et aux agents de l'Etat de ne rien prendre aux paysans sans leur en payer le prix et de déclarer à ces agents que des punitions sévères seraient infligées à ceux qui contreviendraient à cette défense, n'auraient-ils pris qu'un pain, un peu de paille ou du fumier. Le même ordre enjoignait aux populations de museler ceux de leurs bestiaux qu'ils devaient faire passer autour des digues ou des champs.

3° La concession donnée à un Arménien chrétien du monopole de l'achat et de la vente des graines de la Haute-Egypte, arrivant au Caire, telles que la fenouil, le cumin, l'anisette, le

carvis, moyennant le payement au trésor d'une somme très importante, cinq cents bourses, dit-on. Cet homme acquit ainsi le droit d'acheter et de revendre seul et au prix fixé par lui toutes les graines dont nous parlons.

Du temps des Emirs d'Egypte, ce monopole était concédé pour dix bourses seulement et cette somme fut doublée par Saleh bey el Mohamadi, lorsque celui-ci était représentant de la Sublime Porte. En ce moment-là, le marché de ces graines et le marché du coton avaient été constitués en wakfs au profit des deux villes saintes par Moustapha Aga, ancien représentant de la Sublime Porte.

Sous le gouvernement actuel, le prix de la concession du monopole dont il s'agit fut élevé à deux cents bourses et on y comprit le dattes sèches, les paniers en feuilles de palmiers et les cordes en fibres du même arbre. Cette augmentation eut naturellement pour résultat le renchérissement de tous ces objets; ainsi le panier qui valait un ou deux paras fut payé à raison de vingt-cinq paras.

4° La concession des bains publics à Karabet, concessionnaire de la douane de Boulac. Cette mesure eut pour résultat l'imposition des maîtres de ces établissements ainsi que celle des femmes qui y exercent la profession de baigneuses. En dehors de ces impositions, Karabet s'attribua le produit des bains un jour par semaine.

5° Le manque de savon sur le marché, et cependant cette denrée est indispensable pour les pauvres comme pour les riches. Les marchands de savon avaient élevé beaucoup le prix de cette denrée, sous prétexte des impôts qu'ils avaient à payer à l'Etat et des fournitures qu'ils devaient faire gratuitement aux hauts dignitaires.

Plusieurs fois le lieutenant du Pacha fixa un prix pour la

vente du savon, mais les marchands crièrent à la ruine. Il en fixa enfin le prix à trente-six paras et ils exagérèrent leurs cris et leurs plaintes. Il leur demanda alors de lui produire leurs comptes, et, vérification faite, il autorisa une augmentation de cinq paras par rotoli, en jurant qu'il n'autoriserait plus aucune autre augmentation.

Les marchands de savon restèrent inflexibles et continuèrent à prétendre qu'ils perdaient. Katkhoda bey dut alors envoyer un de ses agents turcs pour contrôler la vente et veiller à l'exécution du tarif imposé. Cet homme venait tous les jours à l'okelle où se vendait le savon et y passait deux heures; il fermait ensuite les magasins et remettait la vente au lendemain. Pendant ces deux heures les soldats se pressaient autour des marchands et il devenait impossible aux habitants de la ville d'acheter la moindre quantité de savon. Ceux-ci se trouvaient alors réduits à en racheter aux soldats à un prix excessivement élevé, à deux piastres le rotoli au lieu d'une.

Plainte fut portée au lieutenant du Pacha et celui-ci, pour faciliter à la population l'achat du savon, décida que cette marchandise devait être à l'avenir vendue dans le *sibil* situé vis-à-vis de Bab Zoueila et dans le *sibil* construit par la dame Nefissa el Mouradia, en face de la mosquée de Moaïed. Cette mesure n'apporta cependant aucune amélioration à la situation, ce fut même pis, le vendeur s'enfermait en effet dans le sébil et passait sa marchandise aux acheteurs par la grille de la fontaine. Les soldats, plus agiles que les autres personnes, se pendaient à cette grille et, par ce moyen, empêchaient toute autre personne d'y arriver et d'acheter du savon. Le citoyen du Caire ne pouvait que crier, mais il lui faillait pour avoir du savon s'adresser encore aux soldats et payer le prix que ceux-ci exigeaient.

Cette situation dura plusieurs jours.

Quelquefois, cependant, la quantité de savon augmentait en ville et on en voyait des masses dans les marchés, mais le lendemain toute cette marchandise disparaissait et on était obligé de revenir aux deux fontaines pour en avoir.

6° La décision prise par le Pacha de faire démolir toutes les maisons de la ville que menaçaient ruine et de les faire reconstruire. A cet effet il chargea des architectes et des agents de vérifier l'état dans lequel se trouvaient les maisons et d'en ordonner la démolition et la reconstruction. Et si le propriétaire n'avait pas de quoi opérer la reconstruction, celle-ci était faite aux frais du trésor qui devenait ainsi propriétaire de l'immeuble.

La raison qui décida le Pacha à ordonner cette mesure est qu'il avait appris qu'une maison s'était écroulée et que cet accident avait coûté la vie à trois personnes.

L'ordre du Pacha causa un grand trouble en ville, car il venait au moment où les habitants n'avaient aucune ressource, où le prix de tous les matériaux était très élevé. De plus, les personnes qui pouvaient payer les travaux de construction ne pouvaient trouver des ouvriers, car le Pacha leur défendait de travailler dans toute autre construction que les siennes et celles des dignitaires de son gouvernement. Cette défense était telle que l'on ne pouvait même pas avoir un ouvrier pour faire la moindre réparation dans sa maison, on ne pouvait même pas se procurer la moindre quantité des cendres provenant des bains publics [1] sans une autorisation écrite.

Le Pacha avait plus de deux mille ânes qui pendant toute la journée transportaient ces cendres ainsi que les briques, les pierres et les décombres provenant des maisons que l'on

[1] On se sert de ces cendres dans les constructions.

démolissait ; aussi les rues et les ruelles étaient-elles toujours encombrées de convois d'ânes allant et venant.

Les personnages puissants pouvaient seuls empêcher les conducteurs de ces ânes de s'emparer des décombres provenant de leurs maisons démolies par ordre des architectes ; les autres devaient laisser faire. Qui sait même si la mesure prise par le Pacha n'était pas un moyen bien simple de se procurer des matériaux pour ses propres constructions ?

Quant à la poussière provenant des démolition elle restait sur place ; elle n'était nullement enlevée, de telle sorte que les rues en étaient remplies.

On démolit beaucoup d'anciennes maisons des Emirs, et certains quartiers tels que Birket el Fil devinrent des ruines. Des collines de poussière s'y formèrent et les hiboux n'auraient même pu y trouver un asile.

Soliman aga el Salehdar et Ismaïl pacha profitèrent des mesures dont nous parlons pour faire opérer des démolitions à Boulac afin de se servir pour leurs propres constructions des décombres qui en provenaient. Chacun de ces deux personnages construisait en effet un palais, un grand jardin et des sakies de l'autre côté du Nil, entre les villages d'Embabah et de Djizah. Ils faisaient démolir les maisons et les okelles de Boulac et transporter jour et nuit, au moyen de barques affectées à ce service, les pierres et les briques qui en provenaient. En dehors de la construction qu'il faisait à Djizah, Ismaïl pacha s'occupa aussi d'agrandir le palais de Boulac, où il habitait, et dans ce but il y fit entrer les immeubles considérables situés entre les vieux magasins et l'okelle des grains. On démolissait tous ces immeubles sans qu'aucune personne pût protester et aucune indemnité n'était accordée aux propriétaires.

De son côté, Wali Khodja faisait construire un château et un jardin à l'île de Roda et se servait de matériaux provenant des démolitions qu'il faisait exécuter au Vieux-Caire, mais il mourut avant la fin de ces travaux.

Quant aux chrétiens arméniens (et vous savez qu'ils sont les gens de confiance du gouvernement actuel), ils faisaient aussi construire des habitations aux Vieux-Caire, avec des matériaux dont ils s'emparaient sans contestation ni opposition. Les vexations ne s'exerçaient que contre les musulmans de la ville.

7° La décision prise par le Pacha de construire dans les provinces des casernes pour les soldats. Ceux-ci se plaignaient beaucoup en effet d'être obligés de vivre constamment sous la tente pendant l'été et pendant l'hiver et d'autre part ou avait remarqué que l'entretien et la réparation de ces tentes nécessitaient de grands frais.

Une fois cette décision prise, le Pacha donna ordre à tous les gouverneurs des provinces de faire fabriquer des briques dans tous les villages, de les cuire et de les faire transporter sur les chantiers de construction. Chaque village eut à fournir, dans le délai de trente jours, une quantité de briques proportionnée à son importance et au nombre de ses habitants, ainsi que du bois et des branches de palmiers. Il devait aussi fournir un certain nombre d'hommes pour les travaux de construction. Ces hommes étaient payés à raison de sept paras par jour ; on payait aussi les bois et les branches de palmier.

Les mêmes constructions furent exécutées à Alexandrie dans les mêmes conditions.

8° L'ordre donné à tous les gouverneurs des provinces d'obliger les paysans de cultiver en chauvre, pois-chiches, sésame et coton une étendue de terrain double de celle qu'ils avaient cultivée l'année précédente.

Les paysans avaient, en effet, résolu de ne plus cultiver ces denrées afin de ne pas se voir enlever, comme l'année précédente, toute leur récolte par le Pacha, moyennant un prix dérisoire et bien inférieur à celui qu'ils auraient pu obtenir des consommateurs.

Ils avaient en effet l'habitude, s'ils étaient pressés, de vendre leur récolte sur pied à un prix élevé et s'ils n'avaient pas besoin d'argent d'attendre qu'elle fût mûre et sèche, pour la vendre à un prix bien plus élevé encore.

Mais lorqu'ils se virent dans l'impossibilité de réaliser ces bénéfices qui les aidaient à vivre, à acheter des bestiaux pour leurs cultures et des bijoux pour leurs femmes, ils résolurent de ne plus cultiver aucune des denrées soumises au monopole; ils croyaient qu'ils seraient libres de le faire et ils ne pensaient pas que leurs gouvernants étaient rusés. Aussi l'agitation fut-elle à son comble lorsque l'ordre dont nous venons de parler fut publié dans les campagnes. Les cultivateurs se mirent à faire des démarches et à solliciter l'intervention de personnages influents afin de ne pas être obligés de cultiver plus de denrées que l'année dernière. Quelques-uns réussirent, mais les autres, et ce furent les riches, ne purent obtenir cette autorisation.

Ils cultivèrent donc, et leur récolte à peine mûre fut enlevée moyenant un prix fixé d'avance et revendue à un prix également fixé d'avance, mais bien supérieur à celui de l'achat.

Comme cette affaire procurait au Pacha des bénéfices considérables, il était excessivement sévère pour les paysans qui détournaient la plus petite partie de leurs récoltes. Il avait chargé des agents et des écrivains de tenir le compte de toutes les denrées sur pied et de suivre ces denrées dans les divers travaux auxquels elles étaient soummises avant d'être livrées à la consommation.

Tout cela eut pour résultat la cherté des objets monopolisés. Ainsi, la pièce de toile qui valait trente paras et dont il existait de grandes quantités dans les marchés ou chez les marchands ambulants, devint rare et fut vendue à dix piastres. De même l'étoffe servant pour les doublures, qui valait deux piastres, monta à sept piastres, et la pièce d'étoffe de Mehalla, qui se vendait soixante paras, fut vendue quatorze piastres.

L'indigo aussi fut soumis au monopole, et les pauvres gens durent payer beaucoup pus cher la teinture de leurs habits, on payait en effet vingt paras pour un pic d'étoffe. Que Dieu ait pitié de ses créatures !

9° Le maintien du monopole établi sur la culture du riz, de telle sorte que les paysans qui suaient pour le faire sortir de terre n'en pouvaient prendre un seul grain. Toute la récolte était prise pour le compte du Pacha à un prix que celui-ci fixait lui-même ; le riz qui en provenait était battu, décortiqué et blanchi à ses frais et était ensuite revendu pour son compte.

Il arriva qu'un Egyptien appelé Hussein Chalabi Agoua conçut l'idée d'une machine à décortiquer d'un nouveau modèle ; elle pouvait fonctionner plus facilement et au moyen d'une force deux fois moindre que les machines dont on se servait auparavant.

Il fit un petit modèle de cette machine et le présenta au Pacha. Celui-ci en fut satisfait. Il donna de l'argent à l'inventeur et l'envoya à Damiette pour y construire une machine d'après son plan. Cette machine fut construite. Elle réussit et l'inventeur en construisit une autre à Rosette.

10° La création d'une école d'ingénieurs et d'arpenteurs. L'invention de Hussein Chalabi donna à penser à Mohammed Aly que les Égyptiens pouvaient être intelligents et capables d'acquérir les sciences. Dans cette idée il fit construire une école dans la cour même de son palais. Il y réunit des élèves choisis parmi les fils des habitants du Caire et parmi ses propres Mamlouks. Il mit cette école sous la direction de Hassan effendi el Darouich el Mousseli.

Avec le concours d'un professeur turc appelé Roh el Din effendi et celui de quelques professeurs européens, on enseignait aux élèves les règles de l'arithmétique, de la géométrie, de la

trigonométrie et la solution des problèmes. On fit venir d'Angleterre, pour cette école, des instruments de géométrie au moyen desquels on pouvait mesurer les distances et la hauteur.

Les élèves venaient à l'école tous les matins et y restaient jusque dans l'après-midi. Quelquefois ils allaient à la campagne pour faire des exercices pratiques d'arpentage. Le but principal du Pacha était, en effet, de faire des géomètres et des arpenteurs.

11° La continuation de la construction des barques de toutes les dimensions pour le transport des céréales de la Haute et de la Basse-Egypte à Alexandrie et à Rosette, où elles étaient vendues aux Européens.

Les barques chargées dans la Haute-Egypte arrivaient au Vieux-Caire ou à Boulac où elles étaient déchargées. Les céréales étaient de nouveau transportées sur les barques de la Basse-Egypte et expédiées aussitôt, quant aux céréales de la Basse-Egypte, elles partaient directement pour Rosette ou Alexandrie.

Lorsque la navigation était interrompue sur le Nil, les transports s'opéraient à dos d'ânes. On réquisitionnait ces animaux en grand nombre, les propriétaires ne recevaient qu'une très faible indemnité. Un grand nombre d'animaux moururent de fatigue et de faim.

Toutes les céréales étaient envoyées en Europe et étaient vendues à raison de six mille paras l'ardeb de blé. Les autres graines telles que les fèves, l'orge, le maïs, etc., étaient vendues à des prix variables.

En retour de ces céréales les Européens nous envoyaient des marchandises et des tallaris. Ces pièces arrivaient dans de petites caisses ferrées et étaient transportées à la Citadelle à dos d'âne, chaque animal portait trois caisses.

Lorsque la récolte était faite et que les céréales ne se trouvaient plus en grande quantité, des ordres étaient donnés à tous les gouverneurs des provinces de la Haute et de la Basse-Egypte d'obliger les villages à en fournir. Ces fonctionnaires réunissaient alors les cheikhs des villages et fixaient la quantité de blé, de fèves ou du maïs à fournir par chaque village. De leur côté, les cheikhs répartissaient cette réquisition entre les paysans et leur prenaient ainsi les céréales qu'ils avaient gardées pour leur nourriture et celle de leur famille. Il est vrai que ces céréales leur étaient payées à raison de huit tallaris l'ardeb, mais on ne leur payait que la moitié de ce prix ; l'autre moitié était déduite sur les impôts de l'année suivante.

12° Les travaux agricoles faits par le Pacha à Ras el Ouadi, dans la province de Charkiah. Il avait reconnu qu'en cet endroit de grands espaces étaient incultes et il avait constaté que ces terres étaient sablonneuses et peu élevées. Il chargea quelques personnes de le mettre en état de culture en y creusant plus de mille *sakiehs* en y élevant des constructions, en y plantant des mûriers pour élever des vers-à-soie et une grande quantité d'oliviers pour fabriquer du savon.

Ces personnes se mirent à la besogne. On creusa des *sakiehs* on éleva des constructions et on commanda des roues de *sakiehs* qui se faisaient dans la maison de Gogbi, située au quartier de Tabbana. Ces roues étaient transportées à dos de chameau à Ras el Ouadi au fur et à mesure de leur construction.

Le Pacha donna également ordre de convertir la mosquée de Zaher Bibars, située en dehors de Husseniah, en une fabrique de savon semblable aux fabriques de Syrie. Il chargea Sayed Ahmed ben Yussouf Fahr el Din de diriger cette fabrique, et celui-ci y fit de grands bassins pour l'huile et les autres matières servant à la fabrication du savon.

13° L'inauguration dans les quartiers Taht-el-Rabh d'un atelier où on fabriquait des utensiles et des chaudières en cuivre d'une très grande dimension.

14° La continuation de la fabrication de la poudre dans la poudrerie établie à l'île de Roda, près du Mekias[1]. On extrayait le salpêtre des anciennes collines des décombres où on allait chercher de l'engrais pour les terres, on mettait ce salpêtre dans des bassins en maçonnerie et on le lavait jusqu'à ce qu'il devienne blanc. On avait ainsi une poudre d'aussi bonne qualité que celle qui arrivait d'Angleterre.

C'était un Européen qui dirigeait cette fabrication, et pour cela il recevait des appointements mensuels.

A la Citadelle, près de la porte des janissaires, on avait établi aussi une fonderie de canons et de boulets.

15° Le grand zèle déployé pour la perception des impôts et pour la prise de possession par le Pacha de toutes les terres de mainmorte. Celui-ci défendit en effet la transmission de l'usufruit de ces terres par vente ou par voie de succession. Si quelqu'un était bénéficiaire de l'usufruit d'un bien, ses droits disparaissaient à sa mort, même s'il laissait des enfants. Il en était de même lorsque le bénéficiaire faisait don à ses enfants de ses droits d'usufruit et si ses enfants venaient à mourir avant lui.

Dans les deux cas les ayants droit se voyaient frustrés. S'ils se plaignaient au Pacha, celui ci faisait rechercher s'ils n'avaient pas d'autres sources de revenus; si oui, il avaient assez pour vivre, dans le cas contraire, il constituait au plaignant une rente d'une piastre ou même d'une demi-piastre par jour.

[1] Le Mekias est l'endroit sur lequel on peut lire la hauteur du Nil. Il est établi sur la pointe sud de l'île.

Avec tout cela le Pacha s'occupait de commerce, il faisait construire des navires dans la Méditerrannée et dans la mer Rouge et avait établi des représentants dans tous les ports de mer, même en France, en Angleterre, à Malte, à Smyrne, à Tunis, à Naples, à Venise, au Yémen et aux Indes. En outre, il donnait à certaines personnes de très fortes sommes d'argent et les chargeait d'aller dans les différents pays afin de lui en rapporter des marchandises. Il payait ces personnes et leur donnait le tiers des bénéfices qu'il réalisait sur les marchandises rapportées par elles. Il donna entre autre cinq cent mille tallaris de France au raïs Hassan el Mahrouki et il l'envoya aux Indes pour lui rapporter des produits de ce pays; il donna dans le même but six cent mille tallaris à un chrétien et il donna d'autres sommes à des personnes qu'il envoya en Syrie pour lui rapporter des graines de vers à soie et de la soie.

Le Pacha installa aussi au Caire des filatures et des ateliers pour tisser les étoffes de coton dont on se sert pour les vêtements, et pour profiter seul des bénéfices de cette industrie; il fit fermer tous les ateliers où on fabriquait ce genre d'étoffe. Il ordonna à tous les artisans et à tous les maîtres de travailler dans ses propres ateliers. Il leur enleva ainsi les bénéfices qu'ils retiraient de cette industrie et il abolit les usages de leur corporation.

Après avoir pris la quantité qu'il lui fallait des étoffes ainsi fabriquées, le Pacha distribuait le reste aux marchands qui le revendaient au plus haut prix. C'est ainsi que le drahme de soie, qui se vendait deux paras, fut vendu vingt-cinq paras.

16° L'abolition du divan chargé de percevoir les impôts sur les barques voyageant sur le Nil.

Les revenus ce cet impôt étaient affermés à un certain Aly el Gazzar. Cette abolition était due à ce que presque toutes les barques qui montaient et descendaient le fleuve étaient deve-

nues la propriété du Pacha, qui en faisait continuellement construire dans ses chantiers.

Les patrons et les équipages de ces barques étaient entrés au service du Pacha, et lorsqu'une barque était endommagée elle était réparée dans les chantiers du gouvernement. Ces chantiers étaient dirigés par des employés et des écrivains qui prenaient note de toutes les dépenses et de tous les revenus.

Ils étaient situés à Boulac et on y trouvait tous les bois nécessaires aux constructions maritimes. Tous les bois qui venaient de Turquie et de Syrie devaient y être apportés et on en cédait une partie aux marchands à des prix très élevés. Par ce moyen un monopole sur le bois fut encore établi en faveur du Pacha.

17° On apporta d'Angleterre des machines en fer pouvant être mises en mouvement par la force du courant du fleuve, mais on ne réussit pas à les faire tourner régulièrement dans le Nil.

18° La construction d'une route droite allant du Pont de Leymoun à Choubrah. Elle était située à droite en allant à Boulac. Cette route fut bordée de deux côtés par des mûriers. On fit aussi des routes pareilles dans les provinces.

19° La rareté, la cherté et la mauvaise qualité de la viande, sourtout depuis le commencement du mois de Radjab jusqu'à la fin de l'année. Le retoli en fut vendu vingt paras et même plus cher, y compris les os et les déchets. Cette cherté avait pour cause l'obligation où les bouchers étaient de fournir à bas prix toutes les viandes nécessaires au gouvernement, car ils devaient nécessairement compenser leurs pertes en vendant plus cher aux particuliers.

Il y avait des soldats qui achetaient eux-mêmes des mou-

tons, qui les tuaient et qui en vendaient la chair à très haut prix et en volant sur le poids aux citoyens qui n'osaient jamais réclamer.

20° La nomination d'Ibrahim Aga, qui était lieutenant d'Ibrahim pacha, au poste de gouverneur de la province de Menoufiah. Cet homme commit beaucoup de mauvaises actions: ainsi, de gré ou de force, par la douceur ou par les mauvais traitements, il fit avouer à chaque paysan tous les cadeaux qu'il avait faits au cheikh de son village, et après avoir noté à la charge de chacun des cheikhs tout ce qu'il avait reçu, il faisait retenir le montant de ces cadeaux par le divan, lors du règlement des comptes des concessions. Quelquefois la somme à retenir dépassait la somme due, on réclamait alors la différence au débiteur ou on la retenait lors du règlement des comptes de l'année suivante.

21° La défense d'acheter des roseaux sans un ordre écrit du lieutenant du Pacha. Si donc quelqu'un avait besoin de roseaux pour une construction, une fenêtre ou pour un travail quelconque, il devait obtenir un firman, ce qui exigeait l'intervention des gens puissants, et de nombreuses démarches.

22° Le zèle déployé par le Pacha pour la réparation de la grande digue conduisant à Alexandrie. C'était là une bonne action car cette digue était endomnagée depuis plusieurs années et n'empêchait plus l'eau de la mer de pénétrer dans les terres cultivables, de les stériliser et de détruire des villages et des routes.

Les gouvernements précédents n'avaient pu arriver à faire réparer cette digue d'une manière convenable; ausssi les brèches étaient-elles allé toujours en s'élargissant et l'eau salée arrivait-elle au canal Achrafiah qui alimentait les citer-

nes d'Alexandrie. En effet, pour faire ces réparations on s'était toujours borné à jeter sur la digue de la poussière et de la terre.

Lorsque Mohamed Aly s'occupa de reconstruire, d'embellir et de fortifier Alexandrie, il pensa aussi à la digue ; il y envoya des agents, des travailleurs, des manœuvres, des charpentiers et des maçons, munis de clous, d'instruments en fer, de pierres et de grosses poutres de bois et ces gens terminèrent le travail.

Il fit donc là une bonne action qu'aucun des gouverneurs de cette époque n'avait pu conduire à bonne fin. Aussi dois-je dire que si avec l'énergie, la générosité du caractère et les qualités de direction et d'organisation dont Dieu l'avait doué, il avait possédé le sentiment de la justice, cet homme serait devenu unique dans son temps et la merveille de cette époque.

23° Le change de la monnaie restait toujours élevé ; c'est ainsi que le tallari de France était coté neuf piastres, c'est-à-dire à une somme quatre fois supérieure à sa valeur nominale.

Depuis l'année précédente on ne frappait plus de piastres, mais des demi, des quarts et des huitièmes de piastre, et ces nouvelles pièces s'échangeaient avec bénéfice, car la monnaie divisionnaire était rare. Pour s'en procurer il fallait payer dix piastres de plus que ce qu'il fallait payer pour obtenir la même somme en or, en tallaris ou piastres. La pièce de Boundoki s'échangeait donc à huit cents piastres, le tallari à dix-huit piastres, le Mahboub égyptien à qnatre cents paras et le Mahboub turc à quatre cent quatre-vingts paras. Toutes ces pièces étaient introuvables, bien qu'on en frappât des sommes considérables. Toutes les pièces frappées étaient réunies par les négociants syriens et grecs qui les envoyaient dans leurs pays où ils pouvaient les échanger à un prix plus élevé et gagner soixante paras par tallari.

Le Pacha lui-même finit par envoyer tous les mois à ses

représentants en Syrie mille bourses de petite monnaie d'argent et ceux-ci lui renvoyaient des tallaris qu'il faisait fondre en petite monnaie, après y avoir ajouté trois fois leur poids de cuivre.

Il faisait par ce moyen des bénéfices considérables mais non usuraires.

24° L'affaire survenue entre les Anglais et les Algériens. Ces derniers sont très puissants sur mer. Ils capturent les bateaux des Européens, s'emparent des marchandises qui s'y trouvent et font prisonniers les marins et les voyageurs. Leur port est bien fortifié par un mur d'enceinte très gros et très solide, construit en demi-cercle dans la mer même et sur lequel s'élèvent des forts remplis de canons, de boulets et de guerriers. C'est à l'abri de ce mur que leurs navires jettent l'ancre.

Un jour quelques navires anglais arrivèrent en Algérie avec une lettre du Sultan ottoman. Les Anglais venaient racheter leurs prisonniers, et, en effet, ils en rachetèrent plus de mille, moyennant une rançon de cent cinquante tallaris pour chaque prisonnier et s'en allèrent.

Quelque temps après, des navires anglais portant le pavillon de la paix arrivèrent de nouveau devant la ville et pénétrèrent librement dans le port. Des hommes en descendirent, montèrent à terre et présentèrent au Gouverneur une lettre dans laquelle ils réclamaient la restitution des autres prisonniers. Celui-ci refusa et des négociations furent engagées. Sur ces entrefaites d'autres navires anglais, parmi lesquels il y avait des navires de guerre, arrivèrent, et, aidés par le vent, entrèrent dans le port. La guerre se déclara. Les Anglais la firent d'après leurs nouveaux systèmes et brulèrent les navires algériens.

Les habitants de la ville, bien qu'ils n'y fussent point préparés, prirent part à cette bataille.

Les boulets des forts ne pouvaient atteindre les petits navires de guerre et ceux-ci ne manquaient pas un de leurs coups.

Mais au plus fort de la bataille, on alla prévenir le gouverneur que les soldats turcs avaient jeté leurs armes et qu'ils s'étaient mis à saccager et à brûler la ville. Cette nouvelle le mit dans un grand embarras; il ne savait pas en effet s'il fallait continuer la guerre aux Anglais ou bien s'il devait tourner ses armes contre ses propres soldats pour les empêcher de piller, d'incendier et de commettre les mauvaises actions qu'il est dans leur habitude de commettre. Il se décida enfin pour ce dernier parti et demanda l'aman aux Anglais. La bataille cessa et on fit la paix aux conditions suivantes:

1° Restitution immédiate des prisonniers qui se trouvaient encore entre les mains des Algériens; 2° Restitution immédiate de toutes les sommes d'argent payées pour le rachat des autres prisonniers. Ces conditions furent exécutées et on livra les prisonniers, parmi lesquels il s'en trouvait qui, étant jeunes, avaient embrassé la religion musulmane et avaient appris le Coran.

Les Anglais, après avoir convenu aussi avec les Algériens une trêve de six mois, s'en retournèrent victorieux dans leur pays. Dieu seul est le maître!

Les Algériens se mirent dès ce moment à réparer leur mur d'enceinte, leurs forts et la mosquée que les boulets anglais avaient endommagés, ainsi que les dégâts causés par leurs propres soldats, qui sont plus méchants que les ennemis et qui sont une calamité pour l'Islam et les musulmans.

Le sultan du Maroc, Monseigneur Soleiman, le gouverneur de Tunis et le Sultan ottoman, les aidèrent en leur envoyant des navires pour remplacer ceux qui avaient été détruits par la guerre.

Ce fait historique, unique dans l'histoire des Algériens, eut lieu le 1er Chawal de cette année, c'est-à-dire le jour même de la fête du Ramazan. Ce fut en effet pour eux une bien mauvaise fête. Dieu seul donne la force!

NÉCROLOGIE.

Quant aux personnages morts pendant le cours de cette année, nous pouvons citer :

1° L'intelligent, le savant, le jurisconsulte et le grammairien, cheikh Ibrahim el Bassiouni, el Baghirmi, el Chaffei, fils de la sœur du pieux cheikh Moussa el Baghirmi.

Le défunt suivit les cours des meilleurs professeurs anciens. Il était toujours au nombre des plus brillants élèves. Il donna ensuite lui-même des leçons et sut se rendre utile aux étudiants et même à toute la population.

Il était simple, vertueux, pieux et modeste ; il connaissait à fond les sciences légales, les sciences intellectuelles, la poésie, les règles de la langue et la littérature, il avait une bonne mémoire et on ne pouvait jamais se lasser de sa conversation.

Il montra toujours les mêmes qualités jusqu'au jour où il mourut, c'est-à-dire le samedi 15 du mois de Moharram de cette année. Il avait alors soixante-quinze ans environ. On pria sur son corps à la mosquée d'El Azhar, devant une assistance considérable. Que Dieu l'ait dans sa pitié !

2° Le savant jurisconsulte et grammairien, Aly el Hassaoui el Chaffei, ainsi appelé à cause du nom de son village Hassa, situé dans la province de Galioubiah.

Le défunt entra jeune à la mosquée d'El Azhar, il y étudia le Coran et les livres élémentaires, puis il y suivit les cours des professeurs tels que cheikh Aly el Edoui el Mensefessi, connu sous le nom de Saïdi, cheikh Abderrahman el Bahriri, connu sous le nom de Mekarii. Il s'attacha à cheikh Soliman el Gamal et suivit le cours de cheikh Abdallah el Charkaoui sur la *Mosleh el Hadith*[1] Il étudia le livre de *Djam el Djaou-*

(1) Livre traitant des différentes sortes de Hadith.

meh, de Djalal el Mehalli et le Mohtassar el Saad. Il donna ensuite des leçons très profitables aux étudiants.

C'était un homme bon, poli et modeste. Il vécut oublié et pauvre, sans envier cependant le bien d'autrui et souffrant avec résignation les ennuis que sa femme lui causait.

Vers la fin de sa vie une partie de son corps fut atteinte de paralysie et il dut garder la maison pendant plusieurs mois. Son état s'améliora enfin et il put reprendre ses leçons.

Il continua la même vie modeste et résignée jusqu'au moment de sa mort qui survint pendant le mois de Djamad el Thani. Que Dieu ait pitié de lui !

3° Le cheikh savant et intelligent, Sayed Ahmed Mohammed ben Ismaïl, descendant de la famille de Sayed Mohammed el Dokati el Tahtaoui el Hanafi.

Le père du défunt était Turc et était venu en Egypte pour remplir les fonctions de juge de la ville de Tahta, voisine de la ville de Siout, dans la Haute-Egypte. Il s'y maria avec une dame noble ; il eut d'elle Sayed Ahmed et son frère Sayed Ismaïl. Il demeura dans cette ville jusqu'au moment de sa mort. Il laissa les deux enfants dont nous venons de citer les noms et une fille.

Sayed Ahmed apprit à Tahta le Coran et les éléments de la grammaire. Il vint au Caire en 1181, à l'époque où sa barbe commençait à pousser. Il entra à l'Azhar et suivit les cours de droit des cheikhs Ahmed [illegible]aki, Mokdassi, Moustapha el Taii. Il suivit le cours du cheikh Abdel Rahman el Arichi, depuis [illegible] livre des versets [illegible] par Aly [illegible]

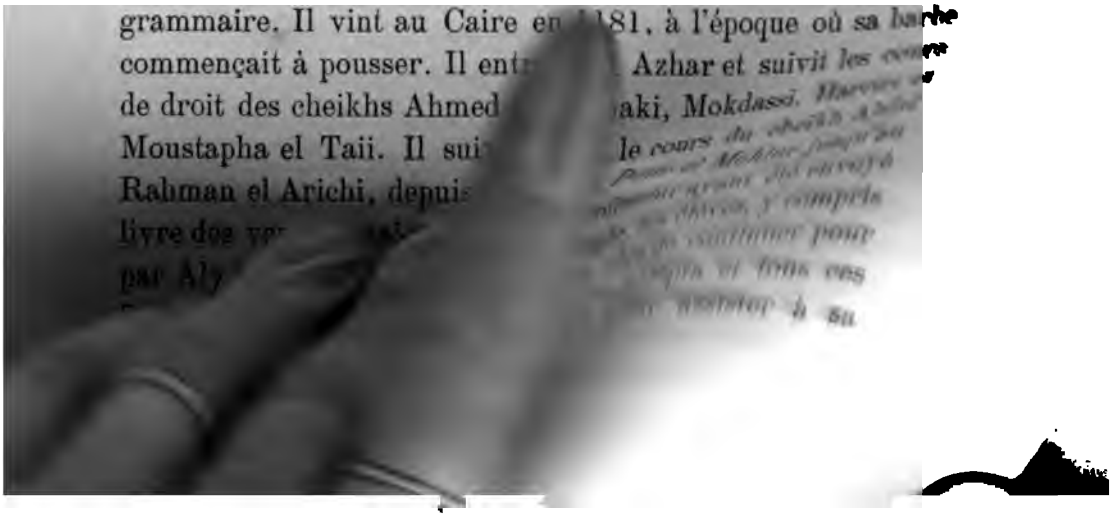

leçon. Après la fin du cours et le départ des autres étudiants, Sayed Ahmed restait seul avec moi, et mon père nous expliquait le livre de *Nour el Idah*. Mon père était en effet le mieux placé pour enseigner ce livre, car il l'avait appris du fils même de l'auteur qui l'avait appris du grand-père de mon père qui, à son tour l'avait appris de l'auteur même. Une circonstance curieuse à noter c'est que le grand-père de mon père et l'auteur portaient tous les deux le nom de Hassan.

Sayed Hassan avait un caractère en tout semblable au mien. Il était fort gentil, aussi étions-nous presque toujours ensemble soit à la mosquée d'El Azhar, soit à la maison. Nous avions du reste le même âge. Mon père connaissait cette liaison, aussi me demandait-il toujours où était mon ami, lorsque par hasard il se trouvait en retard.

Nous répétions nos cours ensemble et il m'expliquait les choses que je ne pouvais comprendre, car contrairement à moi, il travaillait avec assiduité, il était intelligent et il jouissait d'une pleine liberté d'esprit.

Sayed Ahmed apprit le *Hadiz* sans le lire ; il lui suffit de l'entendre lire. Il eut l'*Adjaza* du cheikh Hassan el Geddaoui, du cheikh Mohammed el Emir et du cheikh Abdel Alim el Fayoumi, qui tous trois l'avaient eu de cheikh Aly el Edoui el Mensefissi qui l'avait eu lui-même de cheikh Mohammed Akila qui a un sened célèbre.

Sayed Ahmed commença à professer à l'école de Cheikoun car sa maison était située à Saliba. Les principaux habitants de ce quartier l'entourèrent, l'honorèrent et le logèrent dans une maison convenable. Ce quartier était habité par des personnages haut placés qui l'aimèrent beaucoup et eurent confiance dans ses décisions parce qu'il était comme eux d'origine turque, qu'il n'y avait pas d'autre savant que lui dans ce quartier et qu'il avait une conduite honorable et digne, ne recevant que ce qu'on lui donnait de plein gré.

Sayed Ahmed, aidé par les personnes qui aimaient le bien, entreprit de réparer et de mettre en bon état, les immeubles wakfs affectés à la mosquée de Cheikoun ; il reconstruisit la mosquée et l'hospice et y fit une citerne. Il transporta aussi son domicile dans une belle maison voisine de la mosquée, située dans la ruelle de Meida et constituée en wakf pour l'entretien de cette mosquée.

Pendant tout ce temps, Sayed Ahmed ne cessa jamais d'aller à la mosquée d'El Azhar où il faisait aussi un cours, mais lorsque le nombre de ses auditeurs se fut encore accru, il transféra sa chaire à l'école Einia, voisine d'El Azhar.

Lorsque Mohammed effendi el Waduali construisit la mosquée et l'école voisines de sa maison et situées vis-à-vis du pont de Omarchah, il chargea Sayed Ahmed d'y faire tous les jours, dans l'après-midi, un cours sur le *Hadith;* il lui donna dix étudiants auxquels il donna ainsi qu'à leur maître une pension assez forte, qui devait être payée par le divan.

A la mort du cheikh Ibrahim el Hariri, Sayed Ahmed le remplaça dans la dignité de cheikh du rite hanafite. Il perdit cependant cette dignité pour avoir refusé de signer la requête diffamatoire que les cheikhs avaient dirigée contre Sayed Omar Makram. Les cheikhs, en effet, irrités de ce refus, le calomnièrent et parvirent à le faire destituer.

Cette dignité lui fut cependant conférée de nouveau, et à l'unanimité des suffrages, le 1er du mois de Saffar 1230, à la suite de la mort de son successeur, cheikh Hussein el Mansouri, et à cette occasion il reçut des pelisses de cheikh El Chanawani, cheikh de la mosquée El Azhar, du Pacha et des autres grands cheikhs.

Pendant cette année là, Sayed Ahmed me demanda l'autorisation, en ma qualité de directeur du cimetière, de faire construire pour lui un tombeau près de celui de cheikh Abou Djaffar el Tahaoui ; j'accédai à son désir et il se fit en effet construire le tombeau où il est actuellement inhumé.

Il mourut le jeudi 14 Radjab après le coucher du soleil, laissant des annotations en quatre volumes sur *el Dour el Mohtar*.

4° L'homme intelligent et rare, la merveille de ces temps et le meilleur des amis, Hassan effendi, connu sous le nom de Dervich el Mousseli. C'était un homme extraordinaire et très connu, qui voyagea dans tous les pays et dans tous les royaumes, connut les merveilles de la création et apprit un grand nombre de langues.

Il était très éloquent et très perspicace. Il connaissait si bien toutes les sciences mathématiques et morales, que celui qui l'entendait parler sur l'une de ces sciences, devait penser qu'il en avait fait sa spécialité. Il était tellement intelligent et avait de telles dispositions pour l'étude qu'il n'avait aucun besoin de suivre les cours des cheikhs pour s'instruire. Du reste il n'existe plus de cheikhs connaissant ces sciences. Il lisait les livres sur les sciences et savait répéter ce qu'il apprenait en employant des expressions justes, en citant les noms des auteurs qui avaient écrit sur le sujet et en indiquant des principes peu connus et difficiles à découvrir.

La connaissance des langues l'aida à fréquenter les hommes de toutes les nationalités et ceux-ci croyaient en l'entendant qu'il était de leur nationalité.

Hassan effendi s'occupa aussi beaucoup de philosophie. Il abandonna les pratiques religieuses et peut-être eut-il quelques doutes sur les principes de la religion. Il exprima malgré lui dans quelques conversations des erreurs à ce sujet; aussi fut-il reputé irréligieux et non musulman. On pensa mal de lui et on exprima après sa mort l'opinion que l'on avait cachée de son vivant par crainte de son influence.

Hassan effendi savait bien s'insinuer auprès des personnages haut placés, des gouvernants de tous les partis et de tous les

temps et des chefs écrivans coptes et musulmans et cela lui profitait beaucoup. Ainsi, ayant pu arriver à enseigner l'écriture et l'arithmétique à quelques mamlouks du Pacha et ayant formé quelques bons élèves, il soumit au Pacha, en la lui présentant sous le meilleur jour, l'idée d'ouvrir une école dans laquelle pourraient aussi entrer, outre les mamlouks, les fils des habitants de la ville. Mohammed Aly accueillit cette idée, créa l'école et fit venir pour elle d'Angleterre des instruments de géométrie, d'arpentage et d'astronomie. Quatre-vingts élèves intelligents, auxquelles on alloua une pension mensuelle et des vêtements, y entrèrent et continuèrent à y venir tous les jours, du matin au soir.

Hassan effendi s'occupait plus spécialement des élèves les plus pauvres, il leur faisait donner leurs vêtements avant ceux qui pouvaient s'en passer et leur achetait des ânes pour les aider à monter à la Citadelle et à en descendre.

On donna à Hassan effendi un suppléant que l'on fit venir de Turquie pour enseigner l'arithmétique et la géométrie à ceux des élèves qui ne connaissaient pas la langue arabe.

Le nouveau professeur s'appelait Roh el Din effendi.

Neuf mois après l'inauguration de l'école, Hassan Effendi se fâcha contre un élève et le battit. Cela lui donna une fièvre qui l'emporta quelques jours après, c'est-à-dire le jeudi 17 Djamad el Thani de cette année. Il fut enterré dans la mosquée de Siras el Balkini située à Ben el Siareg.

Dès ce moment, ses ennemis déclarèrent ce qu'ils cachaient pendant sa vie. Certains dirent qu'il était le chef des athées; d'autres qu'il était la colonne qui soutenait l'irréligion, d'autres enfin l'accusèrent de posséder et de croire au livre fait pour un juif par Ebn el Raouendi contre le Coran. Cette dernière accusation étant arrivée au lieutenant au Pacha, celui-ci fit examiner la bibliothèque de Hassan effendi, mais on n'y trouva point l'ouvrage en question. Mais, non contentes de toutes

ces médisances, certaines personnes en vinrent à dire qu'elles avaient fait des rêves leur indiquant que Hassan effendi était damné.

Après la mort de Hassan effendi, Roh el Din effendi eut la direction de l'école de la Citadelle.

5° Le vénéré et honoré cherif Galeb, qui fut pendant vingt-sept ans Emir de la Mecque, de Djedda et de Médine et de tout le reste du Hedjaz. Il prit en effet le pouvoir après la mort du cherif Serour, survenue en 1203.

C'était un grand savant et il faudrait deux volumes pour raconter son histoire et ses bienfaits.

Il resta émir jusqu'au jour où Dieu suscita contre lui Mohammed Aly qui, employant la ruse, le fit prisonnier et l'exila à Salonique où il mourut cette année après avoir perdu tous ses biens, ses enfants et ses esclaves.

6° L'émir Moustapha bey Dali pacha. Il était parent et beau-frère de Mohammed Aly et l'un des grands dignitaires de son gouvernement. Sa réputation était grande car il était courageux.

La mort le frappa pendant qu'il se trouvait à Alexandrie, et lorsque cette nouvelle parvint au Pacha, il en fut fort affligé et le regretta beaucoup.

Le défunt resta deux ans Kachef de la province de Charkieh, et ce temps lui suffit, avec l'aide d'Aly Kachef, pour pacifier cette province et terrifier les bédouins. Il fit mourir un grand nombre de ces rebelles et envoya de très grosses sommes d'argent à son maître.

Il était très fort et très gros, il mangeait à lui seul un bouc entier, il buvait une outre d'eau ; il absorbait un ou deux vases de lait et il dormait ensuite comme un veau.

Il rendait cependant service à ceux qui recouraient à lui, il aimait les personnes de bonne famille et leur faisait du bien. Il était généreux et rendait justice à ceux qui le méritaient.

Lorsque sa mère et la femme du Pacha qui était sa sœur apprirent sa mort, elles ordonnèrent que son corps fût apporté au Caire afin qu'il fût inhumé dans leur tombeau. Soliman aga el Salehdar, chargé de ce soin, partit pour Alexandrie, mit le cadavre dans une caisse goudronnée et la caisse sur un char qui arriva au Caire le jeudi 15 Djamad el Thani de cette année, à deux heures après le coucher du soleil, c'est-à-dire le deuxième jour après la mort du défunt.

Lorsqu'on fut arrivé au tombeau, on voulut y descendre la caisse, mais on ne le put, on dut l'ouvrir. Une fort mauvaise odeur se répandit aussitôt et obligea les assistants à se retirer précipitamment. Pour en finir, les fossoyeurs entourèrent le cadavre d'une natte, le jetèrent dans le tombeau et tombèrent évanouis.

Personne cependant ne prend ce fait pour exemple.

7° Hassan Aga, gouverneur de Suez. Il mourut assassiné d'un coup de couteau et fut remplacé dans ses fonctions par Sayed Ahmed el Moulla el Tourdjoman.

8° Soleiman aga, gouverneur de Rosette.

9° Le grand et célèbre émir, Ibrahim bey el Mohammadi, le plus grand des émirs d'Egypte, qui mourut à Dongola, exilé de la terre d'Egypte. Ibrahim était mamlouk de Mohammed bey Abou el Dahab. Il fut nommé émir en 1182, sous le gouvernement d'Aly bey el Kébir. En 1189, après la mort de son maître, il fut appelé aux fonctions de gouverneur du Caire. Il était aimé et obéi de tous les émirs ses collègues, et de son côté il tenait toujours compte de leurs avis ; il rendait service aux petits d'entre eux de préférence aux grands et il s'occupait toujours de maintenir l'union entre tous ; aussi son gouvernement dura-t-il longtemps et fut-il nommé plus de dix fois

lieutenant du gouvernement sous les Wizirs. En 1186, il fut nommé chef de la caravane qui se rendait au pèlerinage, et en 1187 il fut nommé Defterdar.

Il acheta un grand nombre de Mamlouks; il les éleva, les affranchit, donna à quelques-uns d'entre eux des fonctions de Sandjak et de Kachef, il les logea dans de belles maisons et leur donna des terrains. Plusieurs de ces Mamlouks moururent avant lui et furent remplacés par d'autres de ses esclaves. Ibrahim bey vit les enfants de ses enfants et même leurs enfants.

Il resta émir pendant quarant-huit ans et connut toutes les jouissances; mais à la fin de sa vie il eut à souffrir le malheur de l'exil.

C'était un modèle de courage et d'héroïsme. Il fit plusieurs guerres. Il était posé, patient et très clément, il ne plaisantait que rarement, et, lorsqu'il le faisait, c'était toujours d'une manière très convenable; il n'aimait pas verser le sang. Il voyait les autres émirs commettre des actions injustes et il ne leur en faisait que de rares reproches. Ceux-ci, cependant, surtout Mourad bey et ses hommes, s'opposaient souvent à ses actes, mais leurs intrigues ne l'irritaient point; il n'en montrait aucun ennui afin de ne pas troubler la paix et la bonne entente qui régnaient entre les émirs et dont le mantien était son plus grand souci.

Mais ce furent précisément les grandes précautions que prenait Ibrahim pour éviter la discorde qui la déchaînèrent. Les autres émirs, en effet, abusèrent de sa douceur et de sa patience pour empiéter sur ses droits. Pleins d'orgueil, et sans penser aux conséquences fâcheuses que leurs actes devaient entraîner, ils se crurent entièrement les maîtres et au-dessus de toute autorité. Il s'emparèrent, presque sans en payer le prix, des biens et des marchandises des négociants européens, français et autres; ils maltraitèrent ces négociants; ils n'eurent plus aucun respect pour le Sultan dont ils prétendaient être les vassaux; ils déso-

béirent même à ses ordres et cessèrent de lui envoyer de l'argent, ils méprisèrent les gouverneurs, les empêchèrent de gouverner et ne leur donnèrent plus que quelque argent comme aumône.

Tout cela fut cause de l'arrivée de Hassan pacha el Djezaïerli, en 1200. Celui-ci, aidé par la population, chassa les émirs de la ville et les obligea à se réfugier dans la Haute-Egypte.

En 1206, ils purent reconquérir le pouvoir; ils eurent une conduite encore plus scandaleuse qu'autrefois. Cela fut la cause de l'expédition française, expédition qui fut suivie de changements considérables dans l'état de l'Egypte et de malheurs continuels pour les émirs. Ces malheurs mirent Ibrahim bey dans la nécessité de se réfugier avec sa suite dans le Soudan.

Il y demeura jusqu'à sa mort, vivant dans la pauvreté, vêtu seulement d'une chemise et s'occupant à cultiver la terre.

La nouvelle de sa mort parvint au Caire en Rabi el Awal de l'année courante.

•

10° L'honoré Ahmed aga el Khazendar, connu sous le nom de Bonaparte. C'était un homme célèbre et un des plus grands dignitaires de ce gouvernement. Nous avons eu l'occasion, dans ce qui précède, de donner plusieurs de ses nouvelles et de parler du voyage qu'il fit au Hedjaz.

Ahmed aga avait construit une grande maison sur l'Ezbékiah, près de la rue Roueï. Pendant sa dernière maladie il fit de grandes noces pour le mariage de son fils. Il mourut quelques jours après, c'est-à-dire le mercredi 3 Djamad el Thani.

11° L'honorée dame Hatoun. C'était une esclave de Aly bey Ballout Keban el Kébir qui lui construisit une belle maison sur l'Ezbékiah dans la rue Abd el Hak, ainsi qu'une sakieh et un moulin.

A la mort de son maître elle se maria avec Mourad Bey. Elle vécut longtemps et fut toujours entourée d'honneurs, de respect et d'obéissance. Presque toutes les femmes des émirs sont ses affranchies et on peut dire qu'après la dame Chouekar aucune dame ne fut aussi célèbre qu'elle.

Lorsque les Français firent la paix avec Mourad bey, ils l'honorèrent beaucoup, lui allouèrent une pension mensuelle de 100,000 paras et prirent toujours en grande considération les demandes qu'elle leur adressait en faveur des personnes auxquelles elle s'intéressait.

On peut dire, en un mot, que c'était une dame de bien : les pauvres lui doivent beaucoup d'actes charitables. C'est elle qui a fait construire le nouveau khan et la citerne située près de Bab Zoueila.

Elle mourut le jeudi 20 du mois de Djamad el Awal, dans sa maison de la rue Abd el Hak, fut enterrée dans son tombeau, au petit cimetière, près du tombeau de l'Iman el Chafféi.

Le gouvernement hérita de sa maison et y fit loger quelques-uns de ses hauts fonctionnaires. Gloire au Dieu vivant qui ne meurt pas !

12° Le généreux chef Ahmed pacha, connu sous le nom de Toussoun, fils du vizir Mohammed Aly pacha, possesseur de l'Egypte, du Hedjaz et des pays qui en dépendent.

Nous avons parlé de son retour de l'expédition du Hedjaz, de son voyage à Alexandrie et de son retour au Caire, de son voyage à Rosette et de l'établissement de son camp à Hammad. De son camp il se rendait souvent à Rosette, à Barnabal, à Abou Mandour et aux Ezbehs.

La dernière fois qu'il vint au Caire, il amena avec lui Ibrahim el Warak, Hababi, Kechouah et leurs troupes de chanteurs et de musiciens. D'autre part, il fit venir de Turquie des danseurs et des danseuses et il alla s'installer avec tout ce

monde au château de Barnabal. Il n'en jouit pas longtemps, car le jour même de son installation il fut atteint de la peste et emporté dans l'espace de dix heures. C'était le samedi 6 du mois de Zilkadé, au soir.

Au moment où il mourut son corps se gonfla et devint bleu; on lava son cadavre, on l'entoura de linge, on le mit dans une caisse en bois et on l'emporta au Caire où il arriva le mardi 9, à minuit.

Mohammed Aly se trouvait en ce moment au château de Djizah et personne n'osait lui annoncer la mort de son fils. Ahmed Aga, frère de Katkhoda bey, alla cependant à Djizah et demanda à voir le Pacha. Celui-ci fut fâché de ce qu'on venait le déranger à cette heure de la nuit, mais Ahmed Aga lui ayant annoncé que son fils était arrivé malade à Choubra, Mohammed Aly se rendit immédiatement en cet endroit. Il monta au palais et alla de chambre en chambre demandant où était son fils, sans que personne eût le courage de lui dévoiler la vérité. Du reste le corps du défunt ne se trouvait plus à Choubrah, car la barque qui l'avait apporté avait continué à remonter le Nil et s'était arrêtée à Boulac, devant l'arsenal.

Pendant que le Pacha s'inquiétait, Katkhoda bey vint à lui en pleurant. Il comprit et fallit tomber à terre. Il se rendit immédiatement à Boulac, et, comme le jour apparaissait, des courriers circulèrent dans la ville pour porter la nouvelle aux notables. Ceux-ci s'empressèrent tous de se rendre à Boulac; le cadi, les cheikhs, Sayed el Mahrouki y virent aussi. On débarqua le cercueil et comme il s'était rompu en plusieurs endroits on le fit réparer, on y planta un bâton au bout duquel on mit une couronne, et le convoi se mit de nuit en marche sans aucun ordre, accompagné d'un grand nombre de personnes, toutes à pied. Il suivit la route des Madabegs, entra dans la rue Bab el Hark, passa par Darb el Ahmar et Tabana et s'arrêta un moment sur la place de Rouméila où des prières furent dites sur

A la mort de son maître elle se maria avec Mourad Bey. Elle vécut longtemps et fut toujours entourée d'honneurs, de respect et d'obéissance. Presque toutes les femmes des émirs sont ses affranchies et on peut dire qu'après la dame Chouekar aucune dame ne fut aussi célèbre qu'elle.

Lorsque les Français firent la paix avec Mourad bey, ils l'honorèrent beaucoup, lui allouèrent une pension mensuelle de 100,000 paras et prirent toujours en grande considération les demandes qu'elle leur adressait en faveur des personnes auxquelles elle s'intéressait.

On peut dire, en un mot, que c'était une dame de bien : les pauvres lui doivent beaucoup d'actes charitables. C'est elle qui a fait construire le nouveau khan et la citerne située près de Bab Zoueila.

Elle mourut le jeudi 20 du mois de Djamad el Awal, dans sa maison de la rue Abd el Hak, fut enterrée dans son tombeau, au petit cimetière, près du tombeau de l'Iman el Chafféi.

Le gouvernement hérita de sa maison et y fit loger quelques-uns de ses hauts fonctionnaires. Gloire au Dieu vivant qui ne meurt pas !

12° Le généreux chef Ahmed pacha, connu sous le nom de Toussoun, fils du vizir Mohammed Aly pacha, possesseur de l'Egypte, du Hedjaz et des pays qui en dépendent.

Nous avons parlé de son retour de l'expédition du Hedjaz, de son voyage à Alexandrie et de son retour au Caire, de son voyage à Rosette et de l'établissement de son camp à Hammad. De son camp il se rendait souvent à Rosette, à Barnabal, à Abou Mandour et aux Ezbehs.

La dernière fois qu'il vint au Caire, il amena avec lui Ibrahim el Warak, Hababi, Kechouah et leurs troupes de chanteurs et de musiciens. D'autre part, il fit venir de Turquie des danseurs et des danseuses et il alla s'installer avec tou

le corps. Il fut ensuite inhumé dans le tombeau que Mohammed Aly avait fait construire pour lui et sa famille.

Pendant tout ce long trajet, le Pacha marcha derrière le cercueil et ne cessa de pleurer. On remarquait seulement que ce convoi ne ressemblait pas aux autres, car il ne s'y trouvait ni prieurs, ni élèves des écoles, ni gens des sectes.

Au cortège, quatre ânes portaient des sacs de piastres et de petites pièces en or et en argent que l'on jetait à la population sur tout le parcours ; d'autre part, le lieutenant du Pacha avait à sa droite et à sa gauche deux hommes qui lui passaient des petits paquets de monnaie qu'il distribuait aux pauvres et aux enfants qui se trouvaient sur son chemin. Lorsque ceux-ci s'empressaient en trop grand nombre autour de lui, il s'en débarrassait en jetant ces pièces au vent, la foule le quittait en effet pour courir les ramasser. Cinq cent mille paras, c'est-à-dire vingt-cinq bourses ont été distribuées ce jour-là en petite monnaie et cela en dehors des piastres et des petites pièces d'or.

En avant du cortège, dix gros buffles étaient conduits. Leur chair fut distribuée aux desservants du cimetière et du tombeau de Iman el Chafféi et à leurs amis, les pauvres n'eurent que les restes de ces gens-là.

Quarante-cinq bourses furent données pour des prières. Cette somme devait être distribuée aux pauvres, mais ceux-ci n'en obtinrent rien. Elle fut répartie dans la mosquée de Fakahani, suivant les caprices des distributeurs : on donna l'argent en raison inverse des besoins de la personne qui le recevait.

Lorsqu'on fut arrivé au cimetière, on dut démolir le tombeau, car d'une part la porte n'était pas assez large pour laisser passer le cercueil, et d'autre part le cadavre étant tombé en décomposition et s'étant gonflé, on ne pouvait pas le sortir de la caisse.

La mère de Toussoum pacha n'apprit la mort de son fils qu'après l'enterrement. Elle en fut fort affligée et porta le

le deuil. Toutes les femmes de son entourage et de sa suite portèrent aussi le deuil. Il y eut aussi des hypocrites qui en signe de deuil couvrirent de boue les portes de leurs maisons.

Pendant quarante jours on ne put faire aucun mariage ni jouer de la musique. Les musiques du Pacha, d'Ismaïl pacha et de Taher pacha se turent et les derwiches moulawieh ne purent même plus jouer des instruments dont ils se servent dans l'accomplissement de leur rite.

Pendant tout cet espace de temps, les lecteurs du Coran ne cessèrent de prier sur le tombeau. On leur distribuait quotidiennement la nourriture et tout ce dont ils avaient besoin. Ils reçurent aussi des cadeaux de la mère, des sœurs et des parents du défunt, ce qui me fait penser à cette parole du prophète : « Les malheurs des uns sont un bonheur pour les autres. »

Toussoum pacha mourut jeune : il n'avait pas encore vingt ans. Il était blanc de peau, grand et gros, et sa barbe était déjà forte. Il était courageux et bon, il aimait les Arabes et était bon musulman. Il s'opposait quelquefois aux actes de son père ; les troupes le craignaient et le respectaient, car d'une part il faisait tuer tout soldat qui commettait la moindre infraction à la discipline et d'autre part il accordait ses faveurs à ceux qui se conduisaient bien et se montraient obéissants. Les officiers et presque toute la population l'aimaient et espéraient le voir succéder à son père. Mais Dieu ne laisse s'accomplir les événements que selon sa volonté.

13° Le grand vizir, Youssouf pacha, qui était gouverneur de Damas et qui, il y a trois ans, était venu demander asile au gouverneur de l'Égypte.

Youssouf pacha était d'origine Kurde ; à l'âge de quinze ans il quitta ses parents et se rendit à la ville de Hamah où il s'établit marchand de hachiche. Il s'employa ensuite pendant

plusieurs années chez un homme appelé Moulla Hussein, et chez un autre homme appelé Moulla Ismaïl Hecktach. Chez ce dernier il apprit l'équitation et la course; mais un jour, ayant perdu au jeu, il eut peur et s'enfuit chez Omar aga Bassili, affranchi d'Ibrahim pacha, connu sous le nom d'Agdoun.

Omar aga l'amena à Ghazza où il devait exercer les fonctions de Dali pacha. Comme Youssouf possédait un fort beau cheval, le gouverneur de Ghazza le lui demanda, mais il répondit qu'il le lui donnerait s'il voulait le nommer Dali pacha. Le gouverneur accepta, destitua Omar aga et nomma Youssouf à sa place. Youssouf conserva ce poste pendant plusieurs années.

Un jour, il reçut d'Ahmed pacha el Djazzar l'ordre d'arrêter le gouverneur et de le lui amener ; Ahmed pacha lui promettait, s'il accomplissait cette mission de lui donner 50 bourses et cent drapeaux. Youssouf obéit à cet ordre, il arrêta le gouverneur et le conduisit à Acre où gouvernait Djazzar. Pendant ce voyage, le prisonnier lui dit que Gazzar aimant à répandre le sang, il allait être tué certainement ; il engagea Youssouf à ne pas se faire complice de ce meurtre, et il lui proposa de lui payer, s'il voulait lui rendre la liberté, une somme plusieurs fois supérieure à celle qui lui était promise. Youssouf refusa d'accepter et continua son chemin. Arrivé à Acre il remit son prisonnier qui fut tué et jeté à la mer.

Youssouf passa plusieurs jours à la cour de Djazzar et au bout de ce temps, celui-ci lui fit dire qu'il ne pouvait plus utiliser les services d'un homme qui avait trahi son chef et qu'il lui donnait la liberté d'aller où il lui plairait.

Youssouf retourna à la ville de Hamah auprès de son ancien maître, Ismaïl aga, qui en ce moment était au service d'Abdallah pacha Ibn el Adme. Celui-ci lui confia les fonctions de Khalarghi[1] et il les exerça pendant trois ans.

[1] C'est un serviteur qui, dans les grandes maisons, est chargé de la conservation et de l'entretien des provisions alimentaires.

Il existait une grande inimitié entre Abdallah pacha et Ahmed pacha el Djazzar. Ce dernier, ayant appris que son ennemi était parti pour faire une tournée, envoya des troupes à sa rencontre, mais Abdallah pacha suivit un autre chemin et arriva à la ville de Gheneiné, voisine du territoire de Djazzar. D'autres troupes furent envoyées contre lui et ce fait fut cause que les paysans refusèrent de payer les impôts. Abdallah dut quitter la place, il se rendit à deux journées de Naplouse, s'empara des canons de la ville de Yaffa et mit le siège devant la ville de Soufein qui demanda l'*Aman* au bout de six jours.

Abdallah quitta la ville et se rendit du côté de la montagne. Au bout d'une demi-heure de marche, il dispersa ses troupes dans tout le pays en les chargeant de réunir les sommes dues au trésor. Il ne garda avec lui que peu de soldats.

Pendant qu'il se trouvait dans cette situation, un cavalier vint un jour le trouver dans l'après-midi et lui annonça que 5,000 soldats de Djazzar avaient paru à une demi-heure de distance. Troublé par cette nouvelle il envoya à ses soldats l'ordre de revenir, mais il n'en put réunir que 300 ; à la tête de ce petit corps, auquel il faut ajouter 80 hommes qui étaient restés avec lui, Abdallah marcha au-devant de l'ennemi, qui se croyait sûr de la victoire, étant donnée sa supériorité en nombre.

Youssouf, qui se trouvait dans la troupe d'Abdallah pacha, ranima le courage de la petite troupe et l'engagea à la résistance. Il s'élança ensuite avec son maître Moulla Ismaïl et suivi des soldats d'Abdallah, au milieu des cavaliers ennemis. Ceux-ci, surpris, rebroussèrent chemin et prirent la fuite, mais Youssouf et ses hommes les poursuivirent jusqu'au soir et rentrèrent ensuite au camp avec les têtes des morts et le butin.

Le lendemain au matin ces têtes, qui étaient au nombre de mille environ, et le butin furent présentés au vizir. Celui-ci félicita ses soldats et prit la route de Damas.

Quant à Youssouf, il retourna à la ville de Hamah avec son aga et y demeura jusqu'à l'arrivée à Damas du grand Youssouf pacha el Madan, arrivée motivée par l'expédition française. A ce moment il quitta son maître et se mit, suivi de 70 cavaliers environ, à battre la campagne de Hamah, tout en cherchant à s'unir à Djazzar, avec lequel il se mit en correspondance.

Mais à l'arrivée du vizir, Djazzar ayant été destitué du gouvernement de Damas et remplacé par Abdallah pacha el Adme, Youssouf se tourna vers celui-ci et alla le voir au village de Mearra. Abdallah l'honora et lui donna le commandement de sa cavalerie. Ce grade le mettait au-dessus de son ancien maître Moulla Ismaïl.

Youssouf passa quelque temps à Damas et quitta ensuite cette ville pour faire partie de l'expédition qui, sous les ordres d'Abdallah pacha, mit le siège devant Tripoli.

Pendant ce siège, Abdallah reçut la nouvelle de la prise de Damas par les troupes de Djazzar. Il se rendit sans perdre de temps dans cette ville, y pénétra par la force et établit son camp dans les environs.

Djazzar, prévenu de la reprise de Damas, travailla à faire tourner de son côté les soldats de son ennemi Abdallah. Il y réussit car, la plupart de ces troupes étaient composées d'étrangers. Celles-ci décidèrent donc de trahir leur chef et de le livrer à Djazzar.

Ce complot fut dévoilé à Abdallah, et celui-ci se rendit aussitôt, suivi de ses mamlouks et des soldats de son entourage, dans la tente de Youssouf qui, comme nous le savons, était le chef de sa cavalerie. Il le mit au courant du complot des soldats et lui déclara qu'il désirait se sauver. Youssouf monta à cheval avec lui, le fit sortir du camp malgré les soldats et l'accompagna jusque devant la ville de Bagdad. Là, ils se séparèrent ; Abdallah entra à Bagdad et Youssouf continua son chemin vers la ville de Hamah.

Il n'y était pas encore arrivé lorsqu'il reçut un appel de Djazzar. Il s'y rendit ; Djazzar lui donna le commandement de 1,000 hommes et le nomma chef de l'expédition qu'il préparait pour le Hedjaz.

Pendant qu'il se rendait au Hedjaz, Youssouf apprit la mort de Djazzar : il retourna aussitôt à Damas. Ismaïl pacha s'était emparé de la ville d'Acre, et Ibrahim pacha Kotr Yassi avait été nommé gouverneur de Damas. Ce dernier avait pour instructions de trancher la tête à Ismaïl pacha et de confisquer tous les biens de Djazzar.

Youssouf et ses cavaliers entrèrent au service d'Ibrahim pacha. Il se rendit devant la ville d'Acre qui était défendue par 10,000 hommes et l'assiégea. Au cours de ce siège il gagna différentes batailles contre les soldats d'Ismaïl pacha. Un jour, ceux-ci étant venus à lui par un chemin différent de celui qu'ils suivaient d'ordinaire, Youssouf alla au-devant d'eux avec trois canons, les battit et les poursuivit jusqu'au village de Daouk où ils se rendirent. Il les ramena alors à son camp et les combla d'honneurs pendant trois jours au bout desquels il les renvoya à la ville d'Acre, sans avoir demandé l'autorisation du vizir.

Ibrahim pacha emmena ensuite Youssouf dans une tournée qu'il avait à faire, laissant Soliman pacha pour le remplacer. Ismaïl pacha, de son côté, sortit de la ville d'Acre. Les portes de la ville furent fermées, les soldats se soulevèrent contre Ismaïl pacha et le livrèrent à Ibrahim pacha. Celui-ci donna alors l'ordre de livrer la ville à Soliman pacha. Youssouf fut chargé de porter l'ordre d'Ibrahim. Il le fit et revint près de son maître avec lequel il rentra à Damas.

Après ces faits, arriva un ordre impérial prononçant la destitution d'Ibrahim pacha comme gouverneur de Damas et son remplacement par Abdallah pacha el Adme. Le gouverneur de Bagdad était chargé d'assurer l'exécution de ce Firman.

Youssouf sortit de Damas et alla jusqu'à Alep à la rencontre du nouveau gouverneur. Celui-ci le nomma chef de toutes ses troupes, et à son arrivée à Damas lui donna le gouvernement de la circonscription de Horan, d'Arbed et de Keneitra, et le chargea de percevoir les impôts dus par ces circonscriptions.

Youssouf exerça ces nouvelles fonctions pendant une année, il accompagna ensuite le Pacha au Hedjaz avec la caravane des pèlerins. Ils rencontrèrent les Wahabites près de Galida. Youssouf leur livra bataille et les repoussa de telle sorte que les pèlerins purent accomplir leurs dévotions et revenir chez eux.

L'année suivante, Abdallah pacha se rendit de nouveau au pèlerinage, laissant Youssouf à Damas pour le remplacer. Lorsqu'il fut arrivé à Médine, les Wahabites l'empêchèrent de continuer son chemin et l'obligèrent à retourner sur ses pas. Cette nouvelle étant parvenue à Constantinople, Abdallah fut destitué de ses fonctions de gouverneur de Damas et remplacé par Youssouf.

Cette nomination jeta le trouble dans la population que le nouveau gouverneur devait administrer et dans l'esprit des bédouins. Youssouf ne se rendit pas lui-même cette année au Hedjaz, mais il y envoya Moulla Hassan qui fut de nouveau repoussé par les Wahabites.

L'année suivante quelques villes s'étant révoltées contre l'autorité de Youssouf pacha, celui-ci sortit lui-même et mit le siège devant Kerdania où il entra après de grandes fatigues et dont il fit massacrer les habitants. Il se rendit ensuite dans la montagne de Naplouse et après avoir battu les habitants il réunit des sommes considérables.

Rentré à Damas, Youssouf se conduisit bien et gouverna avec justice. Il fit respecter la loi et la *sonna*, il abolit les innovations introduites dans le rite et réprima les mauvaises actions; il maria les jeunes gens de mauvaises mœurs après avoir obtenu leur repentir, il distribua des aumônes aux

pauvres, aux savants, aux étrangers et engagea ses administrés à être modestes et économes dans leur nourriture et leur habillement. Sa renommée d'homme juste se répandit, mais les innovations qu'il introduisit déplurent à la popalation car elles étaient contraires aux usages établis.

Youssouf ayant sommé les Noussérites d'embrasser la religion musulmane s'ils voulaient continuer à habiter leur pays, ceux-ci se révoltèrent et lui déclarèrent la guerre. Il les battit, les fit prisonniers et vendit leurs femmes et leurs enfants. Ils durent alors se convertir à l'Islamisme et ils obtinrent ainsi leur pardon et l'autorisation de rester dans leur pays. En quittant les Nousserites, Youssouf pacha se rendit à Tripoli où l'émir Berber pacha s'était révolté contre le vizir. Il assiégea cette ville pendant dix mois et s'en empara ensuite, ainsi que des richesses considérables qui s'y trouvaient.

Rentré à Damas, Youssouf apprit l'arrivée des Wahabites à Mezeirab; il y alla, mais il ne put les rencontrer, ceux-ci ayant quitté cette place avant son arrivée. Quelques jours après, il apprit l'arrivée des troupes de Soliman pacha à Damas. Il s'y rendit en toute hâte et leur livra une bataille qui dura jusqu'au soir. La victoire demeura indécise. A minuit, pendant que ses soldats dormaient, Youssouf fut surpris par l'ennemi, son lieutenant vint le prévenir qu'il ne tarderait pas à être fait prisonnier s'il ne prenait la fuite sur-le-champ. Il partit pour Hamah suivi de trois mamlouks seulement. Il laissait tous ses biens à l'ennemi. Les habitants de Hamah lui refusèrent l'entrée de leur ville : il dut se rendre à Sigher. De là il alla dans une ville où se trouve une fabrique de poudre, puis à la ville de Rima où il passa trois jours chez Saïd aga. Il se fit ensuite accompagner par des gens de son hôte jusqu'à Antioche, ensuite à Soueida. Lorsqu'il arriva dans cette ville, il ne possédait plus qu'une seule jument. C'est alors qu'il écrivit au maître de l'Egypte, Mohammed Aly pacha, pour lui

demander la permission de venir dans le pays. Mohammed Aly ayant répondu qu'il le recevrait volontiers, il vint au Caire à la date que nous avons indiquée et il y fut entouré d'honneurs. Le Pacha lui donna une vaste maison située à l'Ezbékieh, des chevaux, des étoffes, des biens, des esclaves et tout ce que lui était nécessaire pour vivre. Il parvint à obtenir sa grâce de la Sublime-Porte, sauf le droit de reprendre ses fonctions à Damas.

Youssouf fut atteint d'une maladie de poitrine. Il toussait très fort. Des médecins européens et autres le visitèrent et il chercha lui-même des remèdes dans les livres de médecine, mais aucun traitement ne lui réussit. Il alla se fixer dans le château du quartier de Assar, pour changer d'air, mais son mal empira et il mourut dans la nuit du vendredi 19 du mois de Zilkadé. Il fut enterré dans le cimetière construit par le Pacha pour les siens. Gloire à l'Eternel qui ne meurt pas.

Le séjour de Youssouf pacha en Égypte avait duré six ans.

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE-DEUX.

Mois de Moharram.

Ce mois commença le jeudi.

Cette année trouva Mohammed Aly pacha, de la Cavalle, occupant les fonctions de gouverneur de l'Égypte et de ses ports depuis Rosette et Damiette jusqu'à la ville d'Assouan et aux limites les plus lointaines de la Haute-Égypte. Le gouvernement de ce pacha s'étendait aussi aux ports de Kosseir et de Suez, sur la côte de la mer Rouge, à Djedda, à la Mecque, à Médine et sur tout le Hedjaz.

Mohammed Ya Laz était le vizir et le lieutenant de Mohammed Aly ; le beau-fils du Pacha, Mohammed bey, était le defterdar ; Ibrahim aga, était l'aga de la Porte ; Mohammed bey el Khazendar était chargé de toutes les affaires des terrains des wakfs, du cadastre, des impôts et des comptes de recettes et de dépenses ; Soliman Ya, était Salehdar ; Mohammed bey el Defterdar, beau-fils du Pacha, était gouverneur de la Haute-Égypte en remplacement d'Ibrahim pacha qui se trouvait au Hedjaz où il s'était rendu, comme nous l'avons raconté, pour faire la guerre aux Wahabites. Les autres dignitaires du gouvernement étaient Abedin bey, Ismaïl pacha, fils du Pacha, Khalil pacha qui était gouverneur d'Alexandrie, Cherif aga, Hussein bey, Dali pacha, Hussein bey el Chamacherdji, Hassan bey el Chamacherdji, qui était gouverneur du Fayoum, et d'autres personnages. Hassan aga était chef des janissaires ; Ahmed Ya était chef des troupes du Tabdil ; Aly aga, gouverneur de la ville ; Moustapha effendi, écrivain de la Rouznama; Sayed Mohammed el Mahrouki, chef des négociants et en même temps il était chargé de fournir les objets nécessaires aux expéditions et aux caravanes, de correspondre avec les bédouins, de recevoir les nouvelles du Hedjaz et d'en envoyer ; il devait aussi maintenir l'ordre parmi les bédouins en les punissant ou en les menaçant et toujours en tenant compte de leurs mœurs et de leurs habitudes. Sayed el Mahrouki était en outre chargé de trancher les différends qui pouvaient survenir entre les négociants, les marchands et les artisans de la ville et de punir les contraventions et les escroqueries qu'ils pouvaient commettre. Il était chargé aussi de diriger les expéditions de marchandises du Pacha, de soigner son commerce, de veiller à l'exécution des mesures qu'il inventait et de faire rentrer de l'argent par n'importe quel moyen. Il était chargé aussi de toutes les fournitures à faire au palais du Pacha et de pourvoir à l'entretien de l'expédition qui se trouvait au Hedjaz

pour s'emparer des pays soumis aux Wahabites. L'enrôlement des troupes pour cette expédition continuait en effet à se faire avec une grande activité. Le camp était dressé en dehors des portes Bab el Nasre et Bab el Fetouh, et il se remplissait aussitôt que des vides se produisaient par le départ de quelques corps.

Le premier de ce mois, on déclara aux membres des corporations, aux marchands de beurre et de légumes, aux bouchers, aux boulangers et aux autres marchands de ce genre, qu'on ne leur réclamerait plus les impôts de diverses espèces auxquels ils se trouvaient soumis jusque-là, au profit du Mohtassab (*inspecteur des poids et mesures*). On fit publier cette déclaration par des crieurs publics qui parcoururent les rues suivis du Mehtesseb. Comme dédommagement à cette perte on alloua à ce dernier une pension mensuelle de 5 bourses, fournie par le trésor du Pacha.

Comme suite à cette réforme on ordonna une diminution du prix de toutes les denrées, sans cependant garder des proportions entre les prix de différents articles : ainsi on ne prit en aucune considération que le prix des fruits et des légumes variait suivant les saisons, qu'aux premiers jours de la saison ces denrées doivent se vendre à titre de primeurs plus cher que lorsqu'elles se trouvent sur le marché depuis un certain temps; chose naturelle, puisqu'elles sont plus rares et plus recherchées par les consommateurs. On ne pensa pas non plus que la plupart des denrées dont le prix avait été abaissé se trouvaient être l'objet de monopoles ou bien étaient soumises à des droits d'octroi très élevés, inventés ces dernières années.

Aussitôt que l'ordre dont nous parlons fut publié, les habitants de la ville y crurent, ils envahirent les marchés comme des chiens enragés et achetèrent toute la viande, tous les légumes, les fruits et le beurre qu'ils y trouvèrent aux prix fixés par le gouvernement. Mais le lendemain on ne trouva plus

rien au marché, les marchands fermèrent leurs boutiques et se mirent à faire les ventes en cachette pendant la nuit et aux prix qu'ils jugeaient convenables ; ils taisaient cela malgré la sévérité de l'inspecteur des poids. Ce fonctionnaire circulait en effet dans la ville, arrêtait les personnes qui ne voulaient pas ouvrir leurs boutiques, qui ne voulaient pas y mettre des denrées en vente ou qui vendaient à des prix supérieurs à la taxe officielle ; il les faisait lier et traîner tête nue, il les faisait battre jusqu'au sang et les faisait crucifier dans les carrefours après leur avoir suspendu au nez un morceau de la denrée qu'ils avaient vendue trop cher.

Nous devons ici faire observer que cette baisse des prix était en apparence une mesure prise dans l'intérêt des habitants, tandis qu'au fond elle était une ruse pour obtenir un résultat que nous indiquerons sous peu.

Le Pacha n'occupait en effet son intelligence et son temps qu'à réunir de l'argent et à détourner à son profit les bénéfices des autres. Personne ne pouvait approcher de lui s'il ne l'aidait dans l'accomplissement de ses projets, et si quelqu'un se permettait de lui donner un bon conseil, il était sûr de devenir son ennemi et de se voir éloigné et exilé. Aussi tous les personnages qui l'entouraient étaient-ils toujours disposés à approuver et à aider ses projets, soit pour conserver leur position et leur influence, soit pour arriver à en acquérir une. Ce sont surtout les ennemis de notre religion, les Arméniens et autres chrétiens, qui en ce moment jouissent de ses faveurs et lui donnent des conseils. Ils sont associés avec lui dans toutes les branches du commerce et ne s'occupent que d'augmenter leur influence et d'améliorer leur situation. Ils approuvent toujours et perfectionnent les idées fiscales qui germent dans son esprit et ne manquent jamais de lui suggérer des mesures auxquelles il pourrait ne pas penser et dont l'application a toujours pour effet de détourner à son profit les bénéfices grâce auxquels

certains négociants ou certains artisans entretiennent leurs familles.

Lorsqu'on pensa à la question des viandes et qu'on vit que cette marchandise procurait des bénéfices à une foule de personnes, on ordonna la fermeture de tous les abattoirs du Caire, de Boulac et du Vieux-Caire, sauf de l'abattoir impérial qui se trouvait situé en dehors de la porte de Husseinia. On confia à un Turc la direction de cet établissement et on obligea tous les bouchers à y venir chercher leur viande, à raison de 8 paras 1/2 le rotoli. Peu après, lorsqu'on diminua le prix de vente de toutes les denrées, on décida que la viande serait vendue 7 paras le rotoli, sans cependant diminuer le prix de l'achat à l'abattoir. Les bouchers furent donc obligés, pour ne pas se ruiner, de fermer leurs boutiques, et il devint impossible de se procurer de la viande sur le marché. La question fut portée au Pacha, et on lui fit entendre que cet état de choses provenait du manque de bétail et de l'élévation des prix ainsi que de la grande quantité de viande que les bouchers devaient fournir au gouvernement et aux soldats. Le bruit courut alors que le Pacha avait envoyé à tous les gouverneurs des provinces de la Haute et de la Basse-Égypte l'ordre d'acheter du bétail et de l'envoyer au Caire pour les besoins de sa cuisine et la nourriture des troupes, et on pensa que l'exécution de cet ordre amènerait la diminution du prix de la viande, car les bouchers ne travailleraient plus que pour les habitants de la ville seulement. Cette nouvelle ne se confirma cependant pas et on sut plus tard qu'elle n'avait été lancée que dans le but de préparer le terrain à un fait que nous raconterons bientôt.

Vers le milieu du mois, des moutons, des bœufs, des buffles, arrivèrent des provinces. Mais tous ces animaux étaient maigres et ils continuèrent à dépérir à cause du manque de

pâturages. On en tua quelques-uns à l'abattoir et on en distribua la viande aux bouchers. Mais aussitôt que ceux-ci arrivèrent à leurs boutiques, ils furent assaillis par les soldats qui emportèrent toute leur marchandise. Le public ne put en acheter.

Pendant quelque temps il n'y eut plus de viande au Caire et on ne savait plus que manger; de même on ne vit plus de légumes au marché, de telle sorte que les habitants durent se nourrir de fèves, de lentilles et autres choses semblables. Le beurre et les huiles des différentes graines manquèrent aussi, car les marchandises étaient toutes monopolisées par le gouvernement. De même on ne trouva plus de bougies, car d'une part la graisse et la cire étaient soumises au monopole et d'autre part le gouvernement avait ordonné que cette marchandise fût vendue à raison de 24 paras le rotolis, tandis qu'elle était vendue d'abord à 30 ou 40 paras. Les œufs manquèrent aussi, car le prix en avait été abaissé de 5 paras à 4 paras les 10 œufs.

Il fut en outre impossible de trouver une poule au marché, car le prix de ces volailles avait été abaissé de 25 à 12 paras.

A l'époque où toutes ces mesures furent prises, l'inspecteur des poids et mesures circulait dans les marchés pour engager les marchands à s'y conformer; il faisait battre et exposer les contrevenants.

Mois de Saffar.

Pendant ce mois, Moallem Gali revint de la Haute-Égypte, avec des lettres de Mohammed bey el Defterdar qui avait remplacé Ibrahim pacha dans le gouvernement de la Haute-Égypte. Par ces lettres, Mohammed bey faisait l'éloge du zèle de Moallem Gali et disait qu'il était parvenu à trouver plusieurs moyens d'augmenter les revenus du trésor.

Moallem Gali fut reçu au Caire avec beaucoup d'honneurs, le Pacha lui donna une pelisse et le nomma son secrétaire particulier. Il commença dès lors à contrôler tous les registres des impôts, à vérifier les comptes des percepteurs et des gouverneurs des provinces.

Pendant ce mois, un grand nombre de soldats turcs et moghrabins furent envoyés au Hedjaz. Avec eux on envoya un certain nombre d'artisans.

Le Pacha envoya aussi à Suez des bois, du matériel de construction, des dalles en pierre, du fer et des ouvriers. Il avait l'intention de s'y faire construire un palais pour y descendre s'il avait à passer par cette ville.

Mois de Rabi el Awal.

Pendant ce mois nous devons constater une grande diminution des céréales sur le marché et une grande hausse dans leur prix, on ne pouvait s'en procurer qu'à grand'peine.

Pendant ce mois, le Pacha révoqua tous les gouverneurs des provinces, les kachifs et leurs adjoints. Il les fit venir au Caire et leur ordonna de rendre compte de toutes les sommes qu'ils avaient reçues des fellahs en plus des sommes qu'ils avaient ordre de percevoir.

Des agents furent envoyés dans les différentes provinces pour s'enquérir des concussions dont ces fonctionnaires s'étaient rendus coupables et ces agents se mirent à interroger les cheikhs des villages et à prendre note des faits qui leur étaient révélés. Ils inscrivaient le nombre de têtes de bétail, de poulets et les quantités de paille ou de fourrage que les paysans avaient offert à ces fonctionnaires pendant leur séjour dans les provinces. Ceux-ci furent de cette manière victimes

de beaucoup de dénonciations et il y en eut qui durent vendre jusqu'à leurs chevaux et s'endetter pour faire face aux condamnations qu'ils subirent.

Pendant ce mois, Aly Kachif, qui fut pendant plusieurs années gouverneur de la province de Charkieh, fut rappelé et arriva au Caire. Il en fut de même des kachifs des provinces de Meñoufieh et de Garbieh ainsi que de Hassan bey el Chamacherdji qui était kachif du Fayoum. Ce dernier fut chargé par le Pacha de se rendre à Darana pour faire la guerre à la tribu de Welad Aly.

Mois de Rabi el Thani.

Lorsque le Pacha eut donné l'ordre aux gouverneurs des provinces d'acheter des animaux de boucherie aux paysans et de les envoyer à l'endroit fixé par lui pour servir à la nourriture des personnes entretenues aux frais de l'État, ces fonctionnaires se mirent à faire ces achats à des prix tellement bas, que les paysans durent s'enfuir la nuit de leurs villages, emmenant leurs bestiaux qu'ils venaient vendre au Caire à des prix plus élevés. Les habitants de cette ville, qui depuis quelque temps ne pouvaient se procurer de la viande à volonté et à qui on n'offrait que de la chair d'animaux amaigris par le manque de nourriture, se précipitèrent sur les animaux que leur apportaient les paysans. Ils s'associaient plusieurs et achetaient un mouton ou une chèvre, l'égorgeaient et s'en partageaient la chair.

La nouvelle de ce qui se passait étant parvenue au Pacha, celui-ci fit publier la défense absolue de tuer des animaux en dehors de l'abattoir du gouvernement, et pour assurer l'exécution de cette ordonnance, il fit poster des soldats aux diverses portes de la ville afin d'empêcher l'entrée du bétail.

Lorsque ces soldats trouvaient un paysan qui amenait en ville une chèvre, par exemple, ils la lui achetaient ou bien la conduisaient à l'abattoir où elle était égorgée le jour même ou le lendemain. La chair était ensuite pesée et payée au propriétaire à raison de 8 paras 1/2 le rotoli, prix auquel elle était cédée aux bouchers eux-mêmes, avec cette différence qu'on faisait payer aux bouchers, et au même prix, le foie, les entrailles, les intestins et toutes les parties que le public ne mange pas. Les bouchers y trouvaient cependant leur profit, car ils revendaient la viande avec 1, 2 et quelquefois 3 ou 4 paras de bénéfice.

La mesure que nous venons d'indiquer était appliquée même aux personnes qui recevaient de la campagne des animaux de boucherie. Ces animaux étaient envoyés à l'abattoir et on donnait quotidiennement au propriétaire la quantité de viande qu'il lui fallait pour le service de sa cuisine.

Pendant ce mois les céréales manquèrent complètement sur le marché et par conséquent le pain aussi. Le Pacha fit vendre 1,000 ardebs de son blé aux marchands, à raison de 1,250 paras l'ardeb, mais cette quantité fut absorbée dans l'espace de deux jours, malgré la défense faite aux marchands de vendre plus de deux *keilah* à la fois.

Pendant ce mois on affecta à la fabrication des chandelles un local situé dans le quartier Seroughia, rue Ebn Abdalla bey. Toutes les graisses de l'abattoir ou de n'importe quelle autre provenance devaient y être transportées ; aussi n'en trouva-t-on plus comme à l'ordinaire chez les marchands.

On fit en même temps défense à tous les habitants de la ville de faire des chandelles et on confisqua toutes les formes en terre qui servaient à cette confection et qui pouvaient se trouver dans les maisons des particuliers. Le prix du rotoli de la bougie fabriquée par le gouvernement fut fixé à 24 paras.

Mois de Djamad el Awal.

Pendant ce mois nous devons noter :

1° Le transfert de la fabrique de bougies au quartier Husseinia, dans la rue appelée *El Sabh ouel Dabh* ;

2° Le départ de troupes pour le Hedjaz ;

3° L'ordre donné aux gouverneurs des provinces de faire le dénombrement de tous les animaux de boucherie existant dans le pays et d'en prendre le dixième au profit de l'État. Les animaux revenant de cette manière au gouvernement devaient être envoyés à l'endroit désigné par le Pacha.

Le même écrit contenait l'ordre aux gouverneurs de réclamer aux paysans un rotoli de beurre par feddan et de le leur payer à raison de 20 paras. Toutes ces quantités de beurre devaient être recueillies par l'intermédiaire des cheikhs des villages.

Lorsque le gouvernement établit le prix auquel les comestibles devaient être vendus au Caire, il fixa à la somme de 26 paras le prix de chaque rotoli de beurre. Ce prix ne convenant pas aux marchands, ils cessèrent d'en vendre. Dès lors on ne put se procurer du beurre qu'en l'achetant secrètement et à des prix fort élevés aux paysans qui l'apportaient en ville.

Mais cet état de choses ne dura même pas : les soldats connaissant la situation se mirent aux portes de la ville et s'emparèrent de vive force et au prix fixé par le gouvernement de tout le beurre que les paysans apportaient afin de le revendre avec bénéfice. Les paysans cessèrent donc de venir et on finit par ne plus trouver un seul rotoli de beurre dans toute la ville du Caire.

C'est cette situation qui détermina le Pacha à prendre la mesure que nous venons de signaler et qui consistait à imposer d'un rotoli de beurre chaque feddan de terre.

Les gouverneurs se mirent avec zèle à exécuter cet ordre et les pauvres fellahs durent s'y soumettre. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas de beurre durent en acheter à des prix fort élevés.

4° La permission donnée aux habitants de faire entrer dans le Caire jusqu'à dix animaux de boucherie à la fois. Cette permission fut accordée sur la réclamation de quelques hauts personnages à qui on refusait le droit de faire entrer les animaux qu'ils recevaient des provinces.

5° Le manque de céréales dans les magasins et les dépôts. Celles-ci étaient en effet monopolisées par le Pacha et envoyées directement des lieux de production à Alexandrie pour être vendues aux Européens à des prix assez élevés.

Ordre avait été donné aux gouverneurs des provinces d'empêcher les paysans de vendre leurs céréales aux marchands ou à n'importe quelle personne. Tous les produits devaient être vendus au gouvernement au prix fixé par le Pacha.

Il arriva un moment où le pain même manqua au Caire. Un grand trouble et des plaintes se produisirent dans la ville, aussi le Pacha donna-t-il l'ordre de distribuer 1,000 ardebs de blé aux marchands avec défense d'en vendre plus d'une keila à la même personne. Ces 1,000 ardebs furent vendus à raison de 24 piastres l'un.

6° Le retour de Hassan bey el Chamacherdji de Darana et de Sabaua avec quelques bédouins de la tribu de Welad Aly. Les membres de cette tribu s'étaient divisés en deux partis : l'un s'était révolté contre le Pacha, tandis que l'autre lui restait toujours soumis. Le Pacha envoya Hassan bey contre les rebelles, il les battit d'abord, mais il fut battu ensuite par eux. Hassan bey retourna au Caire, augmenta le nombre de ses troupes et aidé cette fois par les bédouins soumis, il battit les autres, pilla tous leurs bestiaux et leurs chameaux, qu'il envoya au Fayoum, et rentra au Caire avec les principaux per-

sonnages du parti allié. Ceux-ci croyaient qu'à leur arrivée au Caire le Pacha leur abandonnerait tout le butin en récompense de la victoire à laquelle ils avaient contribué. Ils se trompaient, car ils furent jetés en prison et ils y restèrent jusqu'au moment où tout le butin entra dans la ville du Caire.

On dit que ce butin se composait de seize mille têtes de bétail et de huit mille chameaux. Quelques-uns disent même que ces nombres sont au-dessous de la vérité.

7° L'achèvement de la construction des sakies que le Pacha faisait construire à Ras-el-Wadi (province de Charkieh). On dit que le nombre de ces sakies était de mille. Les roues furent toutes fabriquées au Caire, dans le quartier de Tabana, près de la maison Razzaz et envoyées à dos de chameau à l'endroit où elles devaient être installées.

On planta à Ras el Wadi une quantité considérable de mûriers, car le Pacha avait l'intention d'élever des vers à soie comme on fait en Syrie, et au Mont Liban. Dans ce but il fit venir de ce pays des spécialistes à qui il fixa un traitement en attendant la première récolte de soie. Ils devaient ensuite avoir le quart des bénéfices. Il ordonna en outre au gouverneur de la province de Charkieh d'envoyer sur ces terres tous les paysans qui n'avaient aucun bien et qui n'avaient rien à faire dans les autres parties de la province. Ces paysans devaient s'attacher à la nouvelle propriété du Pacha, la cultiver et apprendre à soigner les vers à soie.

Ce dernier ordre fut la cause de bruits et de commentaires de diverses sortes. Les uns crurent que le Pacha voulait recruter dans chaque village dix jeunes gens et dix jeunes filles dans l'intention de les marier à ses frais afin qu'ils fixassent leur domicile dans ses nouvelles terres. D'autres pensèrent qu'il cherchait à réunir des jeunes gens non circoncis afin de les envoyer apprendre en Europe les arts inconnus en Égypte. Sur cette dernière nouvelle tous les pères firent circoncire leurs en-

fants et il y en eut qui cachèrent les leurs chez des parents ou des amis pour les soustraire aux recherches.

Grâce à toutes ces mesures, le Wadi, qui était auparavant un désert, devint une terre bien cultivée, bien arrosée et habitée par un grand nombre de paysans.

8° Le départ d'un grand nombre de soldats turcs et moghrabins sous les ordres d'Ibrahim aga qui était d'abord lieutenant d'Ibrahim pacha et qui devint ensuite gouverneur de la province de Menoufieh. Ibrahim aga emportait pour son maître de l'argent, des munitions de guerre et différentes autres choses qu'il avait réclamées.

Mois de Djamad el Thani.

Ce mois commença le mardi.

Dans les premiers jours de ce mois, arriva au Caire le fils de Youssouf pacha, gouverneur de Tripoli, et son frère cadet. Ces deux personnages venaient apporter un cadeau à Mohammed Aly et lui demander de permettre à leur père de venir en Égypte. Leur père voulait en effet échapper à son propre père qui, après lui avoir donné le gouvernement de Darana et de Beni Gazi, s'était brouillé avec lui et avait pris la résolution de le combattre.

Le Pacha accorda la permission demandée.

A la même époque on reçut la nouvelle annonçant que, arrivé à Akabah, Ibrahim aga, dont nous avons annoncé le départ pour le Hedjaz, avait donné l'ordre à ses troupes de continuer leur chemin et que de son côté il avait pris, avec les personnes de son entourage, le chemin de la Syrie.

Le mardi 15 au soir, une nuée de sauterelles s'abattit sur le

jardin du Pacha à Choubrah. Ces insectes s'attachèrent aux arbres et aux fleurs et effrayèrent les jardiniers. Le Pacha ayant appris cette nouvelle fit réunir des torches dans les différents quartiers de la ville et les fit allumer, afin d'effrayer les sauterelles. Il fit aussi faire un grand bruit au moyen de tambours et de cymbales de cuivre et il promit une récompense de deux piastres à toute personne qui lui apporterait un rotoli d'insectes. Les paysans et les enfants en ramassèrent de grandes quantités.

Le vendredi 18, avant le coucher du soleil, des sauterelles arrivèrent en plus grand nombre du côté de l'Est. Le vent étant calme, une quantité de ces insectes tomba sur les jardins et les champs. A minuit un vent du nord s'éleva, et le lendemain à midi le vent devint plus violent et souleva vers le soir une épaisse poussière jaune : les sauterelles s'enfuirent. Gloire au Dieu sage et prévoyant !

Le dimanche, un crieur public aveugle, conduit par une autre personne, circula dans les rues et les marchés. Il engageait toutes les personnes malades ou qui avaient besoin d'une opération chirurgicale à se rendre au Mousky où, disait-il, quatre médecins européens les soigneraient gratuitement. Cette nouvelle étonna le public et on se rendit en foule chez ces médecins.

Ce même jour, le fils du Pacha de Tripoli arriva au Caire, suivi de 200 hommes environ. Le Pacha le fit descendre dans la maison d'Oum Marzouk bey située dans la rue d'Abedine et subvint à ses dépenses et à celles de sa suite.

Le jeudi 21, on parla au lieutenant du Pacha des médecins européens. Il fit venir le médecin en chef et l'interrogea à ce

sujet, mais celui-ci déclara qu'il ne savait rien. Le Kotkhoda bey fit alors comparaître les médecins devant lui et il les interrogea, ils répondirent d'une manière évasive. Il ordonna alors de les expulser de la ville et cet ordre fut exécuté à l'instant.

Je constate que si quelques musulmans avaient agi comme eux, ils auraient été sûrement condamnés à mort.

Voici maintenant comment ces Européens agissaient : l'un d'eux se mettait à l'entrée de la chambre où ils exerçaient leur industrie, et l'autre à l'intérieur. Entre les deux se mettait un drogman. Lorsque le malade arrivait, le premier, qui avait l'air d'être le chef, lui tâtait le pouls, faisait semblant d'avoir découvert la maladie et lui écrivait un papier. Le malade passait alors avec l'interprète chez le second médecin qui lui donnait une pommade, une poudre ou des pilules et lui faisait payer 1, 2 ou 5 piastres, suivant les cas, pour prix de ces remèdes.

La nouvelle de l'arrivée de ces médecins se répandit immédiatement dans la ville et il se rendit chez eux une telle foule de malades vrais ou imaginaires qu'ils réunirent en peu de jours une forte somme d'argent.

Du reste le public préférait leur manière d'agir à celle des autres prétendus médecins européens. En effet, lorsque l'un de ces derniers était appelé à donner des soins à un malade, il commençait toujours, avant de se déranger, par se faire payer au moins un talari de France. Il se rendait ensuite chez le malade, et après lui avoir tâté le pouls et prétendu connaître son mal, qu'il exagérait souvent, il fixait pour prix de ses soins une somme déterminée, 50 ou 100 talaris, suivant la fortune du malade, et il exigeait le payement immédiat de la moitié de cette somme. Il se faisait en outre payer des honoraires pour chaque visite.

Pendant le cours de la maladie, il donnait au malade des médicaments consistant en infusions de plantes ou en pommades

qu'il apportait dans de jolis flacons en verre, et lorsque Dieu guérissait le malade, le médecin se faisait payer le reste de la somme fixée.

Si, au contraire, le malade mourrait, le médecin réclamait aux héritiers le reste de la somme ainsi que le prix des médicaments ; il répondait aux observations qu'on pouvait lui faire qu'il n'avait pas garanti la vie du malade et que le médecin ne pouvait pas empêcher les hommes de mourir, ni augmenter le nombre de leurs jours.

Il y avait des médecins qui gagnaient ainsi dix talaris par jour.

A la même époque le Pacha résolut de creuser un canal profond pouvant porter des barques chargées. Ce canal devait partir de l'endroit où commence le canal Achrafia près de Rahmania et se terminer à Alexandrie dans un bassin profond que l'on devait également creuser.

Pour mettre cette idée à exécution, il ordonna à tous les cheikhs des villages de fournir pour le travail cent mille hommes qui devaient être payés de leurs peines et il commanda aux forgerons de lui fabriquer cinquante mille pioches et pelles.

On se mit à exécuter tous ces ordres et les paysans commencèrent à se rendre à l'endroit désigné pour leur réunion, sans savoir combien de temps ils devaient y rester.

Mois de Radjab.

Ce mois commença le dimanche.

Le lundi 2, correspondant au 12 du mois copte de Bachans et au 7 du mois grec de mai, le temps changea, environ une heure avant le coucher du soleil. De forts nuages enveloppèrent la ville et le tonnerre se fit entendre. Après le coucher du soleil la pluie tomba et le temps s'éclaircit.

Je note ici ce fait pour deux raisons : La première, c'est qu'il s'est produit à une autre saison que celle où il devait se produire, c'est-à-dire qu'il est extraordinaire ; la deuxième, c'est que de tels événements sont quelquefois nécessaires au public ignorant pour marquer les dates. Les gens du peuple, en effet, ne comptent point par mois ou par années ; mais ils se basent sur des phénomènes célestes ou terrestre, surtout si ces phénomènes ce sont produits en dehors des conditions normales, sur une bataille, sur une épidémie, sur la mort d'un émir ou d'un grand personnage. C'est ainsi que si vous demandez à l'un d'eux son âge, l'âge de son fils ou celui de sa fille, la date de la mort de son père ou celle de l'année de sa majorité, cet homme vous répondra que c'était tant de jours après tel événement, sans pouvoir vous indiquer l'année ou le jour, surtout, si un certain temps s'est déjà écoulé depuis cet événement.

Ces difficultés se présentent souvent dans les questions soumises au juge telles que les contestations sur le droit de la mère de garder son fils mineur, sur la pension alimentaire due à la femme, sur le temps que celle-ci doit laisser écouler avant de se remarier, sur la durée d'une absence, etc.

Il arrive quelquefois que tous les témoins ou que les parties soient d'accord pour déclarer que tel enfant est né le jour où les grandes pluies ont démoli les cimetières, ou bien le jour de la mort de tel émir, ou bien le jour de telle bataille, et que la contestation ne roule que sur la date exacte du fait lui-même. C'est alors que l'on doit avoir recours à la personne qui a pu noter la date de ce fait.

Il est vrai que l'on se moque quelquefois des personnes qui passent leur temps à noter de pareils événements, mais ces moqueurs sont habitués à négliger la science que nos ancêtres respectaient et à n'en prendre que ce qu'il faut pour gagner leur pain.

Si on n'écrivait pas les nouvelles, nous ne connaîtrions rien

de l'histoire des temps passés. Dieu même a dit dans son livre saint : « Je vous ai raconté sur les prophètes passés des choses qui affirmeront votre foi. »

Le 10, des courriers arrivant du Hedjaz, annoncèrent l'arrivée d'Ibrahim pacha à Matan : « En cet endroit, dirent-ils, il trouva les Wahabites, les battit et en tua un très grand nombre. Il fit des prisonniers et s'empara de nombreuses tentes et de deux canons. » On tira des coups de canon en signe de réjouissance.

Le mercredi 18, le Pacha, accompagné de Sayed Mohammed el Mahrouki, partit pour Suez afin de recevoir ses navires qui devaient arriver des Indes chargés de marchandises.

Mois de Chaban.

Ce mois commença le lundi.

Le premier de ce mois, le Pacha revint de Suez. On prépara des magasins pour y déposer les marchandises qui devaient arriver. Ces marchandises devaient être distribuées aux négociants moyennant le prix qui serait fixé par le Pacha.

A la même date on apprit l'arrivée de Djeddah de navires dans lesquels il y avait trois éléphants.

A la même époque le Pacha résolut d'activer les travaux du canal qui devait relier le Nil à Alexandrie. Il décida que ce canal aurait 10 kassabas de largeur et une profondeur de 4 kassabas.

Il donna ordre à tous les kachefs des provinces de réunir des hommes pour le travail, à raison de un travailleur par dix habitants.

Il fit réunir les paniers pour le transport des terres et les pioches pour le creusement.

Il décida que chaque homme recevrait une somme de 15 piastres pour ses frais de voyage et un salaire de 30 paras par journée de travail.

Toute cette réquisition d'hommes se faisait au moment où les paysans avaient à récolter le blé et à ensemencer le maïs qui font leur principale nourriture. Ils se mirent cependant à se préparer au départ et à acheter des outres pour le transport de l'eau, car les terres où devait passer le canal étaient sèches et l'eau que l'on pouvait se procurer en y creusant des puits était salée.

Des élèves de l'école polytechnique, sous la conduite de leurs maîtres, furent envoyés sur les lieux, et après avoir pris leurs mesures ils constatèrent que la distance entre l'embouchure du canal Achrafia, à Rahmania et la colonne Pompée à Alexandrie était de 26,000 kassabas tandis que la distance entre l'ancien canal connu sous le nom de Nasria, situé à Atf près de la ville de Foua et la même colonne était moindre de plus de 5,000 kassabas. Sur ces constatations on décida que l'embouchure du canal serait placée à Atf.

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire vers le milieu du mois copte de Baouna, les eaux du Nil commencèrent à s'élever avec rapidité. Elles inondèrent les plantations de pastèques, de melons et de concombres qui se trouvaient situées sur les berges. On dut à cause de cela renvoyer l'exécution du projet concernant le nouveau canal jusqu'à l'époque de la baisse des eaux et on se fit restituer par les paysans les sommes qu'on leur avait avancées pour leurs frais de voyage, chose qui les contenta beaucoup.

Les ingénieurs revinrent au Caire le 18 du mois de Chaban et dessinèrent le projet du Canal sur de grandes feuilles de papier afin que le Pacha pût l'examiner par lui-même.

Celui-ci avait déjà déboursé 4,000 bourses pour le projet dont nous parlons.

Pendant ce même mois, Ibrahim Aga, aga de la Porte, fut chargé de faire un compte des sommes que les charges et les impôts nouvellement établis devaient produire au Trésor. Ce travail avait été ordonné pour contrôler les concessionnaires et les percepteurs, et pour s'assurer qu'ils n'étaient coupables d'aucun détournement.

Pendant ce même mois, 200 Arméniens environ arrivèrent de Turquie. C'étaient des ouvriers, des maçons, des charpentiers, des forgerons, etc.

Pendant ce mois encore, le Pacha s'occupa avec activité de la construction de deux quais au nord de la ville de Rosette à droite et à gauche de l'embouchure du Nil. Cet ouvrage de maçonnerie devait préserver le point du fleuve de l'ensablement à l'époque des basses eaux. Ce travail fut terminé pendant le courant de ce mois et on peut dire que c'est un des travaux les plus utiles qu'un roi puisse entreprendre.

Le 20 de ce mois, on pendit un homme à la porte de Zoueila pour avoir échangé de la monnaie à un prix supérieur au taux officiel et on lui attacha au nez un talari de France. Et cependant le taux officiel du change des monnaies était continuellement et ouvertement dépassé dans les échanges et les transactions.

Pendant ce jour l'inspecteur des poids et mesures fit trouer le nez à plusieurs bouchers et il y attacha des morceaux de viande. Il avait pensé devoir leur infliger cette punition parce qu'ils avaient dépassé le prix officiel auquel ils devaient vendre leur viande. Ces gens-là, en effet, n'exposaient dans leurs bou-

tiques, pour être vendues au prix ordonné, que les viandes de mauvaise qualité. Ils gardaient au contraire les viandes de bonne qualité et il les vendaient en cachette au prix qu'ils exigeaient.

Le jeudi 25, on amena de Suez trois éléphants dont l'un était de taille moyenne et les deux autres de petite taille. On les fit entrer par la porte de la Victoire, et après leur avoir fait traverser la ville on les conduisit à Karamidan.

Une foule énorme alla voir les animaux et se pressa dans les rues pour les voir passer.

Le plus grand éléphant portait un palanquin en bois.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença le mardi.

La veille de ce jour, au soir, le mohtasseb et les chefs des corporations se réunirent pour constater le lever de la lune de ce mois.

Ils firent cette constatation malgré la difficulté qu'elle présenta ce soir-là.

Le mardi matin, Othman aga el Wardani fut révoqué de ses fonctions de mohtasseb et remplacé par Moustapha Kachif Kourd. Le Pacha avait pris cette mesure parce qu'il avait su qu'Othman aga n'était ni obéi ni respecté, ni craint des marchands de la ville. « Je suis parvenu, a-t-il dit dans une réunion intime, à me faire obéir par tous les habitants de toutes les provinces et à me faire craindre par les bédouins et les bandits ; et cependant, je ne parviens pas à corriger les gens des marchés du Caire, malgré les mauvais traitements et les peines que les mohtassebs leur infligent. Il est donc nécessaire que je nomme un mohtasseb sévère et sans pitié ».

Le nouvel inspecteur du marché, muni de pleins pouvoirs, suivi de cavaliers et précédé d'un porteur de balance et de gens portant des fouets, se mit dès le jour de sa nomination à parcourir les marchés et à maltraiter les marchands sans aucune raison. Il leur faisait quelquefois couper une partie de l'oreille.

Les marchands, effrayés, fermèrent leurs boutiques, mais il n'y fit aucune attention. Sa cruauté augmenta. Il continua à parcourir les marchés pendant le jour et pendant la nuit, ne dormant qu'un instant sur la devanture d'une boutique lorsqu'il était accablé de sommeil.

Il se mit à rechercher le beurre et le fromage qui pouvaient être conservés dans les dépôts, et lorsqu'il en trouvait, il en payait le prix au propriétaire selon le tarif officiel. Il distribuait ensuite ce beurre aux marchands et il les autorisait à le vendre au public avec un bénéfice de un ou de deux paras par rotoli. Ces recherches lui firent trouver à Boulac et au Vieux-Caire de grandes quantités de beurre en possession des soldats qui, comme nous l'avons dit, attendaient les paysans à leur entrée en ville, leur prenaient le beurre qu'ils venaient y apporter, d'après le tarif officiel, c'est-à-dire à 24 paras le rotoli, et le revendaient à un prix bien plus élevé. Il s'empara de ce beurre par la force, comme aussi il s'empara une fois de 350 vases pleins de beurre qu'il trouva à Boulac en possession d'un des chefs de l'armée. Celui-ci ayant réclamé contre ses agissements, Moustapha kachif lui répondit qu'il devait se contenter du traitement et des provisions qu'il recevait de l'Etat sans se mettre à faire le commerce et à spéculer sur les objets nécessaires à la vie des habitants.

Il payait tous les beurres au prix de la taxe officielle et il les faisait transporter à dos de chameau dans des dépôts qu'il avait préparés pour les conserver près de Bab-el-Fetouh.

Les agissements et les sévérités dont nous parlons obligèrent les marchands du Caire à rouvrir leurs boutiques et à exposer leurs marchandises, car ils avaient grand, peur du mohtasseb.

Vers le milieu de Ramadan on apporta de Dongola au Caire le cadavre d'Ibrahim bey El Kébir.

Lorsque ce bey mourut, sa veuve obtint du Pacha la permission d'envoyer chercher son cadavre par une femme nommée Nefissa. Mohammed Aly accorda cette permission et j'ai même appris qu'il donna à Nefissa 10 bourses pour ses frais et des lettres de recommandation pour tous les gouverneurs des provinces de la Haute-Egypte.

Nefissa partit et ramena le corps six mois après la mort d'Ibrahim. Le cadavre s'était desséché, car Ibrahim bey était fort maigre. On l'enterra, après les cérémonies habituelles, dans le petit cimetière, près du corps de son fils Morzouk bey.

Le mercredi 16, au soir, le mohtasseb fit appeler Haggag qui était marchand de légumes près de la place Roumalia et le fit pendre à la sixième heure de la nuit dans le quartier Gamalia près de la fontaine voisine de la rue Mabiada. Le corps du supplicié resta exposé pendant vingt-quatre heures ; ensuite ses parents purent l'emporter et l'inhumer.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de Haggag lorsque nous avons raconté l'affaire de Korchid pacha et en d'autres circonstances également. C'était un homme de haute taille, très courageux, très généreux et très serviable. Il était chef de la corporation des marchands de légumes et il jouissait dans son quartier d'un très grand prestige. Ce fut lui qui, au moment de la révolution, fit construire la grande porte située au bout de la place de Roumeila, près du magasin du blé. Après s'être caché plusieurs fois, il s'unit à Elfi, et vint ensuite au Caire en vertu d'un *aman* qui lui fut accordé. Depuis lors il vécut tranquillement, et s'il fut pendu ce n'est pas pour avoir commis un crime, mais bien pour des raisons de vengeance personnelle dont la cause datait déjà de loin.

Le lundi 28, correspondant au 6 du mois copte de Missra, le Nil atteignit la hauteur voulue et le lendemain, mardi, on coupa la digue du Khalig en présence du lieutenant du Pacha, du grand juge et d'autres personnages. On ne fit cependant aucune des réjouissances publiques que l'on avait l'habitude de faire à la même occasion dans les années précédentes.

Le mohtasseb continuait à parcourir les marchés nuit et jour et à punir les marchands en leur faisant couper une partie de l'oreille ou en les faisant bâtonner. Quelquefois il faisait asseoir certains pâtissiers sur le plateau brûlant dont ils se servaient pour cuire leurs gâteaux.

Il ordonna à tous les marchands de balayer leurs marchés et de les arroser d'eau. Chaque maison devait avoir une lanterne à la porte et les marchands devaient aussi en mettre une pour trois boutiques.

Vers la fin de la nuit il se rendait à Boulac, attendait les marchands qui y apportaient les pastèques et les melons et les obligeait à payer les impôts qu'ils devaient pour l'entrée de ces fruits. Il leur ordonnait ensuite de se rendre aux endroits de la ville qu'il leur indiquait et de ne rien vendre avant son arrivée ou celle d'un agent envoyé par lui. Il faisait après cela sa tournée, comptait le nombre de pastèques ou de melons que chaque marchand mettait en vente, fixait le prix auquel ces objets devaient être vendus et laissait un de ses agents auprès du marchand pour surveiller la vente.

Lorsqu'à la fin de la journée le marchand avait gagné une dizaine de piastres, il lui faisait remarquer que ce gain devait lui suffire, qu'il devait s'en contenter sans chercher à vendre plus cher.

Tout le beurre que les cultivateurs apportaient au Caire était retenu par lui. Il le leur payait à raison de 24 paras le rotoli

et le donnait aux marchands à raison de 26 paras. Ceux-ci pouvaient le vendre 28 paras. De cette manière il devint facile à la population de se procurer cette denrée. Il retenait également aux mêmes conditions une partie du beurre, des poulets et des pastèques qui arrivaient à l'adresse des particuliers, même des hauts dignitaires du Gouvernement et même du Chef de l'Etat, car celui-ci lui avait permis d'agir ainsi.

Il arriva peu à peu à s'occuper des marchandises des négociants et il leur demanda des états indiquant le prix de revient de leurs marchandises. Cette mesure impatienta les personnes qui en étaient l'objet, car elles n'y avaient pas été habituées par les précédents mohtassebs. La fonction de mohtasseb n'était en effet, autrefois, qu'une fonction judiciaire. Le titulaire avait la juridiction sur toutes choses et devait connaître toutes les sciences ainsi que la loi et la justice. Il avait le devoir d'examiner les personnes qui se consacraient à l'enseignement des sciences et de les empêcher d'exercer cette profession s'il les reconnaissait insuffisantes, il avait le même droit quant aux médecins, aux chirurgiens, aux vétérinaires, aux professeurs de natation, etc., etc. ; il devait veiller sur le chargement des barques, sur la charge des animaux de somme, sur la contenance des outres d'eau et sur bien d'autres choses qu'il serait trop long de détailler ici. Ces attributions du Mohtasseb forment l'objet d'un ouvrage du cheikh Ebn el Refha.

Toutes les fonctions seraient faciles à exercer si la justice régnait, si le monopole n'existait pas, si le Chef de l'État n'était pas cupide et n'enviait pas le bien d'autrui. On raconte que Rachid demanda un jour à Leisse-ben-Saad ce qu'il fallait pour améliorer la situation de l'Egypte, et que ce dernier lui répondit : « Le bien-être de notre pays et de son agriculture vient du Nil ; quant au bien-être du peuple, je dois vous dire que si l'eau sort malpropre de sa source, elle doit toujours rester malpropre ».

Vers la fin du mois de Ramadan, le mohtasseb augmenta encore les maux qu'il faisait subir; il envoya son crieur au Vieux-Caire pour ordonner aux chrétiens arméniens, grecs et syriens de quitter les maisons qu'ils avaient construites sur le bord du Nil, qu'ils avaient embellies pour leur propre habitation, et de reprendre leur ancien costume, c'est-à-dire le turban bleu, de ne plus monter à cheval ou à mulet et de ne plus prendre de musulmans à leur service. Cette mesure obligea les chefs des chrétiens à se plaindre au Pacha qui les traitait avec bienveillance, car ils étaient devenus ses amis et causaient toujours avec lui.

Le mohtasseb fit ordonner aussi par son crieur, à toutes les personnes qui se rasaient la barbe de la laisser croître. Cette mesure indisposa les soldats et la plupart des Turcs car ils étaient habitués à se raser, même lorsqu'ils avançaient en âge, et ils pensaient que le contraire était une vilaine chose.

D'autre part, Sayed Mohammed el Mahrouki se trouvait indisposé contre le mohtasseb, car celui-ci se mêlait des affaires du quartier de Ghouriah qui était sous sa seule juridiction.

Sur ces entrefaites, une certaine quantité de beurre étant arrivée à Boulac à l'adresse d'Abedine bey, celui-ci envoya un de ses serviteurs pour la transporter dans sa maison; mais le mohtasseb ayant appris ce fait s'empara du beurre. Abedine bey fit reprendre de force, par ses soldats, le beurre au mohtasseb.

Une autre fois, le mohtasseb, ayant fait battre très sévèrement un des soldats d'Abedine bey, la colère de celui-ci augmenta à tel point qu'il se rendit auprès du lieutenant du Pacha et lui porta plainte. Le Katkhoda, qui avait reçu d'autres plaintes en fort grand nombre, rapporta la chose à Mohammed Aly et celui-ci le chargea d'ordonner au mohtasseb de cesser ces agissements. En exécution de ce mandat, il le fit venir, le blâma, et lui dit qu'il ne devait avoir de juridiction que sur les marchands et les personnes qui se trouvaient sous l'autorité de ses prédéces-

seurs, et qu'il ne devait plus se servir que du fouet pour infliger les punitions.

Mois de Chawal.

Ce mois commença le jeudi.

Le mohtasseb ne circula pas dans la ville pendant les jours de la fête et ce fait donna à croire aux marchands qu'il avait été révoqué. Cela les rendit fort joyeux. Ils cachèrent les denrées qu'ils vendaient, pour les mettre en vente plus tard à des prix plus élevés. Quelques-uns d'entre eux fermèrent leurs boutiques et se rendirent à la campagne. Ils se donnèrent des festins.

Le 4 de ce mois, on pendit, dans des endroits différents de la ville, plusieurs individus accusés de vol et de fabrication de fausse monnaie. Ces personnes avaient été mises en prison pendant le mois de Ramadan.

Ce jour-là, le mohtasseb ne descendit pas non plus au marché, mais il se fit remplacer par son trésorier. Il descendit lui-même plus tard, mais sa tenue n'était pas aussi prétentieuse que par le passé, car ses ordres ne devaient plus atteindre les chrétiens et ne pouvaient plus être aussi sévères contre les autres personnes.

Le samedi 6, on descendit de la citadelle le tapis qui devait être envoyé à la Mecque pour couvrir le tombeau du Prophète et on le porta à la mosquée de Hussein.

Le samedi 17, on sortit le tapis sacré et l'émir de la caravane sortit en dehors de Bab el Nasr.

De nombreux pèlerins moghrabins arrivèrent sur la rive occidentale du Nil et à Boulac, et se mirent à acheter des moutons, à les égorger et à en vendre la chair à Boulac sans la peser. Plusieurs personnes qui achetèrent de la viande à ces pèlerins furent victimes de leur fraude et payèrent double, mais on était obligé d'avoir recours à eux, car les viandes que les bouchers fournissaient au public et qu'ils retiraient de l'abattoir du Pacha étaient de bien mauvaise qualité et provenaient de bêtes amaigries par le voyage et le manque de nourriture. Il y en avait même qui étaient distribuées aux bouchers pour être vendues au public après être mortes de mort naturelle, quelques-unes même étaient déjà en état de putréfaction. Des querelles s'élevaient entre ces pèlerins mograbins et des soldats et elles ne se terminaient jamais sans qu'il y eût des morts ou des blessés. Malgré cela, le Pacha et ses fonctionnaires faisaient semblant de ne rien savoir, car il avaient peur d'augmenter la discorde. Les pèlerins finirent par partir.

A cette époque, la caravane marocaine dont faisaient partie les deux fils du Sultan et leur suite, arriva. Mohammed Aly mit Sayed Mohammed el Mahrouki à la disposition des fils du Sultan et leur donna une large hospitalité dans une maison située près de la mosquée de Hussein. De leur côté ils lui offrirent des présents parmi lesquels il y avait plusieurs mulets, des burnous en soie et autres objets.

Le 28, la caravane égyptienne se rendant au pèlerinage partit de Birket. Elle comprenait un très grand nombre de pèlerins de toutes les nationalités, turcs, tartares, bosniotes, albanais et paysans ; mais plusieurs d'entre ces pèlerins durent retourner de Suez au Caire, faute de navires suffisants pour les conduire au Hedjaz. Cela ne fit qu'aumenter le nombre des personnes qui se pressaient dans les rues de cette ville et qui

formaient une foule composée de soldats, de paysans, de personnes du bas peuple, de voyageurs, de Syriens, de Grecs, d'Arméniens auxquels il faut ajouter les druzes, les *metawla* et les *nousseiria* que le Pacha fait venir de leur pays pour l'éducation des vers à soie et les travaux qu'il faisait dans le Wadi de la province de Charkieh. Toute cette foule rendait bien difficile la circulation dans les rues et dans les ruelles, surtout à cause du grand nombre de cavaliers, d'ânes et de chameaux portant les matériaux et les pierres nécessaires aux constructions du Pacha.

Ajoutez à tout cela l'inconvénient et l'ennui qui résultaient de la présence d'un grand nombre de chiens errants par bandes de cinquante environ et qui ne cessaient d'aboyer contre les passants, surtout pendant la nuit, et de se quereller entre eux. Les Français avaient bien agi en détruisant tous ces animaux, car ils avaient constaté qu'ils étaient inutiles et qu'ils ne servaient qu'à faire du bruit et à aboyer surtout contre eux, parce qu'ils étaient étrangers. Un jour donc ils les firent empoisonner tous et le lendemain on les trouva morts dans les rues ; les enfants attachèrent leurs cadavres à des cordes et les traînèrent à la campagne. Par ce moyen nous fûmes débarrassés de ces chiens, ce qui était pour nous un grand repos. Que Dieu, par sa bonté, soulage nos peines dans ce monde et dans l'autre !

Mois de Zilkadé.

Le mercredi 6 au soir, la caravane des pèlerins marocains partit de Hassoua.

Vers la fin du mois, les cheikhs d'El Azhar reçurent l'ordre de lire le livre véridique de Bokhari. Ils se réunirent à cet effet ainsi que les étudiants de cette université et se distribuèrent des cahiers de ce livre qu'ils devaient lire dans l'espace de deux heures à partir du lever du soleil.

Ils continuèrent pendant cinq jours à faire cette lecture afin que Dieu accordât la victoire à Ibrahim pacha sur les Wahabites. Depuis longtemps, en effet, on ne recevait plus de ses nouvelles, ce qui inquiétait beaucoup son père.

Une fois la lecture terminée, on distribua une somme de 20 bourses aux personnes qui l'avaient faite et aux enfants des écoles.

Mois de Zilhodjeh.

Ce mois commença le dimanche.

Le 4 de ce mois, on fit pendre cinq individus accusés de vol.

Le même jour, on envoya à Constantinople les trois éléphants ainsi que des présents consistant en trois selles en or (dont une enrichie de pierres précieuses), en chevaux, en monnaie, en étoffes des Indes, en sucre et en riz.

Le même jour, on amena au Caire un quatrième éléphant de grande taille et après lui avoir fait traverser la ville on le conduisit dans la cour de la maison de Sayed el Mahrouki et ensuite à la Topkhané, c'est-à-dire à la fabrique de canons située à la Citadelle.

Avec l'éléphant était venu un homme qui prétendait connaître la médecine. Il avait un livre écrit en caractères très menus qu'il prétendait avoir copié lui-même. Ce volume, aussi gros qu'un coussin, contenait la copie des six livres du Hadith. Cet homme descendit dans la maison de Sayed Mohammed el Mahrouki et composa pour son hôte une pâte fortifiante, pour laquelle il lui fit dépenser une très grosse somme d'argent, ainsi que du collyre en poudre. Il fit également d'autres compositions pour d'autres personnes, mais tous ces médicaments ne devaient, d'après lui,

produire leur effet que dans deux mois pour les uns, trois ou six mois pour les autres.

Après avoir passé quelques jours au Caire, cet homme partit pour la ville de Sanaa[1].

Le mardi 10, jour de la fête de Baïram, il n'y avait pas sur le marché autant d'animaux de boucherie que les années précédentes. Ces années-là, en effet, les animaux que les paysans amenaient de la campagne remplissaient les rues, les okelles et la place de Roumeila ; cette année, au contraire, il n'y en eut que très peu qui arrivèrent deux jours avant la fête et qui furent vendus à des prix élevés. Les bouchers mêmes n'égorgèrent que peu d'animaux.

Il faut ici noter que toutes les peaux des animaux égorgés devaient revenir au Gouvernement qui les payait à des prix excessivement bas.

Nous aurions fini de raconter les événements qui ce sont succédé cette année, si nous n'avions encore à parler des trois faits suivants :

1° Le monopole de tous les métiers à tisser de l'Egypte, soit que sur ces métiers on tissât de la soie, de la laine, du coton, du chanvre ou des nattes en paille. Des ordres furent envoyés dans tout le pays, depuis Alexandrie et Damiette jusqu'au sud de la Haute-Egypte et du Fayoum, de faire le dénombrement de ces métiers. Les renseignements devaient être centralisés dans un divan qui serait tenu tantôt dans la maison de Mahmoud bey el Khazendar et tantôt dans la maison de Sayed Mohammed el Mahrouki, et toujours en présence de ces deux personnages et de Moallem Gali.

[1] Sanaa est une ville du Yémen.

. Ce fut Moallem Youssef Kenaan, le syrien, et Moallem Mansour Abou Sarbayann, le copte, qui organisèrent cette administration. Des écrivains et des agents se rendaient dans toutes les villes et les villages et comptaient toutes les pièces d'étoffes qui s'y tissaient. Aussitôt que le tissage de ces pièces était terminé, ils les prenaient, en payaient le prix au taux fixé par l'administration et les revendaient aux marchands à un prix plus élevé, après avoir apposé la marque du Gouvernement aux deux bouts de la pièce.

Si après cela on trouvait chez une personne quelconque une pièce non marquée, on s'en emparait et on punissait le coupable de peines corporelles et pécuniaires afin qu'il ne commît plus de fraudes et afin aussi que cette punition servît d'exemple.

Un des cheikhs de chaque village était chargé par l'administration de faire le dénombrement de tous les métiers et de tous les tisseurs de son village et d'engager ceux qui étaient inoccupés à se mettre au travail. L'administration donnait de l'argent à ces cheikhs et ceux-ci le confiaient à des personnes qu'ils chargeaient de parcourir le pays pour acheter le chanvre que les femmes avaient filé. Ce chanvre était apporté aux tisseurs.

Quant aux pièces d'étoffes elles étaient toutes réunies dans certains endroits tels que Khan Abou Takia et Khan el Galad, et vendues à des prix tellement exagérés que la pièce de cotonnade qui se vendait d'abord 100 paras atteignit le prix de 300 paras environ. La pièce de grosse toile, qui se vendait moins de 200 paras, atteignit 600 paras.

L'établissement du monopole sur les étoffes tissées en Egypte fut une mesure bien mauvaise, car le mal qu'elle produisit atteignit en même temps le riche et le pauvre ; mais tout dépend de la volonté de Dieu.

2° La démolition par ordre du Pacha du château situé au

quartier de Assar et sa reconstruction d'après le style grec admis depuis peu de temps dans les constructions de la ville du Caire. Tout ce travail fut fait en peu de jours.

Le Pacha ayant passé deux nuits dans ce palais avait remarqué que l'air y était bon, il en ordonna la démolition et la reconstruction. Lorsque le palais fut achevé il le fit embellir et meubler et y vint de temps en temps avec des concubines et de jeunes garçons, comme il allait aux châteaux de Djizah, de Choubrah, de l'Ezbékieh, de la Citadelle et dans les palais de ses enfants et de ses gendres.

3° Quelques Anglais voulurent voir les célèbres Pyramides situées à Djizah, à l'ouest de l'ancienne ville de Fostah, car il est dans la nature de ces gens de chercher à se rendre compte des choses curieuses et de les étudier. Ils viennent voir chez nous les antiquités célèbres, les dessins et les sculptures qui se trouvent dans les grottes de la Haute-Egypte, et ils dépensent à cet effet des sommes d'argent très importantes. Ils sont allés jusqu'à la dernière limite de la Haute-Egypte et ils en ont rapporté des blocs de pierre sur lesquels se voient des dessins et des sculptures, ainsi que des tombeaux en marbre blanc dans lesquels se trouvent des cadavres bien conservés grâce à des baumes qui les empêchent de se détruire. Sur chacun de ces tombeaux se trouve gravé le portrait exact de la personne qui y était ensevelie.

Ces Anglais ont rapporté aussi de leur voyage six statues en pierre bleue très dure représentant des personnes assises sur des chaises, leurs mains sur leurs genoux et tenant chacune à la main gauche un objet semblable à une clef. Chacune de ces statues formait avec sa chaise un seul bloc plus haut qu'un homme de grande taille.

Toutes ces statues étaient semblables et on eût dit qu'elles avaient été moulées dans la même forme. Les figures qu'elles

représentaient ressemblaient à des nègres assez laids. Elles étaient tellement lourdes qu'il fallait plusieurs portefaix réunis pour en déplacer une.

Parmi les objets rapportés se trouvait aussi une statue en marbre blanc représentant une belle personne, ainsi qu'une très grosse tête de divinité. Ce dernier morceau fut transporté au Caire, dans une barque qui fut frétée à raison de 16 bourses. Tous ces objets furent envoyés en Angleterre pour être vendus à des prix plusieurs fois supérieurs aux sommes qu'ils avaient coûté, car les Anglais font aussi le commerce de curiosités. Lorsque j'ai appris l'arrivée de ces objets antiques, je suis allé les voir en compagnie de mon fils cheikh Moustapha Baker el Saati et de Monseigneur Ibrahim el Mahdi el Englizi. Ils se trouvaient dans la maison d'un consul située à Darb-el-Barabra, près de Kom el cheikh Salama, à l'Ezbékieh. J'ai été très étonné de la ressemblance de ces objets et de la finesse de leur travail et surtout de leur conservation à travers un nombre de siècles que Dieu seul connaît.

Les mêmes Anglais ayant voulu étudier les Pyramides, obtinrent la permission du Pacha et allèrent s'y installer sous une tente. Ils firent venir des ouvriers et après avoir déblayé la grande quantité de poussière, d'excréments de chauves-souris et d'autres immondices qui en obstruaient l'entrée, ils pénétrèrent dans l'intérieur et nous apprîmes qu'ils étaient arrivés à une chambre carrée construite en pierre de taille.

Ils firent aussi déblayer le sable qui entoure la grande tête en pierre située près des Pyramides et qu'on appelle le *sphinx*, et ils purent, par ce moyen, constater que cette tête faisait partie d'un corps entier taillé dans un seul bloc de pierre. Ce corps est allongé comme s'il était couché sur le ventre et tient la tête élevée. C'est pourquoi cette dernière seule peut se voir tandis que le reste du corps est couvert de sable. Le sphinx tenait entre ses bras, allongés devant lui, une espèce de caisse rec-

tangulaire en pierre rouge recouverte de gravures et portant une statue en pierre représentant un lion de la grandeur d'un chien et peinte en rouge et en blanc. Cette dernière statue fut emportée et déposée dans la maison du consul où j'ai pu la voir.

On mesura la hauteur du sphinx depuis la poitrine jusqu'à la tête et on trouva qu'elle était de 32 pics. Cette partie représente le quart de l'élévation totale du corps.

Les Anglais restèrent aux Pyramides quatre mois environ.

NÉCROLOGIE.

Quant aux personnages de distinction décédés pendant le cours de cette année, nous pouvons citer :

1° Le grand savant, l'homme de bien, l'auteur de célèbres ouvrages, le cheikh des savants et le plus grand des hommes intelligents, celui qui connaissait toutes les sciences intellectuelles, morales et transmises par tradition, celui après lequel il n'y aura plus de savants en Égypte, celui qui a tiré les conséquences des règles de la science, celui qui a découvert de magnifiques perles dans les sciences intellectuelles et transmises, le professeur cheikh Mohammed ebn Mohammed, ebn Ahmed, ebn Abdel Kader, ebn Abdel Aziz, ebn Mohamed el Senbaoui el Molki el Azhari, connu sous le nom d'Emir. Ce surnom fut donné à son grand-père et fut transmis aux membres de cette famille parce qu'elle possédait un gouvernement d'Émir dans la Haute-Égypte.

Cheikh el Émir m'apprit que sa famille était d'origine algérienne et que son père étant venu en Égypte il descendit chez Sayed Abou el Tahsis ; qu'ayant obtenu ensuite la concession

d'une terre dans le village de Sanboul il alla y fixer sa résidence. Ce fut dans ce village qu'il naquit lui-même pendant le mois de Zilhodjeh 1154.

A l'âge de neuf ans, il vint au Caire avec ses parents et il se mit, sous la direction du cheikh El Menayar, à se perfectionner dans la lecture du Coran d'après les méthodes indiquées par les livres Chatbia et Dourra [1]. Voulant s'initier à la science, il commença par apprendre la grammaire et suivit ensuite le cours de Sidi Aly ben el Arabi el Sakat sur le livre véridique de *Bokhari* et sur le livre de *Chiffa* [2], il suivit aussi les cours des plus célèbres professeurs de son temps et surtout celui du cheikh El Saïdi sur le droit, et tous les cours où on s'occupait des sciences intellectuelles. Il suivit les leçons de Sayed el Beleidi sur le commentaire de Saad sur l'unité de Dieu et sur le livre du cheikh El Naouaoui comprenant 40 hadiz choisis. Il suivit aussi un cours sur le *Mouata* [3] que fit l'astre du Mogreb, le savant cheikh Mohammed el Taoudi ebn Soouda, pendant l'année qu'il passa à la mosquée d'El Azhar lors de son pèlerinage. Il suivit aussi pendant deux années le cours de mon père Hassan el Djabarti et il apprit avec lui et avec son élève, cheikh Mohammed ben Ismaïl el Naffaraoui, le droit Hanafite, la cosmographie, la géométrie, l'astronomie, la philosophie et la science qui consiste à écrire des papiers qui procurent à ceux qui les portent la réalisation de leurs désirs. Il suivit aussi le cours de cheikh Youssef el Hefni sur la littérature et sur le commentaire de la poésie Banat Saad [4]. Il reçut aussi quelques leçons du cheikh Mohamed el Hefni sur le *Gameh-el-Saghir* [5],

[1] Le livre Chatbia indique sept manières de lire le Coran, et le livre Dourra en indique trois autres.

[2] Le *Chiffa* est une histoire de la vie du Prophète.

[3] Livre fait par Imam ebn Malek sur le Hadiz.

[4] Cette poésie, qui commence par ces mots, fait l'éloge du Prophète.

[5] C'est un livre qui contient par lettre alphabétique tous les préceptes du Hadiz.

les *Chamayel*[1] et *El Negm el Ghaïti fil Moouled*[2]. Il suivit aussi le cours du cheikh Ahmed el Gaouhari sur le commentaire de la Jouhaned[3] du cheikh Abdel Salam. Il apprit avec lui le *mousalsal* et les prières de Chazlia conservées par tradition depuis Monseigneur Abdalla el Chérif. Il reçut ensuite un diplôme du cheikh El Mallaoui, qui vers la fin de sa vie et pendant qu'il gardait sa maison lui apprit différentes choses.

Cheikh El Emir se mit après cela à donner des leçons, du vivant même de ses maîtres. Après la mort de ces derniers sa réputation grandit beaucoup et arriva à son pays d'origine. Le Sultan de ce pays lui envoyait annuellement des cadeaux. Un grand nombre d'étudiants suivirent ses cours.

Il alla à Constantinople pour terminer quelques affaires, et pendant le séjour qu'il y fit, il donna des leçons qui furent suivies et appréciées par les savants de cette ville, qui lui donnèrent des Agazas d'enseigner certains livres, et à qui il en donna lui-même.

Cheikh El Emir est l'auteur de plusieurs ouvrages bien écrits et très utiles aux étudiants. Je puis citer le *Magmouh*, livre dans lequel il réunit les solutions les plus admises des controverses du droit de son rite, ainsi que le beau commentaire de ce livre. Ces deux livres furent très appréciés par cheikh El Edoui qui y avait lui-même recours lorsqu'il avait des doutes sur un point de son enseignement. Je dois citer aussi son commentaire du livre élémentaire du *Kalil*[4], des notes sur le *Mogui*[5], d'ebn Hicham, ses notes sur le *Mohtassar*[6], du cheikh Abdel

[1] C'est un livre qui traite des qualités du Prophète.
[2] C'est un livre qui traite de l'histoire de la naissance du Prophète.
[3] Poésie sur l'unité de Dieu.
[4] L'ouvrage le plus célèbre de droit Malékite.
[5] Grand ouvrage sur les règles de la langue arabe.
[6] Ouvrage de droit Malékite.

Baki, ses notes sur le *Gohara*[1], du cheikh Abdel Salam, ses notes sur le commentaire *Chezour*[2], par ibn Hicham, ses notes sur l'*Azharia*[3], ses notes sur le commentaire de Chauhouri sur la *Tahabia*[4], ses notes sur l'histoire de l'ascension du Prophète et ses notes sur le commentaire de Malaoui sur la *Samarkanidia*[5]. Je ne dois pas oublier son ouvrage intitulé *Matlah-el Nayerein finna ietallah bel Kodratein*[6], son ouvrage intitulé *Ithaf-el-Ens fi el Fark ben Esm el Ghens oualam el Ghens*[7], son ouvrage intitulé *Rafh-el-Talbis Aunna Youssal bihr ebn Hamis*[8], son ouvrage *Samar el Tamam fi Charh Adali el Fihm ouel Ifham*[9], ses annotations sur le *Magmouh*[10] et son commentaire du chapitre du *Cadre*[11].

Cheikh El Emir est l'auteur de plusieurs excellentes poésies. En voici quelques fragments :

Que le soleil est beau au moment de son coucher
Dans un jardin où l'on se promène !

Il ressemble en ce moment, d'après moi, à l'or jeté sur un tapis de soie verte.

Le Cheikh a dit aussi :

Il me semble que le soleil
Jette ses rayons sur la mer,

Lorsqu'une belle personne se mire dans une glace,
Car la lumière de celle-ci est reflétée sur sa figure.

[1] Poésie sur l'unité de Dieu.
[2] Livre de grammaire arabe.
[3] Livre de grammaire arabe.
[4] Récit en vers contenant les règles du partage des successions.
[5] Livre traitant des comparaisons littéraires.
[6] Livre traitant de la puissance divine et de la puissance humaine.
[7] Livre traitant d'une question grammaticale.
[8] Ce doit être un livre de consultations légales.
[9] Livre de logique.
[10] Livre de droit Malékite.
[11] Chapitre du Coran.

Il a dit aussi :

O maître de mon cœur, vous le possédez seul, bien qu'on suppose que ce cœur appartienne à plusieurs !

Je suis jaloux de vous,
Soyez aussi jaloux de moi.

Dites à ceux qui veulent nous séparer
De quitter le chemin qui les conduit au mal.

Ils croient qu'ils possèdent déjà votre amour,
Tandis qu'ils ne possèdent rien.

O maître de tous, ô pôle de la beauté !
O vous qui êtes roi dans le royaume de la beauté.

Mon cœur n'a pu aimer aucun autre que vous, ô mon espoir !
Si toutes les personnes pouvant aimer, disparaissaient, ressuscitez mes restes.

Ne me quittez pas et soyez sans contrainte avec moi, pour guérir mon âme toujours troublée.

Je vous conjure par votre gentillesse de ne point désespérer ;
Un homme qui malgré ses défauts est rempli d'amour.

Il a dit encore :

Quittez le monde, car vous n'y trouvez aucune joie et vous ne pouvez manquer d'y trouver des peines.

Et si même vous y trouvez un plaisir,
Il est certain que vous aurez la peine de le voir disparaître ;
Soyez-y donc étrangers
Et préparez-vous à la vie éternelle.
Et, s'il est nécessaire que vous ayez une distraction,
Occupez-vous d'une chose utile.

Cheikh El Emir avait un caractère doux. Un rien l'aurait troublé, une simple idée l'aurait fait souffrir. Vers la fin de sa

vie, ses forces s'épuisèrent et il fut atteint de différentes maladies. Il mourut le lundi 10 Zilkadé. Une foule nombreuse suivit son cortège funèbre et conduisit son corps dans le désert où il fut enterré près du tombeau de cheikh Abdel Wahab el Affifi, dans le voisinage de la mosquée du sultan Kaïd bey. On le regretta beaucoup.

Il laissa un fils, le savant cheikh Mohammed el Emir, qui est maintenant, comme son père, une des gloires de l'université. Il donne ses leçons et fait partie des divans du Gouvernement. Que Dieu le bénisse !

Le pieux et savant cheikh Aly Abi Zikre, connu sous le nom de El Boulaki, car il habitait Boulac. Cheikh Aly donnait quotidiennement des leçons à Boulac et à la mosquée d'El Azhar.

Un jour, l'âne sur lequel le Cheikh venait à El Azhar mourut, cela ne lui fit pas interrompre ses leçons et tous les jours il fit le chemin à pied ; quelques bonnes personnes de Boulac eurent enfin pitié de lui et lui offrirent un autre âne.

Il mourut le jeudi 8 Zilkadé, après une vie modeste et pieuse. Que Dieu ait pitié de lui et de nous !

Le haut dignitaire du gouvernement, Aly effendi, appelé aussi Oualy Hodja, qui était écrivain du trésor du Pacha. Ce personnage avait construit à Bab-el-Louk un palais et plusieurs maisons dont quelques-unes avaient vue sur le lac Abou-el-Chaouarah.

Nous avons dit l'année dernière que le Pacha avait marié un de ses parents à la fille du défunt et qu'à cette occasion il fit des noces et des fêtes publiques. Celles-ci eurent lieu pendant la maladie de Oualy Hodja qui mourut le 22 de Rabi el Thani.

Il laissa de fortes sommes d'argent et de grandes quantités de bijoux et d'objets de valeur. Gloire au Dieu immortel !

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE-TROIS.

Mois de Moharram.

Ce mois commença le lundi.

La nouvelle année trouve l'Egypte tout entière et le Hedjaz placés sous le gouvernement du Vizir Mohammed Aly pacha. Le Vizir et le lieutenant de ce dernier est Mohammed bey Laz, connu sous le titre de Katkhoda bey. C'est lui qui remplace le Pacha pendant son absence, c'est lui qui rend les jugements et tranche les différends. Il est très respecté et possède une grande puissance.

Ibrahim Aga est aga de la Porte; il est chargé en même temps du contrôle des impôts établis sur les différentes denrées. Pour empêcher le fermier d'un monopole quelconque de détourner quelques sommes à son profit, il faisait contrôler le mesurage ou le pesage des objets soumis à l'impôt et demandait compte au fermier, au terme de la durée de son fermage, de toutes les petites différences de calcul. Ces différences additionnées, constituaient des sommes importantes et bien supérieures à celles que ce pauvre homme était en état de rembourser. Le fermier qui cependant avait déjà donné beaucoup d'argent aux fonctionnaires et aux agents du gouvernement, ne manquait pas d'être jeté en prison, battu et accablé de toutes espèces d'avanies.

Le selehdar du Pacha est Soliman Aga. Il remplace Saleh bey El Selehdar, démissionnaire depuis l'année dernière. C'est lui qui a le pouvoir entier de démolir les constructions existantes et de les remplacer par des khans, des maisons ou des boutiques. Il venait à l'endroit où il croyait devoir faire élever une construction et faisait démolir les immeubles qu'il choisissait, sans payer aux propriétaires autre chose que les prix

portés dans les hodjets établissant leurs droits, prix devenu dérisoire par suite du renchérissement des immeubles. L'augmentation de la population et l'insuffisance du nombre des appartements à louer avaient en effet décuplé le prix des immeubles.

Mahmoud bey el Khazendar et ses agents sont chargés de la perception des impôts dus sur les terres, les villages et les rizgas. Ils doivent statuer sur les différends qui pourraient s'élever à propos de cette perception. Leur divan est situé dans la rue Soueket-el-Lalla.

Moalem Gali est le secrétaire du Pacha. Il est en même temps le chef des coptes.

Mohammed bey, beau-fils du Pacha est defterdar et gouverne toute la Haute-Egypte.

Moustapha effendi est directeur de la Rouzmana; Hassan aga el Bahlaouan est chef des moustafazan et Aly aga el Charaoui est chef des troupes.

Moustapha Aga Kord occupe toujours les fonctions de mohtasseb, mais son zèle s'est beaucoup refroidi, et il devient de nouveau difficile de se procurer au marché du beurre et autres matières grasses. Il devenait aussi bien difficile de se procurer des bougies et l'affluence était toujours considérable à la porte de l'endroit où cette denrée était fabriquée. Il devenait d'autre part impossible de se procurer des œufs, car les soldats se mettaient aux portes de la ville et s'emparaient de tous ceux que les paysans y apportaient, en les payant à des prix excessivement réduits. De cette manière l'œuf, finit par coûter deux paras.

Quant au taux de la monnaie, il est toujours dans un état troublé, et on ne peut arriver à le fixer malgré les ordres réitérés que l'on fait publier par des crieurs publics. Le talari de France s'échange à 400 paras, le mahboub à 480, le boundoki à 900, le sequin de Hongrie à 800 paras. Mais je dois faire observer que toutes les monnaies dont je viens de citer les

noms, n'existent plus que nominalement et en réalité on ne peut en trouver.

Le 12 de ce mois, le Pacha partit pour Alexandrie afin de régler ses comptes avec ses associés et s'occuper de son commerce et de la vente de ses céréales.

Le 19, une expédition composée de soldats turcs et moghrabins partit pour le Hedjaz.

Mois de Saffar.

Ce mois commença le mercredi.

Le 13, un grand nombre de pèlerins moghrabins arrivèrent au Caire.

Le vendredi 17, le chef du pèlerinage arriva et vers le soir on tira de la citadelle plusieurs coups de canon pour annoncer une bonne nouvelle : celle d'une victoire remportée par Ibrahim pacha sur les Wahabites, la prise d'une de leurs villes et la capture du chef qui commandait. Ce chef était un vieillard et se nommait Eteïba.

Le mardi 21, la caravane des pèlerins égyptiens arriva au Caire. Elle était commandée par un officier du corps de Dallat.

Mois de Rabi el Awal.

Ce mois commença le vendredi.

Un envoyé du Sultan arriva au Caire et fut reçu avec solennité. Pendant sept jours et cinq fois par jour on tira de la citadelle des coups de canon en son honneur.

Pendant ce mois il fut impossible de trouver des lanternes en verre. Il y eut des personnes qui offrirent 60 paras de celles qui auparavant n'en valaient que cinq.

Mois de Rabi el Thani.

Ce mois commença le samedi.

Le premier de ce mois correspond au premier du mois copte d'Emchire.

Vers le milieu de ce mois, les fils du Sultan du Maroc et la plupart des pèlerins moghrabins quittèrent la ville pour se rendre dans leur pays. Ils étaient fort nombreux et remplissaient les rues de la ville du Caire et de Boulac. Ils achetaient aux paysans des bêtes de boucherie, les égorgeaient et en vendaient la chair après avoir gardé la quantité nécessaire à leur consommation. On préférait acheter leur viande car elle était, quoique plus chère, meilleure que celle que l'on trouvait chez les bouchers.

Vers la fin du mois, un envoyé arrivant du Hedjaz annonça qu'Ibrahim pacha avait remporté une victoire et s'était emparé de la ville de Chakraa. Il annonça aussi qu'Abdalla ebn Massoud qui était enfermé dans cette ville avait pris la fuite vers Dariaa, et que les soldats turcs devaient, deux jours après, attaquer cette ville. Des coups de canon furent tirés le mercredi 26 dans l'après-midi, en signe de réjouissance.

Mois de Djamad el Awal.

Ce mois commença le dimanche.

On fit annoncer par les crieurs publics l'ordre à tous les

coptes et à tous les grecs de ne porter dans leurs habits que les couleurs blanche et noire et de ne plus porter de turbans blancs. Ces gens avaient en effet dépassé les limites en toute chose, ils portaient des turbans en cachemire de couleur et de prix, ils montaient à cheval et à mulet et se faisaient précéder et suivre de domestiques portant des bâtons et faisant ranger les gens qui se trouvaient sur leur chemin. Par tous ces moyens ils pouvaient être pris pour des dignitaires de l'État. Ils portaient des armes et allaient en corps à la campagne pour faire des exercices de tir.

Les prescriptions dont nous venons de parler seraient excellentes si elles étaient toujours suivies.

Le samedi 21, vers la fin de la journée, le Pacha retourna de son voyage à Alexandrie. Des coups de canon furent tirés en l'honneur de son arrivée. Il passa la nuit au palais de Choubrah et se rendit le lendemain matin à la citadelle d'où de nouveaux coups de canon furent tirés.

Son absence avait duré quatre mois et neuf jours.

Vers la fin du mois, un homme arriva à dromadaire de l'Est du Hedjaz. Il annonça qu'Ibrahim pacha avait pris une grande ville aux Wahabites et qu'il n'était plus qu'à dix-huit heures de Daarïa. On tira des coups de canon et de fusil en signe de réjouissance.

A la même date, un envoyé de Hassan pacha arriva de Djedda annonçant que le chérif Hamoud, qui se trouvait au Yémen, s'étant révolté, il l'avait assiégé et tué presque tous ses soldats, que peu seulement d'entre ces derniers avaient pu s'échapper sur leurs chevaux.

A la même date, on commença les préparatifs d'une expédi-

tion. Le Pacha fit appeler au Caire Khalil pacha et d'autres personnages qui se trouvaient dans la Basse-Égypte. Il ordonna la lecture du Bokhari à El Azhar et cette lecture fut faite pendant deux jours. 10 bourses furent distribuées aux étudiants de cette mosquée et d'autres sommes d'argent furent distribuées aux élèves des écoles.

Mois de Djamad el Thani.

Le lundi 14 de ce mois, à la sixième heure de la nuit, il se produisit une éclipse de lune. La moitié de cet astre fut couvert.

Ce même jour, on ordonna la lecture du Bokhari à El Azhar.

A la même date, on reçut au Caire la nouvelle de la mort de Chérif Hamoud, des suites d'une blessure.

Le mardi 29, à la cinquième heure de la journée, le soleil s'éclipsa. Le tiers de cet astre fut couvert.

Le même jour on reçut la nouvelle de la prise de possession par Ibrahim pacha d'une partie de Daarïa. Cette nouvelle ajoutait que les Wahabites étaient assiégés par ce pacha et les bédouins de son parti.

Mois de Chaban.

Khalil pacha, Hussein bey et Dali pacha arrivèrent de la Basse-Egypte, ils descendirent dans leurs maisons.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença le dimanche.

Au milieu de ce mois nous apprîmes par un courrier qu'Ibrahim pacha ayant quitté son corps d'armée et s'étant rendu dans une partie de la Daarïa dans un but connu de lui, les Wahabites avaient profité de son absence pour surprendre ses troupes ; qu'ils lui avaient tué un grand nombre d'hommes et brûlé ses magasins à poudre.

A la suite de ces nouvelles, les préparatifs du départ de l'expédition furent poussés avec beaucoup d'activité. Trois départs eurent lieu successivement par terre et par mer et les troupes placées sous le commandement de Khalil pacha campèrent en dehors de Bab-el-Nasr. Ces soldats entraient tous les jours dans la ville et en sortaient. Sous prétexte qu'ils étaient en voyage, ils ne firent pas le jeûne du Ramadan. On en voyait qui mangeaient et fumaient en plein jour dans les rues, sans honte et sans respect pour ce mois de jeûne.

Pendant tout ce mois le Pacha était inquiet, il attendait une bonne nouvelle.

Mois de Chawal.

Ce mois commença le lundi.

L'apparition de la lune de ce mois était très difficile à constater. Il y eut cependant quelques Turcs qui affirmèrent devant le Cadi qu'ils l'avaient vue.

Le premier jour de ce mois, correspondant au 18 du mois copte d'Abib, le Nil atteignit sa hauteur voulue, mais on renvoya à trois jours la coupure du Khalidj pour ne pas accomplir cette cérémonie pendant la fête religieuse.

Le mercredi, on annonça en effet que le Nil était arrivé à sa hauteur normale, et le jeudi 4, une foule nombreuse, composée de gens du peuple, se réunissait près de la digue du canal et dans

l'île de Rodah. La digue fut abattue en présence du Katkhoda bey, du Cadi et des personnages que avaient l'habitude de se trouver présents à cette cérémonie. Nous devons signaler quelques accidents suivis de mort, causés ce soir-là par les feux d'artifice.

Le samedi 6, Khalil pacha, qui devait se rendre au Hedjaz à la tête d'une expédition, traversa la ville en grand cortège, sortit par Bab-el-Nasr, tourna vers Bab-el-Fetouh et retourna chez lui accompagné d'un petit nombre de domestiques.

A la même date le mohtasseb Moustapha aga ordonna aux habitants de la ville d'enlever dans toutes les rues une couche de terre afin de les ramener à leur niveau primitif, exhaussé par suite de l'accumulation de la poussière. Ils durent obéir à cet ordre et se mirent à travailler en personne car il était impossible de trouver des terrassiers ni des ânes pour le transport des décombres, tous étant employés aux constructions que faisaient élever les dignitaires de l'État.

Combien ce travail aurait été utile s'il avait été consacré au curage du Khalidj qui est actuellement rempli par les terres, les décombres et les immondices que les riverains y jettent et dans lequel, à cause de l'élévation du fond, l'eau ne séjourne plus que peu de temps. Le travail nouvellement ordonné vint encore accroître le mal, car les terres enlevées des rues étaient souvent jetées dans le canal.

Le 8 de ce mois, Khalil pacha partit pour le Hedjaz par la mer Rouge. La cavalerie prit la route de terre.

Le samedi 13, on descendit le tapis sacré à la mosquée de Hussein.

Le lundi 22, Hussein bey, Dali pacha, commandant de la ca-

ravane du tapis sacré, traversa la ville en grande pompe et sortit par Bab-el-Nasr. Le mercredi il se rendit à Birket avec sa caravane, et le lundi suivant il partit pour accomplir son voyage. Un grand nombre de personnes se rendirent cette année au pèlerinage ; c'étaient surtout des paysans de la Basse et de la Haute-Egypte.

Ce même jour, un envoyé du Sultan arriva au Caire. Il était porteur d'un firman maintenant Mohammed Aly pacha au gouvernement de l'Egypte pour l'année nouvelle. On le fit monter à la Citadelle en grande pompe et on y lut l'ordre impérial en présence d'un grand nombre de personnes. Plusieurs coups de canon furent tirés à cette occasion.

Avant l'arrivée de ce personnage, c'est-à-dire vers le milieu du mois, un autre envoyé était arrivé au Caire apportant la nouvelle de la naissance d'un fils du Sultan. Des coups de canon et de fusil furent tirés aussi à cette occasion.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença le mercredi.

Le Pacha passa tout ce mois dans une grande inquiétude à propos des événements du Hedjaz. Il attendait des nouvelles et de temps en temps il faisait lire le *bokhari* à la mosquée d'El Azhar et distribuer des aumônes aux enfants des écoles et aux pauvres.

Il ne pouvait se fixer dans un seul endroit, il allait d'un palais à l'autre. Il était un jour à la Citadelle, un autre jour au palais de Choubrah, au palais de Assar, à celui de l'Ezbékieh ou à celui de Djizah.

Mois de Zilhodjeh.

Ce mois commença le vendredi.

Le 7 de ce mois, le Pacha reçut une lettre d'Othman aga el Wardani, émir de Yanboh, annonçant la prise de Daarïa et de Wahabiah par Ibrahim pacha. Mohammed Aly fut enchanté de cette nouvelle, son anxiété disparut et il fit un cadeau au courrier qui avait apporté la lettre.

Un grand nombre de coups de canon furent tirés à la Citadelle, à Djizah, à Boulac et à l'Ezbékieh en signe de réjouissance; des agents allèrent annoncer cette bonne nouvelle dans les maisons pour obtenir des cadeaux.

Le 12, dans l'après-midi, on reçut des lettres de Suez et de Yanboh confirmant les nouvelles précédentes. De nouveaux coups de canon furent tirés, mais cette fois en si grand nombre, qu'à la Citadelle seulement on en tira un millier.

A cette occasion le Pacha ordonna des fêtes et des illuminations dans la ville, à Boulac, au Vieux-Caire et à Djizah. Des feux d'artifice devaient aussi être tirés près des ateliers de Boulac.

Les gouverneurs des provinces et les soldats qui étaient placés sous leurs ordres vinrent au Caire le mardi 26, et on dressa pour les recevoir des tentes en dehors de Bab-el-Nasr et de Bab-el-Fétouh.

Le mercredi, on commença à illuminer les boutiques, les khans et les portes des maisons, on veilla et on se réjouit. Et cependant les habitants se trouvaient dans un état de détresse bien sérieux. Ils devaient beaucoup travailler pour arriver à gagner leur vie et ils ne trouvaient qu'avec difficulté les huiles de différentes sortes qui servent à l'éclairage des lanternes pour les illuminations.

Non seulement les huiles étaient rares au marché, mais il était aussi bien difficile de se procurer du beurre. Peu de marchands en avaient et ceux-là n'en vendaient qu'en petite quantité.

La viande aussi était de bien mauvaise qualité, car on n'égorgeait jamais que les bêtes les plus maigres.

Quant au blé, il devint impossible de s'en procurer et les boulangers durent renoncer à faire du pain.

Cette situation ayant été expliquée à nos gouvernants, ceux-ci sortirent des magasins du Pacha une certaine quantité de blé avarié, qui devait être vendu par les marchands par petites quantités. Ils firent aussi délivrer aux marchands d'huile une certaine quantité d'huile de sésame devant servir aux illuminations.

Tous les jours, cependant, des crieurs publics circulaient dans les rues et les marchés et recommandaient aux habitants d'illuminer, de garder leurs boutiques ouvertes pendant la nuit et de se réjouir.

Nous voici arrivés à la fin de l'année. Nous devons cependant prendre note de quelques événements qui s'y sont produits :

1° La grande gêne dans laquelle se trouvent des milliers de personnes, par suite de la suppression des rentes qu'elles recevaient en échange de leurs droits sur des immeubles de mainmorte et par l'établissement du monopole de tous les métiers à tisser. Lorsque cette gêne devint excessive, les anciens concessionnaires recoururent plusieurs fois au Pacha et celui-ci ordonna de leur payer le tiers de ce qui leur était dû. Il affecta à ce payement les produits de certaines sources de revenus. Mais toutes les fois que le caissier chargé du payement arrivait à réunir une certaine quantité de monnaie, il recevait un ordre de la payer à d'autres personnes qu'aux destinataires, par exemple à des personnes qui avaient fait des fournitures à l'armée. De cette manière l'année se passa sans que la plupart des réclamants eussent obtenu le moindre payement ; tout cela à cause des très fortes dépenses occasionnées par l'envoi de munitions, de céréales et de

sommes d'argent aux troupes qui se trouvaient au Hedjaz. On y envoyait des charges de tallaris de France, des pièces d'or, de Bondoki et des Mahboub, ces monnaies étant acceptées dans ce pays-là. Quant à la piastre, elle ne pouvait être dépensée qu'en Egypte.

Un des chefs écrivains employé au Trésor m'a affirmé qu'une fois on avait payé aux bédouins 45,000 tallaris de France pour le prix d'un seul transport de munitions de Yanboh à Médine. Ce qui faisait revenir la charge de chaque chameau à 6 tallaris payables la moitié d'avance par l'émir de Yanboh, et l'autre moitié à l'arrivée des chameaux, par l'émir de Médine.

De Médine à Daarïa on a payé 140,000 tallaris environ pour des transports.

Tous ces payements sont continuels et absorbent des sommes qui épuiseraient les trésors de Crésus de Hamam [1] et l'élixir de Gaber ben Hayan [2].

2° La grande construction que le Pacha, sur le conseil des Européens les plus considérables, entreprit dans le quartier Bein el Sourein et Haret el Nassara, dans l'intention d'y faire travailler les ouvriers qui arrivaient d'Europe. Cette construction est très vaste. On la commença l'année dernière et on mit un temps très long à y installer les machines au moyen desquelles on devait fabriquer des instruments tels que les enclumes, les machines à tourner le fer, les marteaux, les scies, etc.

On affecta une partie de cet immeuble à chaque genre d'industrie et on y plaça des métiers et divers autres instruments très extraordinaires pour le tissage du coton et de la soie et la fabrication des étoffes brochées d'or.

Vers la fin de cette année on réunit les chefs des quartiers

[1] Hamam était un des vizirs de Pharaon.

[2] Gaber ben Hayan est un alchimiste qui, d'après la croyance arabe, aurait trouvé un élixir pour changer tous les métaux en or.

et on les obligea à rassembler quatre mille jeunes gens de la ville afin de leur apprendre les métiers en les faisant travailler sous les ordres des ouvriers. Ces jeunes gens devaient être payés à raison d'une, de deux ou de trois piastres par journée de travail, suivant l'importance du métier qu'ils exerçaient.

Il est possible que plus tard on ait besoin de faire travailler dix mille ouvriers dans les ateliers dont nous venons de parler et qui ont coûté des sommes énormes.

3° L'apparition, depuis l'année dernière, du côté de Damiette, d'un animal de la taille et de la couleur d'un gros buffle. Cet animal sortait du Nil, mangeait les récoltes sur pied et rentrait dans l'eau après avoir vomi ce qu'il avait mangé. Les habitants de cette partie du pays se réunissaient en grand nombre autour de cette bête, lui jetaient des pierres et tiraient sur lui des coups de fusils chargés à balle, mais sa peau était tellement épaisse qu'ils ne réussissaient jamais à l'abattre. Il arriva même qu'un homme fut avalé par cet animal. Un jour enfin on le blessa à l'œil ; il tomba et on put le tuer. La peau fut empaillée et on l'amena à Boulak. Le Pacha et un grand nombre de personnes le virent. Quelques-unes de celles-ci m'affirmèrent que cet animal était plus gros qu'un buffle, qu'il avait treize pieds de long, que sa peau, de la couleur de celle du buffle, était lisse, que sa tête était grande, que ses yeux étaient au haut de sa tête, que sa bouche était large, que sa queue ressemblait à celle d'un poisson et que ses pieds étaient gros comme ceux d'un éléphant.

On promena cet animal curieux dans les maisons des Européens, enfin le Pacha le donna à l'interprête arménien Boghos qui le vendit aux Européens pour une forte somme.

4° La mort de la cheikha Rokiia. Cette femme, qui s'enveloppait toujours d'un voile blanc et qui tenait en main un canne en jonc et un chapelet, se rendait dans les maisons des notables de

la ville pour y faire des prières. Les dames avaient foi en sa piété et lui demandaient de prier pour elles, et ce sentiment se trouvait aussi chez les hommes et même chez certains savants.

Cheikha Rokiia fréquentait quelquefois le savant cheikh Teelab, l'aveugle, et celui-ci ne faisait que répéter ses éloges devant ses auditeurs, ce qui augmentait encore la foi qu'on avait en elle.

Khalil bey Tokan el Naboulsi avait aménagé pour elle, dans sa maison, un appartement spécial, et dans toutes les autres maisons, elle était reçue avec joie et respect. Les plus grandes dames se levaient pour elle, lui baisaient la main et la faisaient coucher avec elles et avec leurs esclaves.

Un jour du mois de Chawal, pendant qu'elle se trouvait dans la maison de cheikh Abdel Alim el Fayoumi, cette femme tomba malade et mourut au bout de quelques jours. On la regretta et on la pleura ; on voulut ensuite changer les habits qu'elle portait, mais quelle ne fut pas la surprise des habitants de cette maison lorsqu'ils découvrirent que cette cheikha n'était point une femme, mais un homme. On annonça cette découverte à cheikh Teelab, et celui-ci conseilla de ne pas ébruiter l'affaire et d'enterrer promptement le cadavre.

On trouva dans la poche de cet homme un petit miroir, un rasoir et des pincettes à épiler.

La nouvelle ne put cependant être étouffée et elle fut l'objet de l'étonnement de tous ceux à qui elle fut rapportée.

5° La crue extraordinaire du Nil. Ce fleuve dépassa toutes les hauteurs que nous avions vues et dont nous avions entendu parler. Les cultures d'été, telles que les maïs, l'indigo, le sésame, les cannes à sucre, le riz, furent perdues par l'inondation. La plupart des jardins eurent aussi beaucoup à souffrir, car le Nil et les terres qui le bordaient furent convertis en un lac immense. Un certain nombre de villages furent inondés et cela

occasionna la mort d'un certain nombre d'hommes et d'animaux. L'eau s'infiltrait dans l'intérieur des maisons. Les deux branches du Nil séparées par l'île de Rodah se confondirent et les barques purent passer sur cette île pour se rendre du Vieux-Caire à Djizeh. Les malheureux paysans pleuraient et se lamentaient sur la perte de leurs récoltes, surtout sur la perte du maïs qui devait former leur principale nourriture.

6° L'augmentation des impôts, sous prétexte de secours pour les guerres du Hedjaz. Chaque feddan dut payer 6, 7 ou 8 piastres. Cette mesure fut ordonnée avant la crue du Nil, mais ni ce malheur, ni les nouvelles des victoires des armées du Pacha ne la firent disparaître; aussi doit-elle être considérée comme un malheur de plus pour les paysans.

Ceux-ci, en effet, avaient l'habitude, lorsque la récolte était faite, de payer leurs impôts, et une fois les percepteurs disparus de leurs villages, leur trouble cessait, la tranquillité leur revenait et ils se mettaient, en attendant l'échéance prochaine, à faire leurs noces, à renouveler leurs habits, à marier leurs filles, à circoncire leurs fils, à construire leurs maisons, à réparer leurs digues et à faire tous les autres travaux concernant leur bien-être. Lorsque le Nil commençait à monter, ils semaient la récolte d'été qui est leur principale source de bénéfice, et lorsque ce fleuve commençait à baisser et à découvrir les terres, ils ensemençaient le bersim et le blé, et ces récoltes leur permettaient de payer leurs impôts, de renouveler leurs bestiaux et leurs instruments aratoires, d'acheter les semences, de payer leurs ouvriers et de faire toutes les autres dépenses nécessaires.

Cette année, les deux malheurs qui les frappèrent (l'augmentation des impôts et l'inondation), décidèrent un grand nombre d'entre eux à émigrer.

7° Les changements fréquents dans la valeur des monnaies.

De temps à autre on imposait à la population un nouveau tarif en menaçant de peines sévères ceux qui ne le respecteraient pas. C'est ainsi que le boundoki atteignit la valeur de 880 paras, le tallaris de France 410 paras, le mahboub d'Egypte 440, le mahboub turc 480 et le sequin de Hongrie 800. Quant à la monnaie divisionnaire, c'est-à-dire aux pièces d'un para, elle existait plutôt de nom que de fait, car il n'y en avait qu'une très petite quantité entre les mains du public. Ceux qui en avaient besoin devaient s'adresser aux changeurs juifs et perdre sur le change.

8° La construction, par ordre de Sayed Mohammed el Mahrouki, d'un jardin près de Birket el Ratli, sur l'emplacement des immeubles démolis pendant les événements.

Lorsque les Français vinrent en Egypte, que l'ordre fut troublé et que beaucoup de personnes, surtout celles qui habitaient la banlieue du Caire, quittèrent leurs demeures, les habitations situées au bord du lac el Ratli furent désertées. Ces maisons étaient cependant belles et grandes, car elles étaient habitées par des personnages considérables, tels que Hassan Kothoda el Chahrawi, Omar Chaouich, Ali Kothoda el Kharbotli, le cadi de Bohar, Soliman aga Hamaoui, etc. Un grand nombre d'autres maisons de ce quartier faisaient partie du wakf de Othman Kothoda el Kasdagjli et d'autres wakfs. Nous avons connu nous-même ces maisons pour y avoir habité pendant de longues années. Elles étaient en effet recherchées par les personnes qui aimaient à bien vivre, car, d'un côté, le vent du nord y venait librement, après avoir traversé des jardins et le lac, et d'autre part de petites barques de plaisance chargées de promeneurs et de musiciens entraient dans le lac pendant la crue du Nil.

Pendant le séjour des Français au Caire, ces maisons furent toutes délaissées, et même pendant la révolte qui éclata après la première arrivée du vizir Youssef pacha, c'est-à-dire en

1224, les Français s'établirent sur la colline d'Aboul Riche qui se trouve dans ce quartier, pour tirer sur la rue Bab el Charia et les rues environnantes.

Après le départ des Français, tout ce quartier fut trouvé dans un complet état de ruine. Sayed el Mahrouki eut alors l'idée de s'y construire une maison. Il y acheta dans ce but des terrains, mais, comme il était occupé de l'agrandissement de sa maison du quartier Fahamine, il négligea jusqu'à l'année dernière l'exécution de cette idée.

En cette année, il commença l'édification d'une maison contenant de grandes salles dallées en marbre et entourée de vastes jardins où il planta toutes espèces d'arbres. Cette maison occupa l'emplacement de celle de Hassan Kothoda et de trente autres immeubles.

L'écrivain de Sayed el Mahrouki, Sayed Omar el Hussein, construisit aussi, sur tout l'emplacement qui restait libre dans ce quartier, une grande et belle maison et il vint y habiter avec sa famille. Un mur élevé séparait les deux immeubles.

Sayed Mohammed el Mahrouki fit aussi reconstruire la mosquée de Harichi qui se trouvait voisine de sa maison. On y fit la prière le dernier vendredi du mois de Moharrem.

NÉCROLOGIE.

Quant aux personnages marquants décédés pendant cette année, nous pouvons citer :

1° Le cheikh des musulmans, l'appui des hommes, le savant et intelligent jurisconsulte cheikh Mohammed el Chanaouani, du nom de son village Chanaouan el Goraf, el Chafféi, el Azhari, cheikh de la mosquée d'El Azhar.

Cheikh el Chanaouani suivit les cours des professeurs les plus célèbres, tels que cheikh Farès, cheikh el Saïdi, cheikh el Dardir et cheikh el Faramaoui. Il suivit surtout le cours du cheikh Issa el Baraoui, qui lui donna l'autorisation d'enseigner. Il enseigna dans la mosquée de Fakhani, qui était voisine de sa maison, et ses leçons profitèrent aux étudiants.

Il était poli, modeste et avait toujours le sourire à la bouche. Il balayait et nettoyait lui-même la mosquée, il y faisait les lampes et les allumait.

A la mort du cheikh Abdalla el Charkaoui, il fut élu cheikh de la mosquée d'El Azhar, mais aussitôt qu'il apprit ce choix, il s'enfuit au Vieux-Caire. On alla le chercher et il dut accepter cette dignité ; mais il continua à faire son service à la mosquée de Fakahani.

Il ne put cependant profiter des faveurs que sa nouvelle dignité lui procurait, car il fut atteint d'une maladie qu'il le retint au lit pendant plusieurs mois. A peine guéri, il fut atteint d'une autre maladie qui l'emporta au bout de quelques mois, c'est-à-dire le mercredi 14 Moharrem. On pria sur son corps à la mosquée d'El Azhar devant une assistance nombreuse et on l'enterra dans le cimetière des étudiants.

Cheikh el Chanaouani a laissé plusieurs ouvrages. Nous pouvons citer ses excellentes annotations, très connues des étudiants, sur le commentaire du livre de *Gohara* fait par cheikh Abdel Salam.

Le défunt récitait très bien le Coran et prenait quelquefois part aux lectures qui en étaient faites le soir par les Fékihs.

Après la mort de cheikh el Chanaouani la dignité de cheikh d'El Azhar fut accordée sans aucune contestation au savant cheikh Mohammed, fils de notre cheikh Ahmed el Aroussi. Tout le monde applaudit à cette nomination et les grands dignitaires tels que Bakri, Sadat, etc., envoyèrent des pelisses au nouveau dignitaire.

2° Le grand cheikh Chafféite Mohammed ben Ahmed ben Mohammed, connu sous le nom de Daouakli ; on l'appelait aussi Sayed Mohammed, car sa mère était Fatima, fille de Sayed Abdel Wahab el Bordeni, et il hérita d'elle de ce titre de noblesse.

La famille de cheikh Mohammed est originaire du village de Mehallet-el-Dahel situé dans la province de Garbieh. Son père naquit dans ce village, mais lui-même vit le jour au Caire. Il fut élevé par son père, apprit le Coran et travailla avec ardeur à acquérir la science. Il suivit les leçons des professeurs de son temps, tels que cheikh Mohammed Arafa el Dessouki, cheikh Moustapha el Saoui et d'autres. Il s'attacha au cheikh Abdallah el Charkaoui, apprit de lui la jurisprudence de son rite et d'autres sciences intellectuelles, il devint un de ses élèves les plus intimes et plus tard il remplaça Sayed Moustapha el Damanhouri qui était son agent et son lieutenant.

C'est ainsi que le cheikh el Daouakli fut connu. Il donna des leçons de droit et de sciences intellectuelles et fut entouré d'un grand nombre d'étudiants.

Il s'occupa alors des affaires et des procès des autres, et devint célèbre surtout à l'époque de l'invasion des Français, lorsque son cheikh occupa la présidence de leur divan. Il gagna en ce temps-là beaucoup d'argent, car il s'intéressait aux affaires des femmes des émirs et à d'autres procès. Sa fortune s'augmenta aussi de l'héritage de son père, qui mourut à cette époque, et des biens laissés vacants par son beau-frères Hadj Moustapha el Bachtili, qui mourut sans héritiers, dans l'émeute de Boulak. Aussi dès ce moment il acheta des esclaves des deux sexes, loua des serviteurs et mena une vie très large.

Lorsqu'après le départ des Français, les Turcs entrèrent au Caire, Saïd Ahmed el Mahrouki protégea Daouakli et parla beaucoup en sa faveur, car celui-ci n'avait pas cessé de communiquer secrètement avec lui et de lui envoyer des nouvelles

en Syrie où il s'était réfugié avec les Turcs. Il arriva par ce moyen à le faire bien voir par les agents ottomans et ensuite par les émirs, lorsqu'ils rentrèrent au Caire après le meurtre de Taher pacha en 1218.

Daouakli put donc avoir des terres et des concessions territoriales. Il porta de riches fourrures et monta des mulets, car il était très ambitieux; il aimait la puissance et le commandement.

Lorsque sous le gouvernement de Mohammed Aly pacha, Sayed Omar devint un personnage important et put décider sur les plus grandes affaires, Daouakli conçut contre lui une jalousie très vive; il fut un de ceux qui travaillèrent le plus à sa disgrâce et à son exil.

Après la mort de cheikh Mohammed Ben Ouaffa, Daouakli fut nommé chef des nobles et put dès lors monter à cheval, mettre la grande couronne sur sa tête et se faire précéder, lorsqu'il sortait, de janissaires et de domestiques. Sa maison se remplit de personnes qui venaient l'intéresser à leurs procès.

Il reconstruisit l'ancienne maison de sa famille, située dans la rue Kafre el Tamain, et il l'agrandit en y englobant des immeubles voisins. En face de cette maison, il éleva une jolie mosquée où il plaça une chaire et où il organisa des sermons.

Il construisit une seconde maison dans la rue Birket Ganak et y fit habiter une de ses femmes.

L'orgueil pénétra dans l'âme de Daouakli, mais il en fut puni car il eut à subir des malheurs. Il perdit en effet son fils Ahmed, qui approchait de l'âge de la puberté et qui était son unique enfant mâle. Il le pleura beaucoup et dans sa douleur il prononça des mots qui furent critiqués par le public. Il lui fit des funérailles et l'enterra dans la mosquée qu'il avait construite en face de sa maison. Autour du tombeau il construisit une petite chambre pareille à celle où sont déposés les restes des

saints personnages que le public va visiter. Cette mort survint vers le milieu de l'année 1229.

Lorsque vers la fin de Chaban de la même année, les troupes se révoltèrent contre le Pacha, Daouakli était un des personnages les plus influents de l'époque. Il se rendait tous les soirs à la Citadelle, et était fort écouté du Pacha qui lui demandait conseil sur toutes choses. Cette situation ne fit qu'augmenter sa vanité, aussi se permit-il d'injurier les chefs des écrivains coptes et de faire des observations au Pacha lui-même. Celui-ci arriva à ne plus pouvoir le supporter et ordonna, en 1231, son exil dans la ville de Dessouk.

Daouakli passa quelques mois dans cette ville et fut ensuite autorisé, sur l'intervention de Sayed el Mahrouki, à se rendre à Mehalla el Kobra. Il passa le reste de sa vie dans cette dernière ville et y mourut vers le milieu le Rabi el Awal de l'année courante, sans avoir pu, malgré ses instances réitérées et malgré l'intervention de Sayed el Mahrouki, obtenir ni l'autorisation d'aller au pèlerinage ni celle de finir ses jours dans sa maison du Caire.

El-Daouakli aimait à commander et avait un caractère violent. C'est ce caractère qui fut la cause de sa mort. Que Dieu ait pitié de lui et de nous !

3° Le vénéré vizir Taher pacha qui, dit-on, était fils de la sœur de Mohammed Aly pacha. Il était directeur de la douane de Boulac.

Taher pacha avait fait commencer la reconstruction, aux frais du Trésor, de sa maison située à l'Ezbékieh, près de celle de Charaïbi, en face de la mosquée d'Azbak. Cet immeuble était situé sur l'emplacement de deux maisons : celle de Madani et

celle de Mahmoud Hassan, mais le propriétaire l'agrandit encore en y faisant entrer celle de Radouan Katkhoda. Il bâtit cette maison et y établit une porte semblable à celle de la citadelle. Des deux côtés de cette porte, il plaça les deux célèbres colonnes en marbre tourné qui se trouvaient dans la maison de Katkhoda. Il finit ainsi par avoir une maison bien faite et si solide qu'on pouvait dire qu'elle ressemblait à une forteresse.

Mais les travaux n'étaient pas encore intièrement terminés lorsque Taher pacha tomba malade. Il alla à Alexandrie pour changer d'air, mais il y mourut quelques jours après, en Djamad-el-Thani. On transporta son corps au Caire et on l'inhuma dans le tombeau qu'il s'était fait construire de son vivant sur l'emplacement de la maison de Zafarani près de Saïda et de Kanater-el-Sebah.

Il laissa un enfant mineur, qui fut cependant maintenu par le Pacha dans les fonctions de son père.

4° L'émir Ayoub Katkhoda el Fallah, qui était mamlouk de l'émir Moustapha Chaouich, homme de Saleh el Fallah, et en lui s'éteignit la postérité honorée et célèbre de la maison de Fallah.

Le défunt avait une maison grande et hospitalière. Il aimait les savants, les hommes pieux et il prenait plaisir à s'entretenir avec eux ; le Pacha et les grands dignitaires l'ont toujours honoré et ont toujours accepté son intervention. Il mourut le mercredi 20 Chaban, ayant dépassé la soixante-dixième année. Que Dieu lui fasse grâce !

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE-QUATRE.

Mois de Moharram.

Ce mois commença le samedi.

Nous retrouvons le sultan des musulmans, Mahmoud, fils du sultan Abdel Hamid, sur le trône de Constantinople, et Mohammed Aly pacha, de la ville de la Cavalle, est gouverneur de l'Egypte. Nous retrouvons aussi dans les mêmes fonctions que l'année dernière le Katkhoda et tous les grands dignitaires de ce gouvernement.

Quatre jours avant le commencement de cette année, des nouvelles de l'est du Hedjaz, nous annoncèrent qu'Ibrahim pacha avait remporté une victoire sur les Wahabites. On ordonna que la ville du Caire serait illuminée pendant sept nuits, à partir du mercredi 27 Zilhodjeh. On dressa des tentes en dehors de la porte de Bab-el-Nasr, le Pacha, les grands dignitaires et les notables s'y rendirent pour assister aux réjouissances qui devaient avoir lieu en cet endroit.

Cent dix canons, des fusées et des feux d'artifice en grand nombre furent également transportés dans cette plaine.

Dès le matin on commençait à tirer des coups de canon pendant une heure et quart et ces coups étaient tirés sans interruption, d'après la manière employée par les Européens dans leurs guerres, et qui consiste à faire tirer à chaque pièce d'artillerie douze ou même quatorze coups par minute, ce qui de cette manière devait faire plus de quatre-vingt mille coups pour toute la durée de la fête.

Pendant le même temps, les soldats de la cavalerie faisaient des manœuvres. Ils étaient divisés, comme l'artillerie, en quatre

corps et chacun de ces corps courait en tirant des coups de fusil sur les canons qui tiraient aussi : cela faisait un tonnerre continuel. Chaque cavalier devait chercher à faire quelque prise sur l'artillerie et s'il y réussissait le Pacha le récompensait. Plusieurs accidents mortels se produisirent.

Après la prière du soir, les coups de canon et de fusil recommençaient à se faire entendre et leurs détonations s'ajoutaient à celles des feux d'artifice et des fusées qu'on lançait en l'air et qui faisaient l'effet de colonnes embrasées.

La plaine dans laquelle se faisaient les jeux et les réjouissances que nous venons de décrire était entourée d'un cordon de torches allumées qui se comptaient par milliers.

Deux cent mille pics de toile de coton furent employés à faire des sacs pour la poudre que l'on devait brûler pendant ces fêtes.

Tous les jours on distribuait aux soldats quatre cents ardebs de riz et une quantité suffisante de beurre. Ceci en dehors des mets que l'on préparait pour les invités et de ceux qui étaient envoyés par les notables.

Ces fêtes, qui ont dépassé en splendeur toutes celles que nous avions vues jusqu'ici, se terminèrent le mardi 4 Moharrem. Le Pacha se rendit à sa maison de l'Ezbékieh, les tentes furent pliées, les canons cessèrent de gronder, les troupes rentrèrent en ville et les habitants enlevèrent le matériel qui servait aux illuminations.

Pendant toute la durée des fêtes, les habitants de la ville ne cessèrent de veiller et d'illuminer leurs boutiques, car les ordres de le faire leur étaient réitérés tous les jours.

Dans les quartiers européen et arménien l'illumination était la plus belle, car les habitants de ces quartiers avaient mis plus de goût dans la disposition des lanternes et dans le choix des couleurs. L'illumination était jolie aussi à Khan-el-Khalili, à Ghouria et à Djamalia. Dans certains khans et okelles on trouvait aussi des musiciens, des chanteurs et des danseuses.

Du mardi 4 au dimanche 9, la population se reposa : elle se prépara à la fête navale qui devait avoir lieu le lundi 10 sur le Nil, à Boulac. Pour cette fête on construisit une Citadelle comprenant des tours, des coupoles, des angles, demi-cercles et des créneaux et on embellit cette construction en la recouvrant de peintures variées, parmi lesquelles on en voyait une qui représentait la porte de Malte, une autre, un jardin contenant des arbres fruitiers, des fleurs, des vignes et des bananiers ; ce jardin était établi sur des barques et entouré d'une grille ; une troisième représentait une voiture traînée par des chevaux ; une quatrième, une réunion au milieu de laquelle dansaient des danseuses, etc.

Toute personne qui imaginait un dessin ou un embellissement pouvait aller aux ateliers du Gouvernement et mettre sans aucun frais son idée à exécution. Et si son invention était jolie, le Pacha lui donnait un cadeau.

Le dimanche au soir, toutes les personnes qui purent le faire se rendirent à Boulac et s'installèrent au bord du Nil dans les tentes qu'elles avaient fait dresser ou bien dans les maisons qu'elles avaient louées. A propos de ces locations, je dois dire qu'elles furent faites à des prix fort élevés. Ainsi le plus mauvais appartement de l'okelle où l'on emmagasine le poisson salé fut loué cinq cents piastres. Quant au Pacha, il s'installa dans un kiosque qu'il avait fait construire de l'autre côté du Nil à Djeziret, un peu au sud du palais de son fils Ismaïl.

Le lundi matin, les nombreux canons que l'on avait installés sur les deux rives, commencèrent à gronder et les nombreuses musiques particulières ainsi que la musique du Pacha se firent entendre pour signaler l'ouverture des fêtes. Les habitants de Boulac embellirent leurs marchés, leurs boutiques et les portes de leurs habitations, et le soir ils les illuminèrent. D'autre part,

on tirait tous les soirs des feux d'artifice et des fusées ; des batailles navales commençaient entre les bateaux de construction grecque que l'on avait fait venir de la mer à Boulac et que l'on avait convertis pour cette circonstance en bateaux de guerre. Tous ces bateaux étaient bien illuminés et pavoisés et tiraient des coups de canon.

Dabous Oglou se tenait à Boulac-el-Dacrour ; il avait aussi sous ses ordres des canons, des feux d'artifice et des fusées. Abbas bey, fils de Toussoum pacha se tenait à Djizah.

Les Arméniens et les Européens qui se tenaient à Boulac et au Vieux-Caire contribuèrent aussi à l'éclat de cette fête par les illuminations qu'ils firent et par les feux d'artifice qu'ils tirèrent.

Des personnages de distinction et même des cheikhs se tenaient dans des barques de plaisance et se comportaient d'une manière contraire aux lois et à la morale.

Ces fêtes durèrent une semaine, c'est-à-dire jusqu'au lundi 17.

Ce jour-là on cessa les illuminations, le Pacha se rendit à son château de Choubrah et tous les spectateurs rentrèrent chez eux.

Les fêtes que nous venons de décrire étaient bien extraordinaires et la terre égyptienne n'avait rien vu de pareil ni d'approchant. Les routes conduisant à Boulac étaient jour et nuit encombrées de monde, car les habitants du Caire, hommes et femmes, voulurent tous assister à ces spectacles.

Il est impossible de dire, tellement la somme en est grande, combien d'argent fut dépensé dans toutes ces fêtes, et cependant les créanciers du Gouvernement étaient dans un état de grande détresse, surtout à cause de l'élévation du prix de toutes les denrées et du manque presque absolu de beurre, d'huile de sésame et de graisse. On trouvait toujours devant les magasins des marchands qui avaient encore un peu de ces articles, une foule de personnes criant et gesticulant et qui cependant ne pouvait s'en faire délivrer plus d'une *once*, c'est-à-dire pour plus de cinq paras.

Les agents du mohtassab, toujours postés aux portes de al ville, s'emparaient de tout le beurre que les paysans y apportaient et l'envoyaient dans les maisons aux hauts dignitaires de l'État, en le payant d'après le tarif officiel. Une faible partie de ce beurre était cependant distribué entre les marchands qui le vendaient de la manière dont nous venons de parler.

Il en était de même de l'huile de sésame et du fromage frais.

Le lundi 17, Abdallah, fils de Massoud el Wahabi, arriva au Caire et entra par Bab-el-Nasr. Il était accompagné d'Abdallah Bektache, capitaine de Suez. Tous les deux étaient à dromadaire et étaient précédés d'une compagnie de Dallat. De nombreux coups de canon furent tirés à la Citadelle et à Boulac en l'honneur de cette arrivée.

Abdallah fut conduit dans la maison d'Ismaïl pacha, fils de Mohammed Aly. Il y passa la journée et le lendemain il fut conduit à Choubrah pour être présenté au Pacha. Celui-ci se leva à son entrée, lui sourit, le fit asseoir à ses côtés et lui demanda pourquoi les Wahabites avaient fait traîner la guerre aussi longtemps.

— La guerre entraîne chacun des combattants à faire tout ce qui dépend de lui pour vaincre l'autre, répondit Abdallah.

— Et comment avez-vous trouvé Ibrahim pacha, demanda Mohammed Aly.

— Il a fait, comme nous, tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, et il est arrivé ce que la Providence a voulu qu'il arrive.

— Si Dieu veut, j'intercéderai pour vous auprès de N. S. le Sultan, dit Mohammed Aly.

— La destinée doit s'accomplir, répondit Abdallah.

Et comme celui-ci avait apporté avec lui une petite boîte en fer-blanc, le Pacha lui demanda ce qu'elle contenait. « Elle contient, répondit Abdallah, les objets que mon père a pris dans la chambre où se trouve le saint tombeau. Je les destine au

Sultan. » Il ouvrit la boîte et on y trouva trois corans dont la reliure était émaillée de pierres précieuses, environ trois cents grosses perles et une grosse émeraude.

— Mais, dit le Pacha, ce ne sont pas là seulement les objets qui se trouvaient dans cette chambre. Votre père y a pris bien d'autres choses.

— Ce sont là les seuls objets que j'ai trouvés chez mon père, celui-ci n'a pas pris pour lui tous les objets qui se trouvaient dans la sainte chambre, les chefs arabes, les habitants de Médine, les aghas du saint tombeau et le chérif de la Mecque en ont eu chacun leur part.

— J'ai, en effet, trouvé chez le Chérif quelques-uns de ces objets, dit le Pacha.

Mohammed Aly donna, après cette conversation, une pelisse à son interlocuteur et celui-ci retourna à la maison d'Ismaïl pacha, à Boulac. Le lendemain, mercredi 19, il s'embarqua pour Alexandrie à destination de Constantinople. Il était escorté par une compagnie de Tartares et il était suivi de domestiques pour son service.

Le mardi 18, le Pacha s'embarqua pour Damiette.

Mois de Saffar.

Ce mois commença le lundi.

Le mercredi 3, des pèlerins moghrabins, ainsi que des pèlerins de la Haute-Égypte et des provinces arrivèrent au Caire et y entrèrent à l'improviste. A la tête de la caravane dont ils faisaient partie, se trouvait un des chefs de la tribu arabe de Oualad Aly, appelé Djebali.

Cette année, la route était sûre, car les Arabes et les bandits étaient effrayés.

Le même jour, nous apprîmes qu'après être resté quelques jours à Damiette, le Pacha s'était rendu à Bourollos et que de là il était allé par mer à Alexandrie ; que les habitants de cette dernière ville l'avaient reçu fort bien et avaient fait des illuminations en son honneur. Les préparatifs de cette réception avaient été dirigés par les Européens qui avaient décoré avec goût la route que le Pacha devait suivre pour se rendre à son palais.

Le dernier jour de ce mois, la caravane des pèlerins du Caire arriva et les personnes qui la composaient rentrèrent ce jour-là et le lendemain dans leurs demeures.

Hassan pacha Arnaoud, qui résidait à Djedda, faisait partie de cette caravane.

Mois de Rabi el Awal.

Ce mois commença le mardi.

Le premier jour de ce mois, le tapis sacré entra dans la ville, mais la plupart des habitants ne s'aperçurent pas de cette cérémonie.

C'était la première fois, d'après mon souvenir, que le retour des pèlerins avait tardé jusqu'au mois de Rabi el Awal.

Le lundi 7, au soir, un incendie éclata dans le Souk-el-Charm et démolit ce marché ainsi que la route qui se trouvait au bas de la mosquée de Ghouria. Les marchands subirent de grandes pertes.

Ce fut dans la soirée que l'on aperçut le feu. Le wali et les agas arrivèrent, mais ils ne purent entrer au marché, car les deux portes qui y donnaient accès étaient fermées en dedans et ne pouvaient être brisées facilement, vu leur grande solidité. Ce

n'est, en effet, qu'après minuit qu'on réussit à les abattre et que l'on commença à jeter de l'eau sur le feu et à démolir les constructions voisines, travail qui n'était pas sans difficulté à cause de l'élévation des murailles, de la grosseur des pierres et de l'épaisseur des poutres dont elles étaient construites.

On put enfin, dans la matinée, se rendre maître du feu, mais on remarqua que l'incendie avait gagné les boiseries de la mosquée, car la fumée en sortait abondamment. On mit encore trois jours à éteindre le feu et on n'y parvint qu'après des dégâts considérables dont le plus sensible était la perte des fenêtres en bronze de la mosquée.

Il est encore heureux que les portes du marché aient tardé à s'ouvrir, car celles-ci étant cuirassées en dedans avaient contenu le feu. Si celui-ci avait, en effet, été libre, il n'aurait pas manqué de dévorer le marché voisin dont les boutiques sont en bois, qui est lui-même couvert d'une toiture en bois et qui est entouré d'okelles et de maisons assez vieilles et par conséquent facilement inflammables.

Le samedi 12, Sayed Omar effendi Makram, ancien chef des nobles, arriva au Caire. Lorsque les bonnes nouvelles des victoires d'Ibrahim étaient arrivées au Pacha, Sayed Omar lui avait écrit une lettre de félicitation et la lui avait envoyée à Alexandrie par son petits-fils Sayed Saleh. Mohammed Aly reçut ce messager avec bienveillance. Il lui demanda des nouvelles de son grand-père et il s'informa si celui-ci n'avait aucune requête à lui adresser. Saleh répondit que Sayed Omar allait bien, qu'il ne cessait de faire des vœux pour le Pacha et qu'il ne désirait que l'accomplissement de ces vœux.

Le lendemain, Mohammed Aly, pensant que la timidité du jeune homme aurait pu l'empêcher de formuler quelque demande, envoya à celui-ci Othman el Sanalekli et le chargea de

savoir ce qu'il en était. Othman parvint à savoir que Sayed Omar désirait obtenir du Pacha l'autorisation de faire son pèlerinage à la Mecque. Le Pacha accueillit favorablement cette demande et autorisa même Sayed Omar à venir dans sa maison du Caire jusqu'à l'époque du pèlerinage.

« Je n'ai laissé Sayed Omar dans l'exil pendant tout ce temps, dit-il, que par crainte des intrigues, maintenant je n'ai plus aucune crainte de ce genre. Il est mon père et je n'oublierai jamais les services qu'il m'a rendus ».

Voici le texte de la lettre que le Pacha écrivit à cette occasion à Sayed Omar :

A celui qui est la source des meilleures qualités ; dont les actions sont toutes bonnes et élevées ; le généreux descendant d'une famille glorieuse ; notre père, Sayed Omar Makram, à qui Dieu veuille conserver sa haute position.

J'ai reçu la gentille lettre que votre honorable personne m'a écrite pour me féliciter de la grâce que Dieu m'a faite et pour me montrer son contentement des bienfaits qu'il m'a accordés. Cette lettre a augmenté mon plaisir et je ne cesserai d'en être reconnaissant à celui qui doit toujours inspirer de la reconnaissance. Elle a attiré vers vous ma bienveillance et sera cause de l'accomplissement de tous vos souhaits. Dieu fasse que vous soyez toujours béni et vénéré et que vous obteniez toujours la satisfaction de vos vœux.

Votre petit-fils m'a communiqué votre désir de faire le pèlerinage aux lieux saints et de visiter les pays fleuris de celui sur qui doivent retomber nos prières et nos saluts, désir motivé par l'espoir de la récompense divine.

Désirant moi-même attirer sur moi la grâce de Dieu et afin que vous fassiez des vœux pour moi dans ces saints lieux, je vous autorise à mettre ce désir à exécution. Ne manquez pas de prier pour nous du cœur et de la bouche. C'est du reste notre espoir dans les hommes purs et aimés de Dieu.

Je vous envoie ci-joint une lettre pour mon lieutenant et je vous prie d'agréer mon respect, mes compliments et mes salutations.

Ces deux lettres furent adressées à leur destinataire par son

petit-fils Sayed Saleh, et une troisième lettre fut envoyée au Katkhoda bey et lui parvint avant l'arrivée de Sayed Omar au Caire. Katkhoda envoya son interprète pour annoncer cette bonne nouvelle à la famille de l'exilé. Le public ne tarda pas à l'apprendre à son tour. On se demandait encore s'il fallait y croire lorsqu'on apprit que Sayed Omar était arrivé à Boulac. A peine débarqué celui-ci alla faire ses dévotions à la mosquée de Chaffei. Il se rendit ensuite chez le Katkhoda pour lui présenter ses salutations. Les poètes, dans leurs écrits, félicitèrent le nouvel arrivant, et une foule considérable de personnes vint remplir pendant plusieurs jours sa maison pour lui souhaiter la bienvenue. Sayed Omar vécut ensuite très retiré, ne prenant jamais part à aucune réunion et ne recevant que très peu de personnes. C'était là une bonne résolution.

Mois de Rabi el Thani.

Ce mois commença le samedi.

On s'occupa activement pendant ce mois du creusement du canal connu sous le nom de Achrafia, qui devait avoir son embouchure à Alexandrie.

Nous avons raconté, parmi les événements de l'an dernier, ou d'il y a deux ans, que le Pacha, ayant décidé de faire ce travail, avait envoyé des ingénieurs qui avaient mesuré le terrain et dressé le plan du canal.

Le travail, commencé à cette époque aux deux extrémités du canal, dut être arrêté à la prise à cause de la crue du Nil. Il fut continué du côté de l'embouchure, à Alexandrie près de l'obélisque et on construisit un vaste bassin que devait servir de port aux barques qui traversaient le canal, port plus sûr, moins coûteux et plus rapproché que celui qui se trouvait sur la Méditerranée.

Voulant pousser la construction du canal avec activité, le Pacha donna des ordres à tous les gouverneurs des provinces

de réunir des paysans et des ouvriers en nombre proportionnel à l'étendue de leurs provinces, chaque homme recevait avant de partir vingt tallaris dont dix au comptant et dix en déduction des impôts dus par lui, et recevait pendant le cours du travail une piastre par jour.

Aussi voyait-on les paysans se rendre en foule aux endroits où ils devaient travailler; ceux du même village étaient conduits par leurs cheikhs et ceux de la même province étaient conduits par le gouverneur. Ils se faisaient accompagner de musiques et portaient des bannières. Des charpentiers, des maçons, des forgerons en grand nombre furent aussi réunis. Les villages dans lesquels se trouvaient de grandes cultures de dattiers furent obligés de confectionner et de fournir des paniers et des cordes et les villes furent obligées de fabriquer des pelles et des pioches. On paya toutes ces fournitures.

On réunit aussi un certain nombre de plongeurs, car l'eau filtrait en certains endroits avant que le travail fût arrivé à la profondeur voulue.

Le jeudi 30, le Pacha ordonna la destitution de Katkhoda bey et son remplacement par Mahmoud bey. Celui-ci arriva le jour même d'Alexandrie et se rendit à la Citadelle.

Hassan pacha, qui depuis longtemps se trouvait au Hedjaz et qui à son retour en Egypte s'était rendu à Alexandrie pour le Pacha, revint au Caire avec Mahmoud bey.

Ibrahim effendi, qui était secrétaire du Pacha, revint aussi de Constantinople et fut chargé de remplacer Mahmoud bey à la direction de l'administration qui s'occupait des concessions territoriales et des biens de mainmorte.

Mois de Djamad el Awal.

Le jeudi 7, au moment du lever du soleil, nous entendîmes le bruit d'un grand nombre de coups de canon. Des courriers

du Hedjaz avaient annoncé la prise pacifique de Yémen par Khalil pacha.

Le même jour, nous apprîmes qu'à son arrivée à Constantinople, Abdallah ben Massoud avait été promené dans la ville et ensuite exécuté près de Bab Hamayouni. Nous sûmes aussi que les personnes de sa suite avaient toutes été tuées dans différents quartiers de la ville. Toutes sont actuellement avec les martyrs.

Le même jour, on annonça l'arrivée à Alexandrie d'un grand officier de la Porte, portant le titre de *Kahwaghi* pacha. Des ordres parvenus au Caire enjoignaient de faire des préparatifs pour sa réception, car il devait bientôt arriver avec le Pacha. On envoya des soldats, des chevaux et des cuisiniers à Choubrah; mais on attendit vainement pendant plusieurs jours. On dit enfin que le vent contraire n'avait pas permis au navire monté par l'envoyé impérial d'entrer à Alexandrie et qu'il avait été rejeté du côté de l'île de Rhodes.

Pendant ce mois, on activa encore les travaux du canal dont nous avons parlé. On y conduisit des hommes et des paysans de toutes les provinces de la Basse-Égypte. Les travaux furent répartis entre les habitants des différents villages, et ceux qui terminaient les premiers leur tâche devaient venir en aide aux retardataires.

On découvrit, en pratiquant les tranchées, des constructions anciennes parmi lesquelles il y avait des maisons et un bain avec ses voûtes et ses fontaines. On trouva aussi des monnaies et on les porta au Pacha.

Le mercredi 17, le Pacha arriva à Choubrah, Kahwaghi pacha arriva aussitôt après lui et le lendemain matin il fut reçu

en grande pompe et conduit à la Citadelle. L'envoyé de la Sublime Porte était porteur de différents objets pour le Pacha et pour son fils Ibrahim. Il y avait pour chacun d'eux une pelisse en zibeline, un poignard, une montre montée en pierres précieuses et différents autres objets.

Le firman dont il était porteur fut lu en présence du public ; il contenait des éloges pour le Pacha et il faisait grâce aux Wahabites.

Aussitôt la lecture terminée, de nombreux coups de canon se firent entendre et on tira des salves d'artillerie pendant trois jours, cinq fois par jour.

L'envoyé du Sultan descendit dans la maison de Taher pacha à l'Ezbékiah. Il donna des cadeaux à Abbas bey, fils du Pacha et à Ahmed bey, fils de Taher pacha.

Le firman dont nous venons de parler donnait au Pacha le droit de nommer des commandants militaires.

Le lendemain matin vendredi, le Pacha donna des commandements militaires à Aly bey El Sanalekli, à Kaydji pacha, à Hassan aga Azragouli, à Khalil effendi, gouverneur de Rosette, et à Chérif bey.

Mois de Djamad el Thani.

Pendant ce mois, Mohammed bey el Defterdar arriva de la Haute-Égypte. Il passa quelques jours au Caire et retourna à son poste.

Vers la fin du mois, un grand nombre de paysans quittèrent les travaux du canal Achrafia et retournèrent dans leurs foyers. Ils avaient terminé la partie du travail qui leur était désignée. Plusieurs des leurs étaient morts de froid et de fatigue pendant l'exécution des travaux.

Pendant ce mois quelques cas de peste se déclarèrent. Les hauts dignitaires de l'État et les chrétiens se retirèrent chez eux, se mirent en quarantaine et ne touchèrent plus rien de dehors. Ces précautions épouvantèrent la population.

Mois de Radjab.

Ce mois commença le lundi.

Le 5, eut lieu la mort du chrétien Aboud, écrivain du Trésor. Le défunt avait une bonne conduite et remplissait bien ses fonctions. Il prétendait connaître la science et entremêlait toujours sa conversation et ses écrits de versets du Coran. Il se servait d'exemples moraux dans ce qu'il écrivait. Il faisait aussi des vers.

Il prit la maison de Keisarli et les maisons environnantes situées à Darb el Ghenena ; il les démolit et construisit sur leur emplacement une grande maison qu'il embellit et dans laquelle il fit un jardin et des salles dallées en marbres de différentes couleurs et contenant des fontaines et des cristaux ; tout cela aux frais du Trésor. Il avait un traitement considérable et il était très aimé du Pacha qui avait en lui une grande confiance et qui disait qu'il l'aurait nommé aux fonctions de Defterdar, s'il n'avait craint les critiques.

Le 7, le gouverneur de Jaffa, Mohammed bey Abou Nabout, accompagné de cinq cents mamlouks et d'hommes de sa suite, arriva au Caire. Ce personnage ayant été révoqué de ses fonctions avait obtenu de Mohammed Aly l'autorisation de venir en Egypte. On le descendit à Kasr el Eïni et il fut honoré par le Pacha qui lui alloua des sommes importantes pour ses frais et qui se chargea de son entretien et de celui de sa suite. Ainsi, il eut tous les mois trois mille assignations de 2,600 paras cha-

cune et ceci en dehors des fournitures telles que le beurre, le pain, le sucre, le miel, le bois de chauffage, le riz, le charbon, les bougies et le savon. Il recevait tous les jours deux ardebs de riz, et pour la nourriture de ses montures vingt-cinq ardebs d'orge.

Le samedi 13, le Kahouadji pacha repartit pour Constantinople, après avoir été comblé d'honneurs par le Pacha et après avoir emporté pour lui, pour le Sultan et pour les principaux dignitaires de l'Empire de nombreux présents consistant en numéraire, chevaux, café, riz, sucre, sirops et étoffes des Indes.

Et comme à son arrivée au Caire, il avait offert des présents aux hauts fonctionnaires du gouvernement ceux-ci lui firent à leur tour, à l'occasion de son départ, des présents d'un prix bien plus élevé.

Aussitôt après le départ de l'envoyé turc, le Pacha s'enferma chez lui et ordonna à tous les hauts fonctionnaires de se mettre comme lui en quarantaine.

Soliman aga el Salehdar et le Charbatdji pacha accompagnèrent le voyageur jusqu'à Alexandrie.

Le jeudi 18, le reste des Wahabites arrivèrent au Caire avec leurs femmes et leurs enfants. Ils étaient au nombre de quatre cents personnes environ. On les logea à la caserne de l'Ezbékiah.

Le fils de Massoud, Abdallah, et les personnes de sa suite furent logés près de la mosquée de Meska et ils furent laissés entièrement libres d'aller et de venir. Ils visitaient les cheikhs et d'autres personnes, circulaient dans les marchés et faisaient des emplettes.

Mois de Chaban.

Pendant ce mois, l'émir du Yemen, Ebn Hamoud, fut amené du Hedjaz.

Aussitôt après la mort de son père, ce prince avait fait sa soumission à la Sublime Porte et avait livré volontairement son territoire à Halil pacha. Il se retira lui-même dans une forteresse, mais Halil pacha l'engagea à venir le voir, le fit arrêter et l'envoya au Caire.

Pendant ce mois, on suspendit les travaux du canal, afin de permettre aux paysans de faire leur récolte. On leur réclama les impôts.

Mois de Ramadan.

Jusqu'au 23 de ce mois, le Pacha resta en quarantaine à Choubrah. A cette date seulement il monta à la citadelle afin d'y passer les fêtes.

Mois de Chawal.

Ce mois commença le vendredi.

Le 14 de ce mois, correspondant au dernier jour du mois copte d'Abib, on annonça que le Nil avait atteint la hauteur voulue.

Le pacha était parti pour Alexandrie afin d'activer les travaux du canal Achrafia. Il donna ordre à tous les gouverneurs des provinces de réunir les paysans, et ces ordres furent exécutés. Des nombreux fellahs furent réunis et expédiés, la corde au cou, aux endroits où ils devaient travailler. Par cette mesure, les paysans ne purent ensemencer le maïs qui forme leur nourriture principale. Plusieurs d'entre eux tombaient de froid et de fatigue et on jettait de la terre sur eux, sans même s'assurer s'ils étaient bien morts.

Lorsque ces paysans avaient été renvoyés dans leurs foyers

pour faire leur récolte, on leur avait réclamé les impôts et on avait obligé en plus le propriétaire de chaque feddan de fournir une charge d'âne de paille, une keila de blé, une de fèves.

Ces pauvres gens furent obligés de vendre leur récolte de céréales à un prix dérisoire et aussitôt leur récolte terminée, ils furent rappelés aux travaux du canal, qui consistaient à vider les eaux très salées qui s'infiltraient continuellement. L'eau potable manquait à ces travailleurs et ils étaient obligés de la faire venir de loin à dos de chameau.

Le 27, la caravane du pèlerinage, commandée par Abdine bey, frère de Hassan pacha, quitta Birket.

Mois de Zilkadé.

Nous n'avons à signaler pendant ce mois que la continuation des travaux du canal.

Mois de Zilhodjeh.

Vers le milieu de ce mois, le Pacha partit pour la Haute-Égypte. Il était accompagné de Hassan pacha Taher, de son ancien lieutenant Mohammed aga Laz, de Hassana aga Azzagouli et de divers autres dignitaires.

Pendant ce mois, nous apprîmes la nouvelle de la mort de Soliman pacha, gouverneur de Saint-Jean-d'Acre. Cet homme était un ancien mamlouk d'Ahmed pacha el Djazzar.

Vers la fin de ce mois, le fils d'Ibrahim pacha, accompagné des femmes de son père, arriva au Caire. On tira des coups de canon en leur honneur et l'enfant traversa la ville en grande pompe.

Tels sont les événements qui se succédèrent pendant le cours de cette année. Nous ajouterons seulement que la crue du Nil fut cette année plus forte que celle de l'année dernière. Il n'est pas en effet ordinaire que l'inondation atteigne de grandes proportions deux ans de suite. Le Nil continua à s'élever cette année jusqu'au milieu du mois de Hatour, de telle manière que lorsque les eaux commencèrent à baisser il était trop tard pour faire les semailles.

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE-CINQ.

Mois de Moharrem.

Ce mois commença le jeudi.

Pendant tout ce mois et quelques jours avant, on fut très effrayé dans les villages et même dans les villes, car des vols nombreux avaient été commis et on assurait que des bandes de brigands s'étaient formées. On répara et on renforça les portes des maisons et des rues et on défendit aux habitants du Caire de sortir de chez eux après le coucher du soleil. Le lieutenant du Pacha, les agas de la police et le gouverneur circulaient tous les soirs dans les rues de la ville et arrêtaient toute personne qu'ils rencontraient, même si elle était reconnue comme une personne honnête.

Le 27, le Pacha revint de la Haute-Égypte. Il s'était avancé dans son voyage jusqu'aux cataractes.

Ce voyage donna lieu à divers commentaires dans le public. Les uns dirent que le Pacha avait l'intention d'envoyer des

troupes contre les derniers émirs exilés à Dongola, car ces émirs avaient acheté de nombreux esclaves et avaient fabriqué de la poudre et des canons. D'autres dirent qu'il voulait étudier le moyen de s'emparer de Darfour et de la Nubie, d'autres dirent que des mines d'or, d'argent, de plomb et d'émeraude avaient été découvertes dans la Haute-Égypte et qu'il s'y était rendu pour les examiner et pour voir s'il y aurait profit à les exploiter.

Le retour de Mohammed Aly fit cesser tous les *on-dit* et toutes les suppositions.

Le bruit concernant la découverte d'une mine d'émeraudes avait cependant quelque vraisemblance : on avait découvert en effet une mine dont la pierre était de couleur verte et semblable à cette pierre précieuse. On avait découvert aussi dans un autre endroit un minerai dur et noir comme la rouille de fer et qui contenait du plomb.

Notre frère, cheikh Omar el Nawi, connu sous le nom de Mohallessi, m'apprit que pour fondre un morceau de ce métal il dut employer plus d'un kantar de charbon et toute une journée de travail.

Le même jour, des Wahabites vinrent au Caire. Ils furent logés dans une maison de la rue d'Abdine.

Mois de Saffar.

Ce mois commença le vendredi.

Le premier de ce mois, Mohammed aga, connu sous le nom de Bonaparte le syrien, partit pour Constantinople, appelé par la Sublime Porte.

Lorsque cet aga vint au Caire et se mit sous la protection du Pacha, celui-ci écrivit à son sujet à Constantinople et il y fut appelé. Mohammed Aly lui donna un cadeau et le fit partir avec

trente-cinq de ses hommes. Les autres, dont le nombre dépassait deux cents, restèrent au Caire et furent logés dans une maison située à Soueket el Lalla. Ils continuèrent à recevoir un traitement et des provisions de la part du Pacha.

Le même jour, un corps de soldats moghrabins et bédouins qui faisait partie de l'expédition du Hedjaz, arriva au Caire. Ces soldats amenaient avec eux des prisonniers wahabites : femmes, filles et garçons et ils se mirent à les vendre au marché à qui voulait bien les acheter. Ces prisonniers étaient cependant musulmans et ne pouvaient être réduits en esclavage.

Vers le milieu du mois, eut lieu la mort de Moustapha aga qui remplissait anciennement les fonctions de représentant de la Sublime Porte.

Est mort aussi cheikh Abdel Rahman el Korachi el Hanafi.

Le 17, la caravane des pèlerins égyptiens arriva au Caire ; un grand nombre de ses membres avaient été emportés par la fièvre pendant le voyage.

Cette maladie augmenta du reste en Égypte, comme si elle était venue du Hedjaz.

Le 21, Ibrahim pacha, fils de Mohammed Aly, arriva par la route de Kosseir.

Quelques jours avant, la nouvelle de son arrivée à Kosseir étant parvenue au Caire, on avait tiré des coups de canon en signe de réjouissance, les agents s'étaient empressés de circuler dans la ville pour annoncer cette heureuse nouvelle aux notables et recevoir des cadeaux ; les plus grandes dames avaient couru chez la mère d'Ibrahim pour la féliciter et on avait préparé pour son habitation le palais que Wali Khodja avait commencé de construire et que Chérif bey avait terminé à l'île de Roda,

vis-à-vis de Djizeh. A l'arrivée du voyageur au Caire on le fit passer sur un pont de barques entre le Vieux-Caire et Roda.

Le même jour, un envoyé impérial arriva de Constantinople pour annoncer la naissance d'un enfant à Sa Majesté le Sultan. Il fut conduit en grande pompe à la Citadelle.

Le jeudi 21, à l'arrivée d'Ibrahim pacha, on ordonna aux habitants de la ville de faire des illuminations pendant sept jours. Ils se mirent en devoir d'exécuter cet ordre et ils ornèrent leurs boutiques, leurs maisons et leurs khans d'étoffes de couleurs et d'étoffes brochées d'or. Les chrétiens, de leur côté, se dépassèrent dans l'embellissement et l'illumination de leurs quartiers.

Et comme la population se plaignait du manque d'huile pour les illuminations, on en délivra aux marchands plusieurs quintaux pour être vendus au détail. Cette huile fut vendue à un prix très élevé.

Le lendemain vendredi, Ibrahim pacha entra en grande pompe par la porte de la Victoire et traversa la ville. Il portait la couronne de Vizir et il avait laissé pousser sa barbe.

Mohammed Aly se mit dans la mosquée de Ghouria pour voir passer le cortège de son fils. Celui-ci alla jusqu'à la Citadelle, revint au Vieux-Caire, traversa le pont improvisé et rentra chez lui.

Les illuminations, les coups de canon, les réjouissances et les chants continuèrent pendant sept jours et sept nuits au Caire, au Vieux-Caire et à Boulac.

Ibrahim pacha s'était bien enorgueilli dans cette expédition et beaucoup de vanité était entrée dans son âme. C'est ainsi que lorsque les cheikhs allèrent pour lui souhaiter la bienvenue, il ne se leva pas pour les recevoir, qu'il ne répondit ni à leur

salut, ni aux compliments qu'ils lui adressèrent. Il parla à son bouffon et il les obligea ainsi à se retirer bien mortifiés.

Mois de Rabi el Awal.

Ce mois commença le dimanche.

Le 7 de ce mois, au commencement de la nuit, mourut au palais de Djizah le fils d'Ibrahim pacha qui, comme nous l'avons signalé, était arrivé du Hedjaz avant son père. C'était un garçon de six ans.

Dès le lendemain, les dignitaires de l'État et les cheikhs s'empressèrent de se rendre au Vieux-Caire et à midi le cortège se mit en marche vers le tombeau de famille situé près de la mosquée d'Imam el Chaffeï. A cette occasion on fit faire des prières et on distribua de l'argent aux pauvres.

On attribua la mort de cet enfant à ce que celui-ci étant couché dans les bras de sa bonne (une esclave noire), une esclave blanche se prit de querelle avec elle et lui donna un coup de pied. Ce coup atteignit l'enfant qui tomba malade. Ibrahim pacha fit emprisonner les esclaves et leur déclara que si son fils mourrait il les ferait tuer. L'enfant mourut le soir même et les esclaves qui étaient au nombre de cinq ou six, dit-on, furent étranglées et jetées au Nil.

Vers la fin de ce mois, les travaux du canal d'Alexandrie furent à peu près terminés. On fit à la tête de ce canal une seconde ouverture, l'eau y entra et s'éleva en certains endroits au point de se déverser dans les terres voisines, car il n'y avait pas de digues pour la contenir.

Une tempête ayant eu lieu à cette époque, l'eau de la mer entra dans le canal; on dit alors que les travaux avaient été mal

faits et que l'eau salée avait envahi la ville d'Alexandrie, mais ce n'était pas vrai.

Les ingénieurs et les paysans qui travaillaient au canal retournèrent dans leurs pays après avoir laissé sur le chantier les cadavres de plusieurs d'entre eux.

Mois de Rabi el Thani.

A la date du premier de ce mois, le Pacha destitua Mohammed bey el Defterdar de ses fonctions de gouverneur de la Haute-Égypte et le remplaça par Ahmed pacha, fils de Taher pacha, qui partit le 5 pour prendre possession de son poste.

Le 7, le Pacha partit pour Alexandrie pour voir le nouveau canal. Il était accompagné de son fils Ibrahim, de Mohammed bey el Defterdar, de son ancien lieutenant et de Dabous Oglou.

Le 13, le Pacha et ses compagnons retournèrent de leur voyage. Mohammed Aly était satisfait d'avoir vu que le canal était terminé et que les barques y circulaient. Les barques chargées de marchandises qui devaient aller à Alexandrie, à Rosette et vice-versa purent prendre la voie du canal et éviter, par ce moyen, de faire le chemin par mer et de passer par le Boghaz, ce qui constituait un danger pour elles et les obligeait souvent d'attendre le bon vent.

Il n'y avait plus rien à faire pour ce canal, si ce n'était de terminer quelques parties des digues.

Pendant ce mois, un Anglais, arrivé récemment d'Alexandrie, était allé chasser au village de Kafr Hachad ; un de ses coups, mal dirigé, blessa un paysan au pied ; un Albanais qui se trouvait présent le menaça d'un bâton qu'il portait. L'Européen excité le tua d'un autre coup de fusil. Les paysans se réunirent,

arrêtèrent le meurtrier et l'amenèrent avec sa victime au lieutenant du Pacha. De leur côté les Albanais se réunirent et demandèrent la tête de l'Anglais. Le katkhoda trouva la punition trop forte, car le gouvernement ménageait beaucoup les Européens, et il répondit qu'il allait convoquer les consuls et leur demander leur avis. Il les envoya chercher, en effet, mais les Albanais, dont le nombre s'accroissait à chaque instant, déclarèrent qu'ils n'attendraient pas, et que, si l'Européen n'était pas exécuté à l'instant, ils saccageraient le quartier européen et en tueraient tous les habitants. Le lieutenant du Pacha fut obligé d'ordonner l'exécution du prisonnier qui eut lieu sur la place de Roumeila.

Lorsque les consuls arrivèrent, tout était fini.

Cet incident se produisit pendant l'absence du Pacha.

Mois de Djamad el Awal.

Pendant ce mois, le Pacha envoya une expédition militaire à l'oasis de Syouah. Elle était commandée par Hassan bey el Chamacherdji, gouverneur de Béhéra.

Pendant ce mois aussi, le Pacha se décida à envahir le Soudan. Les uns dirent qu'il irait au Sennar, d'autres qu'il irait au Darfour. Son fils Ismaïl pacha eut le commandement de l'expédition et une grande partie du matériel de guerre fut envoyée dans la Haute-Égypte.

Il envoya chercher les chefs des tribus arabes.

Pendant ce mois, le Pacha se rendit dans la province de Galioubieh, dans les pâturages de laquelle ses chevaux se trouvaient. Mohammed bey prépara des tentes, des meubles, des ustensiles de ménage et des provisions pour le recevoir ; il lui donna, en effet, l'hospitalité pendant trois jours.

Le kachef de la province, Tamour, le chef de la tribu des Houetah ibn Chedid, le chef du village de Galioub ibn el Chaourabi, et ibn Assr avaient aussi fait des préparatifs pour la réception du Pacha.

Celui-ci était accompagné de ses deux fils Ibrahim et Ismaïl et de Hassan pacha.

Sur ces entrefaites, on reçut au Caire la nouvelle de la mort d'Abdine bey, frère de Hassan pacha, survenue au Hedjaz. Ce chef militaire ainsi que plusieurs de ses hommes, avaient été enlevés par la fièvre.

Le Pacha fut fort affecté de cette nouvelle et il revint au Caire recevoir les compliments de condoléances.

Les arrivants du Hedjaz annoncèrent que la fièvre sévissait très fortement au Hedjaz ; ils affirmèrent même qu'elle n'avait épargné qu'un très petit nombre des hommes d'Abdine bey.

Mois de Djamad el Thani.

Le 10 de ce mois, le Pacha reçut des présents du gouverneur de Damas. Parmi ces présents, il y avait dix chevaux de race ; quelques-uns étaient munis de leurs harnais.

Vers la fin du mois, on annonça la prise de possession de l'oasis de Syouah par Hassan bey el Chamacherdji.

En même temps, nous apprîmes qu'un grand incendie avait éclaté à Constantinople.

A la même époque, des nouvelles arrivées d'Alep nous apprirent qu'Ahmed pacha Korchid qui avait autrefois occupé les fonctions de gouverneur de l'Égypte, s'était emparé de cette ville et qu'il avait massacré un grand nombre des habitants.

Ahmed pacha était gouverneur d'Alep lorsqu'une révolte causée par ses méfaits éclata contre lui. La population le destitua et le chassa de la ville. Il écrivit au Sultan. Celui-ci ordonna aux gouverneurs de toutes les contrées voisines de donner assistance à leur collègue destitué. Ceux-ci mirent le siège autour de la ville et leurs troupes y entrèrent au bout de quelques mois. Bon nombre d'habitants furent massacrés et la ville fut fortement imposée.

Vers la fin du mois, Moustapha aga Kord fut nommé chef des soldats de la police, indépendamment des ses fonctions de Mohtasseb. Il succédait dans cette nouvelle dignité à Hassan aga, mort pendant qu'il faisait son pèlerinage.

Moustapha aga montra dans l'exécution de ses fonctions une aussi grande tyrannie que celle qu'il avait montrée lorsqu'il occupait les fonctions de Mohtasseb.

Il circulait jour et nuit dans les rues, arrêtait les gens qui passaient la nuit et les faisait battre sans motif, ou bien il leur faisait couper un morceau du nez ou de l'oreille.

Mois de Radjab.

Ce mois commença le vendredi.

Le 3 de ce mois, Hussein aga el Morali, directeur des jardins du Pacha, fut nommé Mohtasseb.

Le même jour, Hassan bey el Chamacherdji, qui avait conquis Syouah, retourna au Caire après s'être fait payer une forte somme d'argent et s'être fait donner une grande quantité de dattes par les habitants de cette oasis. Il leur fit prendre l'engagement de payer annuellement au trésor une somme fixée par lui

Le 20, Mohammed aga Laz, ancien lieutenant du Pacha, partit pour la Haute-Egypte. Il devait précéder jusqu'aux cataractes l'expédition du Soudan.

Vers la fin du mois, on apprit au Caire, la nouvelle de la mort de Khalil pacha, survenue au Hedjaz. Le Pacha donna une pelisse à son troisième frère, Ahmed bey, et le nomma aux fonctions mêmes que le défunt occupait.

A la même époque, le Pacha se rendit au Wadi pour constater par lui-même les améliorations faites dans ses terres qui étaient devenues une province à part et dans laquelle il avait fait construire des villages.

Mois de Chaban.

Ce mois commença le dimanche.

Le premier de ce mois, Ibrahim pacha partit pour la province de Galioubiah. Il se rendit ensuite dans celles de Menoufiah et de Garbiah pour percevoir les impôts de l'année courante et les arriérés qui étaient encore dus par les pauvres gens.

Le Pacha avait déclaré qu'il abandonnait ces arriérés, mais son fils insista pour qu'ils fussent payés ainsi que les sommes nouvellement dues, dans un délai de trois jours. Ceci effraya les paysans et les cheikhs des villages; tous abandonnèrent leurs récoltes et s'enfuirent avec leurs femmes et leurs enfants.

Les sommes qu'Ibrahim pacha réclamait, atteignaient un total de 100,000 bourses.

Vers le milieu du mois, le Pacha rentra de son excursion au Wadi.

Vers la fin du mois, un incendie éclata dans les dépôts de bois situés à Boulac, derrière la mosquée de Mirza. On ne put se rendre maître du feu qu'après deux jours, lorsqu'une grande quantité de bois de construction et de chauffage était déjà détruite.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença le lundi.

Pendant ce mois, on ne cessa de préparer l'expédition du Soudan. De jour en jour on faisait partir des troupes de soldats et de moghrabins. Mohammed effendi el Assiouti, juge de la ville de Siout, Sayed Ahmed el Bakli et cheikh Ahmed el Sallaoui el Moghrabi furent désignés pour faire partie de l'expédition en qualité d'Ulemas. On fixa à ce dernier un traitement annuel de 20 bourses et aux deux premiers un traitement annuel de 15 bourses. Tous les trois devaient, en plus de leur traitement, recevoir un vêtement tous les ans.

Le 7, un incendie éclata au palais de la Citadelle, le gouverneur de la ville, l'aga et les chefs de la police s'y rendirent aussitôt et firent tous leurs efforts pour éteindre le feu au moyen des porteurs d'eau, mais ils ne purent y réussir qu'au bout de deux jours car comme on était au plus gros de l'été, l'eau n'était pas abondante. Le feu dévora le divan du lieutenant du Pacha et celui de Cherif bey. Une grande quantité de meubles et de registres furent perdus dans l'incendie ou emportés par les pillards.

Les anciens rois d'Egypte avaient construit la Citadelle avec de grosses pierres et n'avaient employé dans cette construction que le moins de bois possible. Mais de nos jours toutes ces constructions solides avaient été démolies et remplacées par des

palais semblables aux palais européens et turcs dans lesquels le bois entrait en grande quantité. On avait enduit ces constructions de couleurs et de peintures, ce qui les rendait encore plus facilement inflammables.

Lorsque le Pacha apprit ce malheur, il était dans son palais de Choubrah. Il regretta les anciennes constructions et s'excusa en disant qu'il était au Hedjaz au moment où on les avait remplacées par les nouvelles.

Les pertes de l'incendie s'élevèrent à 25,000 bourses.

Les divans qui étaient installés dans les palais disparus furent transportés dans la maison de Taher pacha à l'Ezbékiah.

Mois de Chawal.

Ce mois commença le mardi.

On éprouva une grande difficulté pour établir le commencement de ce mois. Deux témoins affirmèrent avoir vu la lune. Mais l'un d'eux fut récusé et on dut en attendre un troisième; ce n'est que vers la fin de la nuit que le jugement fut prononcé.

La fête se fit sans enthousiasme.

Le 5, le Pacha partit pour Alexandrie suivant son habitude. Il chargea son fils Ibrahim pacha de décider sur les plaintes et de veiller aux affaires.

Ibrahim demeura dans les palais qu'il avait fait construire au bord du Nil. Son orgueil ne faisait qu'augmenter.

Le 19, on commença des fêtes à l'occasion de la circoncision d'un enfant de 6 ans, fils de Toussoun pacha et neveu d'Ibrahim. De nombreuses tentes furent dressées près du palais, les saltimbanques, les danseurs de corde et les autres espèces de gens qui amusent le public s'installèrent, et les cuisiniers commencèrent à préparer les mets et les douceurs. On illumina le

palais et ses environs et on ne cessa de tirer tous les soirs des coups de canon et des feux d'artifice.

On invita les pauvres gens à amener leurs enfants afin de les faire circoncire, ceux-ci ne manquèrent pas d'obéir à cette invitation. Le sbarbiers commencèrent à opérer, et dans l'espace de quelques jours, ils circoncirent quatre cents enfants environ. On prépara à chacun d'eux un matelas et une couverture pour qu'ils pussent se reposer jusqu'à la cicatrisation de leur blessure et lorsque la guérison était complète, on donnait à chacun un habillement et 1,000 paras.

On invita à ces fêtes les plus grands cheikhs, le cadi, les mouftis, cheikh el Sadat et cheikh el Bakri qui était chef des nobles; mais lorsqu'un de ces personnages entrait au salon de réception, Ibrahim pacha ne se levait pas pour lui et ne répondait pas, même par signes, à ses compliments. Ils dînèrent avec lui en silence et s'en allèrent.

Le mercredi 23, le tapis sacré fut conduit à Hassoua. La caravane qui devait le conduire était commandée par un officier du corps de Dallat dont je ne connais pas le nom.

Le lendemain jeudi, on promena en grande pompe Abbas pacha dans la ville et on le circoncit le jour même. Le bassin du barbier qui fit l'opération fut rempli de pièces d'or données par les hauts personnages et les notables, et cet homme reçut aussi en cadeau une pelisse et un châle de cachemire. Les autres barbiers reçurent 30 bourses.

Le mardi 29, correspondant au 3 du mois copte de Misra, le Nil atteignit sa hauteur voulue et le lendemain mercredi on coupa la digue du Kalidj en présence du lieutenant du Pacha et du cadi.

Pendant ce mois, les émirs qui se trouvaient à Dongola, sauf Abdel Rahman bey et l'émir surnommé le *manfouk*, qui n'avaient pu obtenir leur grâce, arrivèrent à Djizeh et attendirent sous une tente l'autorisation d'entrer dans la ville. Ils n'avaient pour tout costume qu'une longue chemise en toile blanche.

Aly bey Ayoub n'était pas avec eux. Il avait été assassiné avant son départ, car il avait obtenu sa grâce avant ses collègues. On le pleura longtemps dans la maison située dans la rue Chams el Daoula où habitait sa femme.

Pendant ce mois, des Persans arrivèrent de leur pays avec des présents pour le Pacha. On les logea dans la maison de Hassan bey el Chamacherdji, dans la rue Soueket el Gazzi.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença le jeudi.

Le dimanche 4, un envoyé arriva de Constantinople; il était porteur de deux firmans: l'un maintenait le Pacha au gouvernement d'Egypte pour l'année nouvelle et l'autre donnait à son fils Ibrahim pacha le gouvernement de Djedda. Cet envoyé fut conduit à la Citadelle en grande pompe et on y donna lecture des firmans en présence du lieutenant du Pacha, d'Ibrahim pacha et des hauts fonctionnaires du gouvernement.

Le même jour, Ismaïl pacha partit pour la Haute-Egypte afin de prendre le commandement en chef de l'expédition de Nubie.

Le Grand pacha était toujours à Alexandrie.

Mois de Zilhodjeh.

Pendant ce mois, Ibrahim pacha se rendit auprès de son père

à Alexandrie et il y resta jusqu'à la fin du mois. Rentré au Caire, il y passa peu de jours et partit ensuite pour la Haute-Egypte afin de réunir le blé, les fèves et les lentilles qui pouvaient encore se trouver chez les habitants de cette contrée. Les barques furent réquisitionnées et conduites de force vers la Haute-Egypte. Elles devaient transporter les céréales jusqu'aux dépôts de la Basse-Egypte où elles étaient vendues aux Européens et aux Grecs à des prix élevés.

Tels sont les événements qui se sont produits cette année. Il ne nous reste plus qu'à mentionner :

1° La crue du Nil qui fut excessive cette année, surtout depuis la fête de la Croix [1].

Les grandes crues des deux années précédentes et les ravages qu'elles avaient produits avaient été heureusement cause que les digues se trouvaient assez fortes pour contenir la crue de cette année.

Cette crue endommagea cependant les cultures de maïs, d'indigo, de cannes à sucre, de riz et de coton. Les arbres des jardins et surtout les citronniers et les orangers furent perdus avec les fruits qu'ils portaient. L'eau séjourna sur les terres jusqu'après l'époque des semailles. Nous n'avions jamais vu ni entendu dire que des inondations si fortes se fussent succédé ainsi plusieurs années de suite. L'inondation a toujours été une chose rare. Mais rien ne peut empêcher l'accomplissement de la volonté divine.

Dans le Kalidj, l'eau s'éleva au point de couvrir les arches des ponts.

L'eau s'infiltra dans les terres basses et voisines du Kalidj, comme les quartiers Guet el Edda, Gameh el Emir Hussein, etc.

[1] La fête de la Croix, qui a lieu le 27 septembre, marque le jour où la crue doit s'arrêter.

2° Lorsque le creusement du nouveau canal d'Alexandrie fut terminé, ce canal fut nommé *El Mahmoudia*, du nom du Sultan Mahmoud ; on établit sur ce canal une prise d'eau autre que la prise principale et cette nouvelle ouverture se remplit d'eau.

Lorsque la crue se produisit, l'eau inonda les terres basses du bassin de ce canal et on se vit forcé de fermer la nouvelle ouverture dont nous venons de parler. On laissa cependant dans le canal plusieurs barques qui transportaient les voyageurs jusqu'à la mer et de la mer à l'intérieur du pays.

L'eau du canal demeura cependant salée, et les habitants d'Alexandrie souffrirent beaucoup de cet état de choses. Ils payèrent jusqu'à 2 piastres l'outre d'eau potable.

3° Lorsqu'on fit le nouvel arpentage des terres, on dégreva en faveur de chacun des cheikhs une étendue de 5 feddans par 100 feddans pour leur permettre d'entretenir leur *madiafa*, c'est-à-dire de donner l'hospitalité aux voyageurs qui passaient par leur village.

Cette année, non seulement on réclama l'impôt avant l'échéance, mais on réclama aussi aux cheikhs l'impôt de deux années sur les terrains dégrevés. On réclama, en outre, aux paysans, les arriérés de toutes les années précédentes, de telle manière qu'ils durent, non seulement contracter des dettes, mais aussi vendre leurs bestiaux, leurs meubles et les bijoux de leurs femmes.

Les cheikhs se trouvèrent surtout très gênés, car il y en eut qui durent verser 1,000 tallaris environ. Ils souffrirent beaucoup pour payer ces sommes exorbitantes, car nous savons que leurs plantations d'indigo, de riz, de coton, de cannes à sucre et de chanvre avaient été ravagées par l'inondation.

Aussitôt après la perception dont nous parlons, on imposa chaque buffle de 20 piastres, chaque chameau de 60 piastres, chaque brebis d'une piastre, chaque chèvre de 27 paras et $^1/_3$, chaque vache et chaque cheval de 15 piastres.

4° L'établissement du monopole sur le savon. Tout le savon qui arrivait était retenu pour le compte du Pacha. On laissa ensuite toute liberté aux négociants, à la condition de fournir gratuitement toute la grande quantité de savon nécessaire à la consommation du Pacha et de sa Daïra. Depuis ce moment le savon que l'on vendait d'abord 58 paras fut vendu 60 paras.

5° Les impôts établis sur les dattes de toute espèce, sur les dattes pressées (agoua) sur les branches et les feuilles de palmier et sur les fibres que l'on retire de l'intérieur de cet arbre. Toutes ces choses étaient prises par les agents du trésor à bas prix et revendues à des prix plus élevés aux marchands qui les revendaient au public à des prix encore plus exagérés.

Cette année la récolte de dattes ne fut pas abondante. Nous n'avons presque pas vu de dattes rouges, car ces fruits ne sont restés au marché que très peu de jours. Ces dattes, quoique de mauvaise qualité, étaient vendues 5 paras le rotolis, c'est-à-dire dix fois plus cher qu'autrefois.

Il y eut aussi cette année peu de raisin du Fayoum et de la province de Charkieh. Toute la récolte fut achetée fort cher par des personnes qui pressaient les raisins pour en faire du vin.

6° Le départ de Hassan pacha pour la Haute-Egypte avec certains Européens auxquels le Pacha avait donné l'autorisation de pénétrer dans cette partie du pays et de fouiller les terres et les collines afin d'en extraire les antiquités laissées par les peuples qui nous ont précédés et qui consistent en statues, dessins et sarcophages.

Ces Européens avaient le droit de faire sauter les rochers au moyen de la poudre. Ils découvrirent une matière semblable au plomb ou au fer fondu contenant quelques paillettes étincelantes. Une des personnes en qui j'ai confiance m'a appris qu'elle avait pris un morceau de plus de deux rotolis de cette matière et

qu'après l'avoir chauffé toute la journée en brûlant plus d'un kantar de charbon, elle avait obtenu un morceau d'une once d'un métal semblable à du plomb.

On dit qu'il existe dans la montagne une substance noire pouvant brûler comme le charbon qu'on apporte d'Europe et que l'on essaya à l'hôtel des monnaies. Ce charbon apporté d'Europe dégage une mauvaise odeur rappelant celle du soufre et ne se consume pas. Après qu'il a brûlé, il en reste des morceaux aussi durs qu'auparavant qu'il faut transporter et jeter en dehors de la ville. Il change seulement de couleur. On a donc dit qu'il y avait dans l'intérieur des montagnes de la Haute-Egypte un charbon semblable. Hassan pacha alla vérifier ce fait et passa trois mois à faire sauter des rochers de la montagne pour découvrir le charbon. Au cours de ces recherches, on trouva une source d'où coulait une matière graisseuse, de couleur noire et bleue semblable au naphte et dégageant une mauvaise odeur de soufre. On apporta au Caire un peu de cette substance et on en brûla dans une veilleuse; mais on ne put continuer à en extraire, car la source disparut.

Aussitôt que l'on eut mis à découvert cette dernière source, le bruit courut au Caire, sur la foi de lettres reçues, qu'on avait trouvé une source d'huile d'olives qui allait suffire à la consommation de toute l'Egypte et même du monde entier.

J'ai appris que ces recherches avaient coûté 2,000 bourses au trésor.

7° Le sultan Mahmoud ayant été mécontent du gouverneur de l'Albanie, Aly pacha Tehranli, envoya contre lui une expédition qui le battit et s'empara de presque toutes les villes qui se trouvaient sous son commandement, Aly pacha se retrancha dans une de ses principales forteresses.

Cet Aly pacha gouverna par lui-même et par ses enfants un vaste pays situé entre la Roumélie et l'Autriche. Il avait une

grande armée. On dit que quelques-uns de ses enfants et un grand nombre de ses soldats avaient fait leur soumission, mais que l'affaire en était restée là à cause de l'hiver.

8° La perturbation dans la valeur des monnaies. Le tallari de France en arriva à être échangé à raison de 12 piastres, soit 480 paras ; le bondoki fut échangé à 1000 paras ; le sequin et la pièce de fondokli à 17 piastres. La piastre frappée à Constantinople valait 2 piastres $^1/_4$, c'est-à-dire 60 paras de plus que la piastre frappée au Caire. Il en fut de même du fondokli turc qui à Constantinople valait 11 piastres et qui au Caire en valait 17 comme nous venons de le dire. Le tallari de France qui se change en France pour 4 piastres, à Constantinople pour 7 piastres, se change au Caire pour 12 piastres.

Quant aux pièces de 1 para, nous pouvons dire qu'elles n'existaient presque plus entre les mains de la population ; elles furent, vu la cherté des objets, remplacées par le *bechlik* de 5 paras. On ne frappait plus, en effet, des pièces d'un para et celles qui existaient avaient disparu à force de passer de main en main. Les monnaies divisionnaires qui étaient frappées étaient la $^1/_2$ piastre, le $^1/_4$ de piastre et le $^1/_8$ de piastre ou bechlik. Si quelqu'un avait cependant une piastre à échanger il ne pouvait en obtenir que 7 *bechliks* ou 175 bechliks pour 25 piastres. Il perdait ainsi la huitième partie de son argent et ne retrouvait dans toutes les pièces qu'il recevait que six drahms d'argent pur.

Les différentes pièces de la même valeur n'étaient du reste pas semblables entre elles: elles n'avaient pas le même poids.

Les pièces dont nous venons de parler étaient d'abord inconnues en Égypte. Elles n'y furent introduites qu'après 1180 par Aly bey Kasdadjli, lorsque celui-ci grandit, se révolta contre la Porte, entretint des troupes et eut besoin de monnaie pour les payer. Elles furent abolies par Mohammed bey Abou el Dahab et la population fut très heureuse de cette abolition malgré la perte qu'elle en éprouva.

Il ne resta donc à cette époque que les pièces d'or musulmanes et européennes et la pièce d'un tallari de France avec ses subdivisions. Il resta aussi les petites pièces d'argent d'un para dont chacune s'échangeait contre 10 ou 12 petites pièces de cuivre appelées *djedid*, ou bien contre une vingtaine d'autres pièces semblables appelées *sahata*. La différence entre le *djedid* et le *sahata* est que le premier porte l'empreinte ou cachet de l'Etat tandis que le second est plus petit et ne porte aucune empreinte.

C'étaient les pèlerins moghrabins qui nous avaient apporté ces petites pièces de cuivre ; ils les vendaient au poids dans les marchés et elles servaient à l'achat des denrées qui se vendent à vil prix. Et même si un ouvrier gagnait un para dans sa journée et l'échangeait pour des *djedids*, il pouvait par ce moyen acheter toutes les choses nécessaires à sa subsistance, car tout se vendait à bas prix. On pouvait également acheter au moyen de ces pièces un paquet contenant des oignons, de l'ail, du persil, des radis, des citrons et différentes autres petites choses dont on se sert dans les cuisines.

Ces pièces de *djedid* n'existent plus entre les mains de la population et s'il s'en trouvait encore elles ne serviraient plus à rien. Elles furent remplacées par la pièce d'un para et plus tard cette dernière pièce a été elle-même remplacée par la pièce de 5 paras. Celle-ci rend donc actuellement le même service que le *djedid* dans les temps passés.

Le manque de monnaie plus petite que la pièce de 5 paras a cependant des inconvénients nombreux. Il peut se faire, en effet, qu'une personne achète un objet quelconque pour 2 ou 3 paras ; dans ce cas, elle est obligée ou de donner la pièce entière et de rester créancière de la différence ou bien de rendre la chose achetée. Il peut aussi se faire qu'une personne ait soif dans la rue et soit obligée de souffrir de la soif pour ne pas payer au porteur d'eau 5 paras, c'est-à-dire le prix d'une outre entière.

Il en est de même de celui qui voudrait faire l'aumône à un pauvre. Il s'en dispense pour ne pas donner une pièce entière de 5 paras.

Dans les temps passés, une famille nombreuse ne dépensait pour sa nourriture quotidienne (en outre du blé, du beurre, du miel, du bois et des différentes choses dont on s'approvisionne) qu'une somme de dix paras. Aujourd'hui, dix piastres ne suffisent plus pour la dépense journalière de cette même famille, car tout a renchéri par suite des impôts et des monopoles que l'on a établis et que l'on continue à établir sur toutes les denrées. Il est, en effet, évident que les moyens signalés par les auteurs des temps passés, comme devant entraîner la ruine d'un pays, ont été accumulés dans notre pays et ont même été dépassés depuis quelques années. Ces moyens sont : l'augmentation des impôts, la confusion dans la valeur des monnaies, l'établissement des monopoles sur toutes choses et la mainmise par le gouvernement sur les biens des particuliers.

Vous ne trouvez plus maintenant aucun homme à l'aise, s'il n'est fonctionnaire du gouvernement ou s'il n'est concessionnaire d'un monopole quelconque ou bien employé d'un concessionnaire. Du reste, cet homme n'est jamais sûr de garder ses biens, car à la moindre faute on dresse ses comptes, on le déclare débiteur d'un certain nombre de bourses et il se trouve réduit, pour les payer, à vendre sa maison et son mobilier. Quelquefois même tous ses biens ne suffisent pas à payer ses dettes; dans ce cas, s'il ne peut s'enfuir, il est arrêté et jeté en prison.

Dans le cas, cependant, où cet homme n'est pas indigène, il trouve toujours moyen de se faire pardonner et peut-être même d'obtenir une autre concession qui lui permettra d'acquérir une position de fortune meilleure que celle où il se trouvait.

9° L'établissement d'un monopole sur l'industrie du tissage

des étoffes brochées d'or. Ce monopole, résultat de la jalousie des tisserands les uns pour les autres, devait rapporter 1,000 bourses par an au trésor.

10° L'établissement du monopole sur toutes les denrées vendues dans l'okelle de *djellaba*, c'est-à-dire sur les esclaves nègres, l'ivoire, le tamarin, le *chichur*, les outres pour l'eau, les plumes d'autruche, etc.

11° L'établissement du monopole sur la cire des abeilles et sur le miel. Le rotoli de cire qui se vendait d'abord à raison de trois piastres, fut vendu, à la suite de l'établissement du monopole, à raison de six piastres.

Aussitôt qu'une barque arrivait au Caire, des agents y pénétraient pour rechercher si elle n'était pas chargée de marchandises soumises au monopole. S'ils y trouvaient de la cire, ils la prenaient à vil prix et même sans la payer si le négociant cherchait à la cacher pour la vendre en fraude.

Les fermiers de ces monopoles sont généralement des chrétiens, qui se font servir par des agents sans religion.

Cette année, les abeilles n'ont pas bien réussi et n'ont donné qu'un produit peu abondant. Il en est de même des palmiers et des cultures de céréales, car les terres ont été trop inondées et n'ont pu être cultivées. De là une hausse dans le prix de ces denrées, surtout dans celui des fèves, on n'en trouvait presque plus dans les marchés.

12° L'augmentation du fermage du monopole des salines, de telle sorte que la mesure de sel valut une piastre, tandis qu'elle ne valait d'abord que trente paras.

Nous nous rappelons même que le sel se vendait anciennement à trois paras la même mesure.

Parmi les choses qui ont le plus renchéri, se trouvent le sa-

laire des ouvriers, la chaux et le plâtre, car les constructions que les hauts fonctionnaires de l'État font élever sont très nombreuses. Du matin au soir, nous voyons de trains de chameaux et d'ânes transportant des décombres au dehors de la ville. Lorsqu'un de ces personnages construit une maison, il ne se contente pas d'un emplacement même assez vaste. Il se fait toujours céder à vil prix toutes les maisons du quartier pour augmenter l'emplacement de sa propre maison et construire des appartements à l'usage de gens de sa suite et de ses soldats et aussi pour construire le divan dans lequel il traite ses affaires et reçoit ses visiteurs.

Quelqu'un qui a dépassé les limites et qui est devenu un grand fléau, c'est Soliman aga el Salehdar. Cet homme a fait transporter pour ses constructions les pierres des mosquées, des asiles et des écoles qui se trouvent dans le désert en dehors de la ville. Il a fait construire dans le quartier de Khan-el-Kalili une okelle contenant des magasins et des appartements d'habitation et il l'a louée aux chrétiens grecs et arméniens à des prix plusieurs fois supérieurs aux prix auxquels on louait ordinairement ces sortes d'immeubles. Ainsi il a loué des magasins 30 piastres par mois, et cependant jusque-là on ne louait les magasins que 30 paras par mois. Mais ce qui est extraordinaire, c'est que malgré ces prix élevés et malgré la prétention des négociants de ne point faire de bénéfices, ces magasins sont tous loués avant d'être terminés. Soliman aga prit aussi près de Bab el Nasr un vaste endroit appelé Hoche-Otta qui servait jusque-là de station aux caravanes des bédouins de Tor et aux habitants de la province de Charkia. Il y construisit de grands immeubles contenant des magasins, des cafés et des maisons d'habitation, et les loua aussi, à des prix élevés, aux Arméniens et à d'autres personnes.

Le même homme prit aussi le Khan connu sous le nom Khan el Kahoua, situé près de Khan el Kalili, et les immeubles envi-

ronnants y compris la mosquée voisine. Il démolit toutes ces constructions et les remplaça par une grande okelle contenant des magasins, des maisons d'habitation et 40 boutiques qu'il loua à raison de 30 piastres par mois.

Au-dessus de la fontaine et de quelques-unes des boutiques, il éleva une jolie petite mosquée à laquelle on pouvait arriver au moyen d'un escalier. Elle remplaçait la grande mosquée englobée dans la construction.

Soliman aga s'occupa en outre d'élever des constructions dans la rue Koronfish sur un emplacement occupé antérieurement par des maisons d'habitation. Il s'emparait de ces immeubles et n'en payait aux propriétaires que la somme qu'il voulait bien fixer lui-même et qui ne dépassait que rarement la dixième partie de la valeur réelle. Et si l'immeuble qu'il voulait prendre était un bien de mainmorte et non encore ruiné, il le faisait démolir pendant la nuit pour pouvoir arriver à faire déclarer qu'il était en état de ruine, et pour pouvoir ainsi l'échanger contre un autre immeuble. En tous cas il ne payait jamais les droits qui pouvaient être établis, en faveur des bénéficiaires, sur les immeubles de mainmorte dont il s'emparait.

Les travaux que Soliman aga faisait faire se terminaient toujours dans un temps très court, car il était sévère pour les ouvriers et les fournisseurs. Il ne laissait pas les ouvriers s'en aller le soir, mais il les retenait et le matin avant l'aube il les faisait réveiller à coups de bâton pour leur faire reprendre leurs travaux, qu'il ne leur permettait pas d'interrompre même pendant les journées les plus chaudes du mois de Ramadan. Un grand nombre de personnes pensèrent que ces constructions appartenaient en réalité au Pacha, car celui-ci n'écoutait jamais les plaintes qu'on lui adressait contre Soliman aga.

A l'époque dont nous parlons, il était assez difficile de se loger au Caire, car d'une part beaucoup de maisons avaient été démolies, et d'autre part beaucoup d'étrangers, surtout des chrétiens, venaient se fixer dans cette ville.

Ces chrétiens sont maintenant les gens le plus haut placés. Ils occupent de grandes positions, portent de beaux habits, montent les plus jolis chevaux et mulets et se font précéder et suivre, lorsqu'ils sortent, de domestiques et d'esclaves portant des bâtons et chargés de chasser la foule qui gêne leur passage. Ils possèdent des esclaves blanches et abyssiniennes et habitent les belles maisons qu'ils achètent à des prix très élevés. Il y en a même qui possèdent une maison en ville et une maison sur le Nil. Il y en a aussi qui ont construit des maisons qui leur ont coûté des milliers de bourses. Ces athées-là sont parvenus à humilier les musulmans qui entrent à leur service en qualité d'écrivains et d'agents et qui se tiennent humblement debout devant eux. Ils ne manquent même pas quelquefois de battre et d'insulter les ouvriers qui travaillent pour eux.

Tout cela a augmenté le prix de location des maisons, de telle sorte que l'on compte maintenant par bourses comme on comptait par tallari. Tout, du reste, va en augmentant de prix, et il faut que Dieu ait pitié de ses adorateurs.

ANNÉE
MIL DEUX CENT TRENTE-SIX

Mois de Moharram.

Ce mois commença le lundi.

Pendant les premiers jours de ce mois, le Pacha revint de son voyage à Alexandrie.

Pendant ce mois, le cheikh malékite, Ibrahim pacha, d'Alexandrie, soutint dans son cours de droit que la chair d'un

animal égorgé par un juif ou par un chrétien devait être considérée comme impure et qu'en conséquence elle ne pouvait pas être mangée par les musulmans. Les savants de la ville d'Alexandrie s'émurent de cette opinion et la discutèrent avec son auteur. Celui-ci leur répondit que cette opinion n'était pas inventée par lui, mais qu'il l'avait reçue du savant et pieux cheikh moghrabin Aly el Meily. Il écrivit en même temps à ce cheikh pour lui annoncer la divergence d'opinions survenue sur cette question. Cheikh Aly rédigea alors un opuscule de treize cahiers environ dans lequel il soutint son opinion en l'appuyant sur l'avis de l'Imam el Tarchouchi ; dans sa défense, il se mit à médire des savants et des hommes d'état de l'époque. Il envoya le travail à cheikh Ibrahim qui le lut au cheikh de la ville d'Alexandrie ; mais cette lecture au lieu de calmer les esprits ne fit que les surexciter davantage.

L'affaire arriva au Pacha, et celui-ci envoya l'opuscule à son lieutenant au Caire ; il lui donna ordre de réunir les plus savants des cheikhs et de les engager à donner un avis définitif sur la question. Le Katkhoda réunit les cheikhs et leur communiqua l'ordre de Mohammed Aly ; alors cheikh Mohammed el Aroussi lui dit : « Il est impossible de contester la grande science de cheikh Aly el Meily, car il a étudié sous nos meilleurs cheikhs et sous les plus grands savants de son pays. Il faut cependant avouer que ce savant vit trop retiré et qu'il a l'esprit un peu dérangé. Aussi suis-je d'avis que nous discutions la question avec lui en dehors de la présence de Votre Excellence et qu'ensuite nous vous fassions part du résultat de nos discussions ».

Le lendemain les cheikhs se réunirent et firent prier cheikh Aly de venir à leur réunion. Il refusa et fit dire par deux étudiants moghrabins qu'il ne se présenterait pas à une réunion aussi nombreuse et qu'il ne voulait discuter qu'avec cheikh Mohammed el Emir et en présence de cheikh Hassan el Eouessni et de cheikh Hassan el Attar seulement.

Cette réponse indisposa cheikh el Emir et produisit une grande effervescence dans l'assemblée. Les deux étudiants moghrabins furent insultés et envoyés en prison, et le gouverneur de la ville fut chargé de faire venir de force à l'assemblée, cheikh Aly lui-même. En exécution de cet ordre, l'aga se rendit dans la maison du cheikh, mais on lui répondit qu'il avait quitté la ville. Il fit alors sortir la femme et les autres membres de la famille du cheikh et cloua la porte de la maison. Ceux-ci allèrent se réfugier dans une maison voisine.

Quant aux cheikhs, ils écrivirent une déclaration dans laquelle ils affirmèrent que l'opinion de cheikh Aly el Meily était fausse ; que ce cheikh avait refusé de la discuter avec eux et qu'il s'était enfui. Ils ajoutèrent que cette fuite du cheikh prouvait à elle seule la fausseté de son opinion. Ils envoyèrent cette déclaration au Pacha en le priant de statuer sur le sort du cheikh fugitif et de cheikh Ibrahim pacha.

Mohammed Aly, dès son retour au Caire qui eut lieu dans les premiers jours du mois, ordonna l'exil de cheikh Ibrahim pacha à Beni-Gazi. Quant à cheikh Aly on n'eut plus aucune nouvelle de lui. On rouvrit cependant sa maison et on la rendit à sa femme et à ses parents. On n'oublia pas non plus de remettre en liberté les deux étudiants moghrabins.

Mois de Saffar.

Ce mois commença le mercredi.

Dans les premiers jours de ce mois, Ibrahim pacha revint de la Haute-Egypte. Il avait parcouru tout le Fayoum et arrêté plusieurs bédouins de mauvaise conduite. On fit traverser la ville à ces prisonniers enchaînés, et on les mit ensuite en prison.

Mois de Rabi el Awal.

Ce mois commença le jeudi.

Pendant les premiers jours de ce mois, une dizaine d'émirs d'Égypte arrivèrent au Caire dans un triste état de faiblesse et de misère. Ces émirs, qui étaient les derniers de leur parti, avaient demandé et obtenu l'*aman* du Pacha.

Pendant ce mois, on exécuta sur la place de Roumélia deux des bédouins amenés par Ibrahim pacha. Deux autres furent exécutés à Bab Zoueila.

Mois de Rabi el Thani.

Ce mois commença le samedi.

Pendant ce mois, le Pacha ordonna l'exil de Abdallah bey el Darandali, qui habitait dans le quartier de Koronfich.

Abdallah bey était un homme très calme et ne faisait que très peu de mal. Il possédait dans le quartier de Koronfich plusieurs maisons et immeubles et il avait une nombreuse suite de domestiques et de troupes. Il allait chez Mohammed Aly et causait amicalement avec lui.

Voici la cause de sa disgrâce :

Un jour qu'on causait chez le Pacha d'Aly pacha Tabedelan, l'Albanais, de ses guerres, de sa révolte contre la Porte et des dissensions survenues entre lui et ses troupes, Abdallah bey dit que les troupes considéraient comme une mauvaise action de faire la guerre au Sultan. Le Pacha se fâcha de l'expression de cette idée et on dit qu'il ordonna la mise à mort de son interlocuteur, mais que sur l'intervention de Hassan pacha Taher, cette peine fut commuée en celle de l'exil.

Il faut ajouter que le Pacha était déjà indisposé contre Abdallah bey, car un jour, en réclamant au trésorier Chérif bey les arriérés de son traitement, il lui avait dit qu'il valait mieux servir un chrétien que de servir le gouvernement actuel. Chérif bey avait rapporté ces paroles au Pacha.

On paya à Abdallah bey son traitement arriéré et le prix des immeubles dont il avait acquis la propriété, et le 8 de ce mois il partit par voie de terre, laissant ses femmes qui devaient partir par mer et apporter avec elles toutes ses richesses.

Le 16, le Pacha ordonna que le livre véridique de Botkari fût lu à la mosquée d'El Azhar. Les cheikhs se réunirent le lundi 17 et on commença cette lecture qui fut faite pendant quatre jours, c'est-à-dire jusqu'au jeudi.

On distribua à cette occasion de l'argent aux élèves des écoles et aux étudiants d'El Azhar.

Mois de Djamad el Awal.

Ce mois commença le dimanche.

Pendant ce mois, nous n'avons qu'à signaler l'arrivée de Ibrahim pacha. Il descendit dans son nouveau palais ou plutôt dans ses nouveaux palais, car il en avait fait construire plusieurs et plusieurs jardins. Il en avait un pour son divan, un autre pour son harem, un troisième pour son neveu Abbas pacha et d'autres.

Mois de Djamad el Thani.

Ce mois commença le mardi.

Ibrahim pacha décida pendant ce mois de refaire le cadastre de l'Égypte. Il fit venir de la Haute-Égypte une soixantaine d'arpenteurs.

Le mercredi 5, Ibrahim pacha se rendit à Djizeh et y réunit les arpenteurs et les ingénieurs arabes et européens. Il fit faire des essais d'arpentage par les uns et par les autres afin de décider lesquels des arpenteurs coptes ou des ingénieurs travaillaient le mieux. Moallem Gali voulait absolument donner raison à ses coreligionnaires, mais Ibrahim pacha déclara que les travaux faits par les ingénieurs étaient plus exacts, quoique plus lents, et il décida que ces travaux seraient faits avec plus de vitesse. Il choisit cependant un certain nombre d'arpenteurs coptes et renvoya les autres.

Le 14, Ibrahim pacha partit pour Chark Etfih, emmenant avec lui le chef de l'école polytechnique, suivi de dix-sept personnes, ainsi que des ingénieurs européens. Il fit diminuer la kassaba d'une poignée.

Mois de Radjab.

Ce mois commença le jeudi.

Le 1er de ce mois, le Pacha fit partir ses mamlouks pour Siout. Ils devaient, comme l'année précédente, y rester en quarantaine de peur de la peste dont on craignait l'apparition au Caire.

Le 17, Mohamed bey el Defterdar partit pour le Darfour et le Soudan où il avait été précédé par de nombreuses troupes de Turcs et de Moghrabins.

Le 28, le Pacha ordonna l'exil au fort d'Aboukir de Mohammed Darouich, lieutenant de son lieutenant Mahmoud bey, de Sayed Ahmed el Rachidi, écrivain des biens Ridjza, de Soliman effendi, directeur des tanneries et des cuirs. Ces trois décisions

ont été motivées par des faits sans importance commis par ces employés dans l'exercice de leurs fonctions.

Mohammed Darouich fut le prédécesseur de Soliman effendi dans la direction des tanneries.

Vers la fin du mois, des mamlouks égyptiens arrivèrent de Dongola. Parmi eux se trouvaient trois *sandjaks* dont l'un était Ahmed bey el Elfi, époux de Adila Hanem fille d'Ibrahim bey el Kibir.

Mois de Chaaban.

Ce mois commença le vendredi.

Le vendredi 8, Soliman aga el Salehdar réunit une foule nombreuse dans la mosquée connue sous le nom de Gameh el Ahmar. Cette mosquée était tombée en ruines et il l'avait relevée et embellie en y faisant installer des toits en bois de palmier, des colonnes en pierre, des dalles et une chaire, en y creusant un puits et des lieux d'aisance et en couvrant le parquet de nattes.

Une fois tous ces aménagements terminés, il convoqua dans cette mosquée un grand nombre de personnes, et le cheikh Mohammed el Emir y prononça un sermon. Après la prière, il y fit aussi un cours sur le sens du Hadith qui parle de la construction des lieux de prière.

Soliman aga donna ensuite des pelisses au cheikh el Emir et au cheikh el Arroussi et leur offrit des sorbets.

Le samedi 23, Ibrahim pacha revint de son voyage à Chark Ehfih, et le mardi 26 il partit avec sa suite pour la province de Charkiah.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença le dimanche.

La veille du 1er de ce mois, une grande réunion de personnes dans laquelle se trouvaient les cheikhs des corporations et le Mohtasseb, alla comme d'habitude constater l'apparition de la lune. Mais on ne fit la constatation qu'après la quatrième heure de la nuit.

Nous n'avons pendant ce mois aucun fait à signaler si ce n'est l'augmentation du prix des denrées. Cette augmentation provenait de la mauvaise volonté des marchands qui cachaient les objets de meilleure qualité et ne sortaient que ceux dont la qualité était la plus mauvaise.

Mois de Chawal.

Ce mois commença le mardi.

Le 3, des courriers à dromadaire arrivèrent du Nadjde, amenant liés sur des chameaux, les chefs wahabites Omar Ben Abdelaziz, ses fils et ses cousins.

Après le départ d'Ibrahim pacha et de ses troupes, ces personnages, ainsi que Mecharri Ben Massoud, étaient retournés à Daarïa. De son côté, Torki Ben Abdallah, neveu d'Abdel Aziz et cousin de Massoud, qui s'était échappé à Hamra (village situé entre Djedida et Yanboh maritime) des mains des soldats d'Ibrahim pacha qui l'amenaient au Caire avec les fils de Massoud, se rendit aussi dans cette ville. Un grand nombre d'habitants de Daarïa qui avaient fui à l'approche des troupes d'Ibrahim pacha y revinrent aussi. Il reconstruisirent cette ville et mirent Mecharri à leur tête.

Celui-ci faillit avoir une grande puissance et il l'aurait eue

si le Pacha n'avait envoyé contre lui des troupes sous le commandement de Hussein bey. Mecharri fut fait prisonnier et envoyé au Caire, mais il mourut en chemin.

Quant à Omar, à ses enfants et à ses neveux, ils se cantonnèrent dans le fort de Riad, connu par nos ancêtres sous le nom de *Hagar el Yamama* et situé à une distance de quatre heures de Daarïa. Hussein bey les attaqua et leur fit un siège qui dura trois ou quatre jours. Voyant qu'ils ne pouvaient plus résister ils demandèrent l'*aman* et se livrèrent, moins Torki qui s'était enfui pendant la nuit. Hussein bey enchaîna ces prisonniers et les envoya au Caire où ils se trouvent maintenant. Il sont logés dans le quartier de Hanafi, près de la maison où on a logé leurs compatriotes arrivés avant eux.

Mois de Zilkadé.

Ce mois commença le mercredi.

Le 1^er^ de ce mois, Ibrahim pacha revint de son voyage à Charkieh où il avait été pour faire l'arpentage des terres.

Vers le milieu du mois, le Pacha partit pour Alexandrie à cause de la révolte des Grecs qui, montés sur de nombreuses barques, arrêtaient les navires en voyage et tuaient les voyageurs.

Ces Grecs étaient arrivés à arrêter des navires sortant du Bosphore et sur l'un desquels se trouvait le Cadi qui devait venir siéger en Egypte avec d'autres voyageurs et des pèlerins ; ils avaient tué ces personnages, y compris le cadi, ses femmes, ses filles et ses esclaves.

Le bruit de ces faits s'étant répandu et les voyages sur mer ayant été suspendus, le Pacha se rendit à Alexandrie pour

préparer des navires qui devaient aller au secours de la flotte impériale. Nous donnerons plus tard la suite de cette affaire.

Après le départ du Pacha, Ibrahim pacha partit aussi pour la Haute-Egypte. Il avait l'intention d'aller jusqu'en Nubie.

Mois de Zilhodjeh.

Ce mois commença le vendredi.

Pendant ce mois, des troupes précédées de leurs chefs, parmi lesquels se trouvaient Mohammed bey et des troupes de Moghrabins, sortirent de la ville pour se rendre en Nubie et au Soudan. Du matériel de guerre consistant en canons, en poudre et autres munitions fut envoyé avec ces troupes.

Mohammed Katkhoda Laz, ancien lieutenant du Pacha partit aussi pour Esné afin de recevoir les troupes qui arrivaient et de préparer leur départ.

Pendant ce mois, des nouvelles de la Haute-Egypte annoncèrent la prise sans coup férir du Sennar par Ismaïl pacha, et la soumission de ses habitants. Des coups de canon furent tirés de la Citadelle à l'occasion de cette bonne nouvelle.

Tels sont les faits qui se sont produits dans le cours de cette année. Nous n'avons plus qu'à signaler :

1° L'arrêt de la crue du Nil le 18 du mois copte de Missra avant que ce fleuve n'ait atteint sa hauteur voulue. Les paysans souffrirent beaucoup du manque d'eau.

2° La grande hausse sur le change de la monnaie. Le bondoki arriva à 1,200 paras, le sequin de Hongrie et le fondokli atteignirent 20 piastres, c'est-à-dire 800 paras, le tallari de

France fut échangé à 14 piastres soit 560 paras et il en fut de même pour les autres espèces de monnaies.

3° La cherté des effets d'habillement, des denrées alimentaires et de toutes les marchandises. L'ardeb de blé atteignit 1,500 paras et le rotoli de beurre fut vendu 50 ou 60 paras.

4° La continuation de la révolte des Grecs. Ceux-ci ne cessaient pas d'arrêter les voyageurs et de s'emparer des navires des musulmans.

Nous raconterons dans la suite, s'il plaît à Dieu, les faits qu'ils auront commis et la manière dont cette affaire se terminera. C'est Dieu qui conduit au bien et c'est à lui que tout retournera.

Ici s'arrêtent (c'est-à-dire à la fin de l'année 1236) les manuscrits du cheikh Abdel-Rahman, fils du cheikh Hassan el Djabarti, chroniqueur de cette époque et des temps qui l'ont précédé. Il mourut à cette date.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

CONCORDANCE

DU

CALENDRIER GRÉGORIEN AVEC LE CALENDRIER DE L'HÉGIRE

POUR LES ANNÉES DONT IL EST FAIT MENTION DANS CE TOME

L'année	1228	de l'hégire	a commencé	le 4 janvier	1813
Id.	1229	id.	id.	24 décembre	1813
Id.	1230	id.	id.	14 décembre	1814
Id.	1231	id.	id.	3 décembre	1815
Id.	1232	id.	id.	21 novembre	1816
Id.	1233	id.	id.	11 novembre	1817
Id.	1234	id.	id.	31 octobre	1818
Id.	1235	id.	id.	20 octobre	1819
Id.	1236	id.	id.	9 octobre	1820

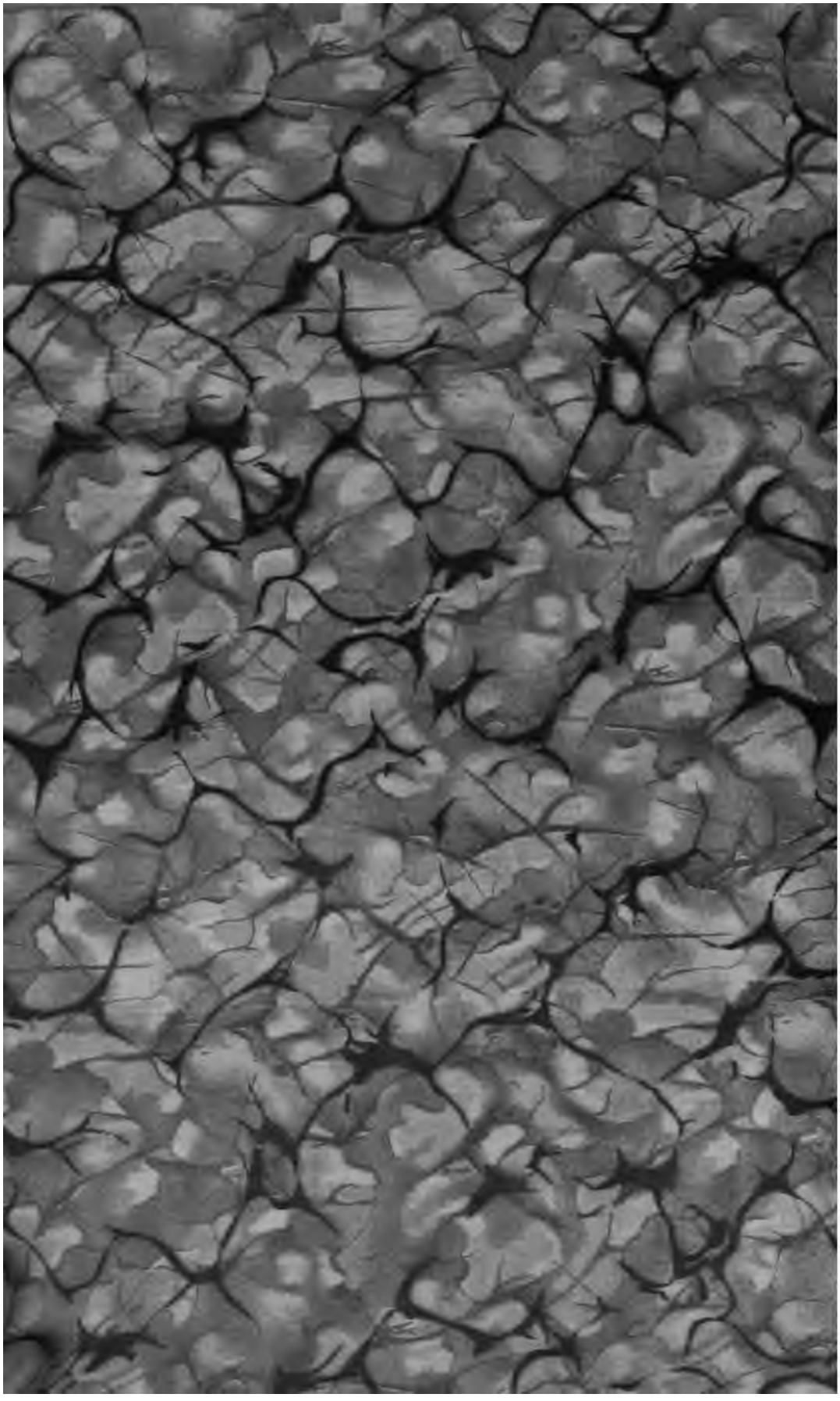

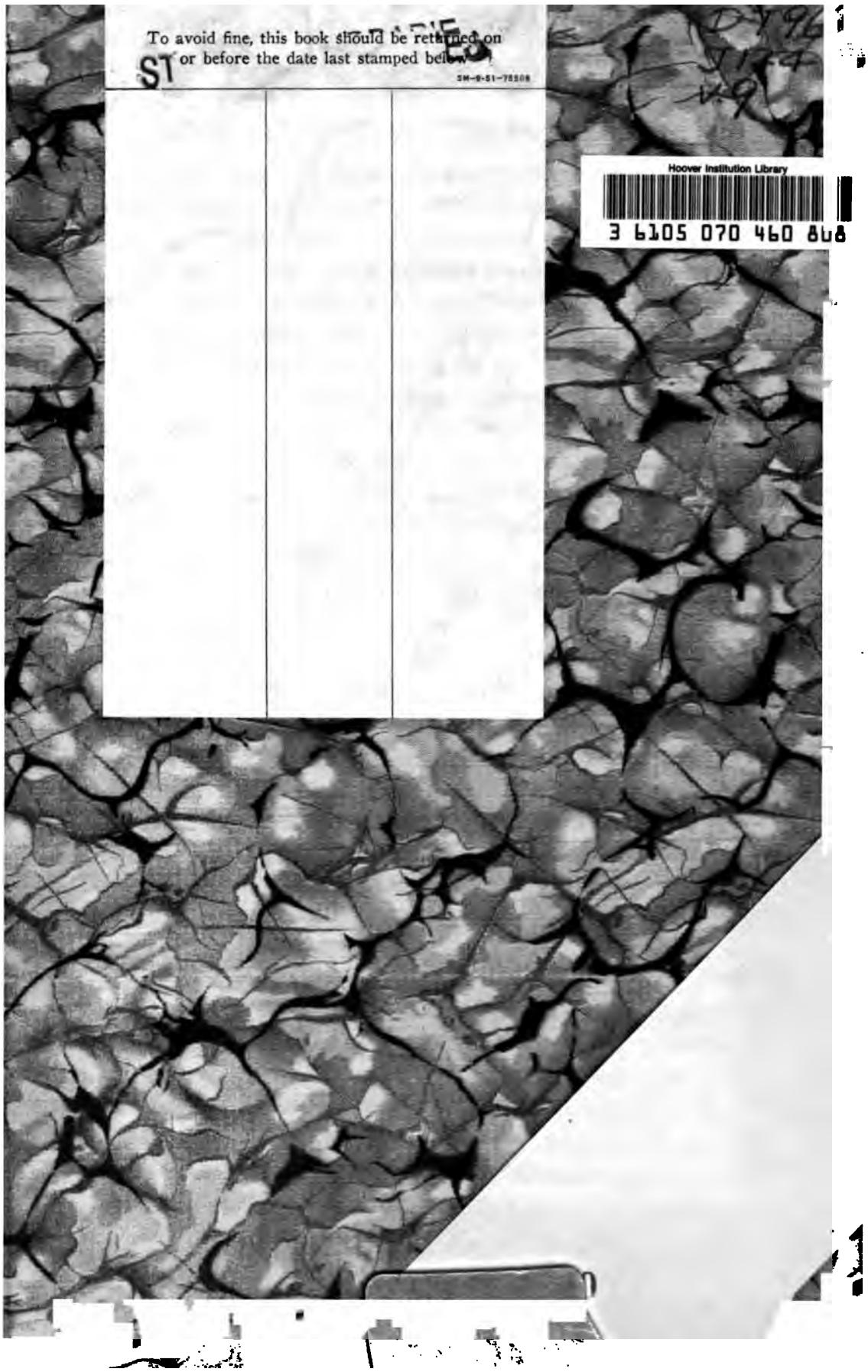
To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

SM-9-51-75508

Hoover Institution Library

3 6105 070 460 868